



**HAL**  
open science

## Le son à l'école

Enrica Galazzi

► **To cite this version:**

Enrica Galazzi. Le son à l'école. Centro di Linguistica dell'Università Cattolica. La Scuola, Brescia, 2002, 88-350-1330-5. hal-03974424

**HAL Id: hal-03974424**

**<https://hal.science/hal-03974424v1>**

Submitted on 14 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Enrica Galazzi**

**LE SON**

**À L'ÉCOLE**

**Phonétique  
et enseignement des langues  
(fin XIX<sup>e</sup> siècle - début XX<sup>e</sup> siècle)**

Publicazioni del Centro di Linguistica dell'Università Cattolica  
Saggi e Monografie 17<sup>o</sup>

**editrice La Scuola**



PUBBLICAZIONI DEL CENTRO DI LINGUISTICA DELL'UNIVERSITÀ CATTOLICA

Direttore *Sergio Cigada*

SAGGI E MONOGRAFIE

17



Enrica Galazzi

# LE SON À L'ÉCOLE

Phonétique et enseignement des langues

(fin XIX<sup>e</sup> siècle - début XX<sup>e</sup> siècle)

*avec mon meilleur soutien  
Enrica*

Editrice La Scuola

La presente pubblicazione è stata parzialmente finanziata dall'Università Cattolica del Sacro Cuore nell'ambito dei suoi programmi di promozione e diffusione della ricerca scientifica.

I diritti di traduzione, di memorizzazione elettronica, di riproduzione e di adattamento totale o parziale, con qualsiasi mezzo (compresi i microfilm), sono riservati per tutti i Paesi. Fotocopie per uso personale del lettore possono essere effettuate nei limiti del 15% di ciascun volume dietro pagamento alla SIAE del compenso previsto dall'art. 68, comma 4, della legge 22 aprile 1941 n. 633 ovvero dell'accordo stipulato tra SIAE, SNS e CNA, CONFARTIGIANATO, CASA, CLAAI, CONFCOMMERCIO, CONFESERCENTI il 18 dicembre 2000. Le riproduzioni ad uso differente da quello personale potranno avvenire, per un numero di pagine non superiore al 15% del presente volume, solo a seguito di specifica autorizzazione rilasciata da AIDRO, via delle Erbe n. 2, 20121 Milano, telefax 02.809506, e-mail [aidro@iol.it](mailto:aidro@iol.it)

© Copyright by Editrice La Scuola, 2002

---

Stampa Officine Grafiche «La Scuola», Brescia

ISBN 88 - 350 - 1330 - 5

*Pour Candido et Luca*



## LA JEUNESSE DE L'AUTREFOIS

*La première sensation qui frappe, en livrant ce livre rare, c'est l'extraordinaire travail dont il témoigne, et l'équilibre qu'il établit à chaque instant, comme sur un fil: l'alliance d'une érudition pure, au sens le plus élevé du terme, et comme on n'en voit plus que chez les archivistes, ou les archéologues, et d'une volonté de donner une incarnation concrète, quotidienne, pratique, aux résultats dégagés par cette recherche textuelle sans mesure. C'est la combinaison des deux qui cause et détermine l'impression première, ce choix de "tenir les deux bouts de la chaîne", disait l'autre. Ne rien lâcher.*

*Il y faut des qualités qu'on cultive, j'imagine, avec une assiduité qui ne se relâche jamais, même si à l'évidence, elles sont déjà inscrites, potentiellement, dans le caractère propre, singulier, de l'auteur. Ne pas se laisser impressionner par l'histoire circulante, se forger, à coups de lectures croisées, de persévérance, de vigilance, sa conviction intime, tel est le premier commandement. Ensuite, il n'y a plus, si j'ose dire, qu'à écrire.*

*L'exploration méticuleuse, multiplement reprise, à l'évidence, d'œuvres injustement répudiées par l'histoire officielle, qui succombe elle aussi au strass et aux paillettes, l'exhibition de ces travailleurs presque oubliés, tel est le fonds auquel puise Enrica Galazzi. Des noms à peine connus, aux frontières de la mémoire, surgissent en chair et en os, et l'on s'aperçoit, avec une sorte de passion et d'angoisse mêlées, qu'ils ont construit des monuments (au double sens de ce mot) et marqué vraiment le chemin sur lequel nous continuons aujourd'hui.*

*Ils prennent toute leur place, quasi-rédimée en somme, échappant aux oubliettes de penseurs rapides et dominants qui se contentent d'agiter des marionnettes pour faire croire à leurs ombres platoniciennes. Ils ne sont pas flapis après un aussi long quasi-silence: leur cœur (leur œuvre) continue de battre, non seulement parmi les spécialistes authen-*

tiques, qui ne les avaient jamais perdus de vue, mais désormais aussi chez les marchands de linguistique et de didactique, qui vont psalmodiant les mêmes sentences depuis un siècle.

*Et justement, cent ans, c'est la distance qui nous sépare du monde parcouru par Enrica Galazzi et c'est pourtant aujourd'hui aussi. Rien ne semble avoir changé en effet, ce fut mon deuxième choc en lisant ce livre. Au début du siècle, et même un peu avant, des militants affirmaient qu'une langue existe d'abord pour communiquer, pour l'échange oral, pour, en somme, la communication. Qu'en pensez-vous, jeunes gens qui ne jurez que par la com'?*

*Pareillement à aujourd'hui, les conservateurs conservaient, et d'abord leurs privilèges: la langue, la vraie langue, la seule, celle qu'il faut transmettre, c'est l'écrit. La hiérarchie et l'innombrable cohorte des enseignants qui ne veulent changer à aucun prix, bloquaient déjà toute transformation, comme aujourd'hui.*

*La phonétique, avec ses chercheurs ultra-minoritaires, ceux qui voyaient loin, cherche à s'imposer comme une denrée pédagogique non seulement utilisable, maîtrisable, circonscriptible, mais encore indispensable à un enseignement véritablement contemporain des langues. Les pionniers ont toujours lutté, se sont toujours heurtés aux obstacles élevés par les puissants qui se préservent; ils n'ont pas cessé pour autant de combattre parce qu'ils savaient que l'avenir était clair, ils le voyaient et le démontraient. Cette fermeté d'âme, cette conviction fondée sur la preuve, qui oserait nier qu'elles sont aujourd'hui plus que jamais nécessaires devant l'abaissement des savoirs au profit des slogans?*

*L'immense Marc Bloch dit, le premier, que non seulement l'histoire contribue à éclairer le présent, mais que si l'on en reste là, on n'a franchi que la moitié du chemin; symétriquement en effet, le présent contribue à éclairer l'histoire, à creuser vers les fondements, les origines, les enracinements. Sans connaissance rigoureuse du passé, il n'y a pas d'avenir, on le sait. Telle est, très exactement, la magistrale leçon que nous délivre Enrica Galazzi sans pourtant jamais chercher à "faire la leçon". Le seul geste qui convienne, à mes yeux, c'est de soulever humblement son chapeau.*

Louis Porcher

## PREFACE

Le lecteur de ce volume aura droit à un voyage guidé à travers le passé. Il pourra suivre le parcours de la phonétique depuis sa naissance vers 1850, avec Paris la capitale du dix-neuvième siècle en toile de fond, pendant le Second Empire et l'Exposition Universelle, et dépasser la Première Guerre mondiale. Le premier chapitre porte ce titre prometteur: *La phonétique 'fin de siècle'* (2-12). Enrica Galazzi tiendra du début jusqu'à la fin cette promesse implicite. Il s'agit d'une histoire vivante de la phonétique et des phonéticiens de l'époque, mais aussi d'une histoire de l'époque elle-même. L'auteur cite l'*Eve future* (1887) de Villiers de l'Isle-Adam pour nous donner la mesure de l'impact du mythe du phonographe – de la machine parlante –, dans l'imaginaire poétique. Le poète y crée une femme-robot artificielle dont l'appareil phonatoire est un phonographe, pareille à celle qui envoûtait le héros d'un des contes de E.T.A. Hoffmann – que le public du Second Empire a connu grâce à Offenbach. Enrica Galazzi va plus loin dans le passé pour évoquer les fantasmes des machines parlantes: les 'paroles congelées' de l'Isle sonnante dans *Pantagruel* (Livre IV, chapitres 55 et 56), ou les livres parlants des habitants de la Lune de Cyrano de Bergerac.

On assistera aux rudes débats entre phonéticiens et linguistes réformateurs et révolutionnaires, d'une part, et de l'autre les puristes, adeptes des méthodes qui ont fait leurs preuves par le passé, et qui défendent, face à une transcription plus phonétique, l'orthographe traditionnelle faisant partie du patrimoine national. La "forteresse de la réaction" (selon les termes de l'auteur), la "Revue de l'enseignement des langues vivan-

tes”, se plaint du “phonétisme enragé qui sévit”, fustige les idées trop modernes de Michel Bréal, ces “alternatives frivoles” et ces “contradictions funestes”. Le débat autour de l’orthographe, de l’enseignement des langues modernes fait écho à d’autres débats, ouvertement politiques, tels que les affrontements entre dreyfusards et antidreyfusards, que l’auteur évoque discrètement dans le chapitre sur les combats de Paul Passy.

Les angles ne sont jamais arrondis dans la présentation des antagonismes entre représentants de la même cause. Le lecteur suivra les débats qui opposent Rousselot et Jespersen lançant l’épithète péjorative de “Instrumental Phonetik”; il prendra connaissance des réticences de Paul Passy vis-à-vis des recherches instrumentales, et son refus avoué de devenir un chercheur de deuxième rang dans ce domaine. “La phonétique s’est orientée dans une voie où je n’aurais guère pu rester au premier rang... vu mon aversion pour tout ce qui est mécanique”, écrira Passy dans ses Mémoires cités par Enrica Galazzi. On ne cache pas non plus l’antagonisme de Passy et de l’abbé Rousselot, “leurs options méthodologiques et leur choix de vie très éloignés”, mais l’auteur montre en même temps qu’ils se rejoignent à un “niveau profond” par leurs efforts pour mettre leur personne et leur compétence au service du progrès social.

Les noms des phonéticiens se transforment en personnages vivants, parfois pittoresques, comme Paul Passy, “personnage folklorique et anti-conformiste” et mauvais élève au lycée. Il remplace à 19 ans le service militaire par un engagement décennal dans l’enseignement et s’aperçoit “qu’on n’y faisait rien”. Ce qui correspond à l’opinion de Ferdinand Brunot qui constate que les enseignants de langue de l’époque se répartissaient en deux catégories: ceux avec qui on s’amusait et ceux de qui on s’amusait (cité par l’auteur). On retrouve plus tard Paul Passy à Bourg-la-Reine. La phonétique, chez les Passy, était une affaire de famille: les enfants, les nièces et toute la maison y participaient. On rencontre, dans la présentation animée d’Enrica Galazzi, l’infatigable abbé Rousselot à Greifswald, au cours de ses promenades sous les grands arbres des remparts; à un autre moment, au tribunal, il arbitre un problème juridique, ayant trait aux machines parlantes. Vers la fin du chapitre “De la linguistique à la balistique”, on croit entendre les canons faisant

vibrer les fenêtres du Laboratoire de Phonétique de l'abbé Rousselot. Grâce à ses tambours et à ses enregistrements, l'abbé a su mettre au point un système de repérage des canons ennemis.

*Le son à l'école* n'est nullement une histoire anecdotique de l'époque héroïque de la phonétique, mais une analyse systématique et réfléchie de l'évolution de la science phonétique en France et de son rôle dans l'enseignement des langues modernes. L'auteur nous fait comprendre que ce ne sont pas les appareils en eux-mêmes qui constituent la nouveauté de l'approche de Rousselot, mais le fait qu'il les a mis au service de l'étude des parlars vivants. Ses appareils "lui permettent d'étudier non plus les lettres mais l'homme parlant". L'auteur souligne le rôle de Paul Passy dans la "révolution copernicienne" qui consistait à dire que l'apprentissage de la langue ne se faisait plus à partir de l'écrit, mais à partir de l'oral. Le triomphe de ces idées, au Congrès philologique de Stockholm en 1886, marque le tournant de l'histoire de l'enseignement des langues vivantes.

En lisant le manuscrit d'Enrica Galazzi, je cherchais le secret technique de la plasticité de la représentation des personnages et des événements. Je crois qu'elle est due en partie, à la vision binoculaire avec laquelle les faits sont relatés. L'auteur représente les faits tels qu'ils sont vus par les contemporains des événements et en même temps par les linguistes d'aujourd'hui. Enrica Galazzi est partielle en soutenant ouvertement, et passionnément, les idées nouvelles; elle reste pourtant objective dans son analyse critique des faits et des personnes. Sa sympathie pour Paul Passy ne l'empêche pas de parler d'une sorte d'involution dans ses idées linguistiques quand Passy finit par donner la priorité à l'orthoépique: 40 pages sur 53 de l'*Abrégé de prononciation française* (1913) sont consacrées aux règles orthoépiques. Elle ne nous cache pas non plus qu'à partir de la première guerre la phonétique céda la place à l'engagement religieux, social et politique dans les activités de Paul Passy.

Les prises de position de l'auteur sont pondérées; ainsi en est-il lors du débat au sujet de la transcription phonétique. Elle concède que la transcription non conforme à celle de l'API (Association Phonétique Internationale) proposée par Léon Clédat (1890) est plus facilement lisi-

ble pour les français, mais pas pour les étrangers auxquels le livre s'adresse. Elle parle de l'attrait de la méthode directe fondée sur les capacités d'imitation des élèves; mais elle montre les limites de cette méthode qui ne tient pas compte du fait que l'étude d'une langue seconde diffère fondamentalement de l'apprentissage de la langue maternelle.

En jugeant, consciemment ou inconsciemment de la fiabilité d'un ouvrage, le lecteur tient compte de l'importance du travail de recherche. Il appréciera cette fois le travail de bénédictin – bénédictin intelligent et sensible – qui a permis à l'auteur de faire revivre l'histoire du *Son à l'école*. Peu de linguistes ont lu avec soin d'un bout à l'autre tous les numéros du *Maître phonétique*. Et ce n'est qu'une partie infime du travail investi dans la recherche des faits historiques. Ce courage est comparable à celui des protagonistes de cette époque héroïque. Les notes détaillées accompagnent le texte comme une deuxième voie. Elles contiennent des compléments précieux: sur l'histoire parallèle de la phonétique et de l'enseignement dans d'autres pays européens; sur l'incidence de la théorie linguistique dans l'évolution des recherches en phonétique. Les notes permettent d'évoquer des événements qui appartiennent à la 'petite histoire'.

Au cours de sa randonnée à travers le passé, le lecteur retrouvera à maintes reprises nos récentes découvertes des années quatre-vingt. Pour commencer, notre intérêt actuel pour les particularités phonétiques et grammaticales du langage de tous les jours était partagé par les grands pionniers de la phonétique. *Le français parlé*, qui est le titre du livre de Claire Blanche-Benveniste et co-auteurs, paru en 1990, figure déjà en première page d'un ouvrage important de Paul Passy, publié en 1886. Dans sa thèse de doctorat (1891) Passy se propose d'étudier la langue parlée sous tous ses aspects, et avec les contradictions qui caractérisent ce qui est vivant. La découverte que le langage parlé a une grammaire qui lui est propre n'a rien perdu de sa fraîcheur au cours des cent dernières années. Une revue récente, "Recherche sur la français parlé", est entièrement vouée à l'étude de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe de cette grammaire de la langue parlée qui s'écarte sur de nombreux points des règles du texte écrit. L'accord, ou plutôt le non accord, du participe passé à l'oral, un thème qui préoccupe toujours les chercheurs de morpho-syntaxe, est le sujet d'un chapitre de la 'grammaire phonétique' (1890) de Léon Clédat.

La Kay Electric Company lançait le Sona-Graph en mettant l'accent sur la capacité de l'analyseur de rendre la *parole visible* (Visible Speech). Or, "l'enseignement par la vue" – rendre l'articulation visible sur les tracés –, était au centre des recherches scientifiques et des conceptions pédagogiques de l'abbé Rousselot. Les tracés du son enregistrés par le kymographe étaient loin de la perfection de l'image produite par le Sona-Graph. Par contre, d'autres tracés permettaient la visualisation de certains facteurs de la production de la parole (mouvements de la glotte, mouvements des lèvres, de la langue, de la lueite). La simple vue des tracés permettait de rectifier une prononciation fautive (Rousselot, *Précis de prononciation française* [1902] 1913).

Les cours de Adolphe Zünd-Burguet sur l'étude comparée des systèmes phonétiques du français et des langues étrangères à l'aide de la méthode phonotechnique (1904) anticipent les études de phonétique et de linguistique contrastives. Une autre idée nouvelle, concernant l'organisation du travail scientifique, et qu'on retrouve au tournant du siècle, est l'exigence d'une recherche pluridisciplinaire. Enrica Galazzi nous rappelle que Théodore Rosset est le premier qui a eu l'idée de regrouper en un unique Institut toutes les disciplines qui se rapportent au langage parlé.

La présentation vivante des événements et des idées du milieu des phonéticiens linguistes et pédagogues laisse entrevoir les contours d'une Europe culturelle en pleine formation au cours des deux dernières décennies du dix-neuvième siècle. Bréal, formé en Allemagne, "se fait le paladin des langues étrangères, l'anglais et l'allemand en tête, sans oublier l'espagnol, l'italien, le russe". Nous apprenons qu'en 1892, à Paris, il existait 157 cours publics d'anglais, 107 d'allemand, 47 d'espagnol. Sweet et Ellis prononçaient remarquablement l'allemand, Storm l'anglais et le français, Trautman l'anglais, Sievers le français et l'anglais. Passy était polyglotte, comme le précise l'auteur. Rousselot lance l'idée des cours d'été qui réunissent les jeunes de différents pays autour de la langue et de la culture du pays organisateur. Les cours d'été florissaient un peu partout en Europe. (Je peux témoigner de l'impact culturel des cours d'été, en tant qu'ancien élève un été à Besançon, à l'âge de seize ans.)

Pour revenir aux contributions de nos maîtres à l'évolution de la linguistique, suivons-les dans leurs travaux sur le terrain. Nous sommes à l'époque de la publication du volume: *Investigations morphologiques dans le domaine des langues Indo-Européennes* [Morphologische Untersuchungen auf dem Gebiet der indogermanischen Sprachen I.], paru en 1878. C'est dans la préface des 'Investigations' que les thèses des lois phonétiques ont été formulées pour la première fois (p. XIII). Lois phonétiques "qu'on nommerait plus exactement régularité des correspondances phonétiques", précise Antoine Meillet dans son *Introduction à l'étude comparée des langues Indo-Européennes* (1937: 27). La régularité des résultats des changements a été attribuée par les linguistes néo-grammairiens à la parfaite régularité du déroulement des changements, et les a amenés à postuler qu'au cours du changement l'articulation des sons se modifie dans un contexte phonétique donné graduellement et simultanément dans la parole de tous les locuteurs d'une communauté linguistique, conformément à des lois qui ne connaissent pas d'exceptions. Bloomfield attribue une importance fondamentale aux lois phonétiques (Language 1935: 346-391). Dans son livre sur *La vie du langage* (Paris 1910: 38) Dauzat souligne le caractère mécanique du changement qui a lieu dans l'ensemble du vocabulaire et chez tous les locuteurs.

Or, l'observation directe et l'analyse instrumentale de la parole des locuteurs de la commune de Cellefrouin (Charente) par l'abbé Rousselot (en 1892) a révélé des divergences considérables au sein de la même famille, selon l'âge, le sexe et l'activité de la personne. De même, les mesures faites par Rousselot afin de suivre la marche des évolutions phonétiques dans des dialectes bas-allemands, ont infirmé les lois phonétiques postulées par Osthoff et Brugmann (*La Parole*, 1911: 790). Il faut étudier la langue parlée dans toute sa variété et avec toutes les contradictions qui caractérisent tout ce qui vit, conclut Paul Passy dans sa Thèse de Doctorat (1891) qui étudie les changements phonétiques.

Charles Bruneau a pu observer, en 1909, dans les Ardennes, le début d'une diphthongaison. Il y revient avec Ferdinand Brunot en 1913. Ils font des enregistrements dans les localités où on a pu observer des diphthongues, surtout à Gespunsart. "Le résultat de la différenciation est

extrêmement variable: le même sujet ne répète jamais le même mot deux fois exactement de la même façon... Ce qui caractérise ces pré-diphtongues, c'est leur extrême variété... J'ai pu faire répéter à certains sujets le même mot dix fois de suite: dix fois j'ai perçu des diphtongues et triphthongues différentes" (Z.rom. Philologie 1937: 175-179).

L'étude directe de la parole vivante a permis aux pionniers des sciences phonétiques d'anticiper les résultats de la socio-linguistique des années 1960-1970, et de jeter les bases de la synchronie dynamique. Enrica Galazzi parle à juste titre de la perspective moderne qu'ouvrent les thèses de Paul Passy et de l'abbé Rousselot, et de leur caractère "tout à fait révolutionnaire". Dans cette perspective, les changements phonétiques apparaissent sous la forme d'une lutte de variantes de caractère stylistique opposé. Les aléas de la diphtongue *oi* (< latin cl. *ē*) donnant naissance aux variantes [e] / [we] / [wa] de caractère pragmatique (social) opposé a permis à Paul Lafargue (gendre de Karl Marx) de parler de la "lutte de classe des variantes" (*Die französische Sprache vor und nach der Revolution*, Stuttgart 1912).

En fait, ce n'est pas la simultanéité des déplacements graduels de l'articulation qui rend les changements phonétiques imperceptibles, mais la sémantisation des variantes. Ce qu'aperçoivent les locuteurs ce sont des variantes qui contrastent par la diversité de leurs valeurs socio-esthétiques. Charles Bruneau (1937, Z.rom.Phil.) note que ce qui est pour le linguiste une diphtongue est une plaisanterie pour le cloutier de Gespunsart. Selon une belle formulation d'Antoine Meillet (1926, Linguistique historique, linguistique générale I: 81): "Entre la conquête de la Gaule par les Romains et l'époque actuelle, il n'y a eu aucun moment où les sujets parlants aient eu volonté de parler une langue autre que le latin".

Gile Vaudelain qui bien avant le "Maître Phonétique" a décidé d'imprimer ses *Instructions chrétiennes* (1700) en écriture phonétique, tenait soigneusement compte des contrastes socio-culturels: il notait la diphtongue *oi* par *ç* dans la *mēn dr̄et* [dr̄et], en réservant la diphtongue plus respectueuse dans *et asi a la drw̄et dó dyö* ("est assis à la droite de Dieu"). La valeur socio-esthétique influe sur le choix du locuteur; en

même temps, elle change en fonction du choix des locuteurs. Dans ses *Remarques sur la langue françoise* (1658: 250) Vaugelas recommande la prononciation *sarge*, en suivant les conseils de Madame de Rambouillet. Sous l'influence de la popularité croissante de la variante palatale, la Grande Arténice finira par opter pour *serge* (fait relevé non sans malice par le grammairien Patru dans ses *Observations sur les Remarques de Vaugelas* [I, 476 dans l'édition de 1936]). Selon l'anecdote rapportée par Ferdinand Brunot et Bruneau (1939, p. 50), quand Louis XVIII revint en France, en 1814, il s'écria: "c'est moè le roè!", suivant l'usage de la bonne société d'avant 1789. On dut lui faire remarquer que cet usage avait complètement disparu et que l'ancienne prononciation distinguée était devenue paysanne et ridicule.

Le mouvement est présenté en synchronie. Erasme, autour de 1520, constate que les Parisiennes (*mulierculae Parisinae*), tendent à prononcer [z] pour /r/, "pro *Maria* sonantes *Masia*" (Oeuvres 1703, 1: 931). Il y a donc mouvement de /r/ vers [z], et l'auditeur est amené à transformer le [z] en /r/ pour comprendre que le locuteur parle de *chair* et non pas de *chaise*.

En fait, c'est le déploiement des contradictions inhérentes à la vive voix qui est à la source du changement. Le mouvement synchronique se transforme en mouvement diachronique. La parenté des termes hongrois *változás* 'changement' et *váltakozás* 'variation' ou celle d'*alternation* et d'*altération*, reflète le rapport intime du changement et de la variation. C'est l'analyse de la vive voix qui a permis à Passy, à Rousselot, et à d'autres chercheurs travaillant sur le terrain, de découvrir et de révéler l'aspect dynamique du système linguistique.

Dans sa "Leçon d'ouverture du cours de phonétique descriptive et historique" (cité par Enrica Galazzi p. 53) Paul Passy considère la phonétique descriptive et la phonétique historique comme des disciplines auxiliaires. Cette vision de la phonétique et de la linguistique est à la fois pré- et post-saussurienne. En fait, il fallait avoir d'abord une conception claire de l'opposition fondamentale entre approche synchronique et approche diachronique de la langue, pour envisager une analyse du changement en fonction du système linguistique et pour transformer

la synchronie statique en synchronie dynamique, comme le voulait Roman Jakobson (*Phonology and phonetics*, SW 1:7-116, voir surtout 104-111, et *Principes de phonologie historique* SW 1: 202-220).

L'histoire de la phonétique et de ses applications que nous propose Enrica Galazzi ne se contente pas de présenter une suite d'événements importants. Le lecteur est amené à réfléchir sur la logique qui sous-tend l'évolution des sciences phonétiques. C'est en parlant de l'histoire de la philosophie que Hegel met en évidence qu'il y a une profonde analogie entre le développement d'une science et celui des idées qui constituent son objet (*System und Geschichte der Philosophie*, Berliner Einleitung 1820). La phonétique expérimentale devait rejeter la lettre qui dans la phonétique pré-scientifique et pré-phonologique désignait d'une façon intuitive les éléments distinctifs de la parole. En même temps, l'écriture peut désinformer le lecteur: Jakob Grimm, père (ou l'un des pères) de la linguistique historique, considérait le /ʃ/ allemand une triphongue à partir de son signe orthographique *sch*. L'analyse instrumentale a permis d'analyser directement les phénomènes sonores, mais la recherche de la précision a pu amener certains phonéticiens à vouloir distinguer sept ou huit degrés de durée, en dépassant, et de loin, la langue en question qui se contentait de deux quantités (voir Laziczius [1944] dans SW 132-170, surtout p. 164). Comme nous le montre Enrica Galazzi, Paul Passy a su éviter ce piège. Dans "Le Maître Phonétique", en 1925, il rejetait les transcriptions qui proposaient "...trop de signes pour des variétés de sons n'ayant pas de valeur distinctive". Le principe de ne tenir compte que des différences significatives, donc celles qui distinguent un mot de l'autre, annonce la prochaine étape de l'évolution, celle de la phonologie qui, conformément aux enseignements de Ferdinand de Saussure, se désintéresse par principe de la substance sonore du langage ("il est impossible que le son, élément matériel, appartienne par lui-même à la langue", *Cours* p. 164). C'est la phono-stylistique (Trojan: *Ausdruck der Sprechstimme* 1948; Léon: *Phonostylistique* 1971, 1993) et une phonologie plus ouverte (Laziczius: *Phonétique et phonologie* 1948, voir *Selected Writings* 1966) qui ont permis un retour à l'analyse physiologique et acoustique de la substance sonore dans les cadres de la description fonctionnelle (phonologique).

La variante peut être fonctionnelle, même si elle n'a pas de fonction

référentielle. Les écrivains, les poètes tiendront compte des variantes expressives et tâcheront de les suggérer par des moyens graphiques métaphonologiques (voir Sergio Cigada, *Il linguaggio metafonologico* et l'article d'Enrica Galazzi dans ce même volume).

Le lecteur de ce livre pourra suivre de près, avec profit et avec plaisir, les aléas de l'évolution de cette nouvelle science et ses répercussions sur l'enseignement des langues vivantes.

Ivan Fónagy

## 1. LA PHONÉTIQUE “FIN DE SIÈCLE”

La phonétique n'est certes pas née après 1875, mais si l'on considère généralement qu'en ce dernier quart du siècle elle acquiert droit de cité parmi les sciences du langage, c'est bien que quelque chose d'essentiel s'était produit dans leur domaine<sup>1</sup>.

En effet, le XIX<sup>ème</sup> siècle représente un tournant décisif pour l'étude des sons du langage. Cela tient aussi bien à l'orientation des études diachroniques qu'aux progrès de l'acoustique et de la physiologie de la parole.

Il existait au début du siècle, au moment où la linguistique comparée commençait à se constituer, une base théorique et instrumentale de recherches très sérieuses sur l'expression du langage, aussi bien du côté de la forme que de celui de la substance sonore<sup>2</sup>. Cette base, héritage du siècle précédent, fut intégrée dans la linguistique diachronique, comparée et historique, qui allait dominer tout un siècle de recherches.

<sup>1</sup> Le mot phonétique pour indiquer la science des sons parlés semble avoir été créé par M. Bréal et F. Baudry vers 1865. Cfr. A. Millet, *Précis d'expérimentation phonétique*, Didier-Privat, Paris/Toulouse 1925, p. 11. L'auteur explique que ce terme a été préféré en France à celui de phonologie, susceptible de signifier sous sa forme française la “science du meurtre”.

<sup>2</sup> Cfr. à ce propos la synthèse proposée par S. Auroux, *Notes sur les progrès de la phonétique au 18<sup>ème</sup> siècle*, in S. Auroux (ed.), *Histoire des idées linguistiques*, Vol. II. *Le développement de la grammaire occidentale*, Mardaga, Liège 1992, pp. 598-606 et E. Galazzi, *Physiologie de la parole et phonétique appliquée au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle*, in *Histoire des sciences du langage*, E. F. K. Koerner, S. Auroux et alii eds, Vol. XXVIII, *L'étude de la parole et des langues non écrites pendant le XIX<sup>e</sup> siècle et sa continuation au XX<sup>e</sup> siècle*, de Gruyter, Berlin-New York (sous presse).

L'intérêt passionné pour l'évolution, déclenché par la découverte de la parenté entre les langues européennes et orientales, poussa les linguistes à rechercher les causes des changements. C'est là qu'intervient la phonétique, science de la substance sonore, à laquelle on demande des explications rigoureusement scientifiques sur les causes des modifications. La phonétique en tant que science de la substance sonore doit sans aucun doute une partie de son développement au XIX<sup>ème</sup> siècle, à sa prétendue utilité pour la linguistique historique.

“La linguistique diachronique est [donc] responsable de l'introduction d'une phonétique de la substance sonore dans l'analyse des faits évolutifs qui obtiendraient sur cette base une explication solide”, écrit Malmberg qui considère cette attente tout à fait illusoire<sup>3</sup>.

Si la phonétique existait déjà, qu'est-ce qui change après 1875?

La phonétique de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle se présente comme une continuité avec le passé: il n'y a pas de rupture par rapport à la linguistique comparative, le changement se fait pour ainsi dire «en douceur». La convergence d'intérêt qui se crée autour de la phonétique de la part des linguistes de la vieille école et des phonéticiens “nouvelle manière”<sup>4</sup>, est à l'origine de la naissance d'une discipline autonome.

Les premiers, conscients de ne s'être que trop fiés aux changements des lettres, demandaient à la phonétique l'explication rigoureuse des lois de l'évolution. Ce tournant se réalise avec les néogrammairiens qui veulent ainsi se différencier par rapport à leurs aînés<sup>5</sup>. En 1876 paraît l'ouvrage fondamental d'Eduard Sievers *Grundzüge der Lautphysiologie*

<sup>3</sup> B. Malmberg, *La phonétique dans la science du langage au 19<sup>ème</sup> et au 20<sup>ème</sup> siècles - une comparaison idéologique*, Communication présentée au XII<sup>ème</sup> Congrès Int. des Sciences Phonétiques, Aix-en Provence, 19-24 août 1991. Texte transmis par l'Auteur.

<sup>4</sup> J'entends par là aussi bien les phonéticiens de l'école dite “classique” qui privilégiaient les applications pratiques (P. Passy en France, H. Sweet en Angleterre, J. Storm en Norvège, E. Sievers en Allemagne et, un peu plus tard, J.A. Lundell en Suède et O. Jespersen au Danemark) que l'Abbé Rousselot, chef de file de la phonétique expérimentale. Cfr. B. Malmberg, *Les domaines de la Phonétique*, P.U.F., Paris 1971, pp. 34-35, et du même auteur *Histoire de la linguistique des Sumers à Saussure*, P.U.F., Paris 1991.

<sup>5</sup> Les principes de la méthode des néo-grammairiens ont été exposés par H. Paul dans un livre très célèbre, *Prinzipien der Sprachgeschichte* (1880), considéré comme la “Bible” de la nouvelle école. Pour une discussion des thèses des néo-grammairiens et plus généralement sur l'évolution de la linguistique à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, Cfr. S. Auroux, *La catégorie du parler et la linguistique*, “Romantisme”, n. 25-26 (1979), pp. 157-178.

(titre transformé par la suite en *Grundzüge der Phonetik*). Sievers était linguiste et appartenait au groupe d'Allemands à la recherche des bases de la nouvelle approche diachronique. La thèse néo-grammairienne de la validité absolue des lois phonétiques est un effort fait par cette école pour formuler une base théorique solide de l'idée de l'évolution. Dans ce cadre, le volume de Sievers eut le mérite de donner une base physiologique exacte aux recherches de phonétique<sup>6</sup>.

Non moins significatifs pour l'évolution future de la discipline, les apports de Henry Sweet dans son *Handbook of Phonetics* (1877) et du norvégien Johan Storm auteur d'une *Englische Philologie* (1879)<sup>7</sup>.

Quant aux plus jeunes, on peut remarquer que les thèses de Doctorat de Paul Passy, *Etude sur les changements phonétiques* (1891) et de l'abbé Pierre-Jean Rousselot, *Les modifications du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefroin* (1892) se situent dans la perspective diachronique et traitent de faits évolutifs.

Pour la génération de Passy et de Jespersen, le grand exploit est la découverte de la substance dont chaque langue est faite, et donc le remplacement de la "lettre" par le son, en somme, la découverte de la parole avec ses nuances et ses variations (opposée à la langue, lieu privilégié de la forme et de l'invariance).

Dans son histoire de la phonétique au dix-neuvième siècle (1876-1900), R.S. Wells distingue trois périodes appelées «literal», «phonetic» et «phonemic»<sup>8</sup>. Avec Rousselot, c'est la deuxième phase qui atteint son apogée.

<sup>6</sup> Cfr. A. Gregoire, *La linguistique*, Delagrave, Paris 1939, p. 156.

<sup>7</sup> Sur la contribution des pionniers de la phonétique moderne et sur l'héritage des siècles précédents, on peut lire l'intéressant témoignage d'un protagoniste jetant un regard sur le passé in O. Jespersen, *Zur geschichte Der Alteren Phonetik*, in *Linguistica. Selected papers in English, French and German*, Levin / Munksgaard, Copenhagen 1933, pp. 40-80.

<sup>8</sup> R.S. Wells, *Phonemics in the 19th Century, 1876-1900*, in *Studies in the history on linguistics. Traditions and paradigms*, éd. par D.Hymes, Indiana Univ. Press, Bloomington/London 1974, pp. 434-453; cit. p. 437. Une autre périodisation en quatre étapes (Lautphysiologie, Vergleichende Phonetik; Experimental-Phonetik, Phonologie) est proposée par E. Dieth dans l'ouvrage *Vademekum der Phonetik. Phonetische Grundlagen für das wissenschaftliche und praktische Studium der Sprachen*, Francke, Bern 1950. En combinant les deux tentatives citées, B. Nerlich propose, dans un article récent, une nouvelle périodisation en trois phases marquées par quelques dates importantes: a) la constitution de la phonétique en tant que discipline linguistique (1876-1879); b) l'essor de la phonétique instrumentale et dialectale (1891-1897); c) les débuts de la phonétique fonctionnelle aboutissant en 1928 (Congrès de La Haye) à la phonolo-

La nouveauté introduite par Rousselot, parallèlement au refus de la "lettre", est l'application des appareils à l'étude des parlars vivants. L'approche instrumentale n'était pas une nouveauté en soi.

Michel Bréal n'avait pas tort lorsqu'il prétendait que les études de phonétique expérimentale avaient pris naissance au sein de la Société de Linguistique de Paris vers 1875<sup>9</sup>, car ces linguistes nourrissaient le plus vif intérêt pour tout engin qui pouvait se prêter à l'analyse et à la synthèse de la voix. Mais il s'agissait encore de tentatives isolées et tâtonnantes. La linguistique "officielle" (universitaire) restait diachronique, même dans ses intérêts phonétiques. Un exemple de cette continuité est représenté, en France, par Maurice Grammont (1866-1946) qui resta fidèle aux principes généraux de la linguistique de la deuxième moitié du siècle passé. La place qu'il occupe dans l'histoire de la phonétique est à jamais liée aux études diachroniques dont le *Traité de phonétique* de 1933, ouvrage où l'on reconnaît nettement l'empreinte de l'époque des néo-grammairiens, est le point culminant<sup>10</sup>.

Dans la première de ses *Six leçons sur le son et le sens*, Roman Jakobson a montré clairement les limites de la phonétique telle qu'elle était conçue par les néo-grammairiens. Pour eux, ainsi que pour tous les courants prédominants à l'époque, la conception génétique était la seule admissible. Ce n'était pas l'objet en soi qui intéressait les linguistes, mais les conditions de son apparition. Ainsi l'étude des sons a été rem-

gie. Pour plus de détails cfr. B. Nerlich, *De la phonétique à la phonologie. Eléments pour une histoire de la «Science des sons»*, "La Licorne", 1991/19, pp. 45-70. Pour une analyse de la phonétique du XIXème s. en 4 périodes s'arrêtant à la phonétique expérimentale, cfr. L. Roudet, *Eléments de phonétique générale*, Welter, Paris 1910, pp. 13-18.

<sup>9</sup> Cfr. communication de M. Bréal à la séance du 21.11.1896, in "B.S.L.P.", Tome X, 1898.

<sup>10</sup> La publication de la thèse de Grammont, *Dissimilations dans les langues indo-européenne et dans les langues romanes*, en 1895, provoqua la création de la première chaire de linguistique qui ait existé, chaire qui lui fut réservée. Cfr. A. Grégoire, *La linguistique*, Paris 1939, p. 159. Par ailleurs, Grammont fonda, pendant l'année scolaire 1904-1905, le laboratoire de phonétique expérimentale de Montpellier. C'est là qu'il poursuivit les recherches dont les résultats essentiels ont été publiés par lui dans son *Traité de phonétique*. Pour une appréciation de l'ensemble de sa production, voir B. Malmberg, *Maurice Grammont*, in T. Sebeok, *Portraits of Linguists*, Indiana Univ. Press, London 1966, pp. 249-252. Un indice significatif de l'ancrage profond de Grammont dans le XIXème siècle est la célèbre polémique avec Martinet autour de la phonologie, Cfr. A. Martinet, *La phonologie*, "Le Français Moderne", T. VI/2, avril 1938, pp. 131-146 et M. Grammont, *La néophonologie*, Ibid. T.VI/3, juin 1938, pp. 205-211.

placée par «la recherche de leurs prototypes dans les états antérieurs de la langue donnée». C'était l'époque où on étudiait les *formes*, abstraction faite de leur *fonction*. Et, ce qui est peut-être le plus curieux et le plus symptomatique pour l'école en question, c'est la manière d'envisager les sons du langage, manière bien conforme à l'esprit de l'époque, lequel était rigoureusement empirique et naturaliste. On oubliait à dessein le fait qu'il s'agit d'un signifiant, car ce n'était pas du tout la fonction linguistique des sons qui intéressait les linguistes, mais les sons comme tels, les sons «en chair et en os», sans égard au rôle qu'ils jouent dans le langage<sup>11</sup>.

Jakobson n'est pas plus tendre vis-à-vis de la phonétique expérimentale qui restait, d'après lui, "au moins dans la plupart des cas, une simple phonétique d'observation."<sup>12</sup> En effet, s'il reconnaît qu'elle a atteint "une précision remarquable dans l'investigation de tous les facteurs de l'articulation buccale et dans la mesure de l'expiration"<sup>13</sup>, il lui a manqué le critère pour distinguer les invariants dans la multitude écrasante des variations observées.

Mais ne devançons pas l'histoire: le point de vue strictement phonétique était sans doute une étape nécessaire à l'élaboration du point de vue phonologique qui ne s'épanouira qu'au début du XXème siècle.

Lorsque l'Abbé Rousselot vint à Paris en 1885, la phonétique officielle était historique et descriptive. Avec lui elle étendit son domaine de recherche aux phénomènes géographiques, généalogiques et s'engagea résolument et définitivement dans la voie expérimentale.

De plus, il faut souligner que pour Rousselot la phonétique expérimentale n'était pas uniquement une science spéculative, mais aussi une science pratique à même de rendre des services dans bien des domaines.

Les comparatistes attendaient d'elle la solution de leurs problèmes et poursuivirent l'illusion de pouvoir retrouver dans la substance phonique la clé des évolutions. Aussi, en 1897, à la veille de l'inauguration du Laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, événe-

<sup>11</sup> R. Jakobson, *Six leçons sur le son et le sens*, Les Editions de Minuit, Paris 1976, cit. p. 26 et p. 25.

<sup>12</sup> Ibid. p. 34.

<sup>13</sup> Ibid., p. 27.

ment qui marque une étape dans l'histoire de la nouvelle discipline, M. Bréal exprimait ainsi ses attentes: "La phonétique, grâce à cette direction toute scientifique, va enfin noter les faits, au lieu d'énoncer des principes *a priori*. On cessera de faire de la phonétique à vide, avec grand renfort de termes techniques sans doute très savants, mais n'offrant que des idées inexactes ou vagues. Beaucoup d'axiomes que l'on prétendait inattaquables vont être jugés à la lumière de l'observation"<sup>14</sup>.

Avec Passy et Rousselot, la phonétique acquiert le droit de cité à l'Université où des cours sont créés, notamment à Paris.

Toutefois, cela ne se fait pas sans peine. En 1890, les cours de phonétique expérimentale que Rousselot faisait à l'école des Carmes (où cette discipline figurait pour la première fois au programme) étaient peu suivis et les auditeurs étaient presque exclusivement des étrangers attirés par l'orientation nouvelle donnée à une science déjà très étudiée, mais dont on espérait beaucoup plus encore.

Si la phonétique articulatoire et acoustique (s'appuyant sur les sens: l'ouïe, la vue, le toucher) avait eu du mal à se frayer un chemin à l'Université, à plus forte raison la phonétique expérimentale qui intriguait les linguistes de l'époque – en grande partie des savants de bibliothèque – avec sa panoplie d'appareils. Il fallait vraiment une personnalité forte et des capacités scientifiques hors du commun pour s'imposer en quelques années comme ce fut le cas de Rousselot, mais aussi la faveur et l'intérêt de quelques linguistes influents tels que Louis Havet, Michel Bréal, Gaston Paris, Ferdinand Brunot qui ont su créer autour de la phonétique un climat favorable d'attention et d'attente<sup>15</sup>.

Que le prix Volney, réservé à la meilleure thèse, ait été décerné deux années de suite à des thèses de phonétique (à Passy en 1891 et à

<sup>14</sup> M. Bréal, *Les lois phoniques. A propos de la création du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France*, Mémoires de la S.L.P., Tome X (1898), p. 11.

<sup>15</sup> Sur le rôle joué par M. Bréal, qui représente le cas rare d'un linguiste entré en politique, et par F. Brunot qui dirigea les cours d'été de l'Alliance pendant 10 ans, cf. respectivement: M.H. Clavères, *Bréal et l'enseignement des langues vivantes ou "dans quel état on devient une référence"*, communication présentée au Colloque International S.I.H.F.L.E.S., *Universités Européennes, Sciences du Langage et Enseignement des Langues. Mouvements d'innovation de 1880 à 1914*, Genève 26-28 septembre 1991, "Histoire Epistémologie Langage" XVII, fasc. 1, 1995, pp. 75-94 et H. Besse, *Ferdinand Brunot, méthodologue de l'enseignement de la langue française*, Ibid. pp. 41-74.

Rousselot en 1892), c'est là un hommage et une reconnaissance implicites pour la nouvelle discipline et pour ses promoteurs. Une autre consécration venait à Rousselot de la Société de Linguistique de Paris qui, après l'avoir élu membre en 1886, l'appela à être vice-président en 1894 et président l'année suivante.

Si un mouvement de rénovation qui allait centrer l'enseignement sur la langue parlée s'est déclenché à la fin du siècle dernier plutôt qu'à un autre moment, c'est que la phonétique y a forcément joué un rôle de premier plan<sup>16</sup>.

Il s'agira, dans les pages qui suivent, de dégager l'apport de la phonétique vu à travers l'action menée par trois phonéticiens: P. Passy, P.J. Rousselot, Th. Rosset.

Mais avant, jetons un coup d'oeil dans la classe de langues pour voir ce qu'on y faisait avant que les jeunes phonéticiens mènent leur combat pour le renouvellement des méthodes d'enseignement des langues.

### 1.1. *Phonétique et enseignement des langues avant la Réforme*

Michel Bréal raconte qu'un polonais réfugié en France à la suite des événements de 1832, fut nommé, malgré ses protestations, enseignant d'allemand dans un lycée du Midi où il enseigna sa langue à la place de l'allemand pendant plusieurs années sans que personne ne s'en aperçût. Lorsque, enfin, un inspecteur qui par hasard savait l'allemand, découvrit la chose, il laissa le vieux professeur continuer son enseignement jusqu'à la retraite. Cette anecdote illustre bien le rôle que le hasard tenait en la matière<sup>17</sup>.

Le fait est que, avant 1870, "les langues modernes étaient tenues pour chose secondaire et leur enseignement prenait rang en dehors des heures de classe proprement dites, entre le dessin et la musique, également considérés comme accessoires"<sup>18</sup>.

<sup>16</sup> Pour situer cette "révolution" méthodologique dans un cadre historique et institutionnel plus général, on peut consulter B. Cambiagli, *Didattica della lingua francese*, La Scuola, Brescia 1983 (surtout le 1er chapitre *La metodologia diretta*, pp. 3-33) et Ch. Puren, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues vivantes*, Nathan Clé International, Paris 1988, p. 447.

<sup>17</sup> Cfr. *De l'enseignement des langues vivantes*, Hachette, Paris 1893.

<sup>18</sup> In *Discours de F. Brunot*, Actes du Congrès International de la Société des professeurs de lan-

Il n'en fallut pas moins que la catastrophe de 1870-71 pour qu'on se rende compte de l'importance de connaître ses voisins et de pouvoir communiquer avec eux. Mais l'enseignement des langues restait à inventer.

Pour avoir une idée de ce qui se passait dans une classe de langue dans les années '80, je citerai F. Brunot et ses souvenirs d'étudiant d'allemand: "les classes d'allemand étaient des sortes de récréations où l'on s'amusaît aussi joyeusement, peut-être avec plus d'entrain, que dans les autres. Ce n'est pas, croyez-le bien, que la méthode – une méthode Ahn – fût récréative! C'étaient les maîtres qui étaient drôles"<sup>19</sup>. Apparemment, si l'on en croit Brunot, les enseignants de langues de l'époque (ou ceux qu'on improvisait tels), se répartissaient en deux catégories: ceux avec qui on s'amusaît et ceux de qui on s'amusaît, si bien que la classe de langue était un temps de récréation où l'on ne faisait rien.

Voilà, pour amuser le lecteur, une des figures évoquées par Brunot: "... J'ai gardé surtout le souvenir d'un nommé Nussbaum. [...] sa tête et ses mains sortaient péniblement d'habits qu'il faisait lui-même comme ses souliers, et que souvent il terminait en classe. Au reste, ce n'était pas le seul matériel qu'il apportât. Comme il faisait aussi sa cuisine, il arrivait à la classe de dix heures avec un panier de provisions qu'il posait dans un coin et d'où on s'ingéniait à tirer quelques légumes, que l'on se passait de l'un à l'autre"<sup>20</sup>.

Si ce drôle de bonhomme correspond à la moyenne de la catégorie des enseignants de langues de l'époque, il n'y a pas de quoi être fier! Avec un personnel aussi folklorique issu d'un recrutement fait "avec une délicieuse fantaisie" (il suffisait que les candidats-professeurs d'allemand vinsent d'Alsace, écrit Brunot, "et encore je crois bien qu'on leur demandait seulement d'y être passé, ou de s'y être marié", p. 119), il n'est pas étonnant que l'enseignement soit jugé "nul ou à peu près" (p. 120), le vide se cachant derrière le choix de textes inextricables auxquels personne ne comprenait rien<sup>21</sup>.

gues vivantes de l'enseignement public, Paris 14-17 avril 1909, pp. 115-123, cit. in *Compte-rendu général*, pp. 119-120.

<sup>19</sup> Ibid. p. 119.

<sup>20</sup> Ibid. p. 119.

<sup>21</sup> Sur ce sujet, voir J. Brethome, *Les professeurs d'allemand des lycées en France, 1850-1880*. Thèse de doctorat Univ. de Nantes 1996. Dir. J.-P. Barbe.

Cette situation due à de multiples facteurs tels que le recrutement fantaisiste du personnel, le manque de formation, le poids d'une tradition où les langues modernes ne comptaient pas grand-chose, allait changer lentement mais inexorablement à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

En effet, une véritable révolution méthodologique qui allait centrer l'enseignement sur la langue parlée était en passe de se produire<sup>22</sup>.

Mais les changements se faisaient avec une lenteur que rien ne semble justifier sinon le poids immense d'une tradition séculaire.

Un rôle majeur a été joué au niveau institutionnel par M. Bréal – "hardi réformateur" de l'éducation qui s'efforçait de concilier la tradition de l'humanisme avec les exigences de la vie moderne en proposant de réserver aux langues classiques le rôle d'éduquer une partie de la jeunesse tandis que l'anglais ou l'allemand seraient, pour tous, un moyen de communication et un instrument d'échange entre les peuples.

Formé en Allemagne, très au courant de tout ce qui se faisait en physiologie de la parole, Bréal se fait le paladin des langues étrangères, l'anglais et l'allemand en tête, sans oublier l'espagnol, l'italien, le russe, les langues orientales et accorde la priorité à l'apprentissage de la langue parlée, de la communication. Ce que les méthodes les plus célèbres de l'époque – Ollendorff, Jacotot, Robertson, Ploetz – ne savaient réussir.

Au départ, l'apprentissage linguistique devait être entièrement fait par l'oreille en mobilisant – chacune en son temps – les mémoires auditive, visuelle et musculaire. Bréal accordait jusqu'à 3 ans de l'enseignement de la langue à la prononciation, une bonne articulation étant pour l'apprenant source de motivation, de confiance, de courage et donc de progrès certains.

Les idées sur le sujet, exposées à l'Association Scientifique et publiées en 1886 dans la "Revue Bleue" allaient devenir le texte de référence en matière d'enseignement des langues modernes.

En 1892, à Paris, il existait 157 cours publics d'anglais, 107 d'alle-

<sup>22</sup> Il ne faut pas oublier que des personnages tels que M. D. Berlitz et F. Gouin, dont le premier au moins était destiné à la célébrité, avaient mis l'accent sur l'importance de l'oral bien avant l'avènement de la méthode directe.

mand, 47 d'espagnol et 6 d'italien. Des cours gratuits de langues vivantes étaient donnés le soir dans presque toutes les écoles Communales de Paris. La "Société de propagande des langues étrangères" organisait des séances de conversation en anglais, allemand, italien etc.

Dans la plupart des grandes villes de France, mais surtout dans la capitale, riches et pauvres pouvaient facilement être en contact avec les langues vivantes, ce qui ne laisse aucun doute sur l'importance pratique généralement reconnue à leur enseignement.

Par contre, le désaccord le plus total régnait quant au but de cet enseignement et aux méthodes à utiliser. Cela tenait aussi bien à l'absence de toute tradition qu'au recrutement du personnel enseignant<sup>23</sup>.

En cette fin de siècle, quelle garantie professionnelle pouvait-on attendre du personnel enseignant?

La France, à laquelle on avait souvent reproché sa négligence à l'égard de l'étude des langues vivantes, essayait de rattraper son retard.

Trois examens donnaient le droit d'enseigner les langues vivantes dans les collèges et les lycées: le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement des Langues vivantes (créé en 1843), la Licence ès langues vivantes (créée en 1881) et l'Agrégation de Langues vivantes (dès 1848, rétablie en 1864).

Une lutte acharnée s'était déclarée entre les partisans du Certificat et ceux de la Licence: les premiers prétendaient que les licenciés connaissaient mieux le grec et le latin que les langues vivantes qu'ils étaient appelés à enseigner tandis que les derniers insistaient sur le manque de culture générale des certifiés.

Néanmoins, au tournant du siècle, A. Twight constatait que le type de professeurs de langues "qui *lui* sont étrangères" était en voie de disparition grâce aux concours nationaux (sérieux des épreuves, jury compétents, égalité de niveau à l'échelle nationale). Paradoxalement, l'accent mis sur l'oral, traduit dans la pratique des examens de Baccalauréat (élimination de certaines épreuves écrites; augmentation

<sup>23</sup> Ces informations sont tirées de: *Conférences à la Sorbonne sur l'enseignement des langues vivantes*, "Le Maître Phonétique", mars 1892, p. 45. Connaisseur profond et lucide des problèmes de l'enseignement, M. Bréal s'engagea à fond dans la réforme des études et travailla énormément à la réorganisation des études supérieures. Outre le volume déjà cité, dans la note 17, on peut rappeler *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, Hachette, Paris 1872.

du coefficient de l'oral...), n'eut pas les résultats escomptés<sup>24</sup>.

Le choix de la phonétique et des phonéticiens comme sujet de cette recherche s'explique par le rôle majeur que cette discipline a joué dans la révolution méthodologique qui s'est opérée pendant la période qui nous intéresse.

Je citerai à ce propos un indice révélateur: la "Revue de l'enseignement des langues vivantes" qui avait été une des forteresses de la réaction, pour définir le climat pédagogique fin de siècle parle de "phonétisme enragé qui sévit, non seulement dans la question française de l'orthographe, mais encore dans toutes les questions et dans tous les cours primaires, secondaires ou supérieurs"<sup>25</sup>.

En parcourant les pages du porte-parole des réformateurs, le "Maître Phonétique" de l'époque (dorénavant "M. F."), on comprend aisément à quoi pouvait correspondre ce "phonétisme enragé" qui sévissait dans tous les domaines. Il suffira de rappeler quelques événements célèbres comme autant de victoires par la revue de l'Association phonétique (dorénavant A.F.).

En 1889 le "M.F." signale deux victoires. Dans la séance du 7 août, l'Alliance Française a approuvé à l'unanimité que la liberté soit laissée aux professeurs qui le souhaitent, de se servir de l'Alphabet Phonétique International (A.P.I.) comme procédé pédagogique. La même année, le Congrès International de l'enseignement secondaire et supérieur a déclaré que la connaissance théorique et pratique des éléments de la phonétique est indispensable à tous les enseignants de langues vivantes. A la même époque paraissent deux célèbres grammaires du français parlé: *Fransk Laesebog* de Otto Jespersen (1889) et *Précis d'orthographe et de grammaire phonétique pour l'enseignement du français à l'étranger* de Léon Clédât (1890).

<sup>24</sup> Pour plus de détails cfr. A. Twight, *Les langues vivantes en France*, "Die Neuere Sprachen", Band II, Heft II, mai 1895, pp. 76-85.

<sup>25</sup> Cité dans "Le Maître Phonétique", janvier 1900, p. 28. Dans ce passage, on fait allusion à une pétition présentée à l'Académie française pour obtenir une simplification de l'orthographe, initiative soutenue par Passy et l'Association Phonétique. Décidément, les fins de siècle sont destinées à connaître des remous orthographiques... Cfr. "Le Maître Phonétique" mai 1889, p. 55.

En 1891, le “M.F.” signale la publication d'une «circulaire ayant pour objet d'interdire l'abus des exigences grammaticales dans la dictée».

En 1892 a lieu en Sorbonne un cycle de conférences sur l'enseignement des langues vivantes tenu par M. Bréal dont les idées trop «modernes» furent violemment attaquées par la “Revue de l'Enseignement des langues vivantes” qui les définit comme «alternatives frivoles, contradictions funestes» et interrompit sans plus tarder, l'échange avec le “M.F.”<sup>26</sup>.

En remerciant M. Bréal, le président de la Société pour la propagation des langues étrangères s'engageait à former un personnel capable d'appliquer les méthodes directes et à les faire employer dans les écoles libres non soumises à la rigueur des programmes ministériels<sup>27</sup>.

En 1895, Rousselot fait allusion aux “grammairiens-phonétistes”, qui dans leurs grammaires, font abstraction de l'orthographe ou ne veulent traiter que de la grammaire de la langue parlée<sup>28</sup>.

Dans le numéro de janvier 1898 du “M. F.” (p. 25) P. Passy écrit: “Jamais on a tant parlé de méthode active et d'enseignement direct, d'étude sérieuse de la langue parlée, d'emploi de la transcription phonétique”. Une part des mérites revient sans doute au “M.F.” à son effort de propagande et de prosélytisme.

En 1899 la Société pour la propagation des langues étrangères en France créa à Paris une série de nouveaux cours (de danois, hollandais, roumain, portugais) où l'on employait généralement la méthode directe<sup>29</sup>.

<sup>26</sup> Le contexte exact est le suivant: “...espérons que le bon sens du Ministre et du pays arrêtera les effets désastreux de ces idées incomplètes, de ces alternatives frivoles, de ces contradictions funestes”. Pour un complément d'informations voir “Le Maître Phonétique”, avril 1892, pp. 6-7. Il est intéressant de noter que dix années seront nécessaires pour que ces idées nouvelles puissent se frayer un chemin. En effet, en 1902 on assiste à une étrange conversion: la “Revue de l'enseignement des langues vivantes” arrivera jusqu'à louer les principes qu'elle avait tournés en ridicule chez Bréal dix ans plus tôt. A ce propos cfr. P. Passy, *La réforme en France*, “Le Maître Phonétique”, janv.-févr.-mars 1903, pp. 31-32.

<sup>27</sup> “Le Maître Phonétique”, mai 1892, p. 78.

<sup>28</sup> in *Une Université allemande* (suite), “Bulletin de l'Inst. Catholique de Paris”, février 1985, p. 57 (note). Sur ce sujet, voir le chap. 5.

<sup>29</sup> W. Frijhoff écrit qu'au XIXe siècle les canaux d'apprentissage des langues étaient aussi nombreux qu'ils le sont aujourd'hui. Cfr. *L'introduction des langues modernes à l'Université*, “Documents” S.I.H.F.L.E.S., n. 16 (1995), pp. 45-64.

Le premier Congrès International sur l’enseignement des langues vivantes réuni à l’Exposition du 24 au 28 juillet 1900 vit un débat animé et, si on en croit Passy, même violent, autour des méthodes. Le public montrait beaucoup de curiosité pour la phonétique et l’A.F. fit à cette occasion un très grand effort de propagande. Une série de leçons modèles furent exécutées devant le public par des professeurs représentant diverses variétés de la méthode directe<sup>30</sup>.

Un débat tout aussi animé eut lieu pendant les travaux du Congrès International de l’Enseignement moyen à Bruxelles (14-18 septembre 1901) où le thème “De la méthode directe et imitative dans l’enseignement des langues modernes” était prévu à l’intérieur d’un plus vaste sujet “De la réforme des humanités modernes”.

Il apparaît clairement qu’entre fanatiques intransigeants et détracteurs tout aussi acharnés la voix de la raison et de la sagesse pédagogique arrivait à se faire entendre. Un des soucis majeurs des enseignants était de garder aux langues modernes un rôle éducatif en évitant que – l’utilité pratique devenant une fin en soi – un “vain verbiage”, l’apprentissage éphémère de “conversations banales et sans lendemain” remplacent l’étude intelligente, rationnelle approfondie. L’accent était également mis sur l’importance prioritaire de la compréhension (orale et écrite) pour tous<sup>31</sup>. L’indifférence des Universités à l’égard des langues modernes était soulignée à plusieurs reprises<sup>32</sup>.

Face à la “prépondérance marquée, sinon tout à fait exclusive” accordée à la langue parlée dans les textes ministériels (cf. Circulaire du

<sup>30</sup> Pour plus de détails cfr. “Le Maître Phonétique”, août 1900, p. 86.

<sup>31</sup> La modernité de cette position n’échappe pas aux Européens que nous sommes car elle anticipe d’un siècle les résolutions prises par le Conseil de l’Europe. Cfr. Enseigner et apprendre. Vers la société cognitive, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg 1995. Sur le thème de la compréhension multilingue cfr. *L’intercompréhension: le cas des langues romanes*, coordonné par Cl. Blanche Benveniste et André Valli, Le Français dans le Monde. Recherches et Applications, Janvier 1997.

<sup>32</sup> cfr. Scharff, *Les langues vivantes au Congrès International de l’Enseignement moyen à Bruxelles* (14-18 sept. 1901), “Revue de l’enseignement des langues vivantes”, XIXe année, juin 1902, n.4, pp. 145-154. Cet article, qui est une sorte de synthèse des travaux, contient aussi la liste des principes généraux proposés comme basilaires pour l’enseignement des langues dans la Section des Humanités Modernes, p. 146-147. Pour plus de détails sur les différences entre Baccalauréat de l’enseignement secondaire classique vs Baccalauréat de l’enseignement secondaire moderne cfr. A. Twright, *Les langues vivantes en France*, op. cit.

15 novembre 1901 et ses annexes) H. Duménil, dans un article très équilibré qui fait la synthèse de la tradition et des nouveaux apports de la phonétique, donnait un aperçu des différents moyens aptes à mettre les élèves en état de comprendre et de se faire comprendre dans un idiome étranger. Sa conclusion, très pragmatique, était que “de bons maîtres sont encore la meilleure garantie de succès” et la variété des exercices “un des plus sûrs moyens d’assouplir et de développer les facultés des élèves, tout en retenant leur attention, toujours prête à s’échapper”<sup>33</sup>.

Le climat d’effervescence et d’intérêt qui s’était créé autour de la phonétique était certainement dû à la propagande faite par l’Association Phonétique et par ses ténors, des linguistes jeunes, dynamiques et combattifs.

Déjà au troisième Congrès philologique allemand, réuni à Giessen en 1885 et au Congrès philologique de Stockholm en 1886, ils avaient livré la première offensive contre la vieille école des linguistes et contre l’ancienne méthode. Stockholm me paraît être le point de départ des hostilités délibérément programmées, comme nous le verrons plus loin, après le cri d’alarme lancé par Viëtor en 1882<sup>34</sup>.

Mais pour en savoir davantage sur ces événements, nous céderons la parole à un rapporteur qualifié, Paul Passy, envoyé en Suède en qualité de représentant du Ministère de l’Instruction Publique (cf. chap. 2.1).

<sup>33</sup> H. Duménil, *L’enseignement des langues vivantes. La langue parlée*, “Revue de l’enseignement des langues vivantes”, août 1902, pp. 250-257.

<sup>34</sup> Je fais allusion au célèbre écrit polémique signé Quousque Tandem, *Der Sprachunterricht muss umkehren!*, Heilbronn, 1882.

## 2. LES GRANDS INITIATEURS: PAUL EDOUARD PASSY, PIERRE JEAN ROUSSELOT, THÉODORE ROSSET

### 2.0. *Paul Edouard Passy et Pierre Jean Rousselot: deux itinéraires convergents*

S'il est vrai que l'histoire de l'enseignement de la prononciation reste en grande partie à écrire, personne ne songe à nier l'apport inestimable de la phonétique à la révolution de l'enseignement des langues vivantes à la charnière entre le XIX<sup>ème</sup> et le XX<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>.

Pourtant, l'accueil réservé dans le milieu enseignant à cette discipline naissante, encore à la recherche de son autonomie, fut loin d'être chaleureux.

La prise en compte de la dimension orale de la langue quotidienne choquait ceux qui restaient ancrés au rôle formateur des langues par l'étude des classiques. L'approche expérimentale, avec sa panoplie d'appareils mystérieux, inspirait la méfiance des linguistes. Paul Passy, personnage folklorique et anticonformiste, n'était pas pris trop au sérieux; le travail acharné et patient de Rousselot se poursuivait dans la froideur, si ce n'est dans l'indifférence de ses compatriotes.

Cet humus peu encourageant pour une jeune discipline en voie de constitution connut malgré tout d'heureuses exceptions: des linguistes éclairés, des précurseurs à qui la phonétique doit de paraître à plein titre parmi les sciences du langage. Rappelons Michel Bréal, Gaston Paris, Ferdinand Brunot.

<sup>1</sup> Cfr. entre autres Ch. Puren, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, op. cit.

Deux personnalités hors du commun marquent la phonétique du dernier quart de siècle en France: l'abbé Pierre Jean Rousselot (1846-1924) et Paul Edouard Passy (1859-1940). Leurs options méthodologiques et leurs choix de vie, apparemment très éloignés, cachent en réalité beaucoup d'analogies et se rejoignent étrangement à ce niveau profond qui révèle le sens intime et véritable de leur activité: mettre sa personne et ses compétences au service des autres, des démunis, des défavorisés, au service du progrès social, au service du bien. Projet profondément humanitaire que la phonétique a certainement un peu perdu de vue depuis.

Venus de milieux différents (une famille modeste de la province charentaise pour l'un, la bourgeoisie parisienne pour l'autre), religieusement engagés mais pas à la même enseigne (prêtre le premier, protestant, salutiste et "socialiste chrétien" militant le second), avec un itinéraire d'études conventionnel (bien que voué à donner des résultats exceptionnels) pour Rousselot, mais tout à fait alternatif pour Passy destiné à ne connaître l'ambiance de la classe qu'en tant qu'enseignant.

Curieuse coïncidence. Si Passy fut le premier à ouvrir ses cours aux femmes, Rousselot demanda spontanément qu'il lui fût permis d'enseigner le latin d'église à ces dernières, si elles le souhaitaient, afin de les mettre à même de mieux comprendre les offices liturgiques.

Parmi les analogies les plus évidentes, une thèse de Doctorat qui traite de faits évolutifs apparemment conforme à la tradition des études diachroniques, mais dans une perspective moderne et, pour Rousselot, tout à fait révolutionnaire. Aux deux thèses: *Etude sur les changements phonétiques* et *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*, fut attribué le prestigieux prix Volney (1891 et 1892).

Très absorbés l'un et l'autre par une activité infatigable et un activisme enthousiaste dont l'écho rejoignit souvent des pays très reculés, ils opérèrent sensiblement à la même époque, presque côte à côte, mais sans jamais vraiment collaborer. Malgré ses intuitions très modernes, Passy resta toute sa vie fidèle aux maîtres de la phonétique dite "classique" dont il devint l'un des représentants les plus éminents tandis que Rousselot, sans méconnaître les apports de ses aînés, était entièrement projeté vers le futur, en avance sur son temps et perpétuellement en état "d'éveil technologique", à la recherche d'appareils qui lui permettent d'étudier non plus les lettres mais l'homme parlant. Toutefois, en dépit

d'un malaise avoué face aux appareils<sup>2</sup>, Passy fut un témoin actif des débuts de la phonétique expérimentale<sup>3</sup>.

Ayant partagé les mêmes qualités: patience, attention envers l'autre, capacité d'écoute, Passy et Rousselot ont exercé une grande attraction sur leurs contemporains, en tout premier lieu sur les étrangers: la maison de Passy était un lieu de pèlerinage obligé pour tout enseignant de français de passage à Paris; les classes de Rousselot à l'Alliance ne désemplissaient pas et les cas les plus divers de pathologie de la prononciation étaient soumis sans arrêt et sans crainte à son regard bienveillant et généreux.

Attirés par un même magnétisme, celui des sons de la voix, ils appartenaient à la même galaxie: comme deux planètes destinées à se croiser à un moment de leur trajectoire sans jamais pouvoir quitter chacune son orbite.

En 1910, en faisant le bilan d'un quart de siècle d'activité dans le secteur, Passy écrivait qu'avant 1886 la phonétique était absolument inconnue de tous excepté un petit nombre de spécialistes. Même les linguistes ne prenaient pas la chose trop au sérieux<sup>4</sup>.

Passy et Rousselot ont connu la même hostilité à laquelle ils firent face avec une ténacité à toute épreuve.

Bien qu'ils soient tous les deux marqués par une vocation précoce pour l'enseignement et doués d'aptitudes pédagogiques peu communes, rien n'explique a priori qu'ils se soient tournés, l'un et l'autre, vers la phonétique. Partant de positions apparemment opposées, ils ont parcouru deux itinéraires inverses mais complémentaires destinés à se rejoindre et à se compléter.

Une mauvaise expérience d'enseignant d'anglais (à l'École Normale Protestante de Courbevoie, 1878-79) fut choquante pour le jeune Passy, polyglotte sans jamais avoir mis les pieds dans une classe de langue.

<sup>2</sup> Cet aveu se trouve dans P. Passy, *Souvenirs d'un socialiste chrétien*, Ed. "Je sers", Issy les Moulineaux, 1930 et 1932, 2 voll., Vol. II, p. 79.

<sup>3</sup> Sur les rapports entre P. Passy et plus généralement les phonéticiens dits "classiques" et la phonétique expérimentale cfr. E. Galazzi, *L'Association Phonétique Internationale*, in S. Auroux (Ed.), *Histoire des Idées Linguistiques*, Tome 3, Mardaga, Liège 2000, pp. 499-516.

<sup>4</sup> Cfr. P. Passy, *Un quart de siècle*, "Le Maître Phonétique" 1910, pp. 70-71.

Sensiblement à la même époque, la lecture des “mauvais livres de philologie” tombés entre les mains de Rousselot au hasard d'une maladie qui l'obligea à garder le lit, le détermina à chercher une méthode d'investigation véritablement scientifique.

En 1886, Passy, animé d'une foi inébranlable, empruntait son itinéraire de réforme (pédagogique, sociale, politique), engagement total de toute une vie auquel il sacrifia délibérément le prestige d'une carrière à laquelle sa renommée internationale semblait le destiner. Nous avons dit ailleurs avec quel zèle et quelle énergie il franchit les étapes d'une réussite professionnelle qu'il n'avait pas choisie: de l'Association phonétique internationale représentée dans le monde entier par le “Maître Phonétique”, jusqu'au titre de Maître de conférence à l'Ecole des Hautes Etudes d'Histoire et de Philologie (1894-1926) en passant par les Conférences en Sorbonne sur l'invitation de M. Bréal (1892) et sans oublier les innombrables publications, conférences, cours particuliers, cours d'été en France et à l'étranger<sup>5</sup>.

Universitaire presque malgré lui, mais certainement peu conforme à l'image qu'on se faisait d'un universitaire, son mode de vie l'exposa souvent à l'incompréhension et à la risée des médiocres: en 1894, lors de la création d'une conférence de phonétique à l'EPHE, un linguiste bien connu lui demanda sérieusement si son cours se bornerait à propager l'“orthographe simplifiée”<sup>6</sup>.

Pendant que Passy, poussé par la nécessité pratique et par sa curiosité de polyglotte, poursuivait avec acharnement son auto-formation phonétique à l'école des pionniers (Sweet, Sievers, Viëtor, Storm, Lundell...), Rousselot, installé à Paris, fixait son programme de recherche qui allait devenir en même temps son plan de vie.

<sup>5</sup> Cfr. E. Galazzi, *Paul Passy: la fonetica al servizio dell'insegnamento delle lingue*, in *Tre secoli di glottodidattica* (a cura di B. Cambiaghi), “Scuola e Lingue Moderne”, 1987 1/2, pp. 15-18.

<sup>6</sup> Cfr. P. Passy, *Un quart de siècle*, “Le Maître Phonétique” 1910, pp. 70-71 (le nom du linguiste n'est pas cité).

### 2.1. Paul PASSY: la phonétique au service de l'enseignement des langues

S'il y a quelqu'un qui mérite d'être cité en premier et à la place d'honneur, lorsqu'on parle de la réforme de l'enseignement des langues, c'est bien Paul Passy [1859-1940] car il se situe à l'origine et au coeur du mouvement de réforme en France. Mais on verra que son influence dépassa largement les frontières de l'Hexagone.

Doué d'une intuition pédagogique très sûre, il mena sa bataille pour le progrès simultanément à plusieurs niveaux: pour le renouvellement des méthodes d'enseignement et, surtout, pour une formation adéquate des enseignants. Sans compter une activité incessante de sensibilisation auprès de l'opinion publique et des autorités (politiques et académiques) compétentes.

En effet, Passy contribua personnellement à cette espèce de révolution copernicienne qui consistait à dire que l'apprentissage de la langue ne se faisait plus à partir de l'écrit, mais de l'oral. Ce principe fondamental et les corollaires qui en découlent constituent le programme adopté par l'Association des enseignants d'anglais (plus tard Association phonétique) fondée par Passy en 1886, programme diffusé dans le monde entier à travers le "Maître phonétique" dont Passy fut le rédacteur dès 1886<sup>7</sup>.

Mais avant d'en arriver là, essayons de saisir quelques éléments biographiques susceptibles d'expliquer un engagement aussi profond de sa personne pour la cause de l'enseignement.

Si, comme l'ont montré Chevalier et Encrevé, "le statut d'un chercheur, les méthodes qu'il adopte, les domaines qu'il choisit sont largement préfixés par les conditions sociales et économiques qui sont les siennes, elles-mêmes organisées dans un système idéologique"<sup>8</sup>, on peut

<sup>7</sup> Sur le rôle fondamental que Passy joua à la tête de l'Association Phonétique internationale pour le renouvellement de l'enseignement des langues cfr. E. Galazzi, *L'Association Phonétique Internationale, op. cit.*

<sup>8</sup> J. C. Chevalier et P. Encrevé, *Vers une histoire sociale de la linguistique*, "Langue Française" 63, Larousse, Paris 1984, cité dans S. Delasalle/J. C. Chevalier, *La linguistique, la grammaire et l'école, 1750-1914*, Colin Paris 1986, p. 10.

affirmer que l'itinéraire personnel et professionnel de Paul Passy, partiellement inscrit, sans doute, dans son patrimoine génétique, fut largement orienté par son milieu familial.

Né dans une famille de la bonne bourgeoisie catholique qui évolua vers le protestantisme, d'un père – Frédéric – homme politique et économiste libéral, adversaire intransigent de toute forme de tyrannie et d'oppression, pacifiste, prix Nobel de la paix en 1901<sup>9</sup>, et d'une mère républicaine bien avant l'heure, il compte parmi ses proches le grand-oncle Hippolyte, député sous la Monarchie de Juillet, passionné par les voyages, farouchement anticolonialiste, exilé, incarcéré après le coup d'Etat de 1851. Les parents s'occupaient personnellement de l'instruction de leurs nombreuse progéniture secondés par des professeurs qui se rendaient à la maison et par des institutrices étrangères demeurant dans la famille. Dès 1844 Frédéric Passy s'était occupé de l'instruction dans une brochure intitulée *De l'instruction secondaire en France; de ses défauts, de leurs causes, et des moyens d'y remédier* où il réclamait des réformes indispensables telles que le développement de l'enseignement des sciences et celui des langues modernes.

Entouré de ces personnages hors du commun, généreux, courageux, indépendants, le jeune Paul fut élevé, avec ses frères et soeurs, dans une ambiance éducative peu banale, absolument non conforme aux méthodes consacrées.

Son activité de phonéticien pédagogue qui fait l'objet de cette étude, laisse délibérément dans l'ombre deux domaines qui ont constitué son véritable projet de vie, auquel il consacra la plus grande partie de ses pensées et de ses énergies: l'évangélisation et le socialisme. La propagande évangélique et les préoccupations sociales étaient strictement connexes.

Pour l'évangélisation il faillit abandonner sa carrière de professeur mais se heurta à l'opposition formelle de ses parents; son activisme n'en fut pas découragé pour autant: le service des églises baptistes, l'école du dimanche, la Société des volontaires évangélistes fondée en 1902 avec Th. Cremer, l'Armée du Salut, "La cloche d'alarme", le groupe l'Eveil

<sup>9</sup> Voir la plaquette que Paul consacra à son père: *Un Apôtre de la paix. La vie de Frédéric Passy racontée par son fils Paul Passy, professeur et cultivateur*, La Renaissance du livre, Paris 1927, pp. 57.

(union fraternelle des chrétiens primitifs, fondé avec R. Biville et d'autres) bénéficièrent de son concours énergique et enthousiaste.

Socialiste parce que chrétien, c'est par l'Évangile qu'il devint militant dès 1897. Dreyfusard convaincu, admirateur de Jaurès, il fut parmi les premiers adhérents de la Ligue des droits de l'Homme (1898) et fonda avec quelques ouvriers le groupe socialiste de Bourg la Reine. Indépendant vis-à-vis des doctrines de Marx, il plaidait pour le "collectivisme libertaire" et fonda en 1908 avec son ami R. Biville l'Union des Socialistes Chrétiens et son bulletin "L'Espoir du monde" dont le but était de réveiller le sens social chez les chrétiens et de les amener au socialisme en conciliant ainsi un milieu fortement anti-religieux avec les idées du christianisme primitif.

Dans tous les domaines où il déploya son activité, il fut amené à prendre des positions personnelles souvent anticonformistes, voir même révolutionnaires par rapport à ses traditions familiales et à la bonne société de son temps (cfr. ses campagnes dans la presse contre le conservatisme bourgeois, pour la "Question des domestiques", pour la laïcisation du ministère pastoral, contre le prolongement du service militaire en 1913).

Paul Passy ne suivit pas un itinéraire scolaire ordinaire et ne fut pas toujours un étudiant brillant: grâce à l'enseignement de A. N. Merlette et M. Hauvion (auteurs bien connus de grammaires et de dictionnaires réputés publiés sous le pseudonyme Larive et Fleury) il put obtenir le bac ès lettres à 16 ans, le bac ès sciences à 17 ans, mais il échoua trois fois avant d'obtenir sa licence<sup>10</sup>.

Passionné par l'étude des langues et lui-même polyglotte dès son enfance, c'était par les études linguistiques qu'il se sentait surtout attiré. Son bagage linguistique était très riche: il parlait couramment l'anglais, l'allemand et l'italien, parlait un peu et lisait les autres langues romanes (sauf le roumain) et les autres langues germaniques (sauf le frison); il avait fait aussi du latin et du grec, un peu de sanskrit, de gothique, de

<sup>10</sup> Tous les renseignements concernant la vie familiale, personnelle, professionnelle de P. Passy ainsi que sa formation et sa carrière sont tirés de P. Passy, *Souvenirs d'un socialiste chrétien*, 2 voll., Ed. "Je sers", Issy-les-Moulineaux 1930 et 1932.

norrois. Merlette l'avait initié aux principes de la grammaire comparée où il fit quelques essais.

Cette formation linguistique commencée en bas âge marqua sa vie future<sup>11</sup> et développa son esprit critique: tout jeune, il s'indignait des absurdités de l'orthographe qui représente par une même lettre des sons totalement différents ou un son unique par différentes lettres sans que cela ait le moindre fondement scientifique<sup>12</sup>. Il raconte dans ses *Souvenirs* que, déjà à l'âge de 15-16 ans, il avait inventé un alphabet phonétique: ce sont les signes d'une vocation précoce. Mais il avoue qu'il aurait eu du mal à se remettre aux études si une nécessité pratique ne l'y avait poussé.

Les lacunes de l'enseignement traditionnel et un penchant personnel, allaient l'orienter vers la phonétique dont les questions pratiques et les applications l'intéressèrent par dessus tout. A l'âge de 19 ans, ayant remplacé le service militaire par un engagement décennal dans l'enseignement, il se retrouva enseignant d'anglais à l'Ecole Normale Protestante de Courbevoie pour l'année 1878-79 et, l'année suivante, à l'Ecole normale d'instituteurs de la Seine à Auteuil.

Il découvrit ainsi l'état lamentable des langues à l'intérieur de l'institution scolaire. Lui qui n'avait jamais connu les cours de langues vivantes dans la classe, s'aperçut qu'on n'y faisait absolument rien, comme c'était la règle à l'époque. Ce fut un véritable choc qui allait décider de sa destinée. En effet, cet état de choses lamentable n'allait pas le laisser inerte. Il se mit donc à la tâche mais buta inévitablement contre les difficultés que la prononciation anglaise posait à ses élèves. De là l'idée de leur présenter d'abord des textes en transcription phonétique.

A partir de son expérience d'enseignant d'anglais, il décida d'écrire

<sup>11</sup> La famille de Passy est un bel exemple de plurilinguisme: il suffit de rappeler que la femme de Paul, Edith Ivatts, était d'origine anglaise et leurs deux filles adoptives, Sila et Clélia, d'origine italienne, tandis qu'une de leurs nièces se maria avec Daniel Jones.

<sup>12</sup> L'attitude critique de Passy vis-à-vis de l'orthographe n'était pas qu'une affaire de jeunesse. En effet il allait jouer un rôle considérable dans le mouvement pour la réforme de l'orthographe de la fin du siècle. En effet, N. Catach écrit: "C'est en 1887, qu'à la suite d'une conférence fort brillante de P. Passy, qui eut un succès considérable, fut créée une «Société française pour la réforme orthographique» où les adhésions ne cessèrent d'affluer". Cité dans N. Catach, *Un point d'histoire de la langue. La bataille de l'orthographe aux alentours de 1900*, "Le Français Moderne", 1963, pp. 111-120.

un petit ouvrage où cette langue serait enseignée d'abord uniquement par un alphabet phonétique. En 1882, avec le concours d'Elizak Pitman<sup>13</sup>, il publia à Londres l'*Anglais parlé ou Méthode pratique pour apprendre à parler, à comprendre et à lire en Anglais*. A l'époque il ignorait les travaux des principaux phonéticiens étrangers et s'imaginait qu'une fois surmontées les difficultés de l'orthographe, l'apprentissage des sons se ferait par simple imitation. Aussi, l'ouvrage suivait-il la méthode classique en tout, sauf pour le principe de la transcription phonétique. Malgré cela, les résultats en classe s'améliorèrent; sauf sur ce point précis, Passy ne modifia pas son enseignement jusqu'en 1886.

En réalité, il ne tarda pas à s'apercevoir que la phonétique était bien autre chose qu'une simple transcription des sons: il y avait en amont toute une science qu'il fallait connaître. Et voilà comment le jeune Paul, poussé par la nécessité pratique et par sa curiosité de polyglotte, se mit à étudier les ouvrages des pionniers: Sweet, Sievers, Viëtor, Storm, Lundell, guidé dans ces débuts un peu difficiles par quelques amis tels que F. Franke, O. Jespersen, A. Western. On peut situer cette période d'(auto)-formation phonétique entre 1879 et 1885. Entre 1885 et 1887, il assista aux cours de F. de Saussure à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes<sup>14</sup>.

En 1886, encouragé par l'ami Felix Franke, il publia *Le français parlé* dont la 2ème édition adoptait la transcription de l'Association phonétique et prévoyait des "signes d'intonation". En 1887, dans *Les sons du français. Leur formation, leur combinaison, leur représentation*, Passy proposait une définition des sons du français fondée sur des faits bien observés de physiologie et d'acoustique<sup>15</sup>.

Si avec la première édition (1887) Passy s'adressait surtout aux collègues de la Société de Réforme de l'orthographe, dans les nombreuses rééditions (où l'orthographe normale est progressivement réintégrée), il visait un public de plus en plus large d'adeptes parmi lesquels il énumérait les jeunes philologues, les enseignants de langues, les instituteurs,

<sup>13</sup> Il s'agit de l'auteur des célèbres *Phonetics Readers*, Bath, 1883.

<sup>14</sup> Sur les rapports Saussure-Passy, cfr. F. de Saussure, *Cours de Linguistique générale*, édition critique préparée par T. de Mauro, Payot, Paris 1975.

<sup>15</sup> Cfr. l'appréciation donnée par A. Millet, *Les grammairiens et la phonétique ou L'enseignement des sons du français depuis le XVIème siècle jusqu'à nos jours*, 1933, p.178 et suiv.

les maîtres des aveugles, des sourds-muets et des bègues, les professeurs de chant, les sténographes. En présentant son ouvrage comme un travail de vulgarisation, il ne prétendait pas à l'originalité son but étant la synthèse ordonnée et méthodique des principaux résultats des recherches phonétiques qu'il souhaitait rendre, autant que possibles, accessibles à tout le monde.

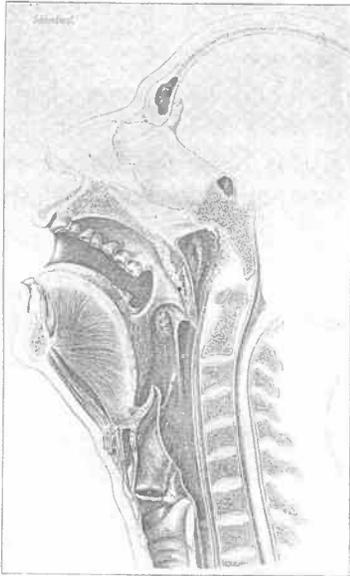
Le corps du volume, un véritable petit traité de phonétique française, est suivi de specimens de transcriptions de différents types de prononciations: familière ralentie, soignée, très soignée, familière rapide (variété déjà présente dans *Le français parlé*). L'auteur n'avait négligé ni l'intonation ni les prononciations régionales ni les patois ni le problème de la restitution d'anciennes prononciations ni l'orthoépique: chacun de ces problèmes avait été envisagé en Appendice à l'ouvrage.

Il ne faut pas oublier que les premiers manuels de Passy (et on pourrait en dire autant pour Rousselot et Nyrop) réservaient une place importante à la description comparée et à l'analyse articulatoire des éléments de la langue parlée<sup>16</sup>.

En 1897 il inaugurait (en collaboration avec Hermann Michaelis) la série courageuse et relativement peu fréquentée, des dictionnaires de prononciation avec un ouvrage célèbre, le *Dictionnaire phonétique de la langue française*. Pour la première fois dans l'histoire de la langue française les auteurs établissaient un répertoire complet des formes prononcées du lexique français, témoignage capital trop souvent négligé. Les entrées en notation "phonologique" avant la lettre en ont fait un ouvrage pour initiés et sont peut-être à l'origine de sa faible diffusion<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Néanmoins, P. Léon met en évidence une sorte d'involution chez les auteurs d'ouvrages dits pratiques, qui, de plus en plus influencés par l'écrit, donnent la priorité aux règles d'orthoépique. Passy ne semble pas échapper à ce mouvement régressif: dans son *Abrégé de prononciation française* (1913), 40 pages sur 53 sont consacrées aux règles orthoépiques. Cfr. P. Léon, *Laboratoires de langues et correction phonétique*, Didier, Paris 1962, pp. 21-22.

<sup>17</sup> Daniel Jones sut tirer de cette expérience la leçon qu'il fallait et son *Pronouncing Dictionary* qui rétablit l'ordre attendu orthographe → sons, est devenu un classique. Pour une analyse critique de la question cfr. A. Martinet, *Un dictionnaire pratique de la prononciation du français?*, "La Linguistique", vol. 27, fasc. 1, 1991, pp. 87-100. Cet article saluait la parution du nouveau *Robert Oral-Ecrit* (1989) qui renouait courageusement avec la tradition des entrées phonologiques inaugurée par le Michaelis-Passy cent ans auparavant. Mais cette initiative téméraire était destinée à rester un cas isolé. Même le peu conformiste *De A à Zut. Dictionnaire phonétique du français parlé* de J. L. Boët et J.P. Tubach, paru trois ans plus tard ne s'écartait pas de l'ordre alphabétique traditionnel.



Appareil de la parole.  
Anatomie d'après le tableau III de A. v. Luschka, über den Aufbau des Menschen.  
reproduit d'après par la librairie la voie de Palombes.

BIBLIOTHEK PHONETISCHER WÖRTERBÜCHER.  
BAND I:  
DICTIONNAIRE PHONÉTIQUE  
DE LA  
LANGUE FRANÇAISE.

Frontespice de: *Michaelis Hermann & Passy Paul*, Dictionnaire phonétique de la langue française (préface de G. Paris), *C. Meyer, Hanovre & Berlin, 1897.*

Si le français, encore peu fréquenté par les phonéticiens, offrait à son esprit curieux un vaste champ de recherche où il s'appliqua avec succès, c'est quand même le côté pratique qui tentait le plus son esprit généreux et dévoué. L'application de la phonétique à l'enseignement des langues le passionnait avant tout.

Le Congrès philologique allemand tenu à Giessen en 1885 avait déclenché un mouvement important en faveur de l'enseignement «phonétique», c'est-à-dire en faveur des changements que les phonéticiens voulaient introduire dans le domaine vétuste de l'enseignement des langues.

Le 2 janvier 1886, Passy fonda l'Association phonétique des professeurs d'anglais (14 membres au départ) qui commença à publier en mai un mensuel, le "Fonetik Titcer", entièrement rédigé en anglais et en écri-

ture phonétique afin de pouvoir servir de lecture pour les élèves<sup>18</sup>. Outre son but pédagogique, le “Fonetik titcer” s’occupait de toutes les questions touchant la phonétique théorique et pratique.

L’idée de transformer cette association en une Association phonétique universelle qui puisse réunir les professeurs de toutes les langues vivantes fut lancée par un de ses membres les plus illustres, O. Jespersen, dès le mois de juin 1886 et fut accueillie avec enthousiasme. De 1887 à 1896 l’association s’appela Association phonétique des professeurs de langues vivantes<sup>19</sup> et, à partir de janvier 1897, Association phonétique internationale (A.F.). L’A.F., dont le but prioritaire était le développement de la phonétique et son application à l’enseignement, ne cessa de s’agrandir: en 1914 elle comptait 1600 adhérents de quarante pays différents.

Mais revenons à l’année 1886, année charnière, car un événement décisif allait confirmer le bien-fondé des idées et des initiatives du jeune Passy: la mission que le Ministère lui confia auprès du Congrès de philologie de Stockholm (10-13 août 1886)<sup>20</sup>.

<sup>18</sup> Chaque mois, le “Fonetik Titcer” publiait également “des morceaux faciles à l’usage des commerçants”. Les débuts de l’Association et de son bulletin sont décrits par P. Passy dans *Le phonétisme au Congrès philologique de Stockholm*, Rapport présenté au Ministère de l’Instruction publique par P. Passy, Delagrave, Paris 1887, pp. 11-12. En 1887, le “Fonetik titcer” parut comme supplément au journal l’“Instituteur sténographe” publié par la société pour la réforme de l’orthographe dont P. Passy était secrétaire. Un des frères de Paul Passy — Jean [1866-1897] — collabora activement à la diffusion des idées de l’Association et à la rédaction de “Le Maître Phonétique” où il publia notamment une étude sur les avantages de la dictée phonétique (1894). Pédagogue passionné et dialectologue enthousiaste, il disparut prématurément rongé par la tuberculose.

<sup>19</sup> Dans sa réunion du 3 janvier 1887, l’Association Fonétique des professeurs de langues vivantes décida d’employer pour ses actes et ses publications l’orthographe de la «Société de Réforme orthographique» qui venait de se constituer. Cette Société de réforme orthographique qui se proposait de soutenir toutes les tentatives d’enseignement phonétique, avait inauguré son activité par l’ouverture d’un cours libre de phonétique scientifique, le mardi soir, 54, rue Caumartin, à Paris. A cette date, l’Association phonétique de Passy comptait comme membres honoraires: H. Sweet (Angleterre, président d’honneur), J. Lundell (Suède), F. March (Etats-Unis), F. Max Muller (Angleterre), E. Pitman (Angleterre), E. Sievers (Allemagne), J. Storm (Norvège), F. Thomsen (Danemark), W. Viëtor (Allemagne), F. Wulff (Suède).

<sup>20</sup> Passy n’était pas nouveau à ce genre d’expérience car c’était là la troisième mission que le Ministère de l’Instruction Publique lui confiait. La première fois, en 1883, il s’était rendu en Amérique pour étudier l’organisation de l’instruction primaire aux Etats-Unis. La deuxième fois, en 1885, il avait été envoyé en Islande pour y étudier, avec les institutions pédagogiques, la langue et la littérature du pays.

En réalité, ayant su par Jespersen qu'il comptait défendre personnellement les idées nouvelles à Stockholm, Passy sollicita la mission auprès du Ministère, désireux qu'il était de collaborer au succès de cette initiative et de nouer des relations plus étroites avec les linguistes du Nord qui étaient parmi les réformateurs les plus actifs<sup>21</sup>. Décidés à ne pas laisser passer l'occasion pour affirmer leurs idées, ceux-ci s'étaient concertés dès la veille du Congrès.

J. Lundell, ennemi passionné des vieilles méthodes, ouvrit le feu et présenta 4 propositions définies "révolutionnaires" résumant les réformes nécessaires:

1. priorité à la langue parlée présentée d'abord en transcription phonétique;
2. élimination du thème et de la version;
3. étude de textes suivis (dialogues);
4. emploi de la grammaire inductive.

Ces thèses, déjà adoptées à Giessen grâce à Viëtor, et dont la première était le fondement de l'Association phonétique de Passy, furent vivement discutées avant d'être mises aux voix. Sauf la deuxième, elles furent adoptées, ce qui fut un très grand succès pour les phonéticiens. Dès la clôture de la séance ils posèrent dans la salle une affiche invitant toutes les personnes s'intéressant à la réforme à s'unir pour former une association.

A la suite de ces événements fut constituée en 1886 la Société Scandinave de réforme de l'enseignement qui prit le nom de Quousque Tandem (nom suggéré par Jespersen en souvenir du célèbre pamphlet de Viëtor).

Le rapport que Passy adressa au Ministère illustre la lutte engagée par les réformateurs à Stockholm et résume la discussion soulevée par Lundell et ses amis sur l'enseignement pratique des langues vivantes, discussion portant surtout sur la valeur des doctrines de la jeune école phonétique<sup>22</sup>.

<sup>21</sup> Dès la veille du Congrès de Stockholm, P. Passy put rencontrer des linguistes qui étaient pour lui des amis «par correspondance»: Jespersen de Copenhague, Western de Frederiksstad et le jour de l'ouverture il fut présenté à Lundell, professeur à Upsala. Cfr. *Le phonétisme au Congrès philologique de Stockholm*, cit., p. 15.

<sup>22</sup> Cfr. *Le Phonétisme au Congrès Philologique de Stockholm en 1886*. Rapport présenté au Ministère de l'Instruction Publique par Paul Passy, Delagrave, Paris 1887, pp. 40 et suiv.

C'est le travail de Johan Storm, *Engelsk Filologi* (1879, trad. en allemand 1881, 2e éd. 1892) qui, d'après P. Passy, avait provoqué la formation de la nouvelle école des jeunes phonéticiens, (en allemand "Jungfonetiker", appelés ainsi par analogie avec Junggrammatiker)<sup>23</sup>. L'appellatif "jeunes" leur allait à râvir car aucun de ces messieurs n'avait encore 40 ans à l'époque<sup>24</sup>. Sweet en tête, ils revendiquaient la primauté de la langue parlée dans l'enseignement, l'emploi d'une écriture conventionnelle qui représente les sons d'une manière invariable et non ambiguë<sup>25</sup>. Telle était la doctrine fondamentale de la nouvelle école qui condamnait la méthode classique mais refusait aussi la méthode naturelle car l'apprentissage d'une L2 en captivité est tout autre chose (par le rythme, l'âge, la situation...). La méthode naturelle devait être suivie

<sup>23</sup> L'ouvrage de Storm, très instructif, contient l'analyse critique de tous les travaux importants de phonétique publiés entre 1840 et 1890. Sur les rapports entre Passy et Storm et sur le rôle joué par ce dernier dans la réforme de l'enseignement, voir T. Henriksen, *Le rôle de Johan Storm dans le mouvement de rénovation de l'enseignement des langues modernes en Norvège*, communication présentée au Colloque International S.I.H.F.L.E.S., *Universités Européennes, Sciences du Langage et Enseignement des Langues. Mouvements d'innovation de 1880 à 1914*, Genève 26-28 sept. 1991, "Etudes de Linguistique Appliquée" 90, avril-juin 1993, pp. 85-92.

<sup>24</sup> Cet appellatif "jeunes phonétistes" fut, pendant quelques années au moins, synonyme de réformateurs (tout comme "méthode phonétique" fut synonyme de "méthode de la réforme"). Dans les pays scandinaves il désignait notamment les appartenants à l'Association Quousque Tandem citée plus haut. Cfr. la discussion animée entre les "latinistes" et les jeunes phonétistes (Quousque Tandem) après l'intervention de Passy au 4ème Congrès philologique scandinave (Copenhague, 18-21 juin 1892) in "Le Maître Phonétique", août-sept. 1892, pp. 118-121.

L'analogie avec "Junggrammatiker" pourrait être poussée plus loin. En effet, les néo-grammairiens (Junggrammatiker) avaient voulu se démarquer par rapport à la génération des comparatistes leurs aînés dont les études évolutives se fondaient sur les lettres et non sur les sons, en introduisant dans l'approche diachronique une analyse rigoureuse de la substance sonore. A leur tour, les Jungfonetiker marquaient une rupture avec les orientations de recherche de la phonétique diachronique. Alors que les néo-grammairiens cherchaient dans la substance phonique l'explication et la cause des changements, les jeunes phonéticiens s'engageaient résolument dans une perspective d'analyse synchronique. Pour une discussion sur ce sujet, cfr. B. Malmberg, *La phonétique dans la science du langage au 19ème et au 20ème siècles - une comparaison idéologique*, cit.

<sup>25</sup> Des tentatives d'enseignement de l'anglais par une transcription phonétique avaient été faites avant 1886, notamment à l'aide du système proposé par Pitman, par Lundell en Suède, Briscoe en Belgique, White en Espagne, Thierry - Mieg en France. Les résultats avaient été positifs, sauf dans le cas signalé par Storm dans une lettre à Passy: "Il y a plus de vingt ans qu'on a essayé d'enseigner l'anglais au moyen de textes phonétiques, système Pitman, mais la tentative a échoué, on a dû l'abandonner", cité dans P. Passy, *Le Phonétisme au Congrès de Stockholm*, p. 6.

dans le choix de la langue de tous les jours et en évitant la traduction pour rattacher les mots directement aux idées (sans passer par la traduction en langue maternelle, d'où l'appellatif "directe"). Ces idées, énoncées dans un article célèbre du philologue anglais A. H. Sayce (*How to learn a language* "Nature", Londres 1879) et développées par Viëtor dans *Der Sprachunterricht muss umkehren* (1882), considéré comme le manifeste de la nouvelle école, furent reprises par Franke, Sweet, Western, Klinghardt, Lundell, Jespersen etc.

Après le Congrès de Stockholm, les tentatives d'application de la méthode phonétique (dans les classes et dans les ouvrages destinés à l'enseignement) se multiplièrent dans de nombreux pays d'Europe et en Amérique. Pour caractériser le foisonnement des initiatives, Passy reprend l'expression utilisée par le suédois F. Wulff: "l'avalanche de la Phonétique est en branle"<sup>26</sup>.

Passy partageait entièrement les idées de la jeune école phonétique défendues inlassablement par les linguistes nordiques<sup>27</sup> et qu'il ne cessa lui-même de propager à travers le réseau privilégié constitué par l'Association phonétique internationale<sup>28</sup>. Celle-ci fut, pendant toute son existence, une société de propagande dont l'un des principaux mérites est d'avoir rapidement groupé tous les Réformateurs en un faisceau solide et, par là même, d'avoir attiré l'attention des gens compétents sur une réforme qui avait été jusque là confinée à des cercles restreints.

### 2.1.1. *De la pédagogie linguistique "sur le terrain" aux cours en Sorbonne*

Si les préférences de Passy allaient à la phonétique appliquée, il ne s'en tenait pas là. Initié dès sa jeunesse aux principes de la grammaire comparée par Merlette, il se livra à des investigations de phonétique

<sup>26</sup> P. Passy, *Le phonétisme au Congrès philologique...*, cit., p. 37.

<sup>27</sup> P. Passy représenta encore une fois la France au quatrième congrès philologique scandinave (Copenhague 18-21 juin 1892) pendant lequel les jeunes phonéticiens (entre autres A. Western et O. Jespersen) eurent à défendre leurs idées contre les attaques ou le scepticisme des traditionalistes. Cfr. *Congrès philologique scandinave*, "Le Maître Phonétique" août-sept. 1892, pp. 118-121.

<sup>28</sup> Cfr. à ce propos *Coup d'oeil sur nos principes*, "Le Maître Phonétique", janvier 1897, numéro de propagande, pp. 3-10.

historique dont les résultats sont réunis dans sa thèse de doctorat, *Etude sur les changements phonétiques*, (1891) à laquelle fut attribué le prix Volney<sup>29</sup>. Cet ouvrage original représente un moment isolé dans la riche production de Passy. De son propre aveu, après cette date – entièrement absorbé par les réformes pédagogiques et les questions sociales – il abandonna les recherches purement théoriques (descriptives et historiques) sans pour autant oublier son projet de reconstitution de la prononciation française qui continua à figurer parmi les sujets traités dans ses conférences à l'Ecole de Hautes Etudes d'Histoire et de Philologie mais que la maladie l'empêcha de mener à bien<sup>30</sup>.

S'agissant d'un traité sur l'évolution des sons de la parole humaine qui s'adresse aux philologues de tous horizons, l'*Etude sur les changements...* cite un très large éventail de langues mortes, vivantes et "excentriques" (non européennes) avec prédominance des langues romanes et germaniques. Son intérêt consiste à étudier les faits évolutifs se fondant sur les sons (et non sur les lettres de la graphie), sur la base des plus récentes acquisitions phonétiques.

Le choix des exemples ne manque pas d'originalité: tantôt pris sur le vif, souvent référencés, les exemples français sont forgés sur le modèle de la langue courante et reflètent la priorité absolue accordée à la langue parlée (exception faite pour quelques citations tirées de la Bible).

L'ouvrage prouve la très grande sensibilité de l'auteur face aux variations appelées "dialectes locaux, sociaux, occasionnels".

Passy formule deux principes fondamentaux – d'une application universelle – expliquant les transformations phonétiques: le principe d'économie qui tend à éliminer ce qui est superflu et le principe d'emphase qui consiste à mettre en relief ce qui est nécessaire, les deux découlant de l'essence même du langage: la nécessité de se faire comprendre. La constance des lois phonétiques est considérée avec prudence: Passy

<sup>29</sup> Ce livre se trouvait parmi les ouvrages relatifs à la phonétique et à la phonologie dans la bibliothèque de Saussure qui considérait Passy parmi les innovateurs avec Viëtor. Par ailleurs, il semble s'être inspiré de la *Petite phonétique comparée des principales langues européennes* de Passy (Leipzig 1901) "dans la reconnaissance du rôle primordial de la cavité orale dans l'articulation", cité d'après T. de Mauro, édition critique du *Cours de Linguistique générale*, op. cit., p. 437.

<sup>30</sup> Sur le même sujet, *Corrections et additions à l'Etude sur les changements phonétiques*, Supplément à "Le Maître Phonétique", 1891, juillet, pp. 93-100.

préfère parler de tendances et cherche constamment à retrouver la causalité exacte des faits de discours s'exprimant de façon toujours simple et claire. On y reconnaît sa position "fonctionnaliste" ante litteram (partagée avec Sweet et Jespersen) bien avant l'éclosion de la phonologie.

Unanimentement salué par ses contemporains comme l'ouvrage d'un jeune chercheur sagace et talentueux, il valut à son auteur une certaine notoriété scientifique. Néanmoins, la limpidité du style – tout comme la personnalité peu conformiste de l'auteur – ont longtemps nui à la diffusion de ses idées. A ce propos, il ne faut pas oublier que ses *Etudes sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux* ont été considérées par André Martinet comme "l'exposé le plus lucide de la théorie fonctionnaliste des changements phonétiques"<sup>31</sup>.

Très sollicité en France et à l'étranger, Passy se donnait sans compter. Parmi ses conférences les plus célèbres, je citerai celle qu'il donna en Sorbonne en 1892, invité par M. Bréal dans le cadre d'une série de conférences organisées sous l'égide de la Société pour la propagation de l'étude des langues étrangères. Universitaire lucide et clairvoyant, Bréal n'était pas insensible aux nouvelles idées (et notamment à la phonétique) dont il pressentait les apports positifs. C'est lui qui invita Passy en sa qualité de secrétaire de l'Association phonétique à illustrer les services que la phonétique était appelée à rendre à l'enseignement des langues, en particulier dans l'apprentissage de la prononciation<sup>32</sup>. Il fut question d'apprentissage des sons à l'aide de la phonétique articulatoire (c'est à dire en montrant aux élèves comment manoeuvrer les organes pour obtenir tel son), des avantages offerts par le chant dans l'apprentissage de l'intonation, mais aussi de la transcription phonétique autour de laquelle les polémiques se prolongèrent très longuement, d'aucuns la considérant comme un détour inutilement encombrant. A ces derniers,

<sup>31</sup> A. Martinet rend justice à Passy "trop souvent considéré sans plus comme un bon maître de phonétique pratique", cfr., *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955, p. 42. La position "fonctionnaliste" ante litteram de Passy lorsqu'il insiste sur l'importance de distinguer les «éléments significatifs» d'une langue des sons qui «n'ont aucune valeur linguistique» a été soulignée par G. Laziczius, *Introduction à la phonologie* (en hongrois), Société Hongroise de Linguistique, Budapest 1932, pp. 13-14.

<sup>32</sup> L'intervention de Passy eut lieu le 4 mars 1892. Pour un compte-rendu sommaire Cfr. "Le Maître Phonétique", mars 1892, pp. 46-48.

Passy répondait par l'image de l'échafaudage, destiné à disparaître, mais nécessaire pour bâtir une nouvelle maison. D'après lui, la transcription, dont l'un des avantages était de renforcer la mémoire des oreilles par la mémoire des yeux, pouvait rendre des services non seulement aux étrangers mais aussi aux petits français des écoles primaires à l'intention desquels il publia des livres de lecture par la «méthode phonétique»<sup>33</sup>. Il était d'ailleurs de l'avis qu'un enseignement phonétique initial (éléments de physiologie de la parole) devait rentrer dans le cours de langue maternelle plutôt qu'au début de l'enseignement de la langue étrangère<sup>34</sup>.

Quant à la lecture il était d'accord avec Bréal sur la nécessité de choisir des textes faciles dont les élèves connaissent déjà le contenu pour qu'ils puissent se concentrer sur la forme. Il est intéressant et curieux à la fois de constater que les polyglottes les plus distingués agissaient ainsi. Mezzofanti commençait l'étude d'une langue en apprenant par coeur l'Evangile de Mathieu dans sept langues (cité par Bréal dans sa conférence), tandis que Passy conseillait plutôt l'Evangile de Jean<sup>35</sup>. Ce sont là des exemples instructifs qui paraissent pourtant bien difficiles à suivre par les apprenants d'aujourd'hui!

Passy se battit toute sa vie en faveur de la transcription vue comme un moyen et non comme une fin en soi, refusant en même temps toute aberration ou mystification<sup>36</sup>. Le débat, qui fut très long et très vif,

<sup>33</sup> Voir par exemple *Lectures variées*, mises en transcription phonétique par P. Passy, Didier, Paris 1930 (3ème ed). A ce sujet, cfr. A. Reboullet, *Actualité du passé*, "Le français dans le monde", 221, nov.-déc. 1988, pp. 65-70.

<sup>34</sup> Cfr. l'intervention de P. Passy dans: *La phonétique et ses applications possibles à l'enseignement de la prononciation, Discussion*, "Langues Modernes", avril 1907, p. 124. Dans la réalité de l'enseignement il n'en était rien. Les enseignants de langues étrangères qui croyaient à la nécessité de ces préliminaires phonétiques étaient donc bien obligés de les prendre en charge. Voir à ce propos G. Camerlinck, *Ibid.*, p. 177.

<sup>35</sup> Dans *L'écriture phonétique*, 2ème ed. 1898 (1ère ed. 1896), brochure visant à faire connaître la transcription phonétique et ses avantages, Passy propose une phrase transcrite en 137 langues: il s'agit d'un verset de la Bible tiré de Jean 3,16. Le recours aux textes sacrés n'est pas inhabituel dans la recherche linguistique. Je citerai un seul exemple: J. Mathorez, *Mélanges sur les langues, dialectes et patois renfermant, entre autres, une collection de versions de la parabole de l'Enfant Prodigue en cent idiomes ou patois différents presque tous de France: précédés d'un essai de travail sur la géographie de la langue française*, Paris 1831.

<sup>36</sup> C'est le cas de la transcription "visuelle" sévèrement condamnée par Passy. Cfr. A.B.

autour de l'alphabet phonétique lui tenait particulièrement à coeur parce qu'il s'était fait le promoteur d'un système de transcription unique et universel (l'ancêtre de l'A.P.I. que nous connaissons), mis au point collectivement avec persévérance et succès par les membres de l'Association Phonétique après une consultation générale en 1888. Il n'est pas inutile de rappeler que dans chaque numéro du "Maître Phonétique" (entièrement rédigé en A.P.I.) une partie destinée aux élèves présentait une série d'extraits de différentes langues en A.P.I., tandis que des ouvrages pédagogiques en transcription étaient édités à l'intention des enseignants.

Le rôle actif que Passy joua simultanément dans deux associations différentes, l'A.F. et la Société de réforme orthographique (dont les buts n'ont été que trop souvent identifiés), n'a cessé de lui porter préjudice. Aussi, M. Bréal soulignait-il la nécessité de distinguer les deux aspects. Après avoir jugé sévèrement les fonétistes (les plus hardis des réformateurs, ceux qui voulaient qu'on écrive exactement ce qu'on entend et rien de plus), "des ingrats et des barbares qui, si on les écoutait, nous feraient perdre le bénéfice de vingt-cinq siècles de culture"<sup>37</sup>, Bréal considérait à part le cas de Passy qui, tout en ayant en orthographe des idées avancées, avait poursuivi à travers l'A.F. un but différent jugé sérieux et digne d'intérêt: "On pourrait être tenté de voir en M. Paul Passy le fonétiste par excellence, la gauche révolutionnaire extrême. Mais ce serait, je crois, faire tort au jeune et ardent professeur. [...] les spécimens (de transcription) que nous venons de donner se rapportent à une entreprise d'une autre sorte, parfaitement sérieuse et digne d'attention. Il s'agit d'une méthode particulière pour enseigner les langues étrangères, en figurant exactement la prononciation, et en mettant le témoignage des yeux en accord avec celui de l'oreille. Ceci n'a qu'un rapport indirect

Lyman, *French in English; or French phrases formed with real English words*, cité dans "Le Maître Phonétique", juillet 1894, pp. 119-120, ou encore *French made easy; phonetic method of learning French*, in "Le Maître Phonétique" décembre 1886. Passy revient sur le principe de la prononciation figurée pour le condamner dans "Le Maître Phonétique", juin 1901, pp. 71-72. A cette occasion, il qualifie ces tentatives (dont les Anglais semblaient avoir le monopole) d'"escroqueries" et de "monumentales âneries".

<sup>37</sup> M. Bréal, *La réforme de l'orthographe française*, Extrait de la "Revue des deux mondes" du 1er déc. 1889, Hachette, Paris 1890, p. 33.

avec la réforme de l'orthographe, et il y aurait erreur à confondre les deux tentatives<sup>38</sup>.

Si confusion il y eut trop souvent, c'est que Passy contribua réellement à créer une "agitation orthographique". Les débuts du "Maître Phonétique" paru comme supplément au journal "L'Instituteur sténographe" ne contribuent certes pas à dissiper le malentendu.

En 1897 la Société pour la propagation des langues étrangères en France lança pour l'année 1898 un concours sur le thème: *De la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes*. Passy remporta le deuxième prix avec son mémoire qui est une sorte de bilan critique lucide des nouvelles propositions en matière de pédagogie des langues vivantes. Après avoir montré l'inadéquation de la méthode classique et les limites de la méthode dite "naturelle", et notamment l'insuffisance de la simple imitation pour l'acquisition de la prononciation, il trace l'itinéraire de la méthode "d'imitation raisonnée" (compréhension, répétition, appropriation)<sup>39</sup>.

Le 23 décembre 1897, pendant l'assemblée de la Modern Language Association à Londres, Passy, qui avait ouvert la séance avec une conférence-débat sur l'application de la phonétique à l'enseignement des langues, fut nommé membre d'honneur de l'association.

Le 13 décembre 1899, sollicité par la Société pour la propagation des langues étrangères en France, il donna à la Sorbonne une conférence en anglais sur le même sujet.

<sup>38</sup> Ibid., pp. 27-28. A ce propos, il paraît difficile de suivre J.-C. Chevalier lorsqu'il écrit que dans l'article mentionné, Bréal "blâme "le jeune et ardent professeur" d'avoir joint deux problèmes fondamentalement différents: la méthode d'apprentissage des langues et la réforme de l'orthographe", in: *1880. Un couplage: La réforme de l'orthographe et l'enseignement des langues vivantes, Mélanges Léon*, Ed. Mélodie, Toronto 1992, pp. 82-83. Sur la base des réflexions que Passy n'a pas arrêté de consacrer à l'écriture tout au long de sa vie, aussi bien dans ses *Souvenirs* que dans "Le Maître Phonétique" et ailleurs dans ses ouvrages, j'ai plutôt tendance à croire que dans son esprit l'une n'allait peut-être pas sans l'autre sans que cela implique pour autant une identité totale des moyens et des stratégies. Par ailleurs, sa nature passionnée, l'urgence de son combat, sa conception certainement un peu trop idéale de la phonétique, l'ont entraîné à quelques excès. C'est ainsi qu'il nourrit jusqu'à la fin de sa vie le rêve un peu fou que l'écriture phonétique remplacerait un jour définitivement l'orthographe.

<sup>39</sup> P. Passy, *De la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes*, Colin, Paris 1899, in 8, p. 29. Sur les modalités du concours cfr. "Le Maître Phonétique", déc. 1897, pp. 185-186.

Plus tard, en 1906, il fut chargé par le Ministère de faire six conférences spéciales sur l'application de la phonétique à l'enseignement à l'usage des candidats au certificat d'aptitude et aux agrégations de langues vivantes.

Ce ne sont là que quelques exemples d'une activité incessante dont il serait difficile de rendre compte de manière exhaustive.

La vie de P. Passy est caractérisée par un engagement social qui mobilisa tout son être, toutes ses forces, et son itinéraire professionnel est marqué par l'abandon délibéré des aspirations à une carrière scientifique universitaire. Néanmoins, universitaire presque malgré lui, il fut appelé par M. Bréal à la Sorbonne pour y professer un cours de phonétique dont il garda la charge pendant plusieurs décennies (1891-1926). Après sa thèse de Doctorat sur *Les changements phonétiques* en 1891, il était autorisé à tenir un cours libre de phonétique à la Sorbonne. Etant chargé d'enseigner une science encore peu connue en France, son premier soin fut de la définir en lui assignant une place parmi d'autres sciences, notamment les sciences du langage. A la leçon d'ouverture du cours, le 17 décembre, il divisa la phonétique, branche de la linguistique, en deux secteurs: la phonétique descriptive, apparentée à l'acoustique et à la physiologie, qui étudiait les sons de la parole en eux-mêmes, leur formation, leurs combinaisons et la phonétique historique qui s'intéressait à leurs transformations<sup>40</sup>. Les deux étaient considérées par Passy comme disciplines auxiliaires dans deux domaines majeurs: la première, pour l'acquisition des langues étrangères et la seconde pour la linguistique historique.

Quant au premier domaine, il estimait qu'une connaissance élémentaire de la phonétique est indispensable à tout adulte désireux d'apprendre une langue étrangère pour la parler. Aussi faisait-il remarquer que c'était bien parmi les phonétistes qu'on trouvait les polyglottes pratiques les plus distingués. Il citait Storm, Sweet, Wulff, Jespersen... On peut à juste titre faire figurer dans cette liste le nom de Passy dont la modestie

<sup>40</sup> P. Passy, *Leçon d'ouverture du cours de phonétique descriptive et historique*, faite à la Sorbonne, le 17 décembre 1891, "Phonetische Studien" V, 3, 1892, pp. 257-262. L'événement est également signalé dans "Le Maître Phonétique", déc. 1891, p. 135 qui précise "Dames invitées".

bien connue l'empêchait sans doute de se citer en exemple.

En janvier 1894 Passy était nommé Maître de Conférences à l'Ecole des Hautes Etudes d'Histoire et de Philologie où il professa pendant une trentaine d'années sous les présidences successives de Gaston Paris, Gabriel Monod et Antoine Meillet<sup>41</sup>.

Passy joua le rôle de précurseur non seulement pour la phonétique elle-même qui, à l'époque, était considérée comme "la marotte de quelques toqués"<sup>42</sup> mais aussi en étant le premier professeur à ouvrir la porte aux femmes<sup>43</sup>.

Ses cours comportaient trois conférences par semaine: la première, très élémentaire, se répétant chaque année, était destinée aux professeurs de langues désireux de connaître les applications pratiques de la phonétique à l'enseignement; la seconde était d'un caractère purement scientifique; la troisième était réservée à la présentation des travaux faits par les étudiants.

La première groupait toujours un grand nombre d'auditeurs (presque tous étrangers) au point que, les salles habituelles étant trop petites, il demanda l'amphithéâtre E. Quinet (prêté par la Faculté des Lettres).

L'accès de Passy à l'université fut sans doute provoqué, ou du moins facilité, par le retentissement international qui entourait l'action de l'AF outre que par la valeur intrinsèque de ses recherches.

<sup>41</sup> La création de ce poste exauçait l'un des quatre voeux exprimés par Passy dans la conclusion de son rapport au Ministère après le Congrès de Stockholm. En effet, le premier de ces voeux était: "Que la phonétique scientifique soit enseignée à l'Université de Paris, comme aux universités d'Upsala, de Lund, d'Iéna et de Tübingen. (La création d'une simple conférence de phonétique à l'Ecole des Hautes Etudes d'histoire et de philologie suffirait)" in *Le phonétisme au Congrès philologique...*, 1897, *op. cit.*, p. 38. La parenthèse par laquelle Passy explicite son voeu en dit long sur sa modestie et son dévouement: ce qui l'intéressait, c'était rendre service bien plus que se couvrir d'honneur dans l'Académie.

<sup>42</sup> voir le chap. 14. *La Phonétique*, dans P. Passy, *Souvenirs d'un socialiste Chrétien*, Vol. I, pp. 71-79.

<sup>43</sup> En effet, au moment de sa nomination il donnait des leçons particulières à des institutrices étrangères qui demandèrent de suivre ses cours en Sorbonne. Toutefois, les dames ne pouvaient être admises qu'en vertu d'autorisations individuelles délivrées par le directeur. Il faut croire que la chose n'allait pas de soi car en février 1894 Passy annonçait dans "Le Maître Phonétique" son intention "de faire un cours particulier de phonétique pratique et de prononciation française destiné aux personnes qui ne peuvent pas assister aux conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, en particulier les dames".

Sa réflexion en pédagogie linguistique et son engagement personnel précèdent son accès à l'Université. Mais son attitude, sa prise de position en faveur de la réforme ne changeront pas pour autant. Voilà pourquoi il eut aussi des adversaires acharnés.

Lorsque en 1913, s'étant engagé dans la presse contre le projet de prolongation du service militaire, il fut révoqué de sa position de professeur à l'École des Hautes Études (malgré les efforts déployés par le président de la section L. Havet), quelqu'un en profita pour écrire que ses cours à la Sorbonne n'étaient pas sérieux car, au lieu de travailler, il y faisait chanter des cantiques de l'Armée du Salut (allusion à peine voilée, à son engagement religieux)<sup>44</sup>.

En 1917, grâce à l'appui de L. Havet, il fut réintégré dans l'enseignement sous le ministre Painlevé et prit sa retraite en 1926.

A côté de ces cours qui n'occupaient qu'une moindre part de son temps, il y avait (pour nous limiter au domaine de l'activité pédagogique) l'Association Phonétique internationale et son organe, "Le Maître Phonétique" dont il fut l'animateur infatigable jusqu'à sa mort<sup>45</sup>.

Outre les innombrables articles, compte-rendus, signalements, rapports, bilans parus dans le "Maître Phonétique" (et dans d'autres revues non strictement pédagogiques que nous avons délibérément passées sous silence), il faut signaler de nombreux ouvrages de divulgation destinés aux enseignants et d'autres conçus pour la classe: *Kleines Lesebuch*, 1883; *Premier livre de lecture*, 1884; *Le français parlé. Morceaux choisis à l'usage des étrangers avec la prononciation figurée*, 1886; *Éléments d'anglais parlé*, 1886; *Les sons du français*, 1887; *Leçons de choses françaises et anglaises* (en collab. avec Th. Tostrup), 1895; *L'écriture phonétique. Exposé populaire avec application au français et*

<sup>44</sup> Dans ses *Souvenirs* (Vol. II, p. 36), Passy explique que cette légende reposait sur un fond de vérité. Recevant souvent dans ses cours des gens parlant des langues peu connues, il en profitait pour faire étudier le système phonique de ces langues, ou même pour inscrire des textes dans des rouleaux phonographiques. Un jour, ayant prié un Kabyle de chanter quelque chose, celui-là, élève de la Mission Evangélique, chanta un cantique car il ne connaissait pas les chansons indigènes.

<sup>45</sup> Sur ce sujet je renvoie à ma contribution: *L'Association Phonétique Internationale*, in S. Auroux (ed.), *Histoire des idées linguistiques*, Vol. III, *op. cit.*

à *137 langues ou dialectes*, 1896; *De la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes*, 1899; *Dictionnaire phonétique de la langue française* (en collab. avec Michaelis), 1897; *Elementarbuch des Gesprochenen* (en collab. avec F. Beyer), 1905; *Phonétique comparée des principales langues européennes*, 1906; *A French Phonetic Reader*, 1914; *Abrégé de prononciation française*, 1913; *La Phonétique et ses applications*, 1929.

Ces quelques titres n'épuisent pas la longue liste des publications pédagogiques, scolaires, théoriques de Passy.

Sans compter ses nombreuses publications à caractère social et religieux, parmi lesquelles nous rappellerons *Le progrès, apparence et réalité* (1913) qui indique en couverture "Par Paul Passy, Directeur adjoint de l'Ecole des Hautes Etudes, révoqué par le Ministère des trois ans", les deux romans sociaux *Au bois dormant* (1914) et *Après le rêve* où il esquisse sa vision utopique du monde et la brochure *Soyons laïques! Quelques mots de sérieux avertissement aux protestants français* (1905).

Il ne faudrait pas oublier le nombre de cours particuliers de phonétique et de prononciation française avec des exercices pratiques de diction qu'il donnait chez lui à la demande pressante de professeurs (surtout étrangers) de passage à Paris. La phonétique, chez Passy, était devenue une affaire de famille, à laquelle collaboraient femme, enfants, nièces et la maison de Bourg-la-Reine était considérée par les étrangers comme la source de l'enseignement phonétique<sup>46</sup>. Il est vrai que, grâce au "Maître phonétique" Passy avait acquis une renommée internationale extraordinaire ce qui explique qu'il ait été l'objet de visites nombreuses, je dirai presque de pèlerinages de la part de ses admirateurs. Pour les enseignants et les étudiants de passage en France autour de 1890, Passy était un point de référence et presque une visite obligée.

Outre ses cours réguliers, il fut appelé plusieurs fois à tenir des conférences isolées dans diverses universités de France et de l'étranger. Car aux yeux des étrangers, plus encore qu'en France, "... le seul nom de Paul Passy est synonyme de progrès, de recherche consciencieuse, d'en-

<sup>46</sup> Cfr. *The means of training in Phonetics available for modern language teachers*, "Modern Language Teaching", march 1911 et supplément à "Le Maître Phonétique" Juillet-août 1911, p. 6.

seignement intéressant”. C’est Elna Simonsen qui s’exprimait ainsi en 1901 en rendant compte des conférences de phonétique que Passy fut invité à tenir à Copenhague au mois de septembre de la même année<sup>47</sup>. Ces interventions suivies de discussions parfois orageuses, n’en furent pas moins un grand succès qui renforça la cause de la phonétique au Danemark<sup>48</sup>.

Lorsque l’initiative des cours d’été prit pied dans plusieurs villes, il ne se limita pas à divulguer les informations à travers le “Maître Phonétique”, mais il y prit part activement à la demande de plusieurs centres universitaires. Parmi les nombreux cours auxquels il participa, je citerai en premier lieu ceux de Genève. Signalés pour la première fois dans le “Maître Phonétique” en 1896, ils furent parmi les plus réussis en 1897 (200 étudiants, pour la plupart des professeurs allemands) grâce à la participation de linguistes de marque dont F. de Saussure (3 conférences sur la phonétique et la phonologie) et P. Passy (2 conférences sur la méthode directe dans l’enseignement des langues vivantes et sur l’application de la phonétique à l’enseignement élémentaire). En 1898, si on en croit Passy, le cours de Genève fut encore plus brillant que celui de l’année précédente (230 étudiants).

Par ailleurs, le nom de Passy figure dans la liste des professeurs animateurs de cours de vacances à Edinburgh (1898, 1905), Grenoble (1904), encore à Genève (1904).

Si Passy n’eut pas la place qu’il méritait dans l’académie, c’est qu’il y renonça délibérément: élève de Saussure, en bons termes avec les linguistes de son temps, il avait tout pour réussir, sauf l’ambition. Il sentit l’attrait des recherches purement théoriques et aussi de la notoriété scientifiques qu’elles auraient pu lui procurer, mais il y renonça pour ne pas délaissier l’évangélisation, les questions sociales, les réformes péda-

<sup>47</sup> Elna Simonsen, *Conférences de phonétique à Copenhague*, “Le Maître Phonétique”, oct.-nov. 1901, pp. 127-130. La citation est à la page 127.

<sup>48</sup> Les 11-13-15-18 septembre 1894, Passy fit à l’Université de Kristiania une série de conférences sur la réforme de l’enseignement des langues devant 250 participants. Cfr. “Le Maître Phonétique”, oct. 1894, p. 163.

## varjete

## lə fənetisjē e se disipl

(fə:blə pɔʒize a la fɛ:ta də la pœzi pratik)

« travaje, prêne d la pen :

s e ' phə:ne: ' ki mū:k lə mwē. »

œ vjø fənetisjē, sə sɑ:tũ ljēn ũ ve:n,  
 fi vni:r tu le sjē, kœr parla sũ temwē :  
 « nɑ neɣli:ʒe ʒame la ʃœ:r fənetik  
 « kɑ kyli:ve tũ d savũ :  
 « œ trezœ:r e kaʃe dœdũ.  
 « ʒɑ n se pɑ l ũ:drwɑ ; me œ pø d pratik  
 « vu lɑ fra truve : vuz ũ vjē:drø a bu  
 « d isi, sœrtennũ, a la fē dy mwɑ d u.  
 « waje, parle, ʃũ:le, fet mil egzœrsis,  
 « e d vœr amurprœpr œfre l sakrifis ;  
 « a nœtrə ʒimmastik akœrde lœʒə plas,  
 « e n krejœ dœ pɑ dɑ fœ:r de grimas l  
 « egzœrse bjē l œœ:j, le lœ:vrø, le mœ:ʃwœ:r,  
 « e dɑ vø bel dũ n kaʃe pɑ l i:vœ:r ;  
 « kɑ vœtrə lœ:ɣ œ:si s aprœ:t, ɛ:fatiɣabl,  
 « a tu le mœ:vmũ pœsibl, imæʒinabl.  
 « fœjte l pasi ; nɑ lœ:se nyl plas  
 « u vœr œ:j nɑ pœ:s e rœ:s. »  
 k arivɑt i alœ:r ? aksjō pø œrdinœ:r !  
 lez aprũ:li ũ sō nɑ vœl ply sœ tœ:r.  
 i s ũ:pa:r dɑ tuis yn œfrwœjablø fjœ:vr,  
 a le vjœ:r s egzœrse ōn œre di dœ ljœ:vr ;  
 si bjē k e:jũ fini lɑ tũ d lœr vakũ:s  
 iz ave tuis aki lɑ bœn aksũ d frũ:s :  
 falet i dœ:k ũkœ:r dœmũ:de davũ:ta:ʒ ?  
 d arjũ, pwē d kaʃe ; me l mœ:trø fy sa:ʒ  
 dɑ lœr mœ:trø a tuis kɑ pœferabl a l œ:r  
 pur ø la fənetik e vœmũ œ trezœ:r.

Ch. THODDIERUM.

(ly par l o tœ r o ku r dœ vakœ:s dœ Genève, au 1897.)

gogiques qu'il estimait urgentes et prioritaires<sup>49</sup>. Il s'agit là d'une décision qui ne fut sans doute pas facile, mais que Passy ne regretta jamais. Voilà comment, déjà vieux, il s'exprime à ce propos :

“Je la regrette [cette décision] moins que jamais. Je crois en effet que je lui dois autre chose encore que la satisfaction du devoir accompli. Car la phonétique – ma science – s'est orientée dans une voie où je n'aurais guère pu rester au premier rang: celle des recherches faites au moyen d'instruments et de machines, selon la méthode introduite par l'abbé Rousselot. Cette méthode, je ne me sens pas compétent pour l'apprécier: je suis porté à croire qu'on en attend plus qu'elle ne peut donner, mais il se peut fort bien que je sois influencé par mes préférences personnelles. Quoi qu'il en soit, il m'aurait fallu, pour rester «au courant», me familiariser avec cette méthode; et, vu mon aversion pour tout ce qui est mécanique, j'aurais sans doute fait d'assez piètre besogne; de sorte que je serais quand même tombé au deuxième ou au troisième rang. Si j'avais fait de la Science mon idole, ou si j'avais recherché la gloire, la chose m'aurait été extrêmement amère. Actuellement, c'est avec la plus parfaite sérénité que je me vois devenir «vieux jeu» en matière scientifique: mon trésor est ailleurs”<sup>50</sup>.

Il resta donc en marge de l'Académie, s'occupant intensément, et de plus en plus, des déshérités.

Passy ne fut jamais un homme de pouvoir, n'entra jamais en politique, mais fut toute sa vie l'humble serviteur d'un idéal. Ses *Souvenirs*, ouvrage passionné et passionnant, sont le témoignage direct de sa cohérence. Tel qu'une araignée toujours à sa besogne, Passy a inlassablement tissé une toile de relations nouées autour du monde entier, poursuivant ainsi son rêve de paix, de collaboration et de progrès. De la ferveur mis-

<sup>49</sup> Dans le feu de l'action, son choix fut sans doute de “parer au plus pressé”, sans s'encombrer de questions trop théoriques qui auraient rebuté les non-initiés. Toutefois, je ne suis pas de l'avis que Passy, malgré sa prédilection pour les questions pratiques, ait laissé complètement de côté les problèmes de théorie linguistique que sous-tend le recours à la transcription phonétique ainsi que l'écrit J.-C. Chevalier (cfr. 1880: *Un couplage...*, op. cit., p. 83). En effet, il est parfaitement conscient du fait que la transcription n'est qu'une abstraction, puisqu'elle ne reproduit que les unités à valeur phonologique dans la multitude des variantes possibles. Quant à la prétendue surcharge et complication due à l'emploi de la transcription dans la classe, il a été amené à se prononcer à maintes reprises dans ses écrits.

<sup>50</sup> *Souvenirs...*, cit. Vol I, p. 79.

sionnaire de ses 15 ans jusqu'à l'Université populaire internationale, qui se voulait lieu de réconciliation autant que de recyclage pédagogique, sa vie est dominée par ce rêve pacifiste, animée d'un feu sacré qui l'a parfois amené à prendre des positions courageuses et impopulaires qui n'allaient certes pas à son avantage.

A partir de la guerre de '14, la phonétique appliquée qui avait constitué l'activité majeure de la première partie de sa vie, céda peu à peu la première place à l'engagement religieux, social et politique (sa véritable raison d'être depuis toujours) qui prit entièrement le dessus et absorba toutes ses énergies. Il suffit de mentionner la colonie Liéfra (fondée en 1908 dans l'Aube et dont le nom significatif est composé à partir des mots liberté, égalité, fraternité) et le Nid, asile des enfants victimes de la guerre: deux initiatives qui témoignent de "son altruisme, son abnégation personnelle, sa lutte pour la justice, son optimisme et sa foi religieuse"<sup>51</sup>.

Que reste-t-il de son activisme en didactique? Le "Maître Phonétique" et, plus tard, après 1925, l'Université populaire internationale. Fondée sur le modèle des écoles paysannes du Danemark, cette université populaire, qui pendant 3/4 mois l'été accueillait beaucoup de professeurs de français à l'étranger, était pour Passy une manière de collaborer concrètement "à l'oeuvre urgente de réconciliation internationale"<sup>52</sup>.

Comment synthétiser une personnalité d'homme et de savant aussi complexe et aussi complète?

Qui était réellement Paul Passy: un rêveur? un missionnaire? un Apôtre<sup>53</sup>? Tout simplement un «socialiste chrétien» ainsi qu'il aimait à se définir.

Sa vie est la quête passionnée d'un homme pour qui l'enseignement n'était pas simplement un métier, mais une mission où son engagement

<sup>51</sup> J'emprunte ces mots à E. Simonsen dans le portrait chaleureux qu'elle trace de l'homme et du savant à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de P. Passy, cfr. *Paul Passy*, "Le Maître Phonétique" février 1939, pp. 20-21.

<sup>52</sup> Cf les *Souvenirs...*, cit. Vol. I, p. 74 où l'on trouvera également un modèle de l'emploi du temps d'une journée ordinaire.

<sup>53</sup> Ce dernier terme est utilisé dans une plaquette publiée par un ami de Passy pour célébrer ses 70 ans: L. Jugnet, *P. Passy, un Apôtre*, Imprimerie des Tablettes de l'Aisne, Laon 1929.

social et sa foi chrétienne se rejoignaient en un projet unique d'évangélisation et de progrès.

## *2.2. Pierre Jean Rousselot: une vie pour la phonétique expérimentale et ses applications*

Si la France peut s'honorer d'avoir donné naissance à la phonétique expérimentale, les reconnaissances pour le père fondateur ne furent que trop tardives. Il est vrai que, de nature simple, modeste et désintéressée, indifférent aux avantages personnels, déférent à l'égard de l'autorité, il n'était pas exigeant en fait d'honneurs.

L'Abbé Pierre-Jean Rousselot [1846-1924] est universellement connu comme le fondateur et le père de la phonétique expérimentale. Ce titre, qui lui fut décerné par E. Scripture, synthétise son apport essentiel au progrès de la science, mais risque d'offusquer d'autres contributions, périphériques par rapport à son souci premier, mais centrales pour le thème qui nous occupe.

Je crois que l'on peut affirmer, sans lui faire tort, que Rousselot ne participa pas, tout au moins pas explicitement, au débat méthodologique en cours autour de l'enseignement des langues à la fin du siècle. Toutefois, on peut considérer que, implicitement, il se range du côté des réformateurs vu l'action qu'il a menée à travers différentes organisations (l'Alliance française, les cours de vacances..) et compte tenu du rôle qu'il attribue à l'apprentissage de la prononciation (sons et intonations) dans l'enseignement d'une langue.

La recherche passionnées autour de la dimension sonore de la parole dans tous ses aspects, normaux et pathologiques, aboutit tout naturellement chez Rousselot aux applications pratiques les plus variées.

Mais il s'agissait tout d'abord d'acquérir le droit, pour cette jeune discipline qu'était la phonétique expérimentale, de siéger sans complexes parmi les autres sciences du langage et cela ne se fit pas sans difficultés.

### *2.2.1. Froideur et méfiance: des débuts difficiles*

Comme pour Passy, on peut se demander ce qui amena Rousselot à s'occuper de l'enseignement des langues (et plus particulièrement de

l'enseignement de la prononciation). Contrairement à ce qui s'était produit pour Passy, ce n'est pas d'une expérience concrète d'enseignement que naissent son intérêt et sa réflexion, mais d'une connaissance profonde des caractéristiques sonores d'une langue et de sa conception unitaire de cette discipline nouvelle ou renouvelée, la phonétique, qui comprend tous les domaines d'application possibles.

Au départ, ce qui déclencha chez lui la réaction vis-à-vis de la phonétique historique et l'engagea résolument dans la voie expérimentale, ce fut une expérience personnelle d'un tout autre genre. Dès 1879 (alors qu'il préparait sa licence), choqué par «les mauvais livres de philologie» qui lui tombaient sous la main, livres qui traitaient uniquement des transformations des lettres, non des transformations des sons dont la lettre n'est que le symbole, il eut l'idée d'étudier le parler vivant<sup>54</sup>. Dans cette approche des sons du langage, Rousselot crée la phonétique qui, à ce stade-là, peut se définir comme «l'étude des sons du langage dans le but de retrouver les anneaux de la chaîne des transformations et les raisons de ces transformations». Il s'agit donc encore de phonétique historique mais faite par d'autres méthodes et par des sentiers non encore parcourus. Dans ce sens il est enfant de son époque et le lien avec le comparatisme est évident: il s'agit des mêmes recherches faites par d'autres moyens<sup>55</sup>.

Mais l'étude des parlars vivants, les méthodes d'enquête sur le terrain, étaient à inventer. En 1885, G. Paris conseilla à son élève de s'intéresser aux travaux du Docteur Charles-Léopold Rosapelly.

Les expériences d'enregistrement de sons faites par le Docteur

<sup>54</sup> Cette anecdote est racontée dans *Les Modifications du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefroidin*, Paris 1891, p. 2 cfr. aussi M. Durand, *L'oeuvre dialectologique de l'Abbé Rousselot*, "Orbis" 1, (1952), p. 246.

<sup>55</sup> La nécessité d'étudier l'évolution à travers les sons et non pas les lettres avait été énoncée bien avant Rousselot par des linguistes éclairés. G. Panconcelli Calzia cite, entre autres P. Ackermann qui en 1838 dans son *Essai sur l'analyse physique des langues*, avait souligné la nécessité de "...Joindre la méthode historique à la méthode expérimentale, unir aux connaissances grammaticales une observation systématique dont la physiologie soit la base", cité dans *Geschichtszahlen der Phonetik. 3000 Jahre Phonetik*, Hamburg 1941, pp. 45-46. Un renouvellement des méthodes de recherche, qui voie la collaboration entre les sciences naturelles et la linguistique (recours aux machines et aux mesures exactes), avait été souhaité également par Seelmann, Wagner, Schuchardt, Leffler, Käuter, Koschwitz, cfr. H. Breymann, *Die phonetische Literatur*, Rückblick, Leipzig 1897, pp. 128-139.

Rosapelly en collaboration avec Marey dans le laboratoire de ce dernier au Collège de France autour des années '70 avaient suscité un très vif intérêt de la part des linguistes.

La Société de linguistique de Paris, pressentant la nécessité de faire progresser les connaissances sur la voix humaine, s'intéressait de près à toutes les expériences touchant à ce domaine. L'article critique de M. Bréal sur la linguistique comparative et ses lacunes, notamment en phonétique, montre chez ces linguistes la conscience qu'il fallait chercher d'autres moyens<sup>56</sup>. La présence au sein de la Société de membres intéressés par les recherches phonétiques (médecins, physiologues, orthophonistes, en particulier le Dr Rosapelly, L. Havet, L. Vaïsse) poussait dans ce sens. Dès 1874 la Société de linguistique de Paris nomma une Commission de phonétique (Vaïsse, Léger, Fournier puis Rolland, Havet, Gaidoz) chargée d'examiner la question de l'acquisition éventuelle d'appareils de phonétique pour la Société, de contacter les chercheurs et de faire un rapport de l'état de leurs recherches instrumentales qui semblaient sans avenir aux yeux de presque tout le monde<sup>57</sup>. En 1885, ces

<sup>56</sup> M. Bréal, *Les progrès de la grammaire comparée*, Mémoires de la Société linguistique de Paris, Tome I, 1868, pp. 72-89. Cet article, écrit à l'occasion de la mort de Bopp, le père de la linguistique comparée, trace un bilan de cette discipline mettant l'accent sur les critiques faites à la méthode comparative, notamment à propos des règles phoniques. Cfr aussi du même auteur, le célèbre article *Des lois phoniques. A propos de la création du Laboratoire de Phonétique expérimentale au Collège de France*, Ibid., Tome X, 1898, pp. 1-11.

<sup>57</sup> Cette commission composée de Vaïsse, Léger, Fournier, Havet et Gaidoz poursuivit ses travaux d'enquête sur les appareils de phonétique descriptive. Des comptes-rendus furent régulièrement présentés pendant les séances de la Société. Cfr. en particulier les rapports des séances des années 1874-1875-1876-1877-1883 dans le "Bulletin" de la Société des mêmes années. La Commission était chargée de suivre et de signaler à la Société toute invention nouvelle: le 29 mai 1875 Vaïsse donne lecture de la description d'une machine parlante; le 19.2.1876 Gaidoz présente l'"opéidoscope" inventé par un savant américain; le 3.2.1883 J. Lefort présente une expérience de production artificielle des voyelles grâce à un appareil dont il est l'inventeur. La présence à Paris de la machine parlante de Faber en 1876 est à l'origine de discussions savantes Cfr. L. Vaïsse, *Notes pour servir à l'histoire des machines parlantes*, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, Tome III, pp. 257-268. La même année (séance du 30.12.1876) Bréal présente une brochure intitulée *Sur la machine parlante de M. le Dr Müller, et sur les machines parlantes en général*, Nuremberg 1788.

De nombreuses communications touchant à des sujets phonétiques (physiologie, acoustique, instrumentale) furent présentées à la Société et cela bien avant que Rousselot soit élu membre de la Société en 1886. Ceux qui s'intéressent au sujet fascinant des "têtes parlantes" peuvent consulter J.S. Liénard, *From speaking machines to speech synthesis*, in *Actes du XIIème Congrès Int. des Sciences phonétiques*, 19-24 août 1991, Vol. 1, Aix-en-Provence 1991, pp. 17-27.

recherches furent reprises par Rousselot (élève à l'école des Carmes), sur le conseil de G. Paris dont il conserva toujours un souvenir ému.

Chargé d'un cours d'histoire de la langue française en 1887, en cinq ans il franchit tous les échelons: à la fin décembre 1892 il était nommé professeur titulaire à la Faculté libre des Lettres jusqu'à sa mort. A l'Institut, il trouva le laboratoire et la chaire (les seuls existant au monde jusqu'en 1897) qui révélèrent son génie et lui permirent de le développer. Après 1891, dans le nouveau laboratoire de l'Institut Catholique, les élèves n'étaient pas nombreux parce qu'on y faisait de la recherche pour la recherche plutôt qu'une préparation immédiate aux examens, mais ils appartenaient souvent à six ou sept nationalités différentes.

Ayant compris le côté génial de l'abbé, dès 1889 le Recteur, Monseigneur d'Hulst, inscrivait au programme des études un cours de phonétique expérimentale: ce titre apparaissait pour la première fois comme celui d'une matière d'enseignement incorporée au cycle des hautes études. Il faut reconnaître à l'enseignement supérieur privé le mérite d'avoir été plus clairvoyant et plus ouvert que l'enseignement supérieur public.

En effet, l'approche expérimentale, qu'il fallut sans cesse défendre des attaques inspirées par l'incompréhension ou la méfiance des linguistes, dut attendre longtemps la reconnaissance officielle. Au début, beaucoup doutaient et se permettaient même de railler les instruments de fortune imaginés par une ingéniosité sans pareilles. Mgr d'Hulst ne doutait pas et il défendait avec vigueur un enseignement qu'il avait voulu et qu'on contestait. En 1889, dans son discours de rentrée il affirmait que de telles recherches étaient trop dans l'esprit de la science contemporaine "pour qu'il fût interdit de les signaler comme une preuve de l'initiative intelligente qui appartient à l'enseignement supérieur libre et qui la recommande à l'estime des amis du savoir". (M. de Saint-Genès 1925, 11-12)

Toutefois, si la modestie de Rousselot le cacha longtemps à un très grand nombre de ses concitoyens, la France ne pouvait continuer à méconnaître la réputation internationale dont jouissait ce personnage devenu légendaire aux quatre coins du monde d'où l'on accourait pour voir son laboratoire et pour assister à ses cours<sup>58</sup>.

<sup>58</sup> Sur les nombreux élèves de Rousselot et l'absence de véritables continuateurs, cfr. F. Carton, *La phonétique expérimentale*, in *Histoire de la langue française. 1914-1945*, G. Antoine et R.

Edouard Koschwitz, qui fut parmi ses premiers auditeurs étrangers en 1890-91, contribua de manière décisive à diffuser la nouvelle méthode auprès des savants allemands: dès 1892 Rousselot fut invité par les Néophilologues à présenter son appareil à Berlin et, les années suivantes, ce fut le tour d'autres universités allemandes (Greifswald, qui lui témoigna sa reconnaissance en lui décernant le doctorat honoris causa, Koenigsberg, Marburg, etc.). En 1895, J. Loth, muni du laboratoire portatif de Rousselot, explora la Bretagne. En 1897, à Fribourg, en Suisse, un élève, J.M. Meunier, fit connaître le cylindre enregistreur aux participants au quatrième Congrès scientifique international des Catholiques.

La thèse de Rousselot, *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)* (1892) apporte une révolution en linguistique. Cette thèse présente l'étude des transformations des sons par des moyens expérimentaux qui sondent le fonctionnement des organes de la phonation. Avec cette oeuvre se termine l'époque des étymologies hâtives basées sur de simples ressemblances quelque séduisantes qu'elles soient.

Par la force des choses, parce qu'il était obligé de se battre à un autre niveau, l'engagement de Rousselot en didactique est retardé et en tous cas postérieur à son accès à l'Université qui se fit lentement mais sûrement par étapes successives qu'il franchit brillamment jusqu'au plus haut degré académique. Et cela grâce à des talents naturels, mais aussi grâce à la clairvoyance de quelques linguistes parmi lesquels M. Bréal dont le nom est indéniablement lié au progrès des études linguistiques et phonétiques.

C'est à lui qu'on doit la fondation du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France mis à la disposition de Rousselot en 1897 «sur les instances de G. Paris et M. Bréal»<sup>59</sup> et annexé à la Chaire de Grammaire comparée. Mais pour ce dernier-né, affligé par le manque de crédits, le nom de Laboratoire paraît bien ambitieux: c'était un bara-

Martin (eds.), Ed. du CNRS, Paris 1995, pp. 873-894.

<sup>59</sup> Cfr. A. Millet, *Précis d'expérimentation...* 1925, p. 30. Quelques années plus tard, au terme de la fête organisée pour Bréal par les amis et collègues de la SLP, le phonographe de Rousselot répéta les souhaits de bonne fête que les enfants du savant linguiste lui envoyaient d'Angleterre (in BSLP, 1900).

quement en planches construit dans l'arrière-cour du Collège<sup>60</sup>. Pendant vingt-six ans Rousselot fut le préparateur discret et dévoué de ce laboratoire qui s'enrichit d'appareils précieux: la sirène à ondes de Koenig, l'appareil du Dr Struycken et, acquisition inespérée, le grand tonomètre de Koenig, collection de diapasons permettant de reproduire tous les sons depuis 16 v.d. à 90.000. Le discours d'inauguration où M. Bréal prophétisait que la phonétique expérimentale allait devenir la phonétique 'tout court' provoqua des réactions mitigées dans le milieu universitaire.

Les appareils dont Rousselot se servait pour ses expériences inspiraient la méfiance des linguistes, leur fiabilité apparaissait douteuse, leurs avantages moindres par rapport aux analyses déjà fournies par l'oreille et la vue. Rousselot dut s'en expliquer à plusieurs reprises dans la presse et devant le monde scientifique<sup>61</sup> et fut obligé de répondre aux attaques répétées des opposants de sa méthode<sup>62</sup>.

<sup>60</sup> R. de Souza, polémique, le définit "quatre pièces lépreuses de la cabane à lapins qui a nom de laboratoire dans l'arrière-cour du Collège de France" (1924, 39).

<sup>61</sup> Cfr. *La phonétique expérimentale*, "Bulletin de l'Institut Catholique de Paris", novembre 1894, pp. 366-384 et l'exposé fait à la Société de linguistique de Paris sur l'histoire de la phonétique expérimentale, l'emploi et le perfectionnement des appareils, les principales expériences faites, cité dans le "Bulletin de la Société de Linguistique de Paris" année 1895, séances du 22.6 et du 23.11.1895. Voir également l'échange de lettres entre W. Viëtor et Rousselot à propos des méthodes expérimentales, in "Le Maître Phonétique" janvier 1894, pp. 16-17 et février 1894, p. 29.

Quant à l'attitude de Passy vis-à-vis de l'approche expérimentale, attitude "hostile" qui est devenue un lieu commun dans la littérature phonétique, je crois qu'elle a été mal interprétée sur la base de la célèbre phrase "Rien ne vaut une oreille attentive et un sens musculaire exercé" qu'on lit souvent isolée du contexte plus vaste où Passy essaie d'évaluer la méthode expérimentale. Cfr. le compte-rendu de P. Rousselot, *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*, "Le Maître Phonétique", janvier 1893, p. 105. Il est curieux de noter qu'un jugement presque identique se retrouve sous la plume de Rousselot qui ne peut certes pas être accusé de phobie vis-à-vis des appareils. Dans une célèbre *Critique d'expériences*, considérée comme un modèle du genre, en appelant les chercheurs à la prudence quant aux résultats des analyses instrumentales, il écrit: "Le son est une réalité fort complexe qu'il faut étudier en elle-même et en nous. Pour la saisir entièrement, rien ne peut suppléer un organe vivant, capable d'accommodations variées, et sain, c'est-à-dire une oreille parfaite. Cette oreille-là, l'industrie humaine ne la réalisera pas." in *Critique d'expériences*, "Revue de phonétique" T.1/3 (1911), p. 202.

<sup>62</sup> Les polémiques ont duré très longtemps. Cfr. à ce propos *La phonétique expérimentale jugée par M. Jespersen*, "Revue de phonétique" T.1/2 (1911), pp. 105-113. Dans cette note Rousselot répond point par point aux critiques formulées par le linguiste danois dans ses *Phonetische Grundfragen*.

Sievers avançait des réserves; Meyer était sceptique et doutait de la fidélité des appareils; Jespersen, soulevait des objections et lança l'épithète péjorative "Instrumental Phonetik". Mais la critique ne fit que stimuler les novateurs. Rousselot ne cessa de répondre, se défendit victorieusement contre les attaques de ses détracteurs qu'il réussit à changer en admirateurs.

Dans ce climat, il est évident que sa préoccupation première, au départ, était de montrer la validité, l'efficacité de la méthode expérimentale. Ses préoccupations scientifiques l'obligèrent à reléguer au second rang et presque malgré lui, les applications.

A ce propos, dans la préface du *Précis de prononciation française* publié en 1902 en collaboration avec son neveu F. Laclotte (attaché à l'Institut de Laryngologie et Orthophonie), il écrit: "Annoncé et à peu près composé depuis plusieurs années déjà, ce précis, bien qu'il ait servi de thème à mes leçons, n'a pu encore voir le jour, des préoccupations plus spécialement scientifiques ne m'ayant pas permis d'y mettre la dernière main"<sup>63</sup>. D'ailleurs ce *Précis*, conçu dans un but essentiellement pratique, s'adresse "aux étrangers qui veulent acquérir une prononciation correcte de notre langue et à ceux des indigènes des provinces qui désirent se débarrasser de leurs «accents régionaux»"<sup>64</sup>. Pour les étrangers, le plus important c'était d'éliminer leurs nationalismes.

Après une première partie descriptive introduite par les notions de physiologie et de phonétique expérimentale indispensables à la compréhension, la deuxième partie s'occupe des Principes de lecture. Des textes sont proposés en orthographe et en graphie phonétique. Des exercices d'articulation sont prévus à l'aide de mots isolés et de phrases (parfois des phrases d'auteur) où il est aisé de découvrir le son cible:

ex. Le mur murant Paris rend Paris murmurant.

Non, il n'est rien que Nanine n'honore (Voltaire)

En appendice, les mesures (en mm) de la position de la langue pen-

<sup>63</sup> P. J. Rousselot-F. Laclotte, *Précis de prononciation française*, H. Welter ed., Paris/Leipzig 1902, p. 8.

<sup>64</sup> Ibid., p. 8. Pour une évaluation de l'évolution du concept de norme phonétique au cours du XXème siècle cfr. A. Borrell et M. Billières, *L'évolution de la norme phonétique en français contemporain*, "La Linguistique" 25, 1989/2, pp. 45-62.

nant la prononciation des voyelles sont tirées des *Principes* de Rousselot.

Le modèle de prononciation indiqué dans Rousselot-Laclotte est, bien sûr, le parisien: "...il ne saurait y avoir de doute sur ce point. Le fond de la prononciation française, c'est à Paris qu'il faut le chercher"<sup>65</sup>.

Tout comme Michaelis-Passy (1897) qui l'avaient précédé dans cette voie, Rousselot contribue à perpétuer l'idée que le modèle de la bonne prononciation doit être recherché à Paris, dans la bonne société parisienne non contaminée par les inflexions provinciales: jugement de valeur lourd de conséquences, destiné à être repris au fil des décennies par des successeurs célèbres tels que P. Martinon (1913), M. Grammont (1914), P. Fouché (1959), L. Warnant (1962), A. Martinet (1973)<sup>66</sup>.

Le fait d'être entré tard dans la mêlée (ou de s'en être tenu à l'écart) n'enlève rien à son apport.

En effet, ce serait lui faire tort que de passer sous silence son intérêt pour toutes les applications possibles de la phonétique aucune desquelles ne lui fut étrangère.

Malgré la réputation internationale de l'illustre professeur, la chaire de phonétique expérimentale au Collège, le premier des établissements scientifiques français, ne fut créée que vingt ans plus tard.

Toutefois, il ne serait pas correct d'affirmer comme on l'a souvent fait par un injuste raccourci que Rousselot fut incompris de tous. Bien au contraire, son génie fut reconnu par ses maîtres et il trouva à l'Institut Catholique en la personne du Recteur Monseigneur d'Hulst l'esprit indépendant et ouvert, réceptif aux recherches nouvelles et hardies, disposé à s'aventurer dans des sentiers non battus.

Chargé d'un cours d'histoire de la langue en 1887 française, depuis 1889 il était titulaire d'une chaire de phonétique expérimentale fondée pour lui à l'Institut Catholique.

Mgr d'Hulst était de l'avis que, pour contrer les attaques que les mouvements scientifiques du XIX<sup>ème</sup> siècle multipliaient contre la religion, les prêtres devaient secouer leur méfiance et participer activement

<sup>65</sup> Rousselot-Laclotte, *op. cit.*, p. 10.

<sup>66</sup> Pour une discussion sur la force de la normativité parisienne, cfr. N. Gueunier et alii, *Les français devant la norme*, Champion, Paris 1978, pp. 203.

à la construction du savoir. Telle a été la place occupée par Rousselot destiné à devenir un protagoniste dans le scénario scientifique de l'époque. Il suffit de rappeler sa participation régulière et active aux séances de la Société de Linguistique de Paris tandis que Passy, qui se tenait à l'écart des sociétés savantes, ne fit qu'une apparition fugace considérant sans doute que sa place était ailleurs<sup>67</sup>.

Après la guerre, sa renommée qui avait grandi lentement commençait à dépasser le cercle des linguistes.

Pour le récompenser des services rendus à la France par ses investigations scientifiques, en 1920 il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur (B.O. 2.10.1920)

A la suite d'une pétition populaire, une chaire de phonétique expérimentale fut votée à l'unanimité en 1922 mais, faute de crédit, la titularisation ne put se faire qu'une année plus tard, peu de temps avant sa mort: "La nouvelle science entrait de pair avec les plus anciennes et les plus vénérables dans la maison où une tradition séculaire veut qu'elles se réfugient et s'abritent"<sup>68</sup>.

C'était le juste tribut au génie que le monde entier envoyait à la France, consécration définitive pour Rousselot mais fugace pour la nouvelle venue.

Aux obsèques célébrées solennellement dans la chapelle de l'Institut Catholique le 18 décembre 1924, les représentants les plus éminents du monde de l'Eglise et de la science ne tarissaient pas en éloges. Un monument fut érigé sur sa tombe au père Lachaise (1.2.1926), une plaque commémorative posée sur sa maison natale (avril 1925).

Mais le succès fut de courte durée: le Collège ne garda que deux ans l'enseignement phonétique qui représentait pour Rousselot le suprême honneur de sa carrière. A sa mort, les professeurs du Collège remplacèrent la récente chaire du créateur de la phonétique expérimentale par une chaire d'Histophysiologie, tout en laissant subsister le laboratoire. L'enseignement privé fit encore une fois preuve de plus grande sensibi-

<sup>67</sup> D'après les indications relevées dans le BSLP, Passy qui était membre de la Société depuis 1892, ne participa qu'à la séance du 18.4.1896 pour demander le soutien des linguistes à une pétition pour la réforme de l'orthographe, soutien qui fut refusé.

<sup>68</sup> A. Millet, *L'Abbé Rousselot: l'homme et l'oeuvre*, Londres 1924, p. 7.

lité. L'Archevêque de Paris et le Recteur de l'Institut Catholique pour continuer l'oeuvre scientifique de l'Abbé là où elle avait commencé et pour garder à la France le prestige intellectuel qui lui en venait, décidèrent de maintenir la chaire de phonétique expérimentale et de réinstaller son laboratoire en récupérant en premier lieu le Tonomètre de Koenig, racheté aux héritiers<sup>69</sup>.

### 2.2.2. De la linguistique à la balistique

Dans ses *Principes de phonétique expérimentale*, (1897-1908) entrepris grâce aux sollicitations de M. Bréal, Rousselot fait le point sur l'état des recherches antérieures presque entièrement ignorées des linguistes et pose les bases scientifiques de la phonétique expérimentale. Dans cet ouvrage monumental auquel il consacra 13 ans de travail, Rousselot ne néglige pas les applications auxquelles il consacre plusieurs chapitres (voir notamment dans le Chap. VII *Applications de la phonétique expérimentale*, la partie *Langues vivantes*). En effet, d'après Rousselot, l'observation qui est à la base de la phonétique implique tout naturellement deux grandes catégories d'applications: pédagogiques et médicales<sup>70</sup>.

Tout comme Passy et ses confrères, Rousselot estime que l'éducation des organes vocaux et acoustiques se fait par une gymnastique appropriée. Mais il suggère de compléter et d'aider les organes articulaires à l'aide d'appareils tels que: le palais artificiel, le tambour inscripteur, le pneumographe, les guide-langue et d'autres beaucoup plus prosaïques du genre aiguilles à tricoter, cuillères, manches de cuillères, bougies, boules de papier, etc.

C'est un petit peu au hasard des cas pathologiques qu'on lui soumettait sans cesse à Paris et ailleurs, par l'observation constante et passionnée des réalités sonores soutenue par une foi inébranlable en sa

<sup>69</sup> Les appareils de Rousselot rentrèrent pratiquement tous à l'Institut Catholique, sauf la sirène à ondes et l'appareil du Dr Struycken, propriété du Collège de France. La succession à la Chaire et au Laboratoire fut assurée par un élève de Rousselot, l'abbé Meunier qui l'avait déjà remplacé pendant sa maladie.

<sup>70</sup> Cfr. Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale*, H. Welter ed., Paris/Leipzig 1897-1908, Tome II, p. 1109.

discipline que Rousselot aboutit à ce qu'il appelait "enseignement par la vue." Après une première étape de réflexion ayant pour but la prise de conscience des mouvements, l'élève doit apprendre à prononcer par habitude grâce à des exercices appropriés et calibrés. C'est pour les graduer convenablement que le maître doit connaître la phonétique. Si ce premier itinéraire devait se révéler inefficace ou insuffisant, les soins devraient être portés du côté de l'oreille: "Les vices de prononciation sont des indices certains que l'oreille offre des défauts..."<sup>71</sup>

L'enseignement de la prononciation par la vue: sous ce titre, on trouve plusieurs articles publiés entre 1901 et 1902 dans "La Parole" (organe de l'Institut de Laryngologie et d'Orthophonie pour le redressement des défauts de prononciation et d'audition), revue fondée en collaboration avec le Docteur Natier en 1899 et qui n'eut qu'une courte vie. Rousselot y traite tout particulièrement des sujets suivants: *La correction de «ch» et «j» français chez les américains; «ch», «s», «tr» enseignés à une anglaise; L'action du larynx dans les explosives françaises; Les nasales françaises*<sup>72</sup>. Il s'agit en réalité de comptes-rendus de cas pathologiques étudiés et traités par Rousselot comme il l'explique en inaugurant la rubrique: "Ce titre fera espérer (je le crains) plus que je n'ai l'intention de donner, au moins pour le moment. Ce n'est pas un traité que je me propose de faire, mais de simples notes sur certains cas isolés où la seule vue des tracés a suffi pour corriger des erreurs de prononciation"<sup>73</sup>. La valeur pédagogique des notions ainsi obtenues n'en est pas diminuée pour autant car la rigueur de la méthode est, à elle seule, un enseignement. Il s'agissait d'attirer l'attention sur les aspects les plus visibles et les plus tangibles de l'articulation (position/mouvements de la langue, des lèvres, du voile du palais...) en montrant, le cas échéant, la région articulaire délimitée au palais artificiel, ou encore l'action de l'appareil phonatoire par l'observation des tracés buccal, nasal et pharyngal des tambours inscripteurs ou de l'explorateur du larynx du Dr Rosapelly. L'expérience avait prouvé que la simple vue des tracés (comparaison du tracé fautif avec un tracé correct) permettait de rectifier en peu de temps

<sup>71</sup> Id., *Principes...*, p. 1149.

<sup>72</sup> Les articles cités ont paru respectivement dans "la Parole" oct. 1901; Ibid. février 1902; Ibid. juillet 1902; Ibid. sept. 1902.

<sup>73</sup> *L'enseignement de la prononciation par la vue*, "La Parole", oct. 1901, p. 577.

une prononciation fautive: le mouvement mieux compris était reproduit sans hésitation. La correction se fondait donc sur la pleine conscience des mouvements organiques à exécuter: «savoir», c'était être corrigé.

Une fois la bonne prononciation obtenue, il ne restait plus qu'à faire des exercices méthodiques pour assouplir les organes et les habituer à des mouvements nouveaux.

L'action de Rousselot en didactique est menée non seulement par son enseignement universitaire et dans ses ouvrages mais également et surtout au niveau de la formation des enseignants grâce aux cours de vacances auxquels il participa intensément dès la première heure. Ces cours furent pour Rousselot un gymnase et un observatoire; grâce à eux sa méthode, sans cesse confrontée à de nouveaux phénomènes, s'affina et s'enrichit de nouvelles observations faites sur des auditeurs de nationalités variées: allemands, russes, suédois, finlandais, danois, hongrois, etc. Face à chaque nouveau cas qu'on lui soumettait, et qu'il affrontait toujours avec enthousiasme, le plaisir d'avoir rendu un service était augmenté par celui d'avoir acquis de nouvelles connaissances sur le mécanisme du langage.

Au cours de l'année 1890-91, Rousselot eut parmi ses auditeurs étrangers à Paris Eduard Koschwitz de l'Université de Greifswald<sup>74</sup>. Grâce à lui, en 1893 Rousselot fut appelé à l'Université de Greifswald pour des leçons de phonétique expérimentale. Les années suivantes, et pendant trois années de suite, il fut son hôte à Greifswald où furent inaugurés pendant l'été 1894 les premiers cours de vacances réservés aux professeurs étrangers. Ce cours accueillit des étrangers accourus de tous les points de l'Allemagne, de Suède, d'Angleterre, de Finlande, de Russie, d'Amérique du Nord et grâce à son succès devint une sorte d'institution-modèle suivie et imitée par bien d'autres en Allemagne et en Europe. La phonétique et la prononciation occupaient une place centrale dans ces cours qui prévoyaient une conférence sur les principes physiques du son et de la parole; deux conférences sur le mécanisme physiologique de la parole; huit leçons de phonétique générale; huit leçons

<sup>74</sup> Il s'agit de l'auteur de *Les parlers parisiens. Anthologie phonétique*, Walter, Paris 1893, recueil de transcriptions de textes lus ou déclamés par des personnalités célèbres (F. Coppé, A. Daudet, L. de Lisle, G. Paris, E. Zola...) accompagnés de notes introductives aux spécificités des lecteurs choisis.

d'orthoépie française, huit leçons de Rousselot sur *Les variétés parisiennes et provinciales du français parlé* suivies de huit leçons consacrées à des exercices de prononciation et de diction<sup>75</sup>.

Ce fut pour Rousselot une expérience utile à bien des égards. En effet, dans ses nombreux contacts avec les enseignants allemands pendant ses séjours à Greifswald, en se promenant avec eux (nouveaux Péripatéticiens), “sous les grands arbres des remparts” (p. 56), il se rendit compte que la phonétique pouvait représenter un danger réel et insoupçonné: “J’ai su [...] que certains directeurs d’école, trop zélés, torturent maîtresses et élèves pour faire prononcer, conformément à je ne sais quelles règles mal comprises, de prétendus sons français, absolument barbares, que je ne suis pas toujours parvenu à identifier”<sup>76</sup>. Ces excès inacceptables, dictés par l’engouement phonétique du moment, une sorte de mode mal comprise dont les effets ne pouvaient être que négatifs, montraient bien l’urgence d’un travail de base à faire prioritairement sur le corps enseignant, travail auquel Rousselot ne cessera de s’employer.

Après l’expérience de Greifswald, Rousselot lance depuis les pages du “Bulletin de l’Institut Catholique” l’appel enthousiaste «Créons des cours de vacances» insistant tout particulièrement sur la nécessité d’un lien plus étroit entre les différents ordres de l’enseignement et notamment entre le monde de la recherche et les maîtres d’école afin d’intégrer les immenses progrès faits par la science du langage dans la pratique de l’enseignement<sup>77</sup>.

Cet appel n’allait pas tomber dans le vide.

A l’imitation des cours de vacances de Greifswald, presque tous ceux qui se sont fondés après ont porté à leur programme la phonétique expérimentale et ses applications à l’enseignement des langues vivantes.

En juillet 1897, Rousselot donna des conférences de phonétique expérimentale à Marburg, la célèbre ville de Viëtor, citadelle de la réforme.

<sup>75</sup> Pour l’organisation et les programmes détaillés du cours cfr. Rousselot, *Une Université allemande. IV. Cours de vacances*, “Bulletin de l’Institut Catholique de Paris” février 1895, pp. 49-68. Ces conférences sont signalées dans “Le Maître Phonétique”, juin 1894, p. 107.

<sup>76</sup> in *Une université allemande...*, février 1895, *op. cit.*, p. 56.

<sup>77</sup> Cfr. *Une Université allemande. IV. Cours de vacances*, *cit.*, p. 67.

Par ailleurs d'autres cours de vacances célèbres ont pu bénéficier de l'enseignement de Rousselot, notamment ceux de l'Alliance française inaugurés le 9 juillet 1894 par F. Brunot à l'intention des professeurs de français étrangers<sup>78</sup>. A cette promotion de la phonétique n'est certainement pas étranger le fait que la direction de ces cours fut confiée jusqu'à 1904, à un éminent linguiste, F. Brunot, particulièrement intéressé à la phonétique en faveur de laquelle il déploya de très grands efforts<sup>79</sup>. En effet, au début du siècle, chargé d'étudier la question des cours d'été, Brunot insista sur la nécessité d'offrir aux étudiants étrangers un équipement moderne, comportant au moins «une bibliothèque et un laboratoire de phonétique expérimentale pratique»<sup>80</sup>.

L'enseignement de Rousselot suscita des vocations en pédagogie de la prononciation: c'est ainsi que Marguerite De Saint-Genès, nièce de l'Abbé, déclarait avoir déjà mis au point depuis 1905 une méthode suggérée par son oncle. Elle exposa cette méthode à partir de 1911 dans la "Revue de phonétique" dans la rubrique "Cours de gramphonie"<sup>81</sup>. Cela nous permet d'arrêter notre attention sur la "Revue de phonétique" qui, dans l'esprit même de son fondateur, devait constituer une voie privilégiée de divulgation pédagogique.

Après la faillite de "la Parole" qui ne survécut que 5 ans (1899-1904) et finit par disparaître avec l'institut qui la soutenait, Rousselot, cédant aux pressions de son entourage, fonda la "Revue de phonétique" en 1911.

<sup>78</sup> Sur les cours de vacances de l'Alliance française cfr. M. Bruézière, *L'Alliance Française. Histoire d'une institution*, Hachette 1983, p. 34 et suiv.

<sup>79</sup> C'est F. Brunot qui eut l'idée de créer à l'Université de Paris des Archives de la parole (inaugurées le 3 juin 1911), puis un Institut de phonétique dont il fut nommé directeur le 9 juin 1911.

<sup>80</sup> M. Bruézière, *L'Alliance Française*, cit., p. 55.

<sup>81</sup> On devrait citer aussi Adolphe Zünd-Burguet qui fut, parmi tant d'autres, élève de Rousselot et son collaborateur pendant plus de six ans aussi bien au Laboratoire du Collège de France qu'aux cours d'été de l'Alliance où il s'occupait des applications pratiques de la méthode expérimentale à l'enseignement. Son nom reste lié à la méthode phonotechnique et au Gymnase de la parole. Cfr. Chap. 4. Pour d'autres applications dues à un élève de Rousselot, J.-M. Meunier, qui fut Directeur de la Clinique «Chanoine Rousselot» pour la correction des vices du langage et la rééducation des sourds, cfr. J.-M. Meunier, *Applications de la phonétique expérimentale à l'étude des langues vivantes et à la thérapeutique, c'est-à-dire à la correction des vices du langage et à la rééducation des sourds*, "Bulletin" de l'Institut de Coïmbre, 1927, pp. 11-35.

“..Tout fait relatif au matériel sonore des langues est du domaine de la Revue”<sup>82</sup> annonçait-il dans le programme d’ouverture, mais il ne se faisait plus d’illusions sur les nouveaux partisans de la phonétique: “...Je vois bien que, par son côté pratique, la phonétique se fait toujours de nouveaux partisans. Mais je vois bien aussi que ce que l’on attend d’elle, ce sont principalement des recettes pour l’enseignement des langues vivantes, des solutions toutes faites pour des problèmes de phonétique ou la confirmation de théories construites par d’autres procédés que les siens”<sup>83</sup>. Pour répondre à ces attentes “une place importante sera faite au côté pratique, à l’enseignement des langues vivantes, et de la parole aux sourds-muets, à la correction des vices de prononciation, à l’éducation de l’oreille, à l’hygiène de la voix, à l’articulation dans le chant. Des transcriptions phonétiques de morceaux enregistrés au gramophone ou au phonographe par des artistes, avec commentaires détaillés sur la manière de prononcer et de dire, seront données dans chaque numéro”<sup>84</sup>.

La “Revue” s’adresse donc clairement (mais non exclusivement, bien sûr) aux enseignants/apprenants de langues vivantes car l’idée fondatrice du fondateur est que “la phonétique expérimentale est un moyen d’enseignement incomparable: elle rend sensibles des mouvements articulatoires qui échappent à nos yeux et qui ont cependant une grande influence sur la prononciation; elle fournit une base sérieuse pour l’éducation des organes de la parole, la correction des défauts de langue et la rééducation de l’oreille”<sup>85</sup>.

Rousselot se proposait également de renseigner l’enseignant, “expérimentateur novice”, sur l’emploi et l’utilité des appareils phonétiques, d’indiquer quelles machines et quels morceaux choisir pour la classe.

Concrètement, est-ce que la “Revue” a tenu ses promesses? Outre le *Cours de gramphonie* dont les disques furent très demandés<sup>86</sup>, Rousselot y publia un *Dictionnaire de la prononciation française* à épi-

<sup>82</sup> J. Rousselot, *Notre programme*, “Revue de phonétique”, Tome I, (1911) fasc. 1, p. 7.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>84</sup> *Ibid.*, pp. 7-8.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>86</sup> Déjà à la fin de la première année de parution de la revue, la Société des Gramophones songeait à mettre les disques dans le commerce pour répondre à la demande des lecteurs. Cfr. Chronique, “Revue de phonétique”, Tome I (1911), p. 385.

sodes accompagné d'une étude approfondie et détaillée de tous les phénomènes (aboutissant inévitablement à l'atomisme dénoncé plus tard par les fondateurs de la phonologie), oeuvre qu'il n'a pas pu mener jusqu'au bout. Car l'illustre savant n'avait pas assez tenu compte de la brièveté de l'existence poussé par sa soif de connaissance, par une curiosité sans cesse en éveil et par le désir d'avancer dans la découverte de la parole.

Ayant mis ses forces et sa discipline au service du bien, il ne pouvait ignorer les bénéfices qui pouvaient en venir dans la rééducation de la parole, dans l'élimination des défauts de prononciation (zézaiements, nasonnements...), dans la rééducation de l'oreille. L'Académie de médecine décerna à son essai *Phonétique expérimentale et surdité* (1903) la mention honorable.

Le chant ne le laissa pas indifférent.

Sa probité scientifique ne faisant plus de doute, il fut appelé en arbitre dans des cas sans précédents en jurisprudence, notamment, en 1902, à propos d'un problème juridique lié aux machines parlantes<sup>87</sup>.

Les expertises ne sont pas l'apanage des linguistes du XXème siècle<sup>88</sup>.

Mais comment en arrive-t-il à la balistique?

Pendant la Première Guerre, outré par le mauvais usage des découvertes scientifiques de la part des ennemis, il se décida à mettre sa science au service de la défense de la patrie. Grâce à ses tambours et à ses enregistrements il mit au point un système de repérage des canons ennemis (la tristement célèbre "grosse Bertha"). Encouragé par son succès, il partit pour Toulon où il entama une série d'expérience pour le repérage des sous-marins immergés. L'armistice mit fin à ces essais.

<sup>87</sup> Il s'agissait de décider si les disques du gramophone ou du rouleau du phonographe constituaient une édition des oeuvres littéraires ou musicales par rapport à la loi sur la propriété intellectuelle. L. Bérard, jeune avocat, s'adressa à Rousselot sur l'indication de Henry Bréal fils de Michel. Ce fut le même Bérard qui, vingt ans plus tard, en sa fonction de Ministre de l'Instruction Publique, signa la décision concernant la création d'une chaire pour Rousselot. Par un curieux "retour" de l'histoire, le même Bérard consulta également le successeur de Rousselot, J. M. Meunier, sur une question de marque de fabrique. Cfr. lettre publiée dans J. M. Meunier 1927, pp. 31-33.

<sup>88</sup> Cfr. la conception d'un usage social des sciences humaines de W. Labov, in J. Boutet 1992, pp. 90-100 où il est question notamment de l'intervention des linguistes afin de "résoudre des questions posées par le monde réel".

Il serait sans doute excessif de considérer Rousselot comme un pédagogue. Il n'empêche que, à travers son enseignement, ses publications, les cours d'été, les revues qu'il fonda, il poursuivit un immense effort de formation des maîtres auxquels il ne refusa ni son temps, ni son savoir, ni ses énergies.

### 2.3. *Théodore Rosset: une méthode originale pour l'enseignement de la prononciation française à l'Université de Grenoble dès 1904.*

Injustement oublié dans les travaux historiques et trop rarement cité parmi les phonéticiens qui ont marqué leur discipline, Théodore Rosset [1877-?] a certainement été un passionné de la phonétique expérimentale (même si son action est postérieure à celle de Rousselot et des premiers pionniers) et un novateur dans le domaine de la phonétique appliquée à l'enseignement des langues<sup>89</sup>.

Par rapport à Passy et à Rousselot nous avons un nouveau cas de figure: après le "socialiste chrétien" fervent et le novateur engagé, voilà un universitaire qui nourrit en lui une idée ambitieuse: travailler à l'unité des études phonétiques.

En effet c'est à lui que l'on doit la fondation de l'Institut de Phonétique de Grenoble l'un des plus anciens d'Europe et le premier laboratoire de phonétique rattaché officiellement à une Faculté des Lettres en France<sup>90</sup>.

C'est en 1904 que Th. Rosset, maître de conférences de philologie française moderne, chargé de l'enseignement de la phonétique et de la philologie latine eut l'idée d'organiser un laboratoire de phonétique.

<sup>89</sup> Sur l'activité de Th. Rosset à l'Université de Grenoble, cfr. D. Abry/L.-J. Boë/H. Rakotofiringa, *Théodore Rosset et l'établissement de la phonétique expérimentale à Grenoble. Une consonance entre une nouvelle discipline et le dynamisme d'un Comité de patronage*, "Documents" SIHFLES N° 20, Déc. 1997, pp. 54-72.

<sup>90</sup> Les informations concernant l'histoire de l'Institut de phonétique de Grenoble sont tirées de: Théodore Rosset, *L'Institut de phonétique de l'Université*, Annales de l'Université de Grenoble, Tome XXI, 1909, pp. 444-449; R. Gsell, *L'institut de phonétique de la faculté des lettres de l'Université de Grenoble (1904)*, in S. Pop, *Instituts de phonétique et archives phonographiques*, Louvain 1956, pp. 218-228.

L'Université ne pouvant offrir aucun local, le laboratoire s'installa provisoirement, le 1er mai 1905, dans une salle abandonnée de l'école primaire, Place de la Halle. A l'époque il n'était équipé que d'un phonographe d'Edison et d'un enregistreur de voyage.

Par la suite, au fil des ans, grâce au dévouement inlassable du fondateur, aux subventions du Ministère de l'Education Nationale, aux dons du Comité de patronage et aux cōtisations des étudiants étrangers, le laboratoire s'agrandit. En mai 1908, le Conseil de l'Université décida de l'installer à l'Annexe Très-Cloître où il fut transféré le 1er juillet avec le titre d'Institut de phonétique. Le 3 novembre 1909 fut inauguré dans de nouveaux locaux l'"Institut de Phonétique". "Ce terme – écrit Rosset – est plus exact que le mot laboratoire. Il veut exprimer que cette organisation comprend deux ordres d'études qui, jusqu'ici, ont été séparés: l'enseignement pratique de la prononciation et l'étude scientifique de la parole"<sup>91</sup>. Il est bien vrai que cela ne s'était pas encore vu en France: ceux qui faisaient de la recherche étaient enfermés dans leur laboratoire et ne s'occupaient d'enseignement qu'aux heures perdues. D'autres, ceux qui donnaient la priorité aux aspects pratiques de la nouvelle science, poursuivaient leur activité pédagogique en dehors du cadre universitaire (l'exemple de Passy est significatif; et même celui de Rousselot qui, tout en s'occupant activement de toutes les applications de la phonétique, les disloqua à des endroits "physiquement" différents, p.e. l'Alliance française, les cours d'été, les cliniques...).

En réalité, dans l'Université française, des disciplines strictement apparentées cohabitaient de fait en s'ignorant: "Il y a dans la plupart des Facultés de Lettres un cours de phonétique historique; il y a à l'Ecole des Hautes Etudes, à Paris, et dans diverses Universités étrangères des séminaires de phonétique descriptive où l'on décrit et enseigne aux futurs professeurs de langues vivantes les sons de ces langues; il y a enfin au Collège de France et dans cinq ou six Universités françaises et étrangères, des laboratoires de phonétique expérimentale; mais nulle part on n'a songé à réunir en un seul corps ces tronçons épars des études phonétiques. C'est une création originale de l'Université de Grenoble

<sup>91</sup> Th. Rosset, *L'Institut de phonétique...*, cit., p. 445.

que d'avoir groupé en un Institut particulier toutes ces recherches pratiques, historiques, dialectales et expérimentales, et attesté par là leur intime solidarité. Chacune de ces études, en effet, n'est forte et ne pourra devenir exacte et précise que par la coopération de toutes"<sup>92</sup>.

L'idée de Rosset de grouper pour la première fois en un Institut unique toutes les disciplines qui se rapportent au langage parlé et de montrer les liens étroits qui unissent les différentes branches d'une même science était originale et prometteuse et témoignait d'une conception très moderne de la phonétique.

Par ailleurs, dans l'article de Rosset (1909a) on trouve l'écho des idées largement répandues qui étaient l'aboutissement d'une réflexion menée tout au long du siècle: d'une part, il insiste sur l'importance de la méthode expérimentale dans l'étude des changements phonétiques et dans l'étude descriptive des sons, d'autre part, il souligne l'apport indispensable des approches historique et dialectale à la phonétique instrumentale.

Quant à la phonétique appliquée ce n'était pas l'éternelle souillon, indigne de franchir le seuil de l'Université, bien au contraire: "L'enseignement pratique profite de toutes ces études (historique, descriptive, expérimentale). Au lieu que les élèves soient réduits à écouter et à répéter, comme des perroquets, et les maîtres à prononcer et à faire entendre, comme des phonographes, les sons et les intonations d'une langue, l'enseignement et l'étude de la phonétique pratique, nourris des résultats des recherches scientifiques, prennent un intérêt et une vie inattendus... Par le concours de toutes ces études, l'enseignement devient plus précis et plus vivant; il passionne les maîtres et tout autant les étudiants"<sup>93</sup>.

L'initiative de Rosset ne manqua donc pas d'obtenir le succès mérité. Elle trouva un accueil favorable tant auprès des instances universitaires qu'au niveau ministériel.

Quant au nombre des auditeurs (y compris les étudiants étrangers) il progresse constamment (168 en 1905, 406 en 1908), les groupes lingui-

<sup>92</sup> Th. Rosset, *L'Institut de Phonétique...*, cit., p. 445.

<sup>93</sup> Ibidem, p. 447.

stiques les mieux représentés étant les italiens, les allemands, les anglais. La renommée de Rosset dépasse les frontières: en 1909, il fait à Hambourg, Cologne, Lubeck une série de conférences, une sorte de tour de propagande qui lui permet de faire connaître les nouvelles méthodes utilisées à Grenoble.

### 2.3.1. *Un enseignement expérimental de la prononciation française*

En novembre 1905 la revue italienne “*Bollettino di filologia moderna*” porte-parole de la première Association des enseignants de langues en Italie, signalait à ses lecteurs l'intérêt des expériences pédagogiques qui étaient en cours à Grenoble. L'article, intitulé *Un enseignement expérimental de la prononciation française*<sup>94</sup> est signé par le directeur, Romeo Lovera, défini par Passy “un des champions de la réforme en Italie”, personnage très actif et engagé, particulièrement attentif à ce qui se faisait en Europe pour le renouvellement de l'enseignement des langues. L'auteur veut faire connaître la méthode et l'esprit de cet enseignement original “qui comprend un cours théorique de phonétique, un Laboratoire de phonétique expérimentale, un enseignement pratique des articulations et de la diction”<sup>95</sup>. De larges extraits de la préface de l'ouvrage de Rosset *Exercices pratiques d'articulation et de diction composés pour l'enseignement de la langue française aux étrangers* publié par l'Université de Grenoble<sup>96</sup> sont proposés aux lecteurs. Ce livre est un recueil d'exercices que l'on suit pour habituer les organes aux articulations, l'oreille au rythme et aux inflexions de la langue française. D'après Rosset, il doit être complété par un Cours théorique de pronon-

<sup>94</sup> *Un enseignement expérimental de la prononciation française*, “*Bollettino di Filologia Moderna*”, novembre 1905, pp. 262-267.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 262.

<sup>96</sup> La première édition date de 1905 (Grenoble, Librairie Gratier); la deuxième (Grenoble, Typographie et lithographie Allier Frères) de 1909. D'autres suivirent (en 1912 et 1923) qui témoignent du succès de l'ouvrage et du bien-fondé de la méthode. Dans la deuxième édition le titre est modifié comme il suit: *Exercices pratiques d'articulation et de diction composés pour l'enseignement de la prononciation française aux étrangers*. Dans la quatrième édition figure un ajout significatif, *Avec l'alphabet de l'Association Phonétique Internationale*, J. Allier imprimeur de l'Université, Grenoble 1923, pp. 204. Les exercices sont précédés par des *Recommandations aux élèves* (pp. 6-7) sur les démarches à suivre pour progresser et arriver à lire correctement et par *Quelques conseils* (pp. 8-13) pour les professeurs sur la meilleure façon de procéder.

ciation qui pourra se fonder sur les ouvrages bien connus de Passy (1899)<sup>97</sup>, Rousselot-Laclotte (1902), Zünd-Burguet (1902), Nyrop (1902).

En 1909, Rosset nous apprend que son livre avait été adopté par 2000 étudiants et professeurs<sup>98</sup>.

Dans l' introduction à la première édition, il définit sa méthode "progressive et raisonnée" et déclare ouvertement qu'elle s'inspire des conclusions auxquelles étaient arrivés Rousselot et Zünd-Burguet dans leurs travaux parus dans "la Parole", "Archives internationales de laryngologie" (tome XVI) et "Neueren Sprachen" (1902).

L'enseignement était organisé selon deux principes: "enseignement et corrections des articulations par la vue et éducation de l'oreille par l'audition incessante" (p. 4).

La phonétique, on le voit bien, était au coeur de cette méthode novatrice. Elle tirait largement profit des progrès prodigieux que la phonétique expérimentale venait de connaître en France avec l'abbé Rousselot, prônait le recours aux appareils qui formaient l'outillage indispensable du phonéticien du début du siècle (palais artificiel, ampoules exploratrices, cadran indicateur, tambour enregistreur, manomètre à eau, signal du larynx...). Ceux-ci permettaient de connaître et de montrer la place et le mouvement des organes qui interviennent dans la production des sons et pouvaient aussi révéler les erreurs que l'étranger commet dans leur mise en place pendant la phonation. L'étudiant pouvait ainsi constater et voir sa faute, vérifier si ses corrections étaient bonnes, s'il mettait bien en mouvement les organes nécessaires et ceux-là seulement. Ainsi que l'Abbé Rousselot l'avait montré dans "La Parole" (1901-1902), "savoir" c'était être corrigé.

Tout ce qui a été dit jusqu'ici concernait l'aspect production; néanmoins, le côté perceptif n'était pas négligé, bien au contraire et c'est là un trait d'originalité par rapport à ses prédécesseurs. L'emploi du phonographe se révélait indispensable pour fournir un modèle immuable que

<sup>97</sup> Il s'agit sans doute de *Les sons du français*, 5ème édition.

<sup>98</sup> Cfr. Préface à la deuxième édition, Grenoble 1909, p. 5.

seule une reproduction mécanique peut garantir, modèle “dont on puisse sans cesse rapprocher la prononciation fautive et par rapport auquel on puisse apprécier les progrès” (p. 3). Sans compter l'économie d'énergie que cela représentait pour le maître. Les étudiants qui s'entraînaient à la lecture avaient libre accès au laboratoire où ils pouvaient aller écouter autant de fois qu'ils le voulaient les morceaux de lecture inscrits sur des cylindres de phonographe. Autant de fois qu'ils le voulaient, ou plutôt autant de fois que cela était nécessaire jusqu'à ce que le maître ne relève plus aucune faute dans leur débit.

Le soin porté à la lecture montre bien que Rosset avait vu la nécessité de dépasser le stade de l'entraînement par mots isolés (ou par sons isolés) car disait-il, “Parler une langue correctement, ce n'est pas articuler sans faute des mots isolés, c'est prononcer des phrases avec l'accent, les accommodations, le rythme, l'intonation qu'un indigène leur donne spontanément, et qu'un étranger doit apprendre, avec peine parfois” (p. 3). Ne se contentant pas d'une vue atomiste des problèmes, il abordait résolument les aspects liés à la prosodie de la langue suggérant une sorte d'imitation par imprégnation grâce aux services rendus par le phonographe dont il était un admirateur fervent.

La progression suivie va du simple au complexe dans la mesure où dans le manuel de Rosset on ne s'attaque qu'à une difficulté à la fois, mais en progressant méthodiquement et sans cesse. Les études de prononciation étant assez arides, l'art du maître consiste à les rendre non pas attrayantes mais un peu moins austères, en donnant à l'étudiant le sentiment des progrès qu'il a faits à chaque effort.

Ce n'est qu'après avoir acquis la connaissance pratique de toutes les consonnes qu'on passera à l'étude des voyelles (une à la fois, bien entendu). Si, à un moment donné de cet itinéraire, l'élève est bloqué par une difficulté insurmontable, par exemple le /y/ qu'il continuera à prononcer /ju/, c'est à ce moment-là qu'intervient la démonstration expérimentale de l'articulation. L'élève est envoyé au laboratoire pratique et là, à l'aide des instruments déjà cités, on lui montre son erreur et on la corrige. Le problème résolu, il poursuit le travail tracé jusqu'au prochain obstacle ou jusqu'à la fin.

A la fin de cet entraînement articulatoire qui constitue la première partie du travail phonétique pratique, l'élève prononce bien le français mais il ne le parle pas encore. D'où la nécessité d'un deuxième volet d'exercices d'entraînement à la diction française. L'étudiant est mis en présence de textes français dont il comprend le sens et dont il connaît toutes les articulations, transcrits phonétiquement selon une transcription dont nous parlerons plus loin. On lui demande tout d'abord d'articuler correctement chaque syllabe sur un ton uniforme ce qui permet au maître de corriger d'éventuelles fautes. Ensuite le maître lit et l'élève suit attentivement en notant toutes les pauses réalisées. D'ailleurs, dans le cours théorique on lui a expliqué comment une phrase se découpe en mots phonétiques portant chacun un seul accent; il connaît les rapports de ces groupements avec les signes de ponctuation; il sait que la voix monte ou descend à tel ou tel moment.

Après la lecture du maître attentivement écoutée et soigneusement notée, l'élève s'exerce en s'efforçant d'imiter le modèle. Il prononce d'abord lentement chaque mot phonétique puis il arrive progressivement à une vitesse ordinaire et réunit tous les mots phonétiques en une phrase à laquelle il s'efforce de donner l'intonation qu'il a entendue. Pendant cet entraînement individuel, chaque fois que la mémoire est défaillante, l'élève va écouter le morceau ou la phrase au phonographe, autant de fois qu'il le juge nécessaire et jusqu'à ce qu'il arrive à répéter correctement.

Lorsque l'élève connaît parfaitement la diction des morceaux inscrits sur les cylindres du phonographe, il les étudie et les analyse pour y retrouver l'application des règles "théoriques" qui ont été exposées au cours à propos des liaisons, de la prononciation des "e" muets, des assimilations de consonnes dues à la chute du "e", de l'expression des sentiments par l'intonation. Il constate ainsi l'application pratique de toutes les règles qu'on lui a enseignées.

A partir de ce moment, il est prêt à attaquer l'étude des textes qui n'ont pas été inscrits au phonographe car il sait articuler, décomposer, rythmer et accentuer une phrase. Cela ne signifie pas qu'il ne fera aucune erreur, mais il s'agira de fautes légères, de distraction ou de mémoire,

qui disparaîtront vite après quelques exercices. Tous les exercices ont été prévus sur des textes transcrits en orthographe phonétique pour déjouer les pièges de l'orthographe française dont l'élève aura appris quelques règles de base dans le cours théorique.

Il lui restera à se familiariser avec cette orthographe complexe en lisant les textes en orthographe ordinaire qui terminent le volume. A ce stade, les fautes seront des erreurs d'interprétation et non de prononciation, qui pourront se résoudre en peu de temps.

Cette nouvelle méthode d'apprentissage de la prononciation met à profit toutes les ressources des appareils ingénieux découverts par les phonéticiens et organise les efforts des étudiants suivant un plan conçu d'avance, simple et progressif. Son originalité est de conjuguer de manière sobre et équilibrée, la méthode physiologique classique avec la méthode expérimentale. Elle requiert de la part de l'élève une participation personnelle active, responsable et réfléchie: un effort soutenu de quelques semaines et une patience capable de suivre rigoureusement une discipline méthodique seront récompensés plus qu'un long séjour en France, écrit Rosset.

Quant au professeur, il doit être à même de reconnaître la faute, de la classer et de décider de la progression à suivre la plus rentable pour chacun. En effet Rosset est de l'avis que, avant de faire travailler un élève, le maître doit établir son signalement phonétique, c'est à dire relever minutieusement toutes les fautes qu'il commet en lisant, au plan de l'articulation et de la diction.

Après avoir classé ces fautes, le maître et l'élève fixeront un plan de travail, établiront la liste et l'ordre des exercices à faire dans le but d'éliminer successivement un à un tous les défauts de prononciation. Le plan des exercices ne doit pas être uniforme et inflexible; bien au contraire il appartient au maître de l'adapter aux besoins de chaque élève en tenant compte de leurs connaissances, leurs facultés, leurs loisirs. Il serait absurde de vouloir suivre le même itinéraire avec un débutant et avec un professeur étrangers. Certains devront travailler uniquement la diction parce qu'ils articulent bien; d'autres devront se concentrer sur les articu-

lations ou sur une articulation particulière qui seule révèle son origine étrangère. Rosset n'adopte pas l'approche comparative. A partir d'un recueil général des principales difficultés que le français présente (toutes nationalités confondues), il appartient au maître d'établir un itinéraire individualisé.

Je ne fermerai pas le manuel de Rosset sans citer les *Règles Pratiques* (devenues après 1909 *Recommandations aux élèves*) où l'auteur s'adresse explicitement aux apprenants pour leur indiquer leurs responsabilités et le rôle actif qu'ils ont à jouer. L'assiduité aux leçons ne vaut rien sans le travail personnel. C'est l'élève qui doit se corriger en s'exerçant lui-même, plusieurs fois par jour suivant les indications du maître. Pour apprendre la diction il faut aussi un travail méthodique et une progression rigoureuse qui ne laisse pas de place à l'improvisation. "Patience et méthode réussissent toujours" conclut Rosset. Autrement dit, c'est la stratégie du R.O.C. qui est gagnante: Réalisme, Optimisme, Constance.

La modernité de ces conseils méthodologiques nous frappe et, à presque un siècle de distance, j'ai envie de dire que ces principes généraux restent valables. Alors pourquoi a-t-on l'impression d'une énorme difficulté à les appliquer?

En dehors des préfaces aux éditions de ses célèbres *Exercices*, Rosset nous a laissé un article au titre significatif: *Du rôle de la phonétique dans l'enseignement des langues vivantes*, publié dans les Actes du Congrès International organisé à Paris du 14 au 17 avril 1909 par la Société des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public<sup>99</sup>.

L'auteur traite deux aspects essentiels: le rôle de la phonétique dans

<sup>99</sup> Librairie Henry Paulin & Cie Editeurs, Paris 1909. L'article de Rosset se situe dans la première Section: *Question se rapportant à la préparation des professeurs de langues vivantes en France et dans les autres pays. I. Préparation philologique*, pp. 148-159. Une note de l'éditeur nous apprend que ce texte, arrivé trop tard, ne fut pas lu en séance.

Dans la même section du volume deux autres articles concernent l'apport de la phonétique à l'enseignement. Il s'agit de: F. Piquet, professeur à l'université de Lille, *Les applications de la phonétique expérimentale à l'enseignement des langues vivantes*, pp. 144-147 et A. Zünd-Burguet, ancien attaché au laboratoire de phonétique expérimentale du collège de France, *L'enseignement phonétique et la nouvelle circulaire ministérielle en France*, pp. 160-167. Le texte de Rosset fut également publié, la même année (1909), chez A. Colin, in-8, pp. 16.

la formation des futurs enseignants et comment concevoir un enseignement pratique de la prononciation destiné à la classe de langues.

S'il est évident (mais cela ne l'a pas toujours été, cf. Rodhe 1901) que la première qualité du professeur est de savoir parler correctement, cela ne suffit pas. En effet il doit pouvoir enseigner à prononcer correctement d'où la nécessité des études phonétiques qui lui apprendront à enseigner de façon «méthodique et raisonnée», pour que les élèves apprennent non comme des perroquets mais en comprenant ce qu'ils apprennent. La connaissance de la phonétique théorique est donc indispensable pour le professeur qui devrait pouvoir suivre, d'après Rosset, des cours de phonétique descriptive, expérimentale et historique.

Quant à l'enseignement pratique de la prononciation dans la classe, le maître dispose de deux auxiliaires fondamentaux: l'écriture phonétique et le phonographe. La transcription est indispensable pour l'étude rapide des articulations car elle permet de diviser deux difficultés qui se présentent simultanément dans l'orthographe: l'interprétation des signes écrits et l'articulation des sons. Débarrassé des embûches de l'écrit, l'élève peut concentrer ses efforts sur l'articulation. Le phonographe est nécessaire pour l'enseignement de la diction, si l'on veut laisser le domaine artificiel du mot-à-mot et maîtriser réellement la parole en tant que moyen d'expression.

La phonétique, dit Rosset, économise le temps des élèves et la fatigue du maître; gain de temps et économie d'énergie donc, le meilleur slogan, me semble-t-il, pour vanter les mérites de la phonétique appliquée à l'enseignement des langues, attirer l'attention des parties intéressées et leur donner envie d'essayer.

### 2.3.2. *La phonétique à Grenoble d'après "Le Maître Phonétique"*

Le laboratoire mis en place à Grenoble par Th. Rosset doit être considéré, à juste titre, comme l'ancêtre du laboratoire de langues modernes. Dans le célèbre ouvrage *Laboratoire de langues et correction phonétique*, Pierre Léon écrit: "On possède très peu d'informations sur l'installation de salles équipées d'appareils destinés à l'enseignement des langues vivantes en France au début du siècle. C'est Th. Rosset qui

semble avoir créé, à Grenoble, le premier laboratoire d'enseignement "audio-visuel", en 1908"<sup>100</sup>.

En réalité, cet enseignement expérimental était déjà en place en 1905 et il avait été créé à l'intention des étudiants étrangers qui fréquentaient les cours de vacances et les cours de l'année scolaire. A ce propos on doit rappeler que les cours de vacances de Grenoble comptent parmi les plus anciens et les plus célèbres de France. En effet, leur fondation due au Comité de patronage des étudiants étrangers remonte à la fin du siècle dernier (1896)<sup>101</sup> période où ce genre de cours, récemment institués, prospèrent (le premier avait été créé à Greifswald en 1894-95 par E. Koschwitz et P. J. Rousselot).

En 1904, P. Passy consacre quelques pages du "M. Ph." aux cours de vacances de Grenoble et de Genève qu'il a visités pendant l'été<sup>102</sup>. On apprend qu'on lui a demandé de faire 14 conférences de phonétique à Grenoble et deux sur la réforme de l'orthographe à Genève. Etant resté trois semaines à Grenoble, en juillet 1904, Passy a pu se faire une idée sérieuse de ces cours et donne un compte-rendu critique de son expérience. Les cours, organisés par le Comité de patronage des étudiants étrangers sont tenus par le président du Comité M. Reymond (avocat et critique d'art), par les professeurs de l'Université et par un petit nombre d'autres professeurs invités<sup>103</sup>.

Les conférences du matin sont consacrées à l'enseignement de la langue tandis que l'après-midi on traite de sujets variés. Il existe aussi des "cercles de lecture" dirigés par des professeurs de lycée et des instituteurs qui font preuve de "beaucoup de zèle et un peu d'inexpérience". On peut imaginer ce qui se cache derrière cette remarque débonnaire de

<sup>100</sup> P. Léon, *Laboratoires de langues et correction phonétique*, Didier, Paris 1962, p. 40. Pierre Léon n'indique pas la source de cette datation. D'après l'article *Un enseignement expérimental de la prononciation Française*, "Bollettino di Filologia Moderna" nov. 1905, pp. 262-267, on est amené à croire que cet enseignement était déjà en place bien avant.

<sup>101</sup> Cfr. H. Rakotofiringa, *Contributions du Comité de Patronage des Etudiants Etrangers au développement de l'Université de Grenoble durant les premières décennies de ce siècle*, "Documents" S.I.H.F.L.E.S. n. 20 (1997), pp. 73-85.

<sup>102</sup> Cfr. "Le Maître Phonétique", sept.-octobre 1904, pp. 127-128.

<sup>103</sup> Cfr. Isabelle Gruca, *Les enseignements organisés par le Comité de Patronage des Etudiants étrangers de 1896 à 1975: entre modernisme et tradition*, "Documents" S.I.H.F.L.E.S. n. 20 (1997), pp. 86-99.

Passy: on ne s'improvise pas maître de diction ou de prononciation; des compétences phonétiques précises sont nécessaires si l'on veut obtenir des résultats<sup>104</sup>.

Le nom de Th. Rosset ne figure pas dans la liste des professeurs des cours de l'été 1904 citée par Passy. Notre hypothèse est que la venue de Passy a pu jouer le rôle de révélateur d'un intérêt (ou d'un besoin) latent et déclencher (ou accélérer) l'action de Rosset en faveur de la phonétique (puisque l'idée d'organiser un laboratoire, au dire de Rosset-même, fut émise la première fois en novembre 1904, juste après le passage de Passy...)<sup>105</sup>.

“Le Maître Phonétique” et ses rédacteurs étaient particulièrement sensibles à tout ce qui se faisait dans le domaine de la phonétique appliquée, bien que peu tentés eux-mêmes par l'emploi des nouveaux appareils, étrangers à leur formation classique. Ce n'est qu'en 1909, au moment même de l'inauguration officielle de l'Institut de phonétique, qu'un nouvel article paraît sous la plume influente de D. Jones<sup>106</sup>. L'ouverture de l'Institut y est saluée comme un progrès important pour l'expansion de la nouvelle discipline. Jones souligne les débuts difficiles, la pénurie des fonds qui ont été fournis par différentes sources: l'Etat, l'Université, les inscriptions des étudiants, la vente des *Exercices pratiques* écrit par Rosset à l'usage des étudiants. Il insiste tout particulièrement sur le dévouement de Rosset, le directeur de l'Institut, qui a généreusement affecté les profits de la vente de son ouvrage à l'aménagement de l'Institut et à l'achat de nouveaux appareils<sup>107</sup>.

<sup>104</sup> Ces limites n'échappaient pas à la critique, parfois virulente, des participants étrangers. Pour un témoignage provenant d'Italie, cfr. G. Darchini, *I corsi estivi di Grenoble*, “La cultura” anno XXVII, n. 4, (1908), pp. 129-132 et la réplique modérée de R. d'Elia, *I corsi estivi di Grenoble*, “Bollettino di Filologia Moderna” marzo 1908, pp. 60-62. Darchini s'en prend tout particulièrement à Rosset dont il ne partage pas l'approche, et n'hésite pas à parler d'escroquerie.

<sup>105</sup> Sur les débuts et l'organisation de l'enseignement phonétique à Grenoble cfr. Aury/Boë/Rakotofiringa, *op. cit.*, p. 61 et suiv.

<sup>106</sup> *Fonetics at Grenoble*, “Le Maître Phonétique” nov.-déc. 1909, pp. 143-146.

<sup>107</sup> F. Brunot nous révèle que pendant longtemps, au Laboratoire de Grenoble, on était obligé d'offrir en guise de chaises “des caisses que le professeur avait fabriquées lui-même”, in Congrès Int. de la Société des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public, Paris, 14-17 avril 1909, *cit.*, p. 72.

Après une description sommaire des locaux et des appareils qu'ils contiennent, Jones analyse la méthode de Rosset qu'il juge décidément intéressante pour plusieurs raisons parmi lesquelles l'importance donnée au phonographe.

Deux suggestions sont avancées par Jones: que les enregistrements phonographiques soient remplacés par des disques et le grammophone qui assurent des reproductions de meilleure qualité; que les disques soient publiés pour que les autodidactes qui utilisent le livre de Rosset individuellement puissent se les procurer.

Le style de prononciation adopté peut être recommandé car il n'est ni affecté ni vulgaire<sup>108</sup>. Jones n'hésiterait donc pas à recommander l'ouvrage comme l'un des meilleurs du genre si ce n'était pour une objection grave: l'alphabet phonétique utilisé. Il est bien connu que, tandis que les adhérents de l'Association Phonétique internationale essayaient de soulever un débat autour du problème de la transcription et se battaient pour qu'il y ait un seul alphabet phonétique, leur proposition (c'est-à-dire l'ancêtre de l'A.P.I.) était loin de faire le consensus dans le monde des linguistes<sup>109</sup>.

A propos du rejet de l'Alphabet de l'Association phonétique internationale "le plus répandu et le plus ancien", Rosset s'en explique clairement dans la préface. Dans l'enseignement de la prononciation d'une langue vivante, l'écriture phonétique n'est qu'un auxiliaire commode mais provisoire, un moyen pédagogique qui doit être simple et aussi proche que possible de l'orthographe usuelle pour ne pas surcharger la mémoire des élèves. Voilà pourquoi l'A.P.I., qui ne répond pas à ces deux critères pratiques, a été rejeté au profit de la transcription utilisée dans la "Revue des patois Gallo-Romans" de Rousselot et J. Gilliéron.

"La raison d'efficacité pratique doit primer tout" écrit-il en 1909<sup>110</sup>.

<sup>108</sup> Cela n'est pas sans importance quand on sait les polémiques que certaines transcriptions familières appliquées aux classiques avaient suscitées. Cfr. *La réforme de l'orthographe française*, "Bollettino di Filologia Moderna", anno I (1894), n. 16, p. 16.

<sup>109</sup> Deux ans plus tard, la "Revue de Phonétique" (Tome I, fasc. I, p. 104) annonce que, en juillet 1911, pendant les cours de vacances, allaient se tenir à Paris au Collège de France deux congrès de Phonétique. Ordre du jour: *Transcription phonétique*. Dans la synthèse du débat rapportée dans la même revue il n'est jamais question de l'A.P.I., ce qui montre bien que les deux émissières (scientifique et didactique) s'ignoraient tout en se côtoyant. Ces débats prouvent l'intérêt du sujet, mais aussi la difficulté de trouver une entente.

<sup>110</sup> Th. Rosset, *Exercices pratiques...*, cit., Préface de la 2ème édition, Grenoble 1909, p. 15.

Quelques années plus tard, cédant aux pressions de son entourage, il reviendra, tout au moins partiellement, sur son choix.

Rosset avait adopté l'alphabet inventé par Rousselot et utilisé par la Société des parlars de France<sup>111</sup>, dont l'avantage majeur était qu'il s'approchait de l'orthographe normale plus que l'A.P.I. Son défaut principal, d'après Jones, c'est qu'il s'agit d'un alphabet monolingue (one-language), qui ne peut convenablement s'appliquer à aucune autre langue que le français.

Rosset répond à ces objections par une lettre dont de larges extraits sont publiés dans le "Maître Phonétique"<sup>112</sup>. Il se déclare convaincu de la nécessité et des avantages d'une écriture phonétique unique. Il croit qu'on y arrivera mais considère, d'après son expérience de 5 ans avec des élèves français et étrangers, que l'A.P.I. peut être amélioré. Sa critique principale porte sur le principe qui est à la base de la transcription des voyelles. Pour synthétiser en quelques mots disons que, à la place des 19 symboles différents proposés par l'A.P.I., il suggère d'en avoir sept que l'on modifie à l'aide de signes diachritiques ( ~ timbre nasal; ` timbre ouvert; ´ timbre fermé). Ce système lui paraît plus clair et plus facile dans un but pédagogique.

Comme sa lettre le laisse entendre, Rosset était ouvert au dialogue, tant et si bien que, en 1912, cédant aux pressions de ses amis, il se décida à utiliser l'A.P.I. dans la nouvelle édition (la 3ème) de ses *Exercices* tout en faisant paraître, parallèlement, un autre tirage dans lequel il employait comme par le passé, l'alphabet de Rousselot<sup>113</sup>, car c'est à ce dernier qu'allaient, malgré tout, ses préférences.

Après avoir discuté les raisons données par Rosset, Passy insiste sur le point de vue fonctionnel qui est à la base de l'A.P.I., à savoir le principe de désigner par des lettres spéciales les nuances qui ont, dans une même langue, une valeur distinctive.

<sup>111</sup> Cfr. J. Passy, *La Société des parlars de France*, "Le Maître Phonétique", août-septembre 1893, pp. 121-124.

<sup>112</sup> D. Jones, *Phonetics at Grenoble*, "Le Maître Phonétique", mars-avril 1910, pp. 41-44.

<sup>113</sup> Ces renseignements se trouvent dans un compte-rendu de Th. Rosset, *Exercices pratiques...*, 1912, 3ème ed., signé P. Passy, Cfr. "Le Maître Phonétique" nov.-déc. 1912, pp. 137-139. Passy indique aux lecteurs qui souhaitent la transcription A.P.I. l'édition en couverture havane (l'autre édition était en couverture grise).

Par ailleurs Passy, ainsi que Jones, pense que l'ouvrage est à recommander car il est généralement bien conçu et bien exécuté. Quelques critiques malgré tout: pourquoi avoir prévu des exercices sur des combinaisons qui ne se trouvent jamais en français (du type: [sʒ]; [sʒe]; [sʒi]). Trop de e muets sont supprimés dans les transcriptions où on trouve aussi des assimilations exagérées, aspects qui paraissent impropres à l'enseignement.

On ne connaît pas la réponse de Rosset si réponse il y eut, mais il est vrai qu'on était à la veille de la grande guerre qui allait dévier et sans doute arrêter le cours de l'histoire...

### 2.3.3. *Théodore Rosset et la phonétique expérimentale*

S'il est aisé de mesurer les talents d'organisateur de Théodore Rosset et d'apprécier sa clairvoyance au niveau de la conception de la phonétique, il est moins facile de tracer un bilan de son activité dans la recherche expérimentale à laquelle il s'adonna, il faut bien le dire, assez tard (tout au moins par rapport aux débuts du choix "expérimental"). Les expériences faites au laboratoire de Grenoble entre 1909 et 1911 furent au centre de polémiques très vives où Rosset eut des défenseurs illustres et passionnés et des détracteurs tout aussi illustres et acharnés. Le débat s'amorça en 1911 après la discussion de la Thèse complémentaire pour le Doctorat ès-Lettres soutenue par Rosset en Sorbonne le 14-6-1911 devant un jury composés par les professeurs Brunot, Meillet et Cotton<sup>114</sup>. Dans cette thèse intitulée *Recherches expérimentales pour l'inscription de la voix parlée* il décrit un appareil pour la transcription de courbes sonores à partir d'enregistrements sur rouleaux de cire dont il se proclame constructeur (ou, si on préfère, inventeur). La confiance accordé par Rosset au phonographe au dépens des tambours inscripteurs utilisés par Rousselot vient du fait que celui-là est parlant et permet de lire et d'entendre en même temps la courbe du son tandis que les tambours, muets, lui paraissaient utiles pour les analyses de physiologie phonétique mais pas pour étudier le son en tant que phénomène vibratoire. La même année, Rousselot, le maître incontesté de la phonétique expérimentale, prend la peine de rédiger un compte-rendu détaillé de la

<sup>114</sup> La thèse principale concernait *Les origines de la prononciation moderne*. (jury: Thomas, Huguet et Roques). Le candidat a obtenu le grade de Docteur avec mention *très honorable*.

thèse de Rosset – il avait d'ailleurs assisté à la soutenance en prenant des notes – où il montre les limites des expériences de son collègue<sup>115</sup>. D'après Millet ces divergences d'opinions, à l'origine d'un débat un peu vif, avaient été salutaires car par la suite, Rousselot se préoccupa toujours de vérifier par la reproduction synthétique les courbes des voyelles<sup>116</sup>.

La “Revue de phonétique” fut le théâtre d'une polémique autour de cet appareil dont la paternité fut contestée par Lioret, constructeur expérimenté et bien connu dans les milieux scientifiques.

Dans un compte-rendu assez sévère paru dans le premier fascicule, en 1911, Jean Poirot, professeur de phonétique à Helsingfors, accuse Rosset de ne pas avoir respecté la coutume qui veut que l'on cite le nom du constructeur de l'appareil utilisé (de toute évidence Lioret). Il conteste en outre la valeur de la méthode “que l'auteur donne, et qu'on a donnée... comme une révolution en phonétique” alors que sa supériorité reste à prouver<sup>117</sup>. Mais F. Brunot était fermement convaincu de cette supériorité. Lors de l'inauguration des Archives de la parole (Paris 3 juin 1911), Brunot indiqua comme l'un des buts poursuivis par cette initiative “la création définitive d'une nouvelle science: la phonétique” et ajoutait “Je suis de ceux qui espèrent depuis vingt ans qu'elle va enfin se constituer”<sup>118</sup>. A cette occasion, il illustra par des projections lumineuses la supériorité incontestable de l'appareil et des tracés de Rosset qui enfermaient en eux, au dire de Brunot, l'avenir de la phonétique.

Une suite de lettres envoyées par les intéressés au Directeur de la “Revue de phonétique” clôt cet incident fâcheux: Rosset prétend avoir conçu son appareil avant celui de Lioret et il revendique la priorité d'invention (lettre datée 4.10. 1911) que Lioret conteste dans une lettre

<sup>115</sup> J. Rousselot, *Critique d'expériences*, “Revue de phonétique” T.I/3, pp. 201-231.

<sup>116</sup> A. Millet, *Précis d'expérimentation phonétique*, Didier-Privat, Paris-Toulouse 1925, p. 20.

<sup>117</sup> Cfr. J. Poirot, compte-rendu de Th. Rosset, *Recherches expérimentales pour l'inscription de la voix parlée*, “Revue de phonétique”, T.I/2 (1911), pp. 190-196, cit. p. 196.

<sup>118</sup> Université de Paris, *Inauguration des Archives de la parole*, 3 juin 1911, A. Manier, Paris 1911, pp. 22, cit. p. 13.

publiée à la suite de celle de Rosset. Manque de probité scientifique ou malentendu? nous n'avons pu éclaircir ce point<sup>119</sup>.

Après la guerre le brillant fondateur et pédagogue fut promu à d'autres tâches administratives qui allaient l'éloigner de Grenoble et de l'enseignement: peu importe puisque le bien-fondé des méthodes d'enseignement utilisées à Grenoble ne demandait plus à être prouvé. D'autres furent appelés à continuer son oeuvre<sup>120</sup>.

<sup>119</sup> Cfr. *Correspondance*, "Revue de Phonétique T.I/3, pp. 303-307. Dans cette rubrique figure également une lettre où Poirot précise et maintient les objections faites à Rosset qu'il qualifie de "débutant".

<sup>120</sup> Sur la carrière de Rosset et plus généralement sur la la création et l'évolution de la chaire de Philologie Moderne à l'Université de Grenoble cfr. J.P. Cuq, *La chaire de philologie Moderne destinée à l'enseignement du français aux étrangers à l'Université de Grenoble*. Documents de la SIHFLES N° 20, décembre 1997, pp. 22-36.

### 3. PHYSIOLOGIE DE LA PAROLE ET ENSEIGNEMENT DE LA PRONONCIATION FIN XIX<sup>ème</sup> DEBUT XX<sup>ème</sup> SIÈCLES

“..il n’y a pas de moyen plus rationnel, et en même temps plus simple et plus facile de faire apprendre à un étranger la prononciation d’un phonème inconnu que de lui donner des notions exactes sur le lieu et le mode d’articulation”

K. Nyrop, *Manuel phonétique du français parlé*, 1902, p. VI

S’intéresser à la naissance du vaste mouvement qui a vu s’affirmer la primauté des sons par rapport à l’écriture nous oblige à remonter très loin dans le temps. Si le feu des projecteurs éclaire tout particulièrement la période charnière entre les deux derniers siècles, on ne saurait pourtant pas ignorer l’apport déterminant des siècles précédents qui a permis la naissance d’une nouvelle discipline – la phonétique – autonome parmi les sciences du langage. En effet, avant de s’engager avec succès dans la voie expérimentale qu’elle n’a plus quittée depuis, la phonétique, à ses origines, fut avant tout physiologique.

La phonétique physiologique (physiologie du son) hérita des connaissances cumulées le long des siècles dans les domaines de l’anatomie, de la médecine, de la physiologie. Au moment où l’oral pris le pas sur l’écrit, notamment dans l’enseignement des langues étrangères, la physiologie de la parole est apparue comme une aide indispensable, un passage obligé dans le processus d’apprentissage d’un système phonologique autre que celui de la langue maternelle. En effet, après l’euphorie éphémère des débuts de la méthode directe qui vouait une foi totale aux capacités imitatoires telles qu’on peut les voir à l’oeuvre chez l’enfant qui apprend sa langue maternelle, on se rendit vite compte que la seule

imitation ne pouvait suffire à la (re)production correcte des sons étrangers<sup>1</sup>. L'échec de la méthode imitative ou naturelle est dû à des circonstances physiologiques défavorables existant aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte. D'où la nécessité d'expliquer la place et la fonction des organes pour apprendre à les manoeuvrer.

C'est là que la physiologie des sons avait son mot à dire. Possédant dans les détails les mécanismes phonatoires, tout au moins ceux que les progrès techniques de l'époque permettaient de connaître, elle était le garant d'un apprentissage phonétique efficace – parce que “scientifique” – qui se voulait descriptif, rationnel, comparatif.

### 3.1. *De la physiologie du son à la phonétique organogénétique*

Le grand essor que la physiologie de la parole a connu dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, est prouvé par différents domaines d'application dont témoignent un grand nombre d'ouvrages sur l'art de lire à haute voix. Parmi ces derniers, il suffit de citer le célèbre ouvrage d'Ernest Legouvé, *L'art de la lecture* (1877), fondé sur un travail du corps (respiration, gestuelle, mimique etc.) et la transcription analphabétique imaginée par Jespersen (1889) qui est la résultante de deux options fondamentales: le choix d'un alphabet autre que celui de l'écriture, la représentation des gestes articulatoires qui composent chaque son.

Dans cette lancée, on a même pu imaginer une réforme de l'orthographe à base physiologique<sup>2</sup>.

Sans doute est-il légitime de voir dans l'adoption généralisée de la méthode “orale pure” pour l'enseignement aux sourds-muets, un effet des espoirs que les progrès de la physiologie avait fait naître ainsi qu'un reflet de l'intérêt passionné que le siècle passé voua à l'oralité (aux parlers). En 1880, lors du congrès de Milan, tristement célèbre, l'oralisation fut imposée aux dépens du langage mimique<sup>3</sup>.

L'histoire nous apprend que pendant très longtemps le dialogue entre

<sup>1</sup> Cfr. P. Passy, *De la méthode directe*, 1899, *op. cit.*

<sup>2</sup> L. Luciani, *Di una riforma ortografica basata sulla fonetica fisiologica*, Modena 1911.

<sup>3</sup> O. Claveau, *L'enseignement de la parole aux sourds-muets*, Préface à Meyer 1885, pp. VII-XXIV.

les grammairiens et les physiologues ne s'engagea pas, chacun restant cantonné dans son propre domaine.

Les phonéticiens du dernier quart du siècle intégrèrent dans leur champ visuel la physiologie de la parole – un chapitre de la physiologie générale.

Après les travaux de Brücke, Merkel et bien d'autres encore, on connaissait exactement le mécanisme de production des sons mais il s'agissait d'une perspective purement physiologique qui ne pouvait satisfaire les linguistes.

Parmi les chercheurs qui assurèrent la transition entre physiologie et linguistique, il faut mentionner E. Sievers (*Grundzüge der Phonetik*, 1ère ed. 1876). D'inspiration plus pratique, le célèbre *Handbook of Phonetics* de H. Sweet (1877) n'en fut pas moins décisif pour la discipline naissante<sup>4</sup>.

On passa donc presque sans transition, d'une phonétique non linguistique, faite par des médecins, des physiologues, des physiciens, (cf. les travaux de Czermak et l'emploi du miroir au-dessus du larynx, les recherches de Helmholtz sur les voyelles, les travaux sur la téléphonie de Branly), à une phonétique linguistique. Cette dernière rassemblait une sensibilité et des intérêts répandus chez les linguistes de l'époque: aussi bien chez les universitaires, préoccupé par la métrique et les lois phonétiques dans la tradition de la grammaire comparée allemande, que chez les dialectologues et les pédagogues<sup>5</sup>. Ces derniers, tel Janus Bifrons, avaient tous fait des études dialectologiques (cf. notamment les thèses de Passy, Rousselot, Viëtor): travaillant à la description des langues vivantes et non sur des textes. plutôt tournés vers les applications pratiques, ils étaient destinés à jouer un rôle de catalyseur et de révélateur.

L'émergence d'une science des sons du langage qui manifestait un nouvel âge de la science, était le résultat de l'action convergente de pionniers bien connus – J. Storm, H. Sweet, J. Lundell, A. Werstern, F. Wulff, A. Noreen, E. Sievers que suivirent les plus jeunes – W. Viëtor, O. Jespersen, P. Passy.

<sup>4</sup> Cet ouvrage fut complété par Sweet en Norvège lors d'une visite à J. Storm, le linguiste qui écrivit-il- le stimula le plus dans la voie de la réforme des méthodes d'enseignement des langues.

<sup>5</sup> Cette tripartition de la phonétique linguistique a été proposée par G. Bergounioux (1996).

Dans les deux dernières décades du XIX<sup>e</sup> siècle, la phonétique avait acquis droit de cité dans de nombreuses universités: Hoffory enseignait à Berlin, Techmer à Leipzig, Lundell à Upsala, Storm à Kristiania, Viëtor à Marburg, Breymann à Munich, Sievers à Halle, Trautmann à Bonn. En France, ce fut l'Institut Catholique qui ouvrit le premier les portes à la nouvelle discipline dans sa nouvelle version "expérimentale", en 1889.

### *3.2. L'action des phonéticiens-pédagogues*

Mais beaucoup d'autres noms que le temps a effacés mériteraient d'être cités en tant qu'animateurs du réseau de diffusion, de débat et d'expérimentation des nouvelles idées ou en tant que simple caisse de résonance. Je pense par exemple à J.F. Ahn, F. Beyer, M. Brebner, K. Breul, H. Breymann, B. Eggert, F. Franke, H. Klinghardt, E. Koschwitz, K. Nyrop, M. Petersen, K. Quiehl, A. Rambeau, W. Ripmann, E. Rodhe, H. Sachs, A. U. Sayce, P. Schumann, L. Soames, H. Spencer, M. Walter, L. Graf von Pfeil, Ad. Zünd-Burguet.

Si l'on en croit les témoignages de l'époque, chez la plupart des phonéticiens la prononciation était excellente: Sweet et Ellis prononçaient remarquablement l'allemand, Storm l'anglais et le français, Trautmann l'anglais, Sievers le français et l'anglais. Quant à Passy, il était polyglotte depuis son enfance.

La majorité d'entre eux étaient aussi enseignants de langues, auteurs d'ouvrages destinés à la classe, collaborateurs aux célèbres cours d'été qui, après Greifswald, florissaient un peu partout en Europe. A travers les cours d'été la bonne nouvelle phonétique était diffusée parmi les enseignants de tous les pays.

La ville de Viëtor devint vite le centre de rayonnement des principes nouveaux où se succédèrent des conférenciers de renom. Pendant les cours d'été de Marburg, un public d'enseignants cosmopolite s'initiait aux applications pédagogiques de la phonétique physiologique. Dès 1897 on put assister aux expériences de Rousselot et Viëtor visant à montrer l'origine des sons, la façon de les articuler et de les corriger. En 1904, Zünd-Burguet (ancien élève et collaborateur de Rousselot) assura un cours sur "Phonétique française d'après la méthode expérimentale (anatomie, physiologie, étude comparée des systèmes phonétiques du français et des langues étrangères)". L'initiation des enseignants aux

nouvelles techniques venant de l'approche expérimentale fut aussi poursuivie par Rousselot pendant les cours de l'Alliance Française à Paris.

Par ailleurs, on ne rendrait pas justice à la vérité, si l'on oubliait de souligner le rôle joué par des revues aussi importantes qu'éphémères (sauf le "M.F.") dans la diffusion de la physiologie de la parole. Rappelons "Zeitschrift für Orthographie", "Orthoepie und Sprachphysiologie", "Phonetische Studien", "Neueren Sprachen", "Le Maître Phonétique", "La Parole", "La revue de Phonétique", "Bollettino di Filologia Moderna", "Verdandi".

Parmi les noms cités, beaucoup nous rappellent le rôle joué par l'Allemagne, un pays où l'enseignement des langues (classiques et modernes) était particulièrement avancé. Les pays scandinaves, auxquels l'éloignement géographique rend de mauvais services, méritent d'être cités aux premières places.

Paul Passy assimila les traditions allemande (à base physiologique) et anglaise/scandinave (à orientation pratique) à travers la lecture personnelle de ceux qu'il appelle les "aînés": Sweet, Sievers, Storm, Lundell.

Par delà le rôle joué par P. Passy, figure exceptionnelle d'homme et de savant engagé, à la tête du canal international privilégié constitué par l'Association Phonétique Internationale, on peut considérer que la France prit la relève au moment où l'exploration physiologique sensorielle par la vue, l'ouïe, le toucher fut poussée plus loin. Ce fut grâce à l'emploi des appareils d'analyse provenant des laboratoires de Physiologie (celui de Marey à Paris) et destinés à meubler les laboratoires de la phonétique expérimentale naissante sous l'action puissante et incessante de l'abbé Rousselot et de ses élèves. Dans le laboratoire de Marey, les expériences les plus proches de la phonétique avaient été faites par un médecin, le Dr Rosapelly (1876).

Dans le laboratoire de Rousselot, on croisait surtout des linguistes et des enseignants. Toutefois, parti des expériences de Rosapelly, Rousselot n'interrompt jamais la communication avec les médecins, collaborateurs précieux dans les cas pathologiques auxquels il ne cessa de s'intéresser tout au long de sa vie (cf. la collaboration avec le Dr Nattier avec qui il fonda "La Parole")<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> Cfr. les interventions faites par Rousselot à la SLP sur des cas pathologiques, séances 5.12. 1896, 13.3.1897 etc.

Dans ce chapitre, j'essaierai de cerner les données physiologiques telles qu'on peut les retrouver – souvent déformées – dans l'action pédagogique de quelques épigones méconnus.

### 3.3. *L'enseignement des sons à l'époque de la Réforme*

Commençons par citer une définition de phonétique d'après François Guex professeur à l'école cantonale de Zürich: "elle [la phonétique] s'occupe de la conformation de l'organe de la voix, elle cherche à découvrir les relations qui existent entre les organes de la parole et la formation des sons eux-mêmes..."<sup>7</sup>.

L'impression acoustique étant trompeuse, c'était le mécanisme des sons qu'il importait de découvrir.

Dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères, le credo de l'époque, héritage de siècles entiers de recherches physiologiques, est bien exprimé par Paul Schumann:

"Pour apprendre la prononciation correcte d'une langue étrangère trois conditions sont à remplir. En premier lieu il faut connaître les organes de la parole, leur fonctionnement et leur utilité; il faut savoir ensuite comment on emploie ces organes pour produire les sons de la langue maternelle et enfin quel usage il convient d'en faire pour prononcer la langue étrangère avec l'accent qui la caractérise"<sup>8</sup>.

La nécessité de connaître l'anatomie des organes de la parole, leur mécanisme fonctionnel et la manière de s'en servir devait nécessairement aboutir à l'analyse des sons par l'observation de l'activité organique. Zünd-Burguet écrit qu'un son parlé est un amalgame de causes et d'effets organiques, le résultats d'une série d'articulations simples. Pour arriver à le connaître et donc à le reproduire il faut l'analyser, le décomposer en toutes ses unités organiques.

"La physiologie des sons du langage est une science complète, qui demande, pour la posséder, des études spéciales, approfondies et par suite très longues. Ces études forment l'objet principal d'une science positive dont le germe est sorti du laboratoire de M. Marey, le célèbre

<sup>7</sup> F. Guex, *Des recherches phonétiques et de leur application à l'enseignement des langues vivantes*, Zurich 1890, p. 8.

<sup>8</sup> P. Schumann, *Französische Lautlehre* [1884], 1896, p. 3.

physiologiste du Collège de France, et qui a été cultivé tout spécialement au laboratoire de Phonétique expérimentale par le distingué linguiste, M. Rousselot [...]”<sup>9</sup>.

Apprendre à reproduire les sons consciemment signifiait en comprendre très clairement le mécanisme organique. Cela, d'après Zünd, ne pouvait se faire qu'à l'aide d'appareils spéciaux.

En effet, l'étude organique, susceptible d'être pratiquée de deux manières différentes, avait fait naître deux courants dont les partisans, d'accord sur les buts à atteindre, s'opposaient quant aux procédés d'investigation à employer. Les adeptes de la méthode directe (appelés parfois phonéticiens “classiques”) préconisaient l'observation immédiate par les sens; les tenants de la méthode expérimentale faisaient appel aux appareils aussi bien pour l'analyse que pour la mise en place des organes de l'apprenant. Il est certes excessif d'affirmer que les deux écoles “s'opposaient catégoriquement”. En réalité, les appareils offraient une nouvelle possibilité d'exploration et donc de connaissance et les instruments scolaires des auxiliaires dans la prise de conscience de la genèse des sons et dans leur appropriation. Il n'empêche que les escarmouches verbales entre les deux factions firent souvent monter le ton dans les Colloques et dans les revues où l'on abordait le sujet.

### 3.3.1. *La méthode physiologique classique*

Pour les tenants de la Réforme, la toute première leçon en langue étrangère, une sorte de leçon zéro dirions-nous, était une initiation à l'univers des sons, élémentaire, concrète et épurée de tout jargon technique<sup>10</sup>. Une telle introduction était naturellement abrégée si elle avait déjà eu lieu en langue maternelle – comme cela était souhaitable et souhaité – ou en rapport avec une autre langue étrangère. Il s'agissait d'exercices phonétiques préliminaires d'exploration des organes et de prise de conscience des mécanismes à l'aide du toucher, de la vue et de l'ouïe alternant avec des vocalises individuels ou en chœur.

L'emploi d'images, de tableaux des sons, de dessins ou de schémas

<sup>9</sup> Ad. Zünd-Burguet, *Guérison des défauts de prononciation*, extrait de «La Parole» n. 1-2, 1899, p. 24.

<sup>10</sup> Cfr. O. Jespersen [1902], *Come si insegna una lingua straniera*, Sansoni, Firenze 1953, pp. 117-145.

au tableau noir pour visualiser l'appareil phonatoire et ses différentes parties était assez courant depuis les Lauttafeln de Viëtor (1884 et 1892)<sup>11</sup>. Des planches anatomiques figuraient souvent dans les ouvrages théoriques (Cf. Viëtor, Passy, etc.) et parfois dans les manuels scolaires.

La prise de contact par le toucher (à l'aide des doigts ou de la langue pour les parties internes) héritait de pratiques courantes dans la rééducation des sourds-muets (toucher les cordes vocales pour matérialiser la vibration; boucher les oreilles, les fosses nasales...)<sup>12</sup>.

Un petit miroir très efficace permettait d'accéder à certains aspects moins visibles à l'oeil.

Moritz Trautmann prétendait transmettre les explications phonétiques essentielles en une heure ce qui paraissait utopique tout comme l'opinion d'autres phonéticiens qui voulaient apprendre dès la première leçon la position "indifférente" de la langue et la "base d'articulation" de la langue étrangère.

Guex donne là-dessus un jugement sans rémission: "Détails physiologiques, termes techniques, nomenclatures, définitions de toute espèce, position indifférente de la langue sont autant de choses, nous le répétons, qu'il importe au philologue de connaître et de bien connaître, mais qui ne peuvent être à leur place dans un enseignement élémentaire d'une langue"<sup>13</sup>.

La caricature sonore de l'étranger (français, allemand ou autre) parlant la langue maternelle des élèves avec l'accent et les distorsions typi-

<sup>11</sup> L'ouvrage de 1892 (*Kleine Phonetik*) fut bien connu en Angleterre grâce à l'adaptation de W. Rippmann, cfr. *Elements of Phonetics English, French and German translated and adapted from prof. Viëtor's "Kleine Phonetik"*, London 1899. Rappelons que Viëtor, qui occupa la chaire de philologie anglaise à Marburg à partir de 1884, avait vécu en Angleterre de 1872 à 1884 (à part une tentative de retour qui échoua). Aussi peut-on faire l'hypothèse, sans trop de risques, que les nouvelles idées phonétiques couvaient sous les cendres en Scandinavie aussi bien qu'en Angleterre et en Allemagne n'attendant qu'un agent révélateur permettant leur diffusion dans l'Europe toute entière et même au-delà.

<sup>12</sup> Les échanges avec le domaine de la pathologie étaient favorisés à l'intérieur de la Société de Linguistique de Paris où des spécialistes de formations différentes siégeaient côte à côte. Dans la séance du 29 mai 1875 L. Waisse, directeur honoraire de l'Ecole des sourds et muets (49 rue Gay-Lussac à Paris), prévenait les membres de la Société désireux d'assister aux leçons d'articulation données à des sourds-muets, que ces leçons avaient lieu à l'école des Sourds-Muets rue St Jacques et à Bourg-la-Reine. Cfr. "Bulletin de la Société de Linguistique de Paris", année 1875.

<sup>13</sup> F. Guex, *Des recherches phonétiques...*, op. cit., 1890, p. 36.

ques pour chaque groupe linguistique pouvait également servir à manifester concrètement aux yeux – ou plutôt aux oreilles – des apprenants les bases articulatoires, différentes pour chaque langue, c'est à dire les caractéristiques distinctives que Jespersen résumait de façon magistrale dans le chapitre "Nationale Systematik" de son *Lehrbuch der Phonetik*.

"Le polyglotte est comme le joueur d'harmonium, qui par un déplacement de son clavier donne à tous les sons qu'il exécute une valeur spéciale. Ce déplacement est bien sensible à la fatigue que l'on éprouve quand on vient de parler pendant un certain temps une langue dont on a peu l'habitude. Les organes ont été astreints à des positions nouvelles, supposant des efforts musculaires également nouveaux.[...]. Ceux qui veulent imiter une prononciation étrangère en parlant leur propre langue savent également qu'il leur suffit, pour obtenir l'effet cherché, de ce qu'on peut appeler une transposition phonétique; la transposition faite, une même page de français donne l'impression d'être lue par un Anglais ou par un Allemand."<sup>14</sup>

Effet comique, sans doute, mais aussi prise de conscience d'une différence significative (les "modes phonétiques" de Pierre Delattre, 1966) très souvent masquée par l'orthographe. Il s'agissait d'acquérir le "cachet" particulier à chaque idiome, les nuances entre des sons qui, dans les diverses langues, sont pourtant représentés par le même signe.

Dans les tableaux de présentation des consonnes, des astuces typographiques telles que les caractères italiques ou gras ou encore les lettres en couleurs permettaient d'attirer l'attention par la vue sur la corrélation de sonorité.

La représentation des voyelles suivait très généralement le modèle articulatoire non explicité dans les manuels scolaires (Rousselot le remplaça par un modèle acoustique).

Dans la représentation des sons, la transcription phonétique internationale (A.P.I.), largement utilisée parmi les adeptes de l'Association homonyme, avait un adversaire redoutable, l'alphabet de la Société des parlers de France mis au point par Rousselot<sup>15</sup>. Je ne m'arrêterais pas sur l'emploi très controversé de la transcription phonétique vue comme outil

<sup>14</sup> J. Vendryès [1923], *Le langage*, A. Michel, Paris 1968, p. 50.

<sup>15</sup> Cet alphabet fut utilisé dès 1887 dans la "Revue des patois gallo-romans".

pédagogique majeur (cf. chap. 6). L'enseignement préliminaire uniquement oral, avec ou sans transcription, pouvait durer deux mois au maximum selon Jespersen. L'emploi de textes suivis en transcription phonétique (où les sons interagissent) est révélateur du souci présent chez les jeunes phonéticiens de mettre les apprenants en contact avec la réalité sonore de la L2 et ses variations les mettant ainsi en état de comprendre les étrangers et de se faire comprendre par eux. Dans ce même esprit, la dictée (phonétique et en orthographe) loin d'être un texte à pièges, ne servait qu'à tester la bonne perception des sons et la compréhension<sup>16</sup>.

Quelques années plus tard, le phonographe, fidèle, patient et inusable permettait d'ouvrir l'oreille à la variation que la phonologie n'avait pas encore effacée de l'horizon sonore<sup>17</sup>. L'Université de Genève fut la première en Europe (d'après le témoignage de Thudichum)<sup>18</sup>, quelques années avant Grenoble, à se servir du phonographe dans l'enseignement de la diction et de la prononciation en 1900 lorsque la machine encore imparfaite était accusée de "troubles articulaires".

Au tournant du siècle, au moment où l'on voit se multiplier les publications sur l'apprentissage de la prononciation, le manuel de Kristoffer Nyrop (adaptation française en 1902) me paraît être un excellent représentant de la méthode physiologique tout court: réfléchi, systématique, comparative mais non instrumentale. Illustré des planches anatomiques habituelles, il est centré sur la physiologie du phonème dont l'apprenant doit avoir une idée exacte. L'auteur conseille des exercices phonétiques méthodiques et surveillés qui mènent l'élève à maîtriser les organes de la parole tout en développant "la souplesse du gosier et la finesse de l'ouïe". Ponctué de remarques savantes et agrémenté d'anecdotes, de quiproquos phonétiques et d'exemples d'exercices souvent

<sup>16</sup> Cfr. Jean Passy, *La dictée phonétique*, "M.F." février 1894, pp. 34-38. Par delà le mythe incontournable d'une norme phonétique standard, de référence, il s'agit d'un objectif majeur qui n'a pas perdu de son actualité. S'il nous est permis un bond d'un siècle en avant, les statistiques européennes révèlent qu'un pourcentage très élevé d'étudiants a des problèmes de compréhension lorsqu'il se rend dans le pays étranger, et cela après de nombreuses années d'apprentissage de L2.

<sup>17</sup> L'intérêt théorique et pratique des phonéticiens du siècle passé pour l'oral et pour la variation ne demande plus à être prouvé. Un témoignage intéressant est donné par l'*Anthologie phonétique* d'E. Koschwitz (1893).

<sup>18</sup> *Manuel pratique de diction française à l'usage des étrangers*, [1902], 6ème éd. 1935, p. IX.

drôles, ce manuel sait merveilleusement instruire en amusant. Pour se rendre maître de la prononciation du [t] on a à sa disposition des phrases périlleuses (*tongue twisters*) telles que: *Ton thé t'a-t-il ôté ta toux* ou encore: *Le riz tenta le rat, le rat tenté tâta le riz; tantôt le riz tenta le rat, tantôt le rat tâta le riz*. Les bévues des étrangers parlant français évoquent l'Allemand à qui l'on sert du *porto* à la place du *Bordeau* qu'il avait tenté de commander ou encore la suédoise qui, dans une pâtisserie, prétendait avoir un *cadeau* à la place du *gâteau*. On trouve souvent des devinettes du type: *Quel est le sentiment qui fait maigrir?* (l'admiration, bien sûr!)

Les références pour le français sont: premièrement Passy et ensuite Legouvé, Dupont Vernon, Koschwitz. Nous n'y avons trouvé aucune allusion instrumentale (ou expérimentale).

#### 3.4. *L'apport de la phonétique expérimentale*

En revanche, à la même époque, le recours à des outils, parfois rudimentaires, nous amène vers la méthode phonotechnique illustrée avec acharnement par Adolphe Zünd-Burguet mais inaugurée par Rousselot. Dans le *Précis de prononciation française* ([1902], 1913) Rousselot déclare avoir voulu profiter de tous les moyens offerts par la science pour peindre aux yeux, faute de pouvoir parler à l'oreille, la prononciation du français. Le paragraphe III *Parole-Organes de la parole-Moyen de les explorer et d'en montrer le fonctionnement*, ne laisse aucun doute sur les choix opérés: "L'analyse physique des vibrations de la voix est sans utilité pratique dans l'enseignement, sauf pour guider l'éducation d'une oreille insuffisante. Nous n'en dirons donc rien ici. Plus précieuses sont, pour le but que nous nous proposons, les données fournies par l'analyse physiologique des mouvements organiques."<sup>19</sup> Les pages suivantes indiquent les moyens d'investigation des plus sophistiqués aux plus rudimentaires: le manomètre à eau que peuvent remplacer une allumette ou une bougie placée à quelques centimètres de la bouche pour

<sup>19</sup> P.J. Rousselot & F. Laclotte [1902], *Précis de prononciation française*, Welter, Paris 1913, p. 13.

étudier le régime du souffle<sup>20</sup>; l'explorateur du larynx, un bout de crayon appliqué sur le cartilage thyroïde ou simplement les doigts pour les vibrations des cordes vocales; une olive nasale ou le toucher (ailettes du nez) pour la nasalité; le palais artificiel, le tambour indicateur et les ampoules, ou encore simplement le petit doigt, pour l'exploration de la langue.

Si pour Rousselot les appareils avaient représenté surtout – et de son propre aveu – des moyens d'investigation, Zünd Burguet voulut en faire des instruments spécifiques d'apprentissage dans la classe. Parmi ces “jouets scientifiques”, citons les célèbres guide-langue et le “Nécessaire de phonétique expérimentale” dont le nom indique suffisamment les buts.

Parfaitement cohérent avec lui-même et avec les acquis de son temps, mais en marge des institutions officielles – il publia tour à tour une *Méthode pratique, physiologique et comparée de prononciation française* (1902), des *Exercices pratiques et méthodiques de prononciation française* (1901 en allemand, 1906 en français)<sup>21</sup> un *Atlas pratique des organes de la parole et de la respiration* (annoncé dans l'introduction de l'ouvrage de 1902), *Les organes de la parole en trois langues* (anglais, français et allemand) 1905<sup>22</sup>.

Les fondements de sa méthode qui se veut descriptive, comparative et raisonnée sont: la connaissance de l'appareil phonatoire (de L1 et L2), la description des articulations sur la base des données fournies par l'analyse expérimentale; l'optique contrastive (fautes typiques des groupes

<sup>20</sup> Le “test de l'allumette” était très en vogue à l'époque. Cfr. T. Henriksen et C. Lyche, *L'enseignement de la prononciation du français en Norvège dans la première moitié du 20e siècle: évolution des stratégies*, in *Phonétique et pratiques de prononciation, Documents SIHFLES*, N. 19, juin 1997, pp. 206-220. La distribution de miroirs de poche et l'emploi d'un appareil phonatoire en papier mâché étaient pratiqués en Allemagne d'après M. Reinfried, *La phonétique et le mouvement réformiste dans l'enseignement du français en Allemagne 1878-1910*, *Ibid.*, pp. 184-197.

<sup>21</sup> *Exercices pratiques et méthodiques de prononciation française spécialement arrangés pour les études pratiques aux universités et les cours de vacances*, Elwert, Marburg 1906, pp. 127. Dans la version française, l'auteur abandonne la transcription de la “Revue des Patois Gallo-Romans” pour adopter l'A.P.I. auquel il reconnaît l'avantage d'être universellement connu. La prononciation choisie comme modèle est la variante soignée des jeunes parisiens “tous bacheliers ou licenciés ès Lettres et ès sciences”, p. IV.

<sup>22</sup> Cet opuscule accompagnait une Carte murale des organes de la parole en chromolithographie.

Preuve en est le Gymnase de la voix – parole-chant-respiration qu'il dirigea 48 rue de Rome à Paris, centre polyvalent qui ne manquait pas d'attraits:

Guérison rapide et sûre de tous les défauts de Prononciation  
 Formation, Rectification et Développement de la voix pour le chant  
 Enseignement de la parole aux muets et sourds muets  
 Education linguistique des enfants arriérés<sup>25</sup>

### 3.5. *De la physiologie encore et toujours*

En 1904, dans “Les Langues Modernes” les interventions des praticiens témoignent de leur intérêt pour un enseignement de la prononciation efficace: les enseignants, interpellés malgré eux, ont tiré parti de la leçon des phonéticiens mais ils ne sont pas tous convaincus et les problèmes sont bien loin d'être résolus<sup>26</sup>.

A côté des expérimentalistes qui faisaient souvent figure d'apprentis-sorciers, le courant physiologique “pur” survécut bien au-delà du XIXème siècle et on le retrouve encore dans les manuels de nos jours.

Sans attendre les noms célèbres de Delattre, Jakobson, Renard<sup>27</sup>, les critiques de la méthode physiologique/articulatoire se sont fait entendre dès le début du XXème siècle.

F. Piquet (1907), professeur à l'Université de Lille voulait judicieusement allier les deux approches, physiologique et expérimentale, sans s'apercevoir qu'il s'agissait au fond d'une même philosophie qui utilisait toutefois des moyens différents.

En 1927, le *Plan d'une expérience d'étude consciente de la pronon-*

tains côtés, me paraît anticiper le SUVAG Lingua de Peter Guberina. Puisque cet aspect de l'activité de Zünd est extérieur au sujet traité ici, je renvoie directement à la contribution de l'auteur: *La rééducation auditive d'après la méthode électro-vociphonique*, “Archives Internationales de Laryngologie, d'otothologie et de rhinologie” (extrait, pp. 8. s. d.). Cfr. aussi, du même auteur, les ouvrages de 1913 et 1914.

<sup>25</sup> La taille des caractères, reproduite telle quelle, manifeste clairement un tabou que l'on ne saurait afficher.

<sup>26</sup> H. Massoul, *Enseignement phonétique initial*, «Les Langues Modernes», nov.-déc. 1904, pp. 564-567.

<sup>27</sup> Pour un bilan critique, je renvoie à R. Renard, *La méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Didier, Bruxelles 1979, pp. 29-38.

*ciation française*<sup>28</sup> tirait profit des acquis physiologiques fécondés par la psychologie: description des organes de la voix à l'aide de tableaux muraux, exercices préliminaires de gymnastique muette en vue de contrer cette sorte de paralysie buccale (surtout labiale) qui atteint souvent les apprenants, expérience et prise de conscience des modes phonatoires (p.e. la tension, l'accentuation,...), écriture phonétique, optique contrastive (français vs anglais), entraînement à une pleine maîtrise de la voix.

En lisant ces pages on pouvait croire qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir qui ferait la synthèse des apports des différentes sciences du langage et des progrès technologiques.

Ce que l'on remarque surtout dans cette expérience, c'est l'ouverture aux sciences, ce qui n'élimine pas l'imagination ni le bon sens:

"Après tout, le succès ou l'échec d'un enseignement dépend moins de sa méthode que de sa discipline: les plus absurdes méthodes ont fait d'excellents élèves et la plus parfaite serait sans résultats dans une classe mal surveillée, si l'enseignement de la prononciation échoue souvent, c'est parce que les fautes de prononciation sont délicates à évaluer par des notes et aussi parce qu'on n'ose pas en tenir assez compte dans les sanctions administratives"<sup>29</sup>.

Conclusion sur le mode mineur, bilan qui n'en est pas un, cette remarque fait taire l'écho de nombreuses rumeurs de chapelle en même temps qu'elle nous pousse à nous interroger sur notre être enseignant.

<sup>28</sup> Cercle de recherche sur l'enseignement du français, *Plan d'une expérience d'étude consciente de la prononciation française*, "Études françaises" 1927.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 20.

#### 4. MACHINES QUI APPRENNENT À PARLER, MACHINES QUI PARLENT: UN RÊVE TECHNOLOGIQUE D'AUTREFOIS

De par sa parenté avec les sciences naturelles “exactes”, la phonétique expérimentale inaugurée par P. J. Rousselot avait fait naître de grands espoirs. Cette nouvelle discipline qui enregistrait les sons, les étudiait, les analysait en les mesurant avec une précision mathématique n’était pas seulement une science spéculative: dans l’esprit de son fondateur, elle était susceptible de rendre bien des services pratiques. Pendant toute sa vie, Rousselot n’a cessé de prouver par ses activités multiples, l’utilité de la phonétique dans de nombreux domaines d’application.

Générés par l’essor que l’approche instrumentale connaît dans le dernier quart du siècle, les appareils sortent des laboratoires de phonétique pour contribuer à enseigner (ou à rectifier) la prononciation; d’autres sont spécialement mis au point (ou adaptés) par les chercheurs. Tous contribuent à entretenir l’illusion que l’on puisse régler les organes de la phonation comme on règle les rouages d’un mécanisme...

##### 4.1. *Rousselot, la phonétique expérimentale et les cours d’été*

“Que penserait-on d’un maître de piano qui, se cachant derrière un voile, demanderait à son élève de retrouver sur un autre instrument les sons que lui même produirait sans être vu? C’est pourtant ainsi que d’ordinaire on enseigne les langues. Le maître profère un son, souvent sans en connaître lui-même le mécanisme; et l’élève doit, à force de tâtonnements, arriver à le reproduire. Celui-ci n’y parvient pas toujours et nous connaissons tous des étrangers qui, après un long séjour en France, ne

sont pas arrivés à prononcer correctement le français. Les tâtonnements de cet ordre sont épargnés au jeune pianiste. Le maître lui met le doigt sur la touche qui correspond à la note demandée. Pourquoi le maître de langue ne ferait-il pas de même? La phonétique expérimentale lui en fournit le moyen”<sup>1</sup>.

Pour Rousselot, le maître devait être un pianiste de la langue et être à même de montrer aux élèves les bonnes touches correspondant aux notes voulues. C’est pourquoi, profondément convaincu de cette nécessité, il allait essayer de sensibiliser les enseignants de tous les pays aux techniques instrumentales en profitant des cours d’été qui, dès la première heure, réservèrent à la phonétique une place d’honneur et à son père-fondateur le rôle de protagoniste.

Les cours d’été ont joué un rôle fondamental dans l’itinéraire scientifique de Rousselot: en effet, ils constituaient un canal privilégié de divulgation de ses convictions et un observatoire linguistique enviable qui offrait à son regard perçant un échantillonnage très varié de cas qui furent l’objet de sa réflexion et d’une véritable enquête “sur le terrain”. Modeste et généreux, il ne cachait pas tout le profit qu’il avait tiré de son long enseignement aux étrangers.

Les cours de vacances de Greifswald (les premiers à être inaugurés en 1894), de Marburg (1897, 1898), de Königsberg (1902) et de Paris, lui avaient offert une moisson de faits passionnants, autant de défis lancés à la phonétique expérimentale confrontée à des phénomènes provenant de groupes linguistiques aussi variés que l’étaient les participants: allemands, russes, suédois, finlandais, danois, hongrois, anglais, etc.

F. Brunot eut le premier l’idée d’entreprendre à Paris des cours de vacances avec l’appui de l’Alliance Française, mais d’après Rousselot “il dut attendre assez longtemps un succès que sa persévérance a rendu éclatant”.

Les cours de l’Alliance française, dirigés par F. Brunot, prévoyaient des séances de diction et d’élocution, auxquelles s’ajouta en 1897 un cours “de phonétique expérimentale et de rectification des prononciations vicieuses” dont fut chargé Rousselot.

<sup>1</sup> P.J. Rousselot, *Applications pratiques de la phonétique expérimentale*, Conférence donnée à l’Institut Catholique le 20 février 1899, “Revue de l’Inst. Catholique de Paris”, 1899, p. 194.

La contribution considérable de Rousselot aux Cours de vacances de l'Alliance française mériterait d'être analysée de plus près<sup>2</sup>. Je me limiterai à citer quelques titres significatifs annoncés dans les programmes des cours publiés chaque année dans le "Bulletin de l'Alliance française":

1897: *La nouvelle science phonétique. Ses instruments. Ses moyens. Ses méthodes. Ses applications. Des services qu'elle peut rendre à l'enseignement des langues vivantes.*

1899: *Méthode et appareils d'exploration. Les organes de la parole. Lieux d'articulation. Musique du langage.*

1900: *Les articulations parisiennes étudiées à l'aide du palais artificiel.*

1901: *La phonétique expérimentale. Exposé de la méthode et étude des appareils.*

1902: *L'enseignement de la prononciation française par la vue.*

1903: *Les sons du français enseignés par l'oreille, la vue et le toucher.*

1904: *La prononciation française enseignée d'après les procédés de la phonétique expérimentale et Les erreurs les plus communes dans la prononciation du français, corrigées d'après la méthode expérimentale.*

1907: *Méthode pour acquérir le pur accent français et Tolérances des oreilles françaises pour les accents provinciaux et étrangers.*

1911: *Quel secours le maître peut-il demander aux appareils pour l'enseignement de la prononciation française?*

1912: *Exposé et critique des procédés employés pour l'enseignement de la prononciation française.*

1913: *Ce qui constitue l'"accent" français.*

Ces cours théoriques de "phonétique expérimentale appliquée à l'enseignement" étaient complétés par des séances pratiques de correction phonétique qui avaient pour but "de faire pratiquer aux auditeurs la méthode expérimentale, de corriger leur prononciation, et de leur apprendre le maniement des appareils dont ils pourraient avoir à se ser-

<sup>2</sup> Cfr. J. C. Chevalier *Phonétique expérimentale et Cours pour étrangers en France à la fin du 19e siècle*, in *Phonétique et pratiques de prononciation*, Documents SIHFLES n. 19, juin 1997, pp. 158-165.

vir à leur tour dans leur enseignement”<sup>3</sup>. La partie pratique fut d’abord confiée à Ad. Zünd-Burguet (“préparateur “ au Laboratoire de phonétique expérimentale du Collège de France) et à partir de 1902 à Fauste Laclotte (attaché à l’Institut de Laryngologie et Orthopédie).

Des enseignants provenant de tous les pays du monde, étaient initiés aux techniques de la phonétique expérimentale avec des travaux pratiques faits sur place par petits groupes. Au début il s’agissait surtout d’une initiation aux techniques instrumentales susceptibles d’être appliquées en classe. Par la suite, Rousselot centra ses séminaires sur les traits spécifiques du phonétisme français sans pour autant oublier l’optique contrastive, ni les retombées pratiques susceptibles de toucher un public d’enseignants.

Les principaux appareils mis à contribution étaient: le palais artificiel, le tambour inscripteur, le pneumographe, le signal du larynx, les guide-langue et d’autres plus prosaïques du genre aiguilles à tricoter, cuillères, manches de cuillère, bougies, boules de papiers etc. La constatation faite à maintes reprises était que les appareils qui avaient contribué à définir un son avaient également servi à l’enseigner. Tel était le cas pour le palais artificiel qui permettait de montrer la trace laissée par la langue pendant l’articulation, ou le tambour inscripteur où pouvaient s’inscrire simultanément les vibrations du larynx et celles des fosses nasales: “pour juger de la justesse de l’articulation, il n’y avait qu’à en comparer les tracés fournis par des organes français avec ceux qu’obtenaient des organes allemands”<sup>4</sup>. Les tracés, en montrant les défauts, apprenaient à les corriger.

Malgré les efforts des spécialistes, ces techniques inhabituelles suscitaient l’hilarité. Les étrangers s’amusaient bien pendant les exercices pratiques “susceptibles de faire sourire un public même plus sérieux que celui-ci”<sup>5</sup> et on peut aisément imaginer les stagiaires, “ces expérimentateurs novices” rentrant chez eux à la fin des cours se moquant des “dentiers” qu’ils ramenaient en souvenir<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Cfr. “Bulletin de l’Alliance française” 1901, p. 200.

<sup>4</sup> Ibid., p. 196.

<sup>5</sup> *Compte-rendu des cours de vacances à Paris (été 1898)*, “Verandi”, Stockholm 1899, p. 24.

<sup>6</sup> Cité par E. Hammar dans sa communication *De l’idée à la salle de classe. De Vietor à l’élève suédois 1882-1905*, Colloque Int. Universités européennes, Sciences du langage et enseignement

Mais Rousselot n'était pas homme à se laisser décourager, bien au contraire. En 1911, dans le Programme de la "Revue de Phonétique", il affirmait de nouveau avec force le bien-fondé de ses intuitions.

Cette année-là, les cours d'été furent particulièrement nombreux. Le "Courrier", bulletin de l'Institut Pédagogique International, dans son numéro de mai, en annonçait 6 en Allemagne, 4 en Angleterre, 1 en Autriche, 1 en Belgique, 22 en France, 1 en Italie, 1 en Espagne, 3 en Suisse, 1 à Tunis. Les participants aux cours de vacances de l'Alliance, purent assister à trois conférences de Rousselot sur *L'emploi des machines parlantes dans l'enseignement de la prononciation française*<sup>7</sup>.

#### 4.2. "Nécessaire de phonétique expérimentale" pour professeurs branchés: Adolphe Zünd-Burguet et la méthode phonotechnique

Si l'idée de plier les appareils à la solution de problèmes pratiques de prononciation avait indéniablement germé dans l'esprit de Rousselot au cours des expériences qu'il avait menées et des cas innombrables qu'on lui avait soumis, toutefois, il n'avait jamais pensé construire des appareils spécifiques. Et cela tout simplement parce que, de son propre aveu, ce genre d'applications ne constituait qu'un aspect secondaire de ses recherches. En effet il affirmait en 1899, au cours d'une conférence tenue à l'Institut Catholique: "je n'avais point songé à constituer un outillage spécial pour l'enseignement du langage, qui n'était pour moi qu'un côté très accessoire de mes recherches. J'utilisais, suivant les besoins, mes appareils ordinaires de phonétique, ou j'en imaginai d'autres qui ne servaient que pour des cas particuliers et disparaissaient ensuite. Heureusement, cette lacune est en train d'être comblée. Un jeune savant, M. Zünd-Burguet, que j'associé alors à mes travaux et dont vous apprécierez vous-mêmes l'ingéniosité, s'y applique avec succès"<sup>8</sup>.

des langues, Genève 26-28 sept. 1991, "Etudes de Linguistique Appliquée", 90, 1993, pp. 23-32.

<sup>7</sup> Cfr. P. Léon, *Laboratoire de langues et correction phonétique*, cit., p. 26. On peut aussi consulter le compte-rendu de J. Chlumsky dans la "Revue de phonétique", Tome III, pp. 310-311.

<sup>8</sup> P. J. Rousselot, *Applications pratiques de la phonétique expérimentale*, "Revue de l'Institut Catholique de Paris", 1899, p. 194. Le témoignage d'A. Zünd-Burguet va dans le sens indiqué par Rousselot. D'après lui, en effet, le maître n'aurait pas poussé très loin la recherche d'appareils pour l'enseignement considérant pouvoir utiliser les mêmes qui étaient destinés aux recher-

En parlant des appareils conçus pour apprendre (ou rectifier) la prononciation, on ne peut passer sous silence la contribution d'Ad. Zünd-Burguet [1870-?] dont le nom est lié à la méthode phonotechnique qui se veut méthode didactique d'apprentissage scientifique des sons: "[...] dès le début de nos études de philologie comparée, nous a-t-il semblé qu'entre la phonétique expérimentale, en tant que méthode de recherches spéculatives d'une part, et d'enseignement orthophonique d'autre part, il existait une certaine lacune que nous avons voulu combler en inaugurant la *Méthode Phonotechnique*, par opposition à la méthode descriptive ou phonologique"<sup>9</sup>.

D'après cet auteur, c'est l'expérimentation technique qui seule permet un enseignement rationnel de la prononciation des langues vivantes en nous fournissant des moyens techniques qui permettent de placer les organes de la parole des élèves dans la position requise pour l'émission correcte du son à imiter.

Ancien attaché au Laboratoire de phonétique du Collège de France (c'est-à-dire collaborateur de Rousselot), directeur du Gymnase de la parole, Lauréat de l'Université de Zurich<sup>10</sup>, il fut pendant un certain temps responsable des cours pratiques de phonétique au sein des cours de vacances de l'Alliance Française dont la responsabilité revenait à Rousselot.

ches scientifiques: "Avant moi, M. l'Abbé Rousselot avait fait quelques tentatives pour contrôler à l'aide d'appareils les émissions vocales. «Mais, disait-il dans une conférence faite en 1898, je n'avais point songé à constituer un outillage spécial pour l'enseignement du langage, qui n'était pour moi qu'un côté très accessoire de mes recherches. J'utilisais, suivant les besoins, les appareils ordinaires de phonétique... Heureusement cette lacune est en train d'être comblée; M. Zünd-Burguet...s'y applique avec succès»" in A. Zünd-Burguet, *L'enseignement de la prononciation d'après la méthode expérimentale II*, "Die Neueren Sprachen", 1902, p. 9.

<sup>9</sup> Ad. Zünd-Burguet, *La méthode phonotechnique dans l'enseignement de la prononciation des langues vivantes*, "Revue de phonétique", Tome VI (1929), pp. 41-63. cit. p. 53.

<sup>10</sup> Les recherches effectuées auprès des archives de l'Université de Zurich ont permis d'établir que Adolphe Zünd, né à Altstaetten en 1870, immatriculé à la Faculté de Philosophie le 21 octobre 1893 (matricule n. 10146), interrompt ses études le 3 octobre 1894.

En 1898, on retrouve Adolphe Zünd-Burguet à Paris: au Laboratoire de phonétique expérimentale du Collège de France, à l'Institut Catholique et à l'Alliance française. En dépit des recherches faites en Suisse et à la Mairie de Paris la date de sa mort n'a pas pu être établie. Grâce au dépouillement de la "Revue de l'Ouïe", organe trimestriel des déficients de l'ouïe de toute origine (précédemment "Revue des mutilés de l'oreille", organe trimestriel de l'Association des Sourds de guerre et des Mutilés et Réformés de l'Oreille) nous savons qu'il était encore vivant en 1944.

Esprit ingénieux, infatigable et imaginatif, Zünd-Burguet est l'inventeur d'appareils didactiques nombreux qui constituaient d'après lui des moyens d'investigations des sons plus sûrs et plus efficaces que les sens (l'ouïe, le toucher, la vue). Leur but était justement d'obvier aux insuffisances sensorielles si bien qu'ils s'adressaient tantôt à l'ouïe, tantôt à la vue ou au toucher, ou même au trois à la fois<sup>11</sup>.

L'application des appareils à l'éducation phonétique des sourds-muets et à la correction des défauts du langage, avait été envisagée bien avant lui par le Dr Rosapelly qui, médecin de son état, était particulièrement sensible aux aspects médicaux. Par contre, il n'avait aucunement songé aux applications possibles dans le domaine de la prononciation des langues vivantes.

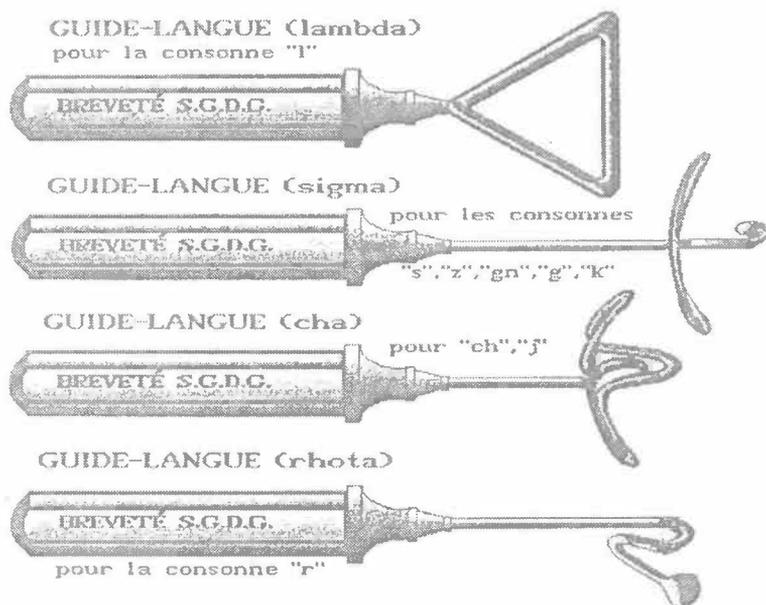
Contrairement à Rousselot et à Rosapelly, Zünd-Burguet était de l'avis que les appareils destinés aux recherches scientifiques étaient impropres à l'application pratique et qu'ils devaient par conséquent être remplacés par d'autres appareils plus simples, moins chers, plus faciles à manier, tellement faciles que les élèves pouvaient "se traiter eux-mêmes: "Par l'application judicieuse de ces appareils qui sont de véritables jouets scientifiques l'enseignement pratique des sons les plus difficiles à obtenir correctement en temps ordinaire devient un jeu. L'élève peut, sans inconvénient, s'en servir lui-même ce qui signifie que leur manie-ment n'exige ni grande préparation spéciale ni habileté particulière. Il nous semble donc logique de recourir à ces moyens mécaniques toutes les fois que la méthode imitative et descriptive n'est pas à même de nous fournir des résultats phonétiques rapides et sûrs et certes les cas ne sont pas rares"<sup>12</sup>.

Son originalité par rapport à Rousselot est bien d'avoir donné une place prioritaire aux applications en y exploitant plus à fond tous les sens (en particulier le sens tactile), ainsi que le souligne Rousselot même: "Non content de recourir aux yeux et à l'oreille pour l'enseignement de la prononciation correcte du français, M. Burguet a eu l'idée de faire appel au sens du toucher. [...] Pour corriger [...], M. Burguet met

<sup>11</sup> Cfr. *L'enseignement de la prononciation d'après la méthode expérimentale*, extrait de "Die Neueren Sprachen", 1902, I., p. 14; II., p. 17.

<sup>12</sup> Ad. Zünd-Burguet, *L'enseignement phonétique et la nouvelle circulaire ministérielle en France*, "Bollettino di Filologia Moderna", marzo-aprile 1909, p. 63.

dans la bouche de petits appareils dont la langue doit garder le contact tout en opérant un mouvement commandé. Le résultat est l'articulation correcte."<sup>13</sup>



*Les guide-langue*

Malgré l'apparence, il ne s'agit pas d'instruments de torture, mais des célèbres guide-langue!

Quelques-uns de ces instruments, tels que le palais artificiel, le cadran indicateur des mouvements et efforts organiques, le signal du larynx (pour se rendre compte de la sonorité révélée par une petite sonnerie "si gaie et si précieuse"<sup>14</sup>), les guide-langue, avaient été expérimentés aux Cours de l'Alliance. Le tout avait été présenté à l'exposition Universelle de Liège en 1905 sous forme d'un petit "Nécessaire de phonétique expérimentale" comprenant: un cadran indicateur pliant à

<sup>13</sup> P.J. Rousselot, *Applications pratiques de la phonétique expérimentale*, op. cit., 1899, p. 205.

<sup>14</sup> C'est l'avis d'un professeur allemand, cité par Zünd-Burguet, *L'enseignement de la prononciation...*, cit., II., p. 14.

soufflet, à timbre mobile et à curseur, un signal du larynx à suspension élastique, un signal du larynx simplifié, une embouchure en aluminium avec bouchon en caoutchouc et tube de verre, deux ampoules en caoutchouc, une ronde et une plate, deux olives nasales et environ soixante-quinze cms de tube<sup>15</sup>. On remarque l'absence du palais artificiel. En effet Zünd-Burguet était de l'avis que son importance didactique avait été exagérée. D'après lui, on n'aurait pu en généraliser l'emploi que le jour où chacun aurait pu le construire soi-même sans avoir recours au moulage.

Pour Zünd-Burguet, il n'était pas nécessaire que chaque professeur se procure les nombreux appareils des phonéticiens ni qu'il devienne un habile phonéticien-expérimentateur. Bien au contraire, il se montrait favorable au "do it yourself" lorsqu'il affirmait que les enseignants pouvaient fabriquer eux-mêmes un signal du larynx à l'aide d'une boîte à pilules en carton contenant un bouton ou une bille ou un petit grelot; cette "boîte mystérieuse" appliquée sur le cou, dans la région de la pomme d'Adam, allait vibrer à l'unisson avec les cordes vocales. Les guide-langue aussi pouvaient être avantageusement remplacés par "un simple fil de laiton, une aiguille à tricoter ou encoré par un bout de ficelle mince" pourvu qu'on sache les placer correctement dans la bouche ...et qu'il n'y ait pas de rejet de la part du patient!<sup>16</sup>.

Ces conseils pratiques n'ont pas l'air d'avoir fait naître beaucoup de vocations. On peut se demander si ce sont les enseignants qui manquent d'ingéniosité et d'aptitude technique (ou bien si c'est le bon sens qui fait défaut aux phonéticiens...)

Pendant les premières décennies de notre siècle, alors que se poursuivaient le débat sur la légitimité d'une phonétique appliquée et surtout les polémiques autour de la transcription phonétique qui était l'objet d'une véritable contestation, l'approche expérimentale avait beaucoup plus de mal à entrer dans les moeurs et ne faisait que peu d'adeptes parmi les enseignants découragés, voire rebutés par le côté technique instrumental qui ne leur était pas familier.

<sup>15</sup> Le prix du nécessaire, y compris la boîte avec fermoir et poignée en cuivre vernis, était de cinquante francs.

<sup>16</sup> *L'enseignement de la prononciation*, cit., II., p. 16.

Mais toute règle ayant ses exceptions, il faut citer la tentative faite par François Piquet, professeur à l'Université de Lille, qui essaya de centrer le débat sur les avantages de la nouvelle approche expérimentale<sup>17</sup>.

Piquet conteste l'efficacité des procédés anciens qui consistaient simplement à "montrer aux élèves comment on doit manoeuvrer les organes de la parole"<sup>18</sup>. Il parlait d'une méthode rationnelle qui allie les deux approches articulatoire et expérimentale. Elle consistait à donner d'abord aux élèves les quelques notions d'anatomie indispensables pour comprendre les explications ultérieures. Cette explication pour laquelle il suffisait d'une ou deux heures devait se faire à l'aide d'un tableau d'anatomie représentant les organes de la phonation.

Concrètement, pour l'apprentissage des sons, le procédé expérimental était fait de spatules (pour guider la langue dans la position exigée) et "d'inspections buccales": "Les manipulations intrabuccales n'exigent qu'un peu d'eau phéniquée, et une spatule d'un prix insignifiant"<sup>19</sup>. De toute évidence, à l'époque on était moins chatouilleux qu'on ne l'est maintenant sur les questions d'hygiène...

D'autres appareils étaient conseillés: les ampoules en caoutchouc qui donnaient les distances de la langue au palais et le palais artificiel que le professeur, nouvel apprenti sorcier en phonétique, pourrait fabriquer lui-même: "L'acquisition de quelques porte-empreinte, d'un peu de godiva et de plâtre à modeler permettra au professeur de fabriquer cette pièce"<sup>20</sup>.

L'intérêt du palais artificiel consistait (tout comme l'avait indiqué Rousselot) dans la possibilité de comparer des tracés défectueux avec d'autres corrects. Visualisation de l'erreur, comparaison et prise de conscience allaient déclencher cette correction "par la vue" dont Rousselot avait été l'initiateur.

L'enseignement scientifique et raisonné de la prononciation devait

<sup>17</sup> Cfr. F. Piquet, *Quelques réflexions sur le rôle de la phonétique descriptive dans l'enseignement secondaire*, "Les Langues Modernes", oct. 1907, pp. 289-292.

<sup>18</sup> Cité d'après P. Passy, *L'application de la phonétique à l'enseignement des langues vivantes*, "Langues Modernes", 1905/19, p. 122.

<sup>19</sup> F. Piquet, *Quelques réflexions...*, cit., p. 291.

<sup>20</sup> Ibid., p. 291.

donc passer par l'emploi d'un outillage simple qui n'était ni coûteux ni encombrant.

Néanmoins, cette foi dans l'expérimentation n'était pas partagée par tous les phonéticiens. Th. Rosset s'exprimait ainsi: "Ce serait une illusion décevante de penser fonder dès maintenant l'enseignement de la prononciation sur des recherches purement scientifiques, soit historiques, soit expérimentales"<sup>21</sup>.

Pourquoi cette réticence? Et que conseillait-il donc le vaillant fondateur de l'Institut de phonétique de Grenoble auteur d'un célèbre manuel par lequel des générations entières d'étrangers ont abordé les sons du français? Sans rejeter totalement la démonstration expérimentale des articulations, il l'utilisait uniquement au moment où surgissent des difficultés impossibles à vaincre. Son approche consciente et méthodique conjugue les acquis les plus stables de la phonétique avec les technologies d'avant-garde, à savoir, la correction des articulations par la vue et l'emploi du phonographe.

#### 4.3. *Les machines parlantes*

L'enregistrement de la parole a connu, à travers les siècles, un itinéraire fascinant où les romanciers et les poètes ont souvent joué le rôle prophétique de visionnaires. L'invention du phonographe réalisait enfin le rêve que les scientifiques et les poètes nourrissaient depuis toujours: imiter la parole, la reproduire, la conserver, pouvoir la transmettre dans le temps et dans l'espace. Ses ancêtres et précurseurs ont été très nombreux: depuis les paroles "congelées" de l'Isle Sonnante (*Pantagruel*, Livre IV, Chap. 55/56) jusqu'aux "livres parlants" des lunaires décrits par Cyrano de Bergerac (*Voyage dans la lune*), des machines parlantes conçues par des scientifiques tels que Mical et von Kempelen au XVIII<sup>e</sup> s., siècle passionné par la construction d'"automates", jusqu'à Edison à qui l'on attribue communément le brevet du premier phonographe en 1877 (et cela en dépit des controverses concernant le rôle précurseur de Charles Cros, mort dans la misère pour ne pas avoir su convaincre une

<sup>21</sup> Th. Rosset, *Du rôle de la phonétique dans l'enseignement des langues vivantes*, "Les Langues Modernes", juillet 1909, p. 232.

Académie des Sciences très sceptique et moqueuse devant un projet de “phonographe” appelé “paléophone”, présenté la même année).

Villiers de l’Isle-Adam nous donne la mesure de l’impact de ce mythe dans l’imaginaire poétique en créant dans son *Eve future* (1887) une femme-robot artificielle (mise au point par Edison, le “Sorcier”) dont l’appareil phonatoire est un phonographe<sup>22</sup>.

Les premiers phonographes eurent des adversaires acharnés car leur voix était nasillarde et métallique, ils dénaturaient les voix, ils refusaient obstinément de produire certains sons (tels les spirantes): ils restaient en somme atteints de troubles de langage. On aurait dit que les personnes enregistrées étaient toutes affligées de zézaïement et d’autres légers défauts de prononciation.

Demeuré jusqu’en 1900 un jouet scientifique, à partir de cette date il connut un succès grandissant et devint très populaire par ses nombreuses applications didactiques, artistiques et récréatives.

Dans le domaine de l’enseignement des langues, le mérite d’avoir conçu un cours systématique basé sur la méthode phonographique revient à Th. Rosset qui, dès 1904, avait mis en place une méthode originale pour l’enseignement de la prononciation à l’Institut de phonétique de Grenoble où se tenaient des cours très réputés de français langue étrangère.

Si la correction des articulations suivait la méthode “par la vue” définie par Rousselot et pratiquée par Zünd-Burguet, pour l’éducation de l’oreille le phonographe était l’auxiliaire précieux du maître, le moyen qui permettait l’imprégnation sonore grâce à la répétition infatigable des modèles, et l’initiation à la diction (rythme, accent, intonation). Grâce aux séances phonographiques se réalisait, par des expositions réitérées, cette imprégnation qui devait mener tout droit à l’appropriation des schémas rythmico-mélodiques de la langue étrangère. Mais laissons la parole à Th. Rosset: “[...] les élèves sont admis à certaines heures dans

<sup>22</sup> Le thème des automates a été traité dans de nombreux ouvrages parmi lesquels: A. Chapuis et E. Gelis, *Le monde des automates*, Paris 1928; A. Chapuis, *Les automates dans les oeuvres d’imagination*, Ed. du Grifon, Neuchâtel 1947; J. Cohen, *Les robots humains dans le mythe et dans la science*, Vrin, Paris 1968. Dans une perspective strictement phonétique, cfr. J.S. Liénard, *From speaking machines to speech synthesis*, Actes du XIIème Congrès Int. des Sciences Phonétiques, Aix-en-Provence 19-24 août 1991, Vol. I, pp. 18-27.

la salle d'auditions phonographiques; ils s'assoient autour de la table, leur livre sous les yeux, aux oreilles des écouteurs qui, réunis par des tubes en cuivre et en caoutchouc au phonographe, apportent à chacun silencieusement le son du phonographe; le plus intelligent ou le plus travailleur a la mission de confiance de mettre en marche ou d'arrêter le phonographe, et ils peuvent ainsi écouter, chacun pour soi, au milieu du silence de tous, aussi souvent qu'ils veulent, le texte à apprendre, jusqu'à ce qu'ils en soient rassasiés, jusqu'à ce qu'ils le sachent"<sup>23</sup>.

Les avantages liés à l'emploi du phonographe n'auraient su échapper à Rousselot qui, par son souci constant d'amélioration technologique, ne négligeait aucune découverte car aucun appareil ne laissait indifférent son génie expérimental. Dès 1911, la "Revue de phonétique" publiait un Cours de gramphonie par Marguerite de Saint-Genès nièce de l'abbé, cours qui connut un vif succès et dont les disques furent très demandés par les lecteurs.

En 1911, Rousselot avait annoncé pour son cours à l'Alliance française le sujet suivant: *Dans quelle mesure les machines parlantes peuvent-elles faciliter le travail des maîtres dans l'enseignement de la prononciation française?* Au cours de trois conférences le grand phonéticien illustra les avantages et les inconvénients de trois machines parlantes: le phonographe, le gramophone, le pathégraphe. Et, avant-goût des méthodes audio-visuelles qui allaient se multiplier un demi-siècle plus tard, les auditeurs, sur la demande de Rousselot, furent invités par la maison Gaumont à une séance de films parlants qui combinaient donc machine parlante et cinématographe<sup>24</sup>. Esprit clairvoyant et décidément projeté vers le futur, Rousselot estimait en effet que "placer les élèves dans le milieu où se parle une langue et frapper à la fois ses oreilles et ses yeux, c'est se rapprocher le plus possible de la façon matérielle d'acquérir le langage"<sup>25</sup>.

Mais les recherches autour du phonographe n'étaient pas l'apanage

<sup>23</sup> Th. Rosset, *Du rôle de la phonétique...*, cit., p. 240. Texte publié également dans "Les Langues Modernes", juillet 1909, pp. 231-241.

<sup>24</sup> L'histoire du film sonore en France est liée aux travaux de L. Gaumont qui avait commencé ses essais dès 1900, date à laquelle il présenta à l'Exposition Universelle un phonographe et un cinématographe reliés mécaniquement. Dès 1909 il disposait de "films parlants". Cfr. P. Hémarquinier, *Le phonographe et ses merveilleux progrès*, Masson, Paris 1930, pp. 213 et suiv.

<sup>25</sup> J. Chlumsky, *Chronique*, "Revue de phonétique", Tome III (1913), pp. 310-311.

des industriels ou des universitaires. Bien au contraire. Des expériences pilote étaient menées dans plusieurs écoles de différents pays (Allemagne, Ecosse, Italie, Etats-Unis), expériences dont on trouve l'écho dans les revues pédagogiques de l'époque. Je ne citerai qu'un exemple significatif, celui des "Langues Modernes" (Bulletin de la société des professeurs des langues vivantes)<sup>26</sup>.

A partir de 1908 l'attention des lecteurs des "Langues Modernes", est attirée à plusieurs reprises sur l'intérêt pédagogique du phonographe pour l'éducation de la voix et de l'oreille<sup>27</sup>. Cette nouvelle technique plongeait les enseignants dans l'embarras: quels matériaux choisir? Comment les exploiter? Pour répondre à ces questions G. Panconcelli-Calzia, (futur directeur du Laboratoire de phonétique de Hambourg) s'était improvisé critique phonographique et publiait des comptes-rendus dans "Die Neueren Sprachen" et dans "Die phonographische Zeitschrift".

Le 25 juin 1914 la réunion pédagogique de l'Association, organisée en Sorbonne, affichait le titre suivant: "L'enseignement scientifique des langues vivantes. Rôle du phonographe"<sup>28</sup>. La conférence, tenue par L. Marchand professeur d'allemand à l'école Arago, prévoyait également l'audition de disques mis à la disposition par F. Brunot et l'"écoute" d'une classe de 2e année de l'école primaire supérieure Arago.

Le débat pour ou contre le phonographe se poursuit bien au-delà de la guerre. On peut en suivre les étapes à travers les Congrès des pro-

<sup>26</sup> Un débat analogue se poursuivait au sein des associations des enseignants de langues vivantes de différents pays et connut un regain d'intérêt après l'impulsion que les méthodes pratiques ont connue pendant la guerre. Cfr. plusieurs articles publiés en 1908 dans "Bollettino di Filologia Moderna", bulletin de l'association italienne des enseignants de langues étrangères (*La fonografia applicata all'insegnamento delle lingue moderne; L'insegnamento del francese a mezzo del grammofono; Rassegna di fonopedagogia*), et aux Etats-Unis *The phonograph in modern language teaching*, "The modern Language journal" Published by the National Federation of Modern Languages Teachers, Vol. III, december 1918, pp. 116-122; *L'emploi des disques dans l'enseignement de la prononciation*, "French Review", feb. 1935, pp. 222-233.

<sup>27</sup> G. Gromaire, *Le phonographe dans l'enseignement*, "Langues Modernes", 1910/5, pp. 214-215; L. Weiss, *L'application du phonographe à l'enseignement*, cit., pp. 217-219; L. Marchand, *L'enseignement scientifique des langues vivantes. Rôle du phonographe*, cit., 1914/8, pp. 436-467.

<sup>28</sup> Cette conférence jugée décevante par quelques assistants, fut suivie d'un débat animé. Ils sont reproduits tous les deux dans "Les Langues Modernes", 1914/8, pp. 436-467.

fesseurs de langues vivantes (1931 et 1936), le questionnaire proposé aux lecteurs des “Langues Modernes” (1935, pp. 520-521), la fondation du Comité français du phonographe dans l'enseignement créé en 1928 (comme prolongement du primitif Comité français pour le développement de la pédagogie phonographique) dont le but était de “faciliter l'utilisation correcte et fructueuse des possibilités pédagogiques de la machine parlante”<sup>29</sup>.

A ce propos, Th. Rosset qui était à l'époque Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère, décida que le Comité, pour les services qu'il était appelé à rendre, avait sa place au Centre national de documentation pédagogique dont le but était d'étudier tous les moyens et les procédés nouveaux d'enseignement.

Dans cet esprit d'innovation, il fallait donc initier les élèves maîtres et maîtresses des Ecoles normales à la “Pédagogie instrumentale” à l'aide d'un phonographe-coffret spécialement conçu et qui allait entraîner les enseignants de L1 et de L2 dans une nouvelle aventure pédagogique-instrumentale...

Mais il s'agit là d'une autre histoire.

Les enseignants ne tardèrent pas à s'apercevoir des avantages offerts par la possibilité d'enregistrer la prononciation des étudiants: cela permettait non seulement d'établir un diagnostic et un traitement curatif individualisé, mais aussi d'évaluer les progrès accomplis à la fin du traitement<sup>30</sup>.

Dans les années '30, l'Institut de phonétique de Paris (transféré rue des Bernardins) sous la direction de P. Fouché, apparaissait comme le lieu privilégié de l'acclimatation sonore<sup>31</sup>. Finis les petits cailloux de Démosthène! Tout problème de prononciation y trouvait sa solution. Des cours pratiques étaient destinés aux étrangers et aux professeurs voulant acquérir une méthode d'enseignement phonétique pratique. On y travaillait l'intonation et l'articulation “par la vue” à l'aide d'un appareil enre-

<sup>29</sup> Le Comité français du phonographe dans l'enseignement, Centre national de documentation pédagogique, 1933, p. 1.

<sup>30</sup> Cfr. J. Vidon-Varney, *Enregistrements phonographiques de la prononciation des étudiants*, “French Review”, avril 1935, pp. 389-396.

<sup>31</sup> Cfr. J. Vidon-Varney, *L'Institut de phonétique de Paris*, “French Review”, dec. 1934, pp. 135-143.

gistré sur cylindre permettant de visualiser les vibrations nasales, buccales et pharyngiennes.

Tout comme à Grenoble, le programme comportait des conférences accompagnées d'auditions phonographiques commentées et des exercices pratiques quotidiens.

Les élèves de l'Institut pouvaient travailler dans des salles d'audition comprenant huit tables électriques avec écouteurs et munis d'une glace placée à la hauteur des lèvres, ce qui leur donnait l'avantage d'observer les mouvements de leurs lèvres outre la possibilité d'écouter des enregistrements de voix diverses.

“La machine à rectifier la prononciation” qui a l'honneur de la couverture de la revue “Je sais tout” (avril 1934), peut être considérée comme la résultante des recherches en phonétique expérimentale appliquée à l'enseignement, le legs du courant “phonotechnique”<sup>32</sup>.

Or, à un siècle de distance, on peut affirmer que le courant phonotechnique n'a jamais cessé d'exister et qu'il paraît destiné à nous survivre puisqu'il se renouvelle incessamment, surtout à notre époque où la technologie connaît un développement impétueux.

Notre ère a abandonné le rêve imitatoire à la poursuite d'autres chimères technologiques. On ne parle plus de machines parlantes mais de synthèse de la parole; les appareils aidant à rectifier les vices de la prononciation ont trouvé leur place au musée de la parole et c'est l'informatique qui alimente notre espoir. Une nouvelle génération de matériels destinés à la correction phonétique prend la relève.

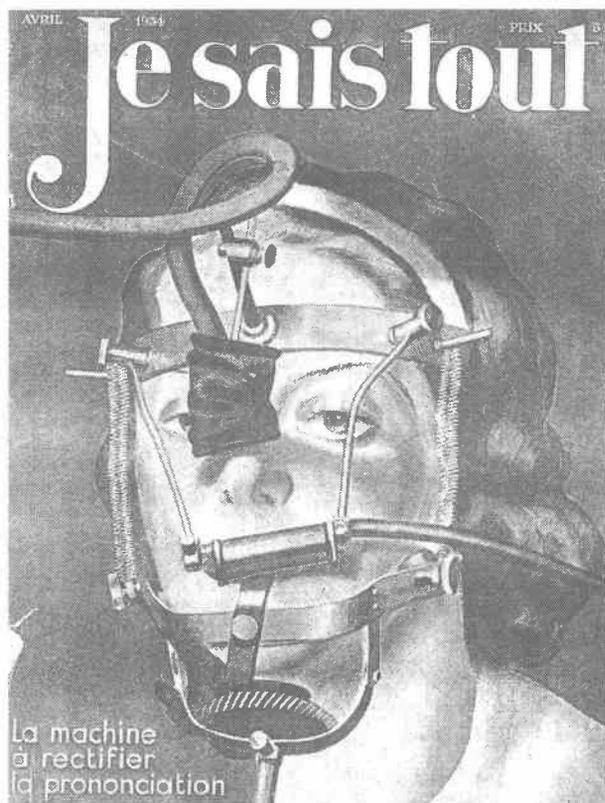
L'ordinateur a son mot à dire dans l'enseignement de la phonétique de la langue étrangère: “Micro Speech Lab” et WinPitch Language Teaching and Learning, entre autres, le prouvent<sup>33</sup>. Par ailleurs, des programmes automatiques de correction phonétique individualisés retiennent l'attention des chercheurs<sup>34</sup>. Il ne nous reste qu'à espérer qu'ils tiendront leurs promesses.

<sup>32</sup> La photo en question renvoie à l'article de M. Hervieu, *Pour apprendre par les yeux à bien parler*, “Je sais tout”, avril 1934, pp. 690-691.

<sup>33</sup> Sur le logiciel Win Pitch LTL, analyseur, visualiseur et synthétiseur de parole en temps réel conçu par Philippe Martin, cfr. sa présentation: *Utilisation d'un logiciel de visualisation pour l'apprentissage de l'oral en langue seconde*, Univ. de Franche-Comté 1999. Site Web: <http://www.winpitch.com>.

<sup>34</sup> Sur ce sujet, Cfr. J.H. Esling, *La parole sur ordinateur dans l'enseignement de la phonétique*

Des guide-langue aux ordinateurs, en passant par les machines parlantes et les analyseurs de mélodie, le rêve d'une solution technologique aux problèmes de la prononciation est dur à mourir...



*La machine à rectifier la prononciation,  
«Je sais tout» avril 1934.*

*et de la langue seconde: matière académique au niveau avancé*, "Revue de Phonétique appliquée", 95-96-97, 1990, pp. 145-151; A. Durand-Deska/P. Durand, *Quelques perspectives en correction phonétique*, "Revue de phonétique appliquée", 98, 1991, pp. 15-31; P. Léon et Ph. M., *Prosodie et technologie*, in E. Guimbretière (ed.), *Apprendre, enseigner, acquérir: la prosodie au cœur du débat*, Publications de l'Univ. de Rouen 2000, pp. 135-150.

## 5. LES GRAMMAIRIENS ET LE FRANÇAIS PARLÉ. L'ÉPOQUE DES GRAMMAIRIENS-PHONÉTISTES

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle qui découvre la substance sonore et explore la réalité des parlers locaux et exotiques, les phonéticiens-pédagogues croisent les grammairiens-phonétistes, espèce hybride qui fait abstraction de l'orthographe et ne s'intéresse qu'à la grammaire de la langue parlée.

On essaiera de voir dans quelle mesure leur action conjointe a contribué à une réévaluation de l'oral dans l'enseignement des langues et *de quel oral* il s'agissait.

### 5.1. *L'oral avant et après la naissance de la phonétique*

L'intérêt pour la langue parlée naît bien avant les revendications des jeunes phonétistes au Congrès de Stockholm (1886). Tout le dix-neuvième siècle est marqué par l'étude des parlers<sup>1</sup>, ce qui n'avait pourtant pas eu de répercussions significatives dans le domaine de l'enseignement.

Au cours du dernier quart du XIX<sup>ème</sup> siècle, une nouvelle orientation se fait jour en linguistique: l'école dite des Néogrammairiens (Junggrammatiker) voulait associer à l'étude des langues mortes qui avait dominé l'époque précédente, l'examen des langues vivantes à la recherche de phénomènes évolutifs que l'écrit a gommés. L'intérêt qui avait porté jusqu'alors essentiellement sur l'indo-européen s'élargit aux dialectes grâce surtout aux germanistes, aux romanistes et aux slavissants

<sup>1</sup> S. Auroux, *La catégorie du parler et la linguistique*, cit.

qui avaient à leur disposition de riches matériaux.

A côté des apports considérables dus à H. Paul, E. Sievers, A. Leskien, J. Smidt, G. Ascoli et beaucoup d'autres, l'ouvrage le plus représentatif de la grammaire comparée telle qu'elle était pratiquée à la fin du siècle est le *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* composé par K. Brugmann et B. Delbrück entre 1886 et 1900.

De plus en plus, au tournant du siècle, les linguistes ne se limitent plus aux langues littéraires mais ils élargissent leurs horizons de recherche aux dialectes dont le dépouillement se poursuivait activement. Parmi les événements dialectologiques, rappelons en France *L'Atlas linguistique* de J. Gilliéron et E. Edmont, la "Revue des patois" publiée par L. Clédât et la "Revue des Patois Gallo-Romans" publiée par J. Gilliéron et P.-J. Rousselot. Des entreprises analogues étaient menées en Suisse, en Allemagne et dans d'autres pays d'Europe.

A partir des années 1880, la dialectologie acquiert un prestige qu'illustre bien le renversement des valeurs opéré dans la perspective historique dominant la linguistique de l'époque par le choix d'étudier des parlers locaux souvent dépourvus de témoignages écrits.

Le prestige de l'oral aux yeux de Clédât, Brunot, Bréal, correspond à ce qu'il représente un état "pur" de la langue, non pollué par les calques et les néologismes.

Les langues exotiques des peuples primitifs auxquelles faisaient allusion de manière souvent maladroite les rapports et les descriptions des missionnaires, des militaires, des érudits voyageurs ou autres aventuriers qui sillonnaient les océans, étaient également l'objet d'une grande curiosité<sup>2</sup>. Les étrangers de passage (ou importés exprès) à Paris, surtout s'ils provenaient des régions les plus éloignées du globe, faisaient l'objet

<sup>2</sup> L'intérêt des travaux des ethnographes américains tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle est mis en évidence dans R. Wells, *Phonemics in the Nineteenth Century, 1876-1900*, in *Studies in the History of Linguistics. Traditions and Paradigms*, D. Hymes ed., Indiana Univ. Press, Bloomington-London 1974, 434-453. Sur l'activité linguistique des missionnaires et des explorateurs et sur leur contribution à la connaissance des langues exotiques, cfr. C. Altman, *Universality and diversity in Missionary Grammars*, VIII conf. Int. D'Histoire des sciences du langage, Ens. Fontenay/St. Cloud 14-19/9/1999 (Résumés des communications), p. 2 et Niederehe Hans J., *La naissance du savoir des langues amérindiennes du Canada et de leurs études*, *Ibid.* p. 42.

d'observations linguistiques minutieuses et, plus tard, d'analyses instrumentales à l'aide des appareils mis à la disposition des chercheurs dans les laboratoires de la phonétique naissante.

## 5.2. Les grammaires phonétiques, un leurre?

Le XIX<sup>ème</sup> siècle connaît le développement considérable d'une grammaire scolaire liée à la pratique de l'orthographe, les innovations bibliographiques étant constituées essentiellement par la publication de manuels d'exercices avec corrigés à l'intention des maîtres en premier lieu, de cacographies et – après 1845 – de recueils de dictées.

Les manuels arborent des titres tantôt rassurants, tantôt attrayants: catéchisme, alphabet, tables, tablettes, syllabaire, dialogue, guide, code, clé, logotechnie, glanures, récréations, voyage, mappemonde et visent un vaste public: les enfants, les jeunes filles, les familles, les commerçants, les étrangers, les paresseux, les générations à venir...<sup>3</sup>

En 1868 Gaston Paris distinguait entre grammaire empirique et grammaire historique mais l'appréciation qu'il portait sur la première était très négative, alors qu'en 1894 dans la préface de la *Grammaire raisonnée de la langue française* de L. Clédat, il soulignait la nécessité d'étudier "l'art de parler le français actuel"<sup>4</sup>.

Il est intéressant de noter avec Bourquin que le mot grammairien sous la plume de Clédat a tantôt le sens de philologue (le savant qui s'occupe de questions grammaticales) tantôt celui de grammairien de la tradition scolaire qui se fonde "sur des prétendues considérations logiques et sur un "usage supposé" qui relève parfois de la simple fantaisie"<sup>5</sup>.

Pour Michel Bréal, le couple linguiste versus grammairien correspond à l'opposition descriptif/ normatif<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Cfr. André Chervel, *Les grammaires françaises. 1800-1914*, INRP, Paris 1982.

<sup>4</sup> P. Desmet- P. Swiggers, *Gaston Paris: aspects linguistiques d'une oeuvre philologique*, in Lorenzo Pamon, éd., *Actas do XIX congresso Int. de Linguistica e Filologia Romanicas*, Univ. de Santiago de Compostela, 1989, pp. 207-232.

<sup>5</sup> J. Bourquin, *Léon Clédat et la Revue de Philologie française*, in H. Huot (ed.) *La grammaire française entre comparatisme et structuralisme. 1870-1960*, Colin, Paris 1991, p. 36.

<sup>6</sup> M. Bréal, *La grammaire française au XX<sup>e</sup> siècle*, "Revue Bleue", n. 26, 26 décembre 1903.

Quelques années plus tard, Louis Havet s'exprimera ainsi "Le grammairien, c'est l'homme de la langue écrite; le linguiste, l'homme de la langue parlée"<sup>7</sup>.

Dans son anthologie phonétique *Les parlars parisiens* (1893), contribution originale tombée dans l'oubli, Eduard Koschwitz classe les savants dont l'objet d'étude est la langue, en deux grandes catégories: les grammairiens, adeptes du point de vue normatif, et les phonéticiens qui adoptent le point de vue descriptif. Mais les distinctions de classes ne sont pas toujours aussi nettes et Rousselot, deux ans plus tard, cite une espèce hybride, "les grammairiens phonétistes" qui, dans leurs grammaires, font abstraction de l'orthographe ou ne veulent traiter que la grammaire de la langue parlée. Il cite les ouvrages de Koschwitz, Clédât, Rolin, Beyer-Passy<sup>8</sup>.

En 1888, en commentant la *Neufranzösische Formenlehre* de Koschwitz, Paul Passy avait écrit que la grammaire du français parlé était encore à faire<sup>9</sup>. Quatre ans plus tard, lors de la parution de *Elementarbuch des Gesprochenen Französisch* de F. Beyer/P. Passy, H. Michaelis constatait "La grammaire du français parlé est faite"<sup>10</sup>.

L'analyse de deux exemples – les grammaires phonétiques de Clédât et de Rolin – nous permettra d'évaluer les ambitions et les limites de cette entreprise.

### 5.2.1. *Le "Précis" de Léon Clédât*

Léon Clédât [1850-1930] est l'auteur d'une *Phonétique raisonnée du français moderne*, ("Revue de philologie française et Provençale" 1892, VI, 241-302; 1893 VII, 292-305), qui deviendra le premier chapitre de sa *Grammaire raisonnée de la langue française* (1894, avec introduction de G. Paris).

<sup>7</sup> Comptes-rendus critiques (à propos des Mélanges offerts à F. de Saussure), "Bulletin de la SLP", Vol. 16 (1909).

<sup>8</sup> Cfr. "Bulletin de l'Institut Catholique de Paris", 1895, p. 57.

<sup>9</sup> Ce qui faisait l'originalité de ce manuel, à savoir l'adoption d'une graphie purement phonétique, ne pouvait pas satisfaire Passy à cause de la transcription choisie. Cfr. "M.F.", octobre 1888, p. 19. Sur la querelle des alphabets cfr. G. Bergounioux, *Phonétique et dialectologie au XIXe siècle*, "L'Analisi Linguistica e Letteraria" anno IV (1996), pp. 27-46.

<sup>10</sup> Cfr. "M. F." décembre 1892, p. 161.

Sans rompre avec la tradition fortement enracinée où l'apprentissage des langues s'identifiait avec l'apprentissage de l'orthographe, Clédat continue de donner une place prépondérante à l'orthographe (1ère partie *Phonétique*, pp. 3-77), tout en choisissant la voie de la critique, toujours modérée et acceptable, jamais révolutionnaire, qui aboutit à demander plus de tolérance et de liberté.

L'ouvrage qui retient notre attention est le *Précis d'orthographe et de grammaire phonétique pour l'enseignement du français à l'étranger* (Masson, Paris 1890)<sup>11</sup>.

En le dédiant à l'Alliance Française, Léon Clédat se place sous le signe de la diffusion du français: l'obstacle le plus grave à cette diffusion est bien l'orthographe que la méthode phonétique adoptée a pour but de faire disparaître.

Si l'intérêt des recherches menées par Clédat sur le français parlé est indiscutable et reconnu (cf. l'enquête sur l'accord du participe passé à l'oral) ainsi que son engagement pour la réforme de l'orthographe, son apport à la didactique du FLE souleva plutôt la critique que le consensus chez ses contemporains<sup>12</sup>.

Philologue, historien de la langue et linguiste, Clédat ne fait pas partie du courant des (jeunes) phonéticiens réformateurs et ne paraît avoir adopté de la méthode phonétique que l'aspect de la simplification de l'orthographe, certes crucial mais assez marginal dans l'ensemble des innovations méthodologiques avancées par l'école phonétique.

Une grammaire phonétique venant non d'un phonéticien mais bien d'un philologue passionné de l'oral ne pouvait que mettre en évidence les incohérences, les pièges inutiles accumulés dans l'orthographe française tout au long des siècles.

Dans sa grammaire phonétique, Clédat reste encore subjugué par la tradition scolaire, ses innovations ne touchant que le traitement des flexions (la morphologie).

La transcription proposée, vue comme une étape transitoire avant la

<sup>11</sup> Cfr. J.C. Chevalier, *Un précis d'orthographe et de grammaire phonétiques pour l'enseignement du français à l'étranger en 1890*, Documents SIHFLES, N. 5, 1990, pp. 31-35.

<sup>12</sup> Cfr. J. Bourquin, *Léon Clédat et la Revue de philologie française*, cit.

simplification de l'orthographe opérée par les linguistes, a aux yeux de l'auteur l'avantage de pouvoir être lue couramment par tout le monde sans initiation préalable. Néanmoins, il est sans doute légitime d'exprimer des réserves pour les étrangers auxquels l'ouvrage s'adresse pourtant, car cette transcription est purement française, c'est à dire que les lettres ont la valeur qu'elles ont le plus souvent en français. C'est bien là une originalité qui la distingue des autres grammaires phonétiques (cfr. celle de Koschwitz citée par l'auteur).

Passy considère le *Précis*, après l'essai "malheureux" de Koschwitz (*Neuf französische...*, "ouvrage prétentieux et peu exact" d'après P. Passy) et avec les notes de Jespersen (une toute petite grammaire du français parlé, de 8 pages, "très incomplète mais parfaitement claire et correcte" en appendice de *Fransk Laesebog*)<sup>13</sup>, la première ébauche d'une grammaire du français parlé.

Aux yeux de P. Passy, Clédât aura au moins ce mérite.

En effet, l'ouvrage, qui ne considère que la morphologie, est clair et ordonné, fait avec soin et méthode mais encore trop dominé par la grammaire classique. Par exemple, en traitant du genre des adjectifs, Passy suggère de partir du féminin<sup>14</sup> tandis que Clédât part du masculin, ce qui complique les choses. Par contre, le chapitre 14 sur les conjugaisons mortes est jugé excellent: Clédât a su s'affranchir de la tradition en arrivant à donner une simplification considérable des règles de la grammaire officielle.

Une critique bien plus sévère de l'ouvrage de Clédât, signée Heinrich Morf (Zurich) apparaît dans "Phonetische Studien"<sup>15</sup>. Car, si l'initiative est louable, les résultats sont jugés assez décevants. L'approche phonétique manque de cohérence. Plus que d'une grammaire phonétique, il s'agit d'un ouvrage d'orthographe phonétique simplifiée, le but inavoué étant de gagner le vaste public des étrangers apprenant le français à la cause de la réforme de l'orthographe pour laquelle Clédât se battait sans relâche.

Morf souligne que les objectifs poursuivis sont la capacité de s'exprimer aussi correctement que possible (et pour cela de connaître la

<sup>13</sup> Cfr. le bref compte-rendu de P. Passy dans le "Maître phonétique" nov 1889, p. 93.

<sup>14</sup> Proposition illustrée dans "Le Maître Phonétique", févr. 1890.

<sup>15</sup> Cfr. "Phonetische Studien", VI (1893), pp. 111-114.

grammaire et le vocabulaire essentiel), d'arriver à lire l'orthographe officielle, de l'écrire de manière à se faire comprendre (cfr. introduction), mais il remarque qu'à aucun moment n'est évoqué le problème de la prononciation qui ne fait l'objet d'aucun traitement spécifique. Dans cette grammaire des sons il n'existe pas de chapitre sur la formation des sons.

La critique ne s'arrête pas là:

\* la transcription proposée, un astucieux compromis entre la notation phonétique scientifique et la graphie historique, est considérée comme une sorte d'artifice (*Studierstubengraphie*) qui ne tient aucun compte des exigences concrètes de la vie (la recherche d'un travail, la rédaction d'une lettre...). Ceux pour qui le français est le gagne-pain ne peuvent pas badiner avec l'orthographe dont l'ignorance serait fort pénalisante sur le plan professionnel;

\*\* la morphologie flexionnelle n'est pour Morf qu'un déguisement phonétique: elle ressent de l'esprit normatif de l'enseignement traditionnel et organise les formes selon la tradition (du plus court au plus long) tandis qu'une grammaire phonétique part des formes les plus anciennes;

\*\*\* la syntaxe est délibérément négligée.

D'après Morf, l'aboutissement d'un tel enseignement ne peut être qu'une connaissance dévalorisante sur le marché du travail et pour cela même peu motivante en phase d'apprentissage. Les fondements théoriques sont utopiques. De même les destinataires d'un tel ouvrage sont à dénicher dans le royaume d'Utopie.

Cette expérience fut – paraît-il – sans lendemain.

### 5.2.2. L'«Essai» de Gustav Rolin

Gustav Rolin [1863-1937] entreprend son *Essai de grammaire phonétique à l'intention des élèves étrangers désireux de parler, écrire, lire le français* (1891-92) pour contrer le *Précis* de Clédat qui n'est à ses yeux qu'une grammaire officielle déguisée en orthographe phonétique.

Les observations présentées tout au long du texte sont attribuées à son maître Julius Cornu [1849-1919], professeur de philologie romane depuis 1877 jusqu'à 1901 à l'université allemande de Prague<sup>16</sup>, et les

<sup>16</sup> Rolin consacra sa thèse à l'*Analogie dans le développement de l'article partitif en Français* (dir. J. Cornu, 1887-88). Il fut lecteur pour le français et pour l'italien (1889), vena docendi en

expériences citées sont clairement indiquées comme susceptibles d'intéresser de futurs enseignants.

Puisqu'il s'agit d'une grammaire de l'oral, l'emploi de la transcription phonétique y est constant, mais Rolin n'adopte pas le système de l'API ce qui rend parfois malaisée l'interprétation des exemples.

La progression choisie va de la graphie phonétique à l'orthographe, le modèle de prononciation donné étant le langage "libre", non affecté, de la conversation contemporaine. Les outils dont l'élève dispose dès le départ sont: un dictionnaire, une grammaire, un livre de lecture, tous rigoureusement phonétiques.

Cette approche qui met de côté la tradition calquée sur les langues mortes et prend l'oral comme modèle de l'enseignement linguistique contient des vues très modernes. La phonétique théorique est réduite au strict minimum. Après une présentation essentielle des organes de la parole et du mécanisme de la phonation, la progression proposée par Rolin va des consonnes aux voyelles étant donné la grande influence que les premières exercent sur les voyelles circonvoisines, l'inverse n'étant pas le cas. L'auteur décrit le mode et le lieu d'articulation des consonnes en ne citant que l'essentiel, c'est-à-dire ce qui est commun à tous les locuteurs, et négligeant l'accessoire qui diffère selon les individus.

Pour les voyelles, Rolin affirme que le triangle vocalique est de la dernière importance parce qu'il visualise l'affinité des sons. Sont également soulignés l'action de l'accent, l'influence des consonnes environnantes, la syllabation orale CV-CV (qui rapporte la consonne finale à la voyelle qui suit), l'influence de l'analogie, les effets perturbateurs des émotions. Dans l'apprentissage des sons, il faut souligner le choix de ce qu'on appellerait aujourd'hui les contextes facilitants, dans la terminologie de Rolin des combinaisons de voyelles et de consonnes qui "participent de la même nature" (les voyelles fermées non arrondies sont présentées combinées avec des consonnes de même nature et ainsi de suite).

La liaison, une caractéristique majeure du phonétisme français, n'est pas traitée dans un chapitre à part. Elle est vue non pas comme quelque chose qui échappe et qu'on doit rajouter avec grande difficulté, mais

comme un appendice consonantique intermittent. La liaison obligatoire apparaît comme une composante du mot et est toujours mentionnée mais pas la liaison facultative “inutile à l’élève” (indiquée parfois entre crochets).

Dans la transcription de Rolin sont notées avec soin non seulement les assimilations, les faits d’analogie, les effets combinatoires des sons qui déteignent les uns sur les autres, mais aussi la chute des consonnes (plus rarement des voyelles) dont certaines que les manuels, aujourd’hui encore, signalent avec beaucoup de prudence<sup>17</sup> (par ex. *isãmpyriřkãlɥi*= il semble plus riche que lui, p. 46). Je pense notamment à la chute de la liquide dans les pronoms sujets féminin et masculin: *æ(l)z*; *æ(l)*; *i(l)z*; *i(l)* sont acceptés sans sourciller tandis que la forme populaire *t(y)* est omise et indiquée en note comme vulgaire.

Dans l’étude des verbes viennent en tête les verbes à sémantisme plein (non auxiliaires) intransitifs combinés avec des substantifs sujets et l’analyse de la morphologie verbale est purement phonétique. Le passé défini et l’imparfait du subjonctif, situés à la dernière place, sont voués, d’après Rolin, à disparaître complètement d’une grammaire phonétique.

Les noms et les adjectifs sont présentés non pas selon l’ordre canonique traditionnel qui va du masculin au féminin, du singulier au pluriel mais bien dans l’ordre contraire qui donne en premier lieu les formes marquées (pleines), le féminin et le pluriel, à partir desquelles on introduit les formes réduites ou à morphème zéro, le masculin et le singulier. Ce principe d’ordre général est adopté pour toutes les catégories grammaticales. La liaison obligatoire est intégrée à la forme du pluriel avec une note qui indique sa chute devant consonne. On aura donc en premier les formes [*læz*, *dæz*, *sæt*]; les pronoms personnels seront donnés comme suit: [*nuz*, *õz*, *ælz*]. Dans les adjectifs la consonne finale qui tombe donne la forme du masculin.

Mais à côté de ses aspects innovateurs qui, sans être définitivement acquis en pédagogie ont quand même marqué l’évolution de l’enseigne-

<sup>17</sup> Ou ne signalent pas du tout, cfr. les synthèses d’André Martinet: *La Prononciation du français entre 1880 et 1914*, in *Histoire de la Langue française. 1880-1914*, sous la dir. de G. Antoine et R. Martin, Ed. CNRS, Paris 1985, pp. 25-40 et de Ferdinand Carton, *La Prononciation*, Ibid., 1945-2000, INALF-CNRS à paraître.

ment des langues<sup>18</sup>, d'autres font sourire et ne s'expliquent que comme le produit d'une époque. Ainsi, loin d'attribuer aux langues une valeur purement instrumentale, le souci de l'éducation morale et intellectuelle de la jeunesse est toujours présent: il suffit de voir le choix des exemples et la place très tardive indiquée pour les possessif dans la progression adoptée, avec cette justification "de la sorte l'égoïsme, et avec lui la rapacité seront relégués à la queue, place qui leur convient" (p. 311).

Cette optique moralisante arrive jusqu'à déformer les proverbes ou dictons fort connus, et malgré tout reconnaissables, comme dans: "tous pour tous et personne pour soi".

Cet essai fut jugé "tout à fait malheureux" par P. Passy<sup>19</sup>.

### 5.3. *Le prestige de l'oral en didactique ou la cause de la langue parlée*

Que devient le "prestige" reconquis de la parole dans l'enseignement des L1 et L2? Autrement dit enseigne-t-on à parler dans les classes de langue et d'après quel(s) modèle(s) de prononciation?

Storm, Sweet, Sievers, Viotor, Jespersen, Passy avaient pris position pour une réévaluation de l'oral dans l'apprentissage des langues (maternelle et étrangères). Leur exemple et la lecture de leurs ouvrages avaient déclenché des débats passionnés, une véritable révolution qui n'eut pourtant pas de conséquences durables.

Plusieurs tentatives d'écriture phonétique étaient faits pour déjouer

<sup>18</sup> Pour une classification des verbes qui refuse la tradition fondée sur les formes orthographiques cfr. entre autres, les options de J. et G. Capelle, J. Raynaud, E. Companys, *La France en direct*, Hachette, Paris 1973. Il est curieux de noter que des procédés qui se sont répandus en didactique après 1960, tels que la répétition segmentée à rebours (dite aussi régressive) facilitant l'acquisition des structures rythmico-mélodiques, étaient déjà pratiqués à la fin du XIXe siècle. Comparer, par exemple, les techniques illustrées dans P. et M. Léon, *Introduction à la phonétique corrective*, Hachette /Larousse, Paris [1964] 2e éd. 1975, p. 84-85 et les suggestions proposées par A. André, *Traité de prononciation française et exercices de diction*, Payot, Lausanne 1892, pp. 92-93 (l'exemple pour ce dernier est: *verts/près verts/à voir les près verts/grand plaisir à voir les près verts/J'ai toujours eu grand plaisir à voir les près verts*. Dans M. et P. Léon la structure est analogue: *à l'étranger/quand je voyage à l'étranger/les journaux français quand je voyage à l'étranger/Je ne lis pas les journaux français quand je voyage à l'étranger*). Cfr. aussi E. Companys, *L'enseignement de la prononciation. Principes, méthodes et techniques*, Institut de Linguistique Appliquée et Didactique des Langues, Besançon, 1976, pp. 41.

<sup>19</sup> Cfr. Compte-rendu in "M. F." 1893, VIII, p. 79.

les pièges de l'orthographe vus comme un obstacle majeur à l'apprentissage et à la diffusion du français.

Au moment de l'adoption de la méthode directe, la prise de parole par les élèves dans la classe est suspecte. Certains enseignants craignaient qu'il y ait là une source d'indiscipline, de désordre<sup>20</sup>.

Des dictionnaires phonétiques apparaissent et les premières grammaires de la langue parlée.

Jespersen – l'auteur de *Fransk Laesebog*, première ébauche d'une grammaire du français parlé (1889) – avait écrit en 1885 sa première grammaire pédagogique (en danois), *A short Grammar of Spoken and Written English*, fruit de la collaboration avec Félix Franke. Tout avait commencé lorsque Jespersen écrivit le premier à Franke en 1884 pour demander l'autorisation à traduire son ouvrage *Die praktische Spracherlernung auf Grund der Psychologie und der Physiologie der Sprache*, l'un des premiers appels à la réforme de l'enseignement des langues. Dans la traduction de Jespersen figure en exergue la phrase de Storm "Language should be learnt in the same way as it appears in real life". A partir de 1884, entre Jespersen et ce jeune allemand du même âge, une intense correspondance s'établit pendant deux ans, jusqu'à la mort du dernier due à la tuberculose<sup>21</sup>.

Jespersen attribue à la plaquette de Franke (dans son adaptation parue le 3 avril 1886) le rôle de déclencheur dans le mouvement de Réforme de l'enseignement des langues en Scandinavie juste avant le célèbre Congrès de Stockholm (août 1886). Franke, qui est l'auteur de *Phrases de tous les jours* (Heilbronn 1886), – le meilleur recueil de phrases et tournures de la conversation courante d'après Jespersen – fut également l'inspirateur de *Le français parlé* de P. Passy<sup>22</sup> et figure parmi

<sup>20</sup> Cfr. *La Méthode Directe ne peut-elle pas devenir, au point de vue de la discipline, une source de difficultés particulières?*, "Les Langues Modernes", 1903, n. 4, p. 116.

Sur la fonction socio-culturelle de la grammaire scolaire traditionnelle et des exercices d'analyse dans le maintien de l'ordre scolaire André Chervel écrit: "...Enfermer l'élève dans la classe, discipliner les plumes et les esprits, normaliser les individus et leur langage : la grammaire scolaire venait fort opportunément, au XIXe siècle et au XXe, participer à la formation de l'homme moderne". ...*Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire de la grammaire scolaire*, Payot, Paris 1977, p. 281.

<sup>21</sup> O. Jespersen, *Farewell Lecture*, in *Linguistica*, Levin & Munksgaard, Copenhagen 1933, pp. 5-6.

<sup>22</sup> Cfr. P. Passy, *Le français parlé* 2ème ed.

les premiers membres de l'association Phonétique Internationale mais il mourut avant la première parution du "Maître Phonétique".

En 1901, en s'interrogeant sur le meilleur modèle à proposer aux étrangers pour apprendre à parler français, question urgente dans un pays, la Suède, qui avait décrété comme obligatoires les exercices de conversation, Emile Rodhe<sup>23</sup> affirme que, pour les enseignants, le fait de parler couramment une langue était un avantage périlleux. En effet, pour éviter le contraste avec les choix des grammairiens qui faisaient autorité à travers leurs manuels, ils renonçaient à enseigner la langue vivante en faveur d'une langue "mixte", un français théorique, purement idéal, synthèse de trois siècles d'évolution linguistique depuis Molière jusqu' à Zola.

Les manuels proposaient des modèles de langue désuets décriés par Rhode: les exemples littéraires ou archaïques n'avaient rien à voir avec la langue parlée contemporaine.

Toutefois, puisque les enseignants étaient loin de parler tous couramment le français, cela leur permettait d'agir en accord avec les manuels tout en gardant intact leur prestige.

L'autorité inattaquable du livre au détriment de la parole de l'enseignant est illustrée par une anecdote: un ami de Rodhe aurait dit en parlant d'un professeur ignorant "Il a l'incapacité suffisante pour devenir un personnage marquant dans l'enseignement"<sup>24</sup>.

Cela s'explique d'après Rodhe par un préjugé assez répandu: le dédain pour la langue parlée courante considérée comme moins noble que la langue classique.

Et pourtant, ce ne sont pas les matériaux qui manquent: Rodhe cite l'excellent ouvrage de Beyer-Passy tout en constatant que son influence ne se fait pas sentir<sup>25</sup>. *Les Dialogues* de Storm (1887)<sup>26</sup> sont au-dessus de tout éloge tandis que pour l'anglais il renvoie aux travaux "admirables" de Sweet.

<sup>23</sup> E. Rodhe, *Essais de Philologie moderne. I. Les grammairiens et le français parlé*, Gleemp, Lund 1901.

<sup>24</sup> Ibid., p. 9.

<sup>25</sup> Ibid., p. 14.

<sup>26</sup> Storm s'adressa à ses collègues étrangers, entre autres à Michel Bréal et Paul Passy, pour leur demander leur avis sur son nouveau manuel. C'est un bel exemple de collaboration européenne. Cfr. T. Henriksen, *Entre les Anciens et les Modernes...*, "Documents" S.I.H.F.L.E.S. n. 16 (1995), p. 25.

Autour de l'oral saisi dans les transcriptions de Passy se cristallisent les critiques des puristes, des bien pensants, des conservateurs, des cuistres.

S'il est vrai que le souci de Passy était de donner des modèles de prononciation qui allaient du langage familier de la conversation (avec ses élisions, contractions, assimilations nombreuses) à une langue de plus en plus soignée devenant tout à fait littéraire dans les morceaux oratoires, Rambeau constatait (lors de la deuxième édition du *Français Parlé* 1889) que Passy était devenu plus radical et préférait le plus souvent le langage familier à celui du style élevé et même du style moyen. Pour l'enseignement dans les écoles à l'étranger, Rambeau se définit plus conservateur et préfère éviter les écarts excessifs par rapport à la prononciation moyenne des français de la bonne société, quelle que soit leur origine. Bien que Passy déclare dans *Les Sons du Français* (1889) avoir fui autant la prononciation "théoriquement correcte" que la prononciation vulgaire pour s'en tenir à "la prononciation usuelle employée par les gens cultivés lorsqu'ils n'y font pas attention" (p. 145-146), Rambeau la trouve par moments un peu individuelle et très parisienne. A son avis, pour reconnaître qu'elle n'est pas vulgaire ni incorrecte, il faut que le lecteur sache se délivrer de tous les préjugés inculqués par la tradition et par l'école.

L'attention et la fidélité de Passy à la langue parlée qui l'amenait à transcrire "Mamzel" (Mademoiselle) lui attirait les critiques même des plus bienveillants.

Les réactions à la publication de Beyer/Passy *Elementarbuch des gesprochenen Französischen* (1893) sont révélatrices à cet égard. Généralement jugé comme excellent, l'ouvrage soulève les objections de ceux qui voient dans la prononciation choisie, trop relâchée, des concessions excessives au langage vulgaire. Rolin prétend que le réalisme dominant en littérature exerçait son influence négative même sur la prononciation fin de siècle. Les plus clairvoyants, sans doute les plus sensibles à l'évolution, y décèlent la prononciation "de demain" (Bourciez) tandis que les puristes s'insurgent contre cette avancée du français "de carrefour" (de la rue)<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> Cfr. une série d'appréciations contradictoires sur Beyer/Passy est citée dans Breymann, *op. cit.*, (1897), pp. 87-88.

M. Bréal met en garde contre les excès dans cette sorte de photographie auditive, surtout pour une langue comme le français. Le e muet “cette bulle d’air sonore qui donne à notre langue tant de charme, de légèreté et de douceur” est une source réelle de difficultés et de perplexités<sup>28</sup>.

C’est bien au sujet de la prononciation du “e” muet (sourd) que les polémiques étaient les plus vives. Il peut paraître bizarre que la seule chute des “e” suffise à qualifier une prononciation de “vulgaire”. Le fait est que certaines franges extrémistes (par exemple les néophilologues allemands cités par Charles Marelle<sup>29</sup>), ayant découvert que le “e” peut ne pas se prononcer, appliquaient cette règle aussi bien à la conversation courante qu’aux vers. Cela déclenchait la réaction violente des gens cultivés qui voyaient dans ces contractions une atteinte au rythme de la poésie inculqué par la fréquentation des classiques (que ce soit à l’école ou à la Comédie Française)<sup>30</sup>.

Il est bon de rappeler ici que la célèbre règle des trois consonnes qui gouverne la chute du “e” muet avait bien été établie par Maurice Grammont en 1894<sup>31</sup> sans toutefois que son domaine d’application semble être rigoureusement défini.

Certes, les différences dans les notations déconcertaient les usagers: “Pour écrire comme on prononce, que MM. les phonéticiens comment par prononcer tous de même et d’après une loi fixe. Où trouveront-ils cette loi?”. A cet appel provocateur venant du Congrès des Instituteurs, le “Maître phonétique” répondait comme il suit: “Pourquoi diantre est-ce qu’il faudrait prononcer tous de même pour écrire comme

<sup>28</sup> Cfr. M. Bréal, *La Réforme de l’orthographe française*, cit., p. 31.

<sup>29</sup> Ch. Marelle, *La prononciation française et les néophilologues allemands*, “Le petit temps” suppl. du journal “Le temps”, 21 juin 1894. Le mois d’après le chroniqueur de la rubrique théâtrale du Temps, Francisque Sarcey, entra dans la bataille s’en prenant non seulement aux étrangers mais aussi à un linguiste, Psichari, qui avait eu l’impertinence d’attribuer aux petits mots de, ne, te, se, me, un rôle négligeable dans la diction. Pour un écho de cette polémique cf A. André, *Traité de prononciation française...*, cit., Nouvelle éd., pp. 23-28.

<sup>30</sup> Sur le même sujet cfr. Rémy de Gourmont, *La question du E muet*, in *Le problème du style. Questions d’Art, de Littérature et de Grammaire*, Mercure de France, Paris 1902, pp. 169-190.

<sup>31</sup> M. Grammont, *La loi des trois consonnes*, in *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 1894, pp. 53-90. Le comportement du “e” caduc, qui connaît beaucoup de fluctuations, a fait couler beaucoup d’encre et un grand nombre de théories ont été émises depuis Grammont.

on prononce? Nous ne prononçons pas tous de même au Maître Phonétique; bien mieux, chacun de nous ne prononce pas toujours de la même façon. A quoi ça nous gêne-t-il depuis six ans que nous écrivons phonétiquement?”<sup>32</sup>.

Au souci normatif des uns visant le modèle unique de la langue s’oppose l’approche fonctionnelle des autres sensibles à toute la gamme des variations.

Quinze ans plus tard la polémique ne s’est pas apaisée. En 1907 on peut lire dans les “Langues Modernes”: “Chacun évidemment est libre de parler et d’écrire à sa guise, mais ce n’est pas une raison pour enseigner certaines contractions rapides et brutales, qui paraissent ridicules dans la bouche d’un étranger”<sup>33</sup>. L’auteur de ces lignes est pourtant un adepte de la phonétique dont il propose un petit enseignement initial dans les classes de langues étrangères.

N’empêche. Ridicule, vulgaire, barbare: la prononciation n’est jamais neutre et déclenche des jugements sévères d’acceptation ou de refus de l’autre pour autant qu’il ose s’écarter des modèles canoniques dictés par le beau langage pour élargir le seuil d’acceptabilité à des variantes que tout le monde dit mais qu’aucun manuel ne légitime.

A quoi bon alors transcrire l’oral si c’est encore par le biais des modèles écrits qu’il faut l’appréhender?

C’est une question qui ne s’était pas posée aux jeunes phonéticiens entièrement pris par leur rêve de description de la réalité de la parole.

<sup>32</sup> Cfr. *Du Congrès des Instituteurs*, “Le Maître Phonétique”, décembre 1891, p. 144.

<sup>33</sup> G. Camerlynk, *La Phonétique et ses applications possibles à l’enseignement de la prononciation*, “Langues Modernes”, mars 1907, p. 78-90.

## 6. L'ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL À SES DÉBUTS: ALPHABET UNIVERSEL ET VARIATIONS

Si l'on s'intéresse aux origines et aux vicissitudes de l'Alphabet Phonétique International (A.P.I.), on croise inévitablement le nom de Paul Passy, une personnalité fascinante de savant hors du commun, un socialiste-chrétien militant, indifférent à la célébrité éphémère des hommes, un rêveur qui consacra sa vie à l'évangélisation et au progrès social. Toutes ses initiatives, de l'A.P.I. à la coopérative agricole Liéfra, sont les éléments d'un vaste programme philanthropique d'instruction destiné en priorité aux faibles, aux démunis, aux deshérités.

C'est par sympathie pour Passy et par amour de l'histoire que je me suis interrogée sur le bien-fondé des critiques adressées récemment à sa transcription phonétique du français jugée "inconsistante et infidèle"<sup>1</sup>.

A mon avis, toute fidélité à l'oral n'est qu'illusion (quelle prononciation? transcrite par qui?). Ainsi que l'écrivait Koschwitz en 1893, "la transcription phonétique la plus scrupuleuse ne parvient jamais à rendre exactement la prononciation entendue; elle lui ôte son individualité, elle ne rend pas le timbre personnel de la voix, elle néglige plus ou moins les sons transitoires et les intonations..."<sup>2</sup>. Le reproche de non adéquation

<sup>1</sup> W.A. Shibbes, *The Phonetics of French: Real Phonetik*, "Revue de Phonétique Appliquée", 110, 1994, pp. 53-85. On y lit entre autre: "La transcription phonétique du français est inconsistante (...) Pour rendre ce qui est perçu on se limite généralement à une transcription stéréotypée ou phonémique.(...) Le lecteur ignore donc comment la langue est prononcée.", p. 84.

<sup>2</sup> *Les parlers parisiens d'après les témoignages de MM. de Bornier, Coppée, A. Daudet, Desjardins, Got, d'Hulst, le P. Hyacinthe, Leconte de Lisle, G. Paris, Renan, Rod, Sully-Prudhomme, Zola, et autres*, Anthologie phonétique par E. Koschwitz, Welter, Paris-Leipzig, 1893, cit. p. XXVI.

(ou de non fidélité) de l'A.P.I. à la réalité sonore ne peut être attribué qu'à la méconnaissance de l'histoire et/ou à l'emploi mécanique et sclérosé d'un outil qui, à l'origine, avait été conçu comme adaptable, ouvert aux nouvelles découvertes et donc au changement. Ce qui était au départ son mérite, à savoir d'être "essentiel", paraît s'être transformé en défaut et rimer aujourd'hui avec "non réel". Essayons d'examiner ce qu'il en est.

### 6.1. *Un peu d'histoire*

Le problème d'une graphie garantissant une transcription fidèle, non ambiguë, traverse tout le XIXe siècle et remonte à bien avant encore. Les tentatives les plus fécondes furent élaborées dans la seconde moitié du siècle lorsqu'une connaissance approfondie des sons put s'autoriser d'une méthodologie scientifique. Rappelons les tentatives des vétérans de la Spelling Reform anglaise Ellis et Pitman et celles de Bell, Brücke, Sievers, parmi d'autres<sup>3</sup>.

L'ancêtre de l'A.P.I. que nous connaissons fut mis au point collectivement avec patience et persévérance par les membres de l'Association Phonétique Internationale et adopté, après une consultation générale, en 1888. En septembre 1886, un débat s'était engagé dans le "Maître Phonétique", en réponse à une lettre de Sweet qui, après avoir consigné son expérience de la *broad romic notation*, proposait l'abandon de l'orthographe au profit d'un alphabet vraiment international. Etant donné leur éloignement géographique, Viëtor, Jespersen, Klinghardt, Storm et P. Passy intervinrent de manière épistolaire et les décisions furent prises par correspondance. Ce fonctionnement démocratique est demeuré à l'intérieur de l'Association: dans chaque numéro du bulletin reviennent les mots "révision", "réforme", "ajouts" et chaque opinion est soumise à discussion.

En juillet 1888, Passy annonçait que tous les membres s'étaient prononcés en faveur d'un alphabet unique pour toutes les langues; aussi, le système de Sweet fut adopté sans grands changements par l'Association<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Pour un panorama sur la question voir N. Minissi, *La scrittura fonetica. Guida per intendere e applicare i sistemi di trascrizione*, La Nuova Italia Scientifica, Roma 1990.

<sup>4</sup> Une malencontreuse imprécision s'est glissée dans l'aperçu historique de F. Carton *La phonétique expérimentale, la phonologie, les archives sonores*, in *Histoire de la Langue Française*.

L'A.P.I. est une transcription fondée sur l'approche génétique des phonéticiens classiques. Chaque symbole occupe, dans le continuum articulatoire, un espace conventionnellement segmenté auquel on identifie une série de sons dont les réalisations peuvent différer d'une langue à l'autre, d'un locuteur à l'autre, etc.<sup>5</sup>

Passy en parle comme d'un instrument universel "élastique", susceptible de représenter n'importe quelle prononciation. Il est fondé sur les caractères de l'alphabet latin en suivant la valeur la plus répandue: chaque son est représenté par la lettre qui note ce son dans le plus grand nombre de langues. Passy reconnaît à ce procédé le grand avantage d'être applicable à n'importe quelle langue. Les principes de base, qui n'ont pas changé depuis lors, sont: les mots doivent s'écrire comme ils se prononcent; toujours la même lettre pour un même son; un et un seul symbole pour chaque son distinctif; le même symbole pour un son apparaissant dans des langues différentes; recours aux lettres de l'alphabet romain (autant que possible)<sup>6</sup>. Nous verrons que l'adoption de ces critères n'allait pas de soi. En particulier, face aux nombreuses propositions d'enrichissement, Passy réaffirma avec insistance et à plusieurs reprises, dans les pages du "Maître Phonétique", l'axiome fondamental de l'A.P.I. concernant la valeur distinctive des sons: "On a déjà inventé trop de signes pour des variétés de sons n'ayant pas de valeur distinctive; c'est une manie funeste, qui risque de nous entraîner de plus en plus loin – il n'y a pas de raison de s'arrêter! – et qui finirait par rendre le texte

1914-1945, cit., pp. 873-894. En effet on peut y lire, p. 876 "P. Passy et D. Jones ont créé en 1886 l'alphabet de l'Association phonétique internationale [...] Or, s'il est vrai que Daniel Jones révéla des talents phonétiques précoces, il ne faut pas perdre de vue les dates (en 1886 il avait 5 ans!) En réalité, D. Jones [1881-1967] arriva à Paris en 1905. Pensionnaire chez le beau-frère de Passy il découvrit simultanément à Bourg-la-Reine la phonétique, pour laquelle il renonça à ses études d'avocat, et la nièce de Passy, Cyrille, qui devint sa femme en 1911. cfr. P. Passy, *Souvenirs... op. cit.* vol I, p. 76.

Au sujet de la transcription cfr. Jones D. et P. Passy, *Alphabet phonétique organique*, suppl. au "Maître Phonétique" 1907.

<sup>5</sup> Ceci est dit explicitement à plusieurs reprises car des objections avaient été faites au principe que chaque symbole représente un seul son et toujours le même. En réalité chaque symbole représente un phonème qui peut inclure différentes réalisations sonores. "Maître Phonétique", juillet-sept. 1936, p. 49.

<sup>6</sup> Sur les améliorations apportées à l'A.P.I. cfr. D. Jones, *Rapport du secrétaire*, "Maître Phonétique", juillet-sept. 1935, pp. 45-51.

phonétique illisible. **Ne notez dans le texte que les différences significatives**<sup>7</sup>. Et encore: “C’est avec peine que je vois se reproduire périodiquement des propositions tendant à introduire des lettres nouvelles pour des nuances de sons non distinctives [...] c’est toujours la même chose: on oublie la règle d’or du phonéticien pratique: **n’indiquer dans le texte que les différences distinctives, ou si l’on aime mieux, ne représenter par des lettres différentes que les phonèmes différents**”<sup>8</sup>.

Dans les manuels, selon une habitude remontant à Viëtor, un seul tableau réunissait les principaux sons catalogués à l’époque sans mentionner “les nuances secondaires”: les textes donnés en exemple sont représentés en écriture “pratique”, c’est-à-dire en négligeant “la nuance exacte de chaque son dans une position donnée” (la variation combinatoire dirions-nous) pour laquelle le lecteur est invité à consulter les descriptions détaillées données par ailleurs<sup>9</sup>.

Dans l’esprit de l’Association Phonétique, la transcription visait à unifier les systèmes de notation (au départ très hétérogènes, même à l’intérieur de l’Association), en vue d’une meilleure inter-compréhension entre les linguistes de tous les pays<sup>10</sup>. Mais c’était surtout, au niveau pratique, un outil pédagogique. Les Scandinaves avaient été des pionniers dans l’application de la transcription phonétique à l’enseignement des langues préconisée par Storm, Lundell, Jespersen<sup>11</sup>. Ce rôle revint en

<sup>7</sup> “Le Maître Phonétique”, octobre 1925, p. 29. Les caractères gras sont de l’auteur.

<sup>8</sup> “Le Maître Phonétique”, janvier 1931, pp. 2-3.

<sup>9</sup> Cfr. P. Passy, *Petite phonétique comparée des principales langues européennes*, Teubner, Leipzig & Berlin 1912 (1901), p. 123.

<sup>10</sup> La brochure contenant les principes propose également une courte histoire de l’Association se terminant par cette phrase: “The Association considers that by encouraging the use of internationally recognised phonetics symbols for all languages its work contributes seriously to the creation and maintenance of cordial relations between peoples of different countries”. *The Principles of the International Phonetic Association*, IPA Univ. College, London 1949 (Reprinted 1971). Favoriser l’entente entre les peuples est l’un des buts de Passy, un rêve dont le plus récent avatar est le plurilinguisme, cfr. F. A. Raasch (ed.), *Languages: ways towards peace: an incentive for language teaching—for peace = Langues: destination paix: un déclic pour l’enseignement des langues étrangères—pour la paix = Sprachen: Wegw zum Frieden: Impulse für den Fremdsprachenunterricht—für Frieden*, Univ. Des Saarlandes, Saarbrücken 1997, p. 177.

<sup>11</sup> Sur la position de Storm, plus nuancée, cfr. T. Henriksen, *Le rôle de Johan Storm dans le mouvement de rénovation de l’enseignement des langues modernes en Norvège*, cit.

## trāskripsjō fā:ɛ:zist

nu n dāvō pa nu la:se də turne ā ridikyl kōm el lə merit, le metōd də swadizā prōnō:sjɑ:sjō figy:re, tɛl k ɔn ā tru:v ākōr dāz yn ful də li:v r e d rəvy. se trāskripsjō fā:ɛ:zist kōstity yn veritabl eskrōkri — ē:vōlō:tɛ:r, nu vulō l krwɑ:r — a l eqar de malərø ki s i fi pur aprā:dr a prōnō:se yn lā:g. ā mēm tā, el ʒet œ diskredi syr lə prē:sip mɛ:m də la trāskripsjō, e ā:pɛ:f le ʒā sɛrjō d sə rā:drə kō:t dez enōrmə sɛrvɪs k yn trāskripsjō bjē fet pø rā:drə dā l etyd de lā:g. s e dō fɛ:r œ:v r ytil, nesɛ:sɛ:r mɛ:m, kə d denō:se le fɑrlatū ki aby:z də la kredylite dy pyblik par sez apsyrdəz ēvā:sjō.

vvasi œ spesimən də la trāskripsjō — *imitated pronunciation* — kə Pitman's French Weekly sɛ:r a se trō naif lɛktœ:r. s et yn seri d fra:z yzqel frā:sɛ:z; amyze vu a le defifre.

Borng-zhoor, murseejūr. — Kommahng voo portay-voo, mahdahm? — Trair bee-aiɪng, mairrseé. — Zhúr nurmursáhng páh bee-aiɪng, murseejūr. — Purmettay, seel voo plair. — Náhng pahrlay páh! — Pahrlay-voo frahsay, murseejūr? — Norng. — Corng-prurnay-voo lahngláy? — Wee. — Pweézh' avvahr een tahss dur tay? — Avvay-voo day seegáhr? — Norng, may zhay day seegáhrrett. — Surlah ay tror shaír. — Zhur nur pweé resstay plee lórngtahng. — R'yaiɪng dur plee, mairrseé. — Allay too drwáh, ay toónay ah góhsh. — Zhur nur say páh. — Zhur nur ráhng-trurray páh poor deenáy. — Poóvay-voo mur sháhzhay dur láhrzhahng ahngláy? — Een óhtr' tahss dur kahfay, zhur voo preé. — Voolay-voo mur páhssay lur séll, zhur voo preé? — Eel nee-áh páh dur kwáh! — Day-pairshay-voo!

malərøzmā s n ε pa la œ fet izole; e lez ā:glɛ n ɔ pa l mōnɔpɔl də se mōnymā:talz a:nri. par egzā:pl, ʒə tru:v dā la rvy frā:sɛ:z *Les Quatre langues*, de trāskripsjō, mwē nō:brɔ:z, il ε vrɛ, me presk o:si mōvɛ:z. vvasi yn seri d mo figyrā dāz œ 'vokabyler':

Mi. — Heur. — Euss. — Laike. — Houère. — [Eup]stèze. — [Daoun]stèze. — Oll oveu(r). — Of corse. — [Enn]gliche. — Frintch. — Coll. — Ouox. — [Keu]veu(r). — [Enn]seu(r). — Haousse. — [Stair]kèsse. — Pice. — Sache. — [Béss]emint. — Graound flor. — Lobé. — [Pass]éde. — Feust-flor. — [Sitt]innng-roum. — [Drō]-innng. — [Lai]breré. — [Keur]tainn. — [Ouoch]staind. — Lide. — Ouèll. — Undeus[taind]. — Undeustoud.

desidemā, l af a ākōr də la bəzɔp a fɛ:r!

P. P.

France à Passy, à Viëtor en Allemagne, à Ripman en Angleterre. L'utilité pédagogique de ce système était pourtant loin de faire l'unanimité et fut au centre de disputes très vives qui se prolongèrent bien au-delà du XIXe siècle.

## 6.2. *L'action menée par Paul Passy: un projet scientifique et humanitaire à la fois*

Toute sa vie, Passy se fit le défenseur de la transcription phonétique comme moyen privilégié d'initiation aux sons d'une langue, maternelle aussi bien qu'étrangère. Il l'envisageait non comme une fin en soi mais comme un moyen au service de l'enseignant, en faveur des démunis et du progrès de la science. Adolescent, il avait mis au point un système de correspondance rudimentaire des sons et de l'orthographe à l'intention de ses frères pour déjouer les pièges de la dictée. Dans l'ardeur passionnée de sa jeunesse, et encore à la fin de sa vie, il rêva qu'un système de transcription phonétique remplacerait un jour l'orthographe<sup>12</sup>.

En lisant le "Maître Phonétique" (entièrement rédigé en A.P.I.) et les ouvrages de Passy, on peut suivre le cheminement de l'A.P.I., parcours accidenté s'il en fut, mais qui n'a pu l'empêcher d'arriver jusqu'à nous pour ainsi dire intact après plus d'un siècle de vie.

Si les transcriptions sonores étaient une nécessité communément admise, celles plus ou moins figurées proposées par les manuels, différentes selon la nationalité de l'auteur ou du public visé, constituaient un obstacle à la compréhension des allophones et ne favorisaient ni le dialogue, ni les échanges entre chercheurs. Ce genre de transcriptions peu ou pré-scientifiques, teintées de nationalisme linguistique (qui appréhendait les sons de L2 à travers le filtre de L1) érigeait un obstacle à la compréhension entre les apprenants, les praticiens, les savants des différents pays. L'unification de la transcription permettait d'établir un contact, de faire passer la communication dans les domaines de la recherche et de ses applications.

Dans *l'Anglais Parlé* (1882), petit ouvrage né d'une expérience pédagogique avant que la phonétique ne lui soit révélée, Passy présente

<sup>12</sup> Cfr. P. Passy, *Un quart de siècle*, "Le Maître Phonétique", mai-juin 1910, p. 72.

d'abord l'anglais uniquement au moyen d'un alphabet phonétique (celui de Pitman). Le mérite de cet ouvrage, par ailleurs assez traditionnel, est d'avoir été "le premier ouvrage d'enseignement d'une langue étrangère qui fit abstraction de l'orthographe usuelle pendant les commencements"<sup>13</sup>. Avec *Le Phonétisme au Congrès philologique de Stockholm en 1886*, Passy présente au Ministre de l'Instruction publique, en 1887, plus une sorte de bulletin de guerre ou un appel au combat aux côtés de la jeune école phonétique qu'un rapport de mission traditionnel.

En 1887 paraît la première édition des *Sons du français. Leur formation, leur combinaison, leur représentation*. De l'aveu de P. Passy, cet ouvrage de vulgarisation est destiné à ses collègues de la Société de Réforme orthographique qui ne se rendaient pas compte des difficultés liées à une modification radicale de l'écriture d'usage. Cet ouvrage réédité plusieurs fois (2e éd. 1889, 3e 1892, 4e 1895, 5e 1899, 6e 1906, 7e 1913, 8e 1917) mérite qu'on s'y attarde quelque peu. Dans la 2e édition (p. 96), Passy déclare abandonner la transcription exclusivement française dont il s'était servi auparavant pour adopter la transcription internationale de l'Association phonétique. Par ailleurs, il insiste sur le fait que dans la représentation du langage, il faut s'en tenir à une approximation grossière, le débit, le timbre, l'accent musical, le geste échappant absolument à toute tentative de notation. En revanche il admet qu'on puisse diviser en mots, une segmentation purement logique et qui ne correspond à rien dans la prononciation mais qui est fort commode pour rétablir le sens de l'énoncé. D'autres procédés typographiques (majuscules, guillemets, italiques, gras, tirets<sup>14</sup>...) peuvent, selon lui, suppléer à l'imperfection des moyens de représentation phonétique. Cette écriture représente donc un compromis entre les exigences de l'acoustique et celles de la logique. Dans les ouvrages de philologie, l'exactitude phonétique devra être aussi scrupuleuse que possible (aux dépens de ce qui

<sup>13</sup> *Le Phonétisme au Congrès philologique de Stockholm*, cit., p. 9.

<sup>14</sup> Ce sont ces mêmes astuces qui jallissent parfois de l'imagination des écrivains en mal de réalisme vocal. Il est curieux de noter que le phonéticien n'a pas plus de moyens que le romancier lorsqu'il s'agit de transcrire les composantes suprasegmentales de la parole. Pour Passy, l'italique pourrait indiquer une forte élévation de la voix; le caractère gras un ralentissement marqué. D'après la 2e édition, revue, corrigée et augmentée, Librairie Firmin-Didot, Paris 1889, p. 96. Voir en particulier la *Cinquième partie: Représentation du Langage*, p. 76.

n'est que logique): "nous représenterons toutes les nuances de son pour lesquelles nous pourrions trouver des signes, nous indiquerons leur quantité, nous les réunirons en groupes de force et de souffle et non en mots; enfin nous marquerons, autant que nous le pourrions, l'accent musical et la clé"<sup>15</sup>. Mais en tant qu'écriture pratique au service de l'enseignement (et pouvant même remplacer l'orthographe d'usage) "au lieu de chercher à représenter le plus que nous pourrions d'éléments du langage, nous nous contenterons de représenter – lorsque nous le pourrions – *ceux qui ont une valeur significative, ou qui sont distinctifs*"<sup>16</sup>. Cela signifie, pour le français 52 sons dont 37 distinctifs: p, b, t, d, k, g; m, n, j, l, r; y, w, f, v, s, z, ʃ, ʒ, j, h; u, o, ø, a, a, ε, e, i; œ, ø, y; e muet et les quatre voyelles nasales. Dans une note, Passy prévient son lecteur que, pour une transcription à l'usage des étrangers, "il pourrait être utile de pousser l'exactitude un peu plus loin" afin de les aider à perfectionner leur prononciation<sup>17</sup>. Toutefois le souci de lisibilité, omniprésent, implique une certaine modération (ou un compromis, selon la perspective adoptée) dans les choix qui visent à faire de l'écriture phonétique un système rationnel, simple et infiniment plus exact que l'orthographe ordinaire. Sa finalité pratique demeure l'apprentissage de la lecture par les enfants, de la parole par les sourds-muets, du français par les étrangers<sup>18</sup>. Il ne s'agit pas de consigner la prononciation théoriquement correcte décrétée par les grammairiens mais la prononciation usuelle employée par les gens cultivés lorsqu'ils ne se surveillent pas. C'est pourquoi elle pourra choquer le lecteur, selon Passy, mais elle aura au moins le mérite de lui montrer combien flottante est en réalité la prononciation française, combien elle varie d'une personne à l'autre, voire même au sein de la même famille. Il s'agit d'une attitude descriptive plus que normative.

Dans l'Avant-propos de la 3<sup>e</sup> édition (1892, entièrement refondue, pp. 143), Passy déclare que les perspectives ont changé: personne ne pense plus introduire du jour au lendemain un système d'écriture nouveau dans l'usage général. C'est pourquoi l'orthographe adoptée est infiniment moins radicale qu'en 1889. Le public-cible n'est plus le même; il

<sup>15</sup> Ibid. pp. 73-74.

<sup>16</sup> Ibid. p. 74. L'italique est de l'auteur.

<sup>17</sup> Ibid. p. 71, note 1.

<sup>18</sup> Ibid. p. 77.

s'est élargi à tous ceux qui peuvent tirer profit de la phonétique: professeurs de langues, instituteurs qui enseignent la lecture, maîtres des aveugles, des sourds-muets et des bègues, professeurs de chants, sténographes.

Dans la 5e édition (*Les sons du français*, 1899), l'orthographe employée est celle du journal "le Réformiste"; le petit ouvrage revu et complété fait 199 pages<sup>19</sup>.

La 6e édition, en orthographe normale (1906, 190 pp.), comprend des spécimens de transcription (scientifique et pratique) de différents types de prononciation (pp. 138-153): familière ralentie, soignée, très soignée, familière rapide (sans séparation entre les mots); un texte avec intonation (pp. 154-156), une comparaison de prononciations diverses (Nord, Midi, Suisse, pp. 157-160), des spécimens de patois (pp. 161-165) et un essai de restitution d'anciennes prononciations françaises (pp. 166-169).

Cette édition inclut quelques *Règles orthoépiques* pour lesquelles Passy déclare répondre à une demande; de fait, il ne traite qu'"un certain nombre de cas douteux" concernant les oppositions vocaliques (pp. 170-179).

On ne peut nier la finesse de l'ouïe de Passy et sa conscience lucide de la variation. Rappelons à ce propos le recueil de textes *Notes sur quelques patois vosgiens*, en transcription phonétique et sa thèse *Etude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux* de 1890 où il distingue des dialectes locaux, sociaux, occasionnels.

Dans la deuxième édition du *Français parlé. Morceaux choisis à l'usage des étrangers avec la prononciation figurée* (1889, 1ère éd. 1886), Passy adopte le système de l'A.P.I. et prévoit des marques d'accentuation, des signes d'intonation ("malgré leur insuffisance à donner une idée exacte de l'intonation française"). La prononciation est graduée selon le style (familier, soigné, littéraire).

En 1891 signalons un recueil de textes, *Lectures variées mises en transcription phonétique* par P. Passy<sup>20</sup>, en 1895 *Leçons de choses en*

<sup>19</sup> En réalité, l'Appendice C, *Langues diverses*, pp. 163-165, et *Un verset biblique en 170 langues* (Jean, 3, 16) reprennent un chapitre de *l'écriture phonétique* (1896).

<sup>20</sup> Parmi les "lectures phonétiques" qui témoignent de l'engagement de Passy, rappelons: *Histoires pour enfants*, 1896-99; *Versions populaires du Nouveau Testament* (Luc, Actes, Jean,

*transcription phonétique pour servir au premier enseignement du français*, (avec T. Tostrup, directrice d'école à Christiania, Firmin-Didot), en 1896 *L'écriture phonétique*, brochure adressée à tous les membres de l'Association. Par la transcription de textes en prose et en poésie, l'auteur démontre la fiabilité d'une application de l'API au français et à d'autres langues. Un verset de la Bible (Jean 3, 10) est transcrit en 137 langues<sup>21</sup>.

Dans le Michaelis-Passy, *Dictionnaire phonétique de la langue française* (1ère ed. 1897), ouvrage fondamental qui ouvrait la série des Dictionnaires phonétiques sans toutefois réussir à fonder une tradition<sup>22</sup>, le même souci de réalisme se fait jour puisque le but est de donner "les mots d'une langue tels qu'ils existent réellement dans la bouche de ceux qui la parlent rangés par l'ordre alphabétique d'après la prononciation et suivis de l'orthographe usuelle comme moyen de contrôle et renseignement complémentaire" (Avant-propos, p. VII). Cet ouvrage était d'abord l'affirmation d'un principe: celui de la légitimité de la langue parlée. La référence en était la population cultivée du Nord de la France mais sont également rapportées (chacune à sa place alphabétique) les variantes de prononciation en vue d'un classement méthodique des différences de prononciation existant en français (même si, vu l'état de la recherche, l'entreprise était prématurée). Les principales divergences observées (indiquées ou omises dans le *Dictionnaire*) sont classées en appendice (pp. 315-317).

*Petite phonétique comparée des principales langues européennes* paraît en 1906. En appendice, on trouve le même texte transcrit en dix-sept langues (en écriture "pratique", prononciation familière ralentie) et des textes français, anglais et allemand, notés dans des styles variés

Philippiens), 1893-96; *L'Evangile de Marc*, texte grec, 1898; *25 Cantiques populaires en transcription*.

<sup>21</sup> Passy a utilisé le même verset que dans la brochure en 300 langues distribuée par la Société Biblique pour faire mieux ressortir la supériorité de la transcription par rapport à l'orthographe qui reste illisible pour la plupart des langues. Cfr. *L'écriture phonétique*, 3e éd., 1899, p. 24, note 1. L'apprentissage de l'Evangile par coeur était par ailleurs une pratique courante de la part de célèbres polyglottes (tels que Mezzofanti et Schliemann) pour s'initier aux langues les plus diverses.

<sup>22</sup> Avant lui et bien avant que la phonétique ne devienne une discipline autonome, mentionnons le *Dictionnaire de la prononciation* de Féline, Paris 1851.

## APPENDICE B

lə'lu elə'no.

la're'zō'dypl'yfō:ɾ ɛ'tuzu:ɾlamɛ'jœ:ɾ;

nulalōmō'tre'tut'alœ:ɾ. œna'no sədezalte're

dālœku'rā'dyn'ō:də'pȳ:ɾ. œ'lu syr'vjē:ta'zœ,

ki'fɛɾ'fɛ:tavā'ty:ɾ, ekələ'fē'āsɛ'ljœ:z'ati'rɛ.

“ki:tə'rā:si'ardidə'trublemō'brœva:z?”

disɛtaniməl'plē'də'rɑ:z;

“tysərə'fɑ:tiedəta'temeri'te.” “si:r”,

repōla'no, “kəvotrəmazɛ'stɛ

nəsəmɛt.pazākō'lɛ:r mɛ'plytokɛlkō'si'dɛ:ɾ.

(prononciation familière rapide, familière ralentie, soignée, solennelle). L'appendice B présente des textes avec leur intonation extraits de D. Jones *Intonation Curves* (pour le français *Le loup et l'agneau*).

Dans la collection *The London Phonetic Readers* dirigée par D. Jones, paraîtra en 1914 un *French Phonetic Reader*, recueil de textes en transcription, choisis pour illustrer différents styles de discours.

Parallèlement à la publication d'une très riche série d'ouvrages, une véritable campagne d'information, de défense et d'illustration était menée depuis le "Maître Phonétique".

En 1910, Passy fait un bilan optimiste: la transcription a fini par conquérir tous les domaines de la recherche et ses applications malgré la résistance de divers systèmes concurrents, notamment l'alphabet dialectologique français que Passy considère comme mal conçu en soi, mais qui est valorisé en raison de la notoriété scientifique de ses promoteurs<sup>23</sup>.

A cette date, la phonétique pratique est enseignée au moyen de l'alphabet de l'Association Phonétique dans de nombreux cours de vacances: Versailles, Caen, Saint-Servan, Boulogne, Marburg, Edinbourg, Genève, Londres<sup>24</sup>.

Le cas de Grenoble, îlot rebelle qui risque d'être coupé du reste du monde phonétique, mérite qu'on s'y attarde un instant.

### 6.3. *Le système de Rousselot: un adversaire redoutable*

La polémique née autour de l'ouvrage de Théodore Rosset *Exercices pratiques d'articulation et de diction* publié en 1909 est due à l'adoption de l'alphabet de la Société des parlers de France<sup>25</sup> et donc au rejet médité et argumenté de l'A.P.I. Les motivations sont essentiellement

<sup>23</sup> P. Passy, *Un quart de siècle*, cit., pp. 71-72.

<sup>24</sup> "Le Maître Phonétique", mars-avril 1910, p. 134.

<sup>25</sup> Le système de notation de Rousselot, conçu pour transcrire toutes les nuances des patois, fut utilisé, dès 1887, dans la "Revue des patois gallo-romans" (1887-1892) dirigée par Rousselot et Gilliéron, qui deviendra le "Bulletin de la Société des parlers de France". Pour son emploi en didactique des langues voir aussi Rousselot/Laclotte, *Précis de prononciation française*, H. Welter, Paris/Leipzig 1902, 2e éd. revue et corrigée Didier, Paris 1913.

pédagogiques: la nécessité d'une proximité maximale avec l'orthographe usuelle, le refus du principe "une lettre pour un son" dès lors qu'il entraîne l'emploi de signes et de graphies compliqués, la recherche d'une certaine simplicité et surtout la défiance à l'encontre d'une approche internationale qui entraîne inévitablement une approximation des sons transcrits. Cette approximation est suffisante pour une convention internationale de savants mais tout à fait inacceptable en didactique car "si l'on enseigne pratiquement la prononciation actuelle d'une langue vivante, il faut le faire de manière que les plus légères nuances soient respectées et que les articulations soient vraiment correctes"<sup>26</sup>.

Dans la parution de novembre-décembre 1909 du "Maître Phonétique", D. Jones recense favorablement l'ouvrage de Rosset mais émet des réserves concernant l'alphabet utilisé ("one language") qui ne convient qu'au français. Quant à la prétendue pauvreté de l'A.P.I., Rosset a sans doute sous-estimé la potentialité descriptive des diacritiques. S'il est exact qu'ils ne sont pas utilisés de manière systématique par les enseignants, ils n'en permettent pas moins d'atteindre une grande fidélité dans la représentation des sons.

Dans une lettre au "Maître Phonétique"<sup>27</sup>, Rosset argumente son point de vue, notamment son désaccord quant au principe de transcription des voyelles dans l'A.P.I. Ne partageant pas la perspective fonctionnelle de Passy, il considère que l'A.P.I. peut être amélioré. En particulier, il est d'avis que 7 symboles et 3 signes diacritiques (accent aigu, accent grave, tilde) suffisent à écrire les 19 voyelles du français sans s'écarter de l'orthographe usuelle.

Cependant, cédant aux pressions de son entourage, dans la 3e édition de son ouvrage (1912), Rosset adopte l'A.P.I.<sup>28</sup>.

Cet échange d'opinions par revue interposée est symptomatique d'un malaise diffus qui n'épargnait pas la Société de Linguistique de Paris, point de rencontre privilégié où s'élaborait le savoir théorique et officiel de l'époque. Car l'A.P.I. était loin de faire l'unanimité. Son concurrent le plus dangereux était justement le système Rousselot/Gilliéron.

<sup>26</sup> Th. Rosset, *Exercices pratiques d'articulation et de diction...*, cit., pp. 14-15.

<sup>27</sup> "Le Maître Phonétique", mars-avril 1910, pp. 41-44.

<sup>28</sup> Cfr. le compte-rendu de Passy dans "Le Maître Phonétique", nov.-déc. 1912, pp. 137-139.

TABLEAU DES SIGNES  
EMPLOYÉS DANS LES TRANSCRIPTIONS PHONÉTIQUES

VOYELLES

Moyennes	Ouvertes	Fermées
a (patte)	à (il part)	â (pâte)
e (péril)	é (fête, père)	ê (chanté, chantée)
i (politique)		î (mie, nid, nids)
o (botte)	ô (encore)	ô (peau, pot)
œ (jeune, jeter)	œ (peur)	œ (heureux)
u (coucou)		û (boue)
u (butte)		ü (fendue)

Nasales

ā (enfant)	Signe de durée : - longue (ā ā ā, etc.)	
ē (vin, pain, sein)		brève (ā ā ā, etc.)
ō (pont)	Accent tonique :	(ā ā ā, etc.)
œ (un, parfum)		

SEMI-VOYELLES

y (pied)	w (oui)	ŵ (huile)
----------	---------	-----------

CONSONNES

SIGNES DIACRITIQUES

b (barbe)	l (la)	v (agneau)
ε (chercher)	m (mère)	ḃ ḡ ḥ ḏ, consonnes mouillées.
d (donc)	n (noir)	ñ, ñ gutturale.
f (fois)	p (père)	ř, ř grasseyée.
g (gâteau, gui)	r dentale.	
h, aspiration sonore.	s (sa, passion, ça)	
j (juge, mangeons)	t (tête)	
k (car, quart, kilo, etc.)	v (vin)	
	z (zèle, voisin)	

Dans la séance du 12 mars 1910, Hubert Pernot fait ressortir les inconvénients qu'entraîne la multiplicité des systèmes de transcription et demande si la Société serait disposée à y porter remède en prenant l'initiative de mesures d'unification. G. Cohen s'associe à cette proposition et rappelle comment il a été amené à s'occuper de la question au 2e Congrès International pour l'extension de la culture et de la langue française. Il appuie l'idée d'une conférence internationale dont la Société prendrait l'initiative<sup>29</sup>.

D'après la "Revue de Phonétique" deux réunions se sont tenues à Paris au Laboratoire de phonétique expérimentale du Collège de France, en juillet et en août 1911, pendant les cours de vacances. Le but était de s'accorder sur la classifications des voyelles en s'inspirant du système proposé par Rousselot dans le premier fascicule de la revue.

En effet, la classification physiologique, basée sur l'ouverture/fermeture buccale observée d'après le mouvement des mâchoires, avait paru ambiguë et insuffisante à Rousselot (surtout dans le domaine des voyelles). Il pensa d'abord la rendre plus objective en y ajoutant la sensation musculaire (ouverte= relâchée ou douce; fermée= tendue, appuyée ou forte), mais il finit par la remplacer par une classification acoustique (degré d'acuité pour les voyelles), la seule qui lui parût objective et unique puisqu'elle repose sur la hauteur du ton propre du résonateur buccal.

"Si la classification physiologique soulève des difficultés, on est au contraire d'accord sur ce point que la classification acoustique est la plus simple et s'adapte le plus aisément à toutes les langues, parce que la note caractéristique de chaque voyelle se laisse déterminer exactement par voie expérimentale, au moyen du diapason et des résonateurs"<sup>30</sup>.

Passy n'apparaît pas parmi les participants, l'A.P.I. n'est pas cité. Il semble qu'on discute uniquement du système de Rousselot et de son bien-fondé. "M. Roudet parle de la classification de Bell; il la trouve bonne pour l'anglais, mais ne voudrait rien affirmer en ce qui concerne les autres langues; il redoute la même difficulté pour la classification de M. Rousselot. M. Verrier partage cette crainte"<sup>31</sup>.

<sup>29</sup> Cfr. "Bulletin de la Société de Linguistique de Paris", Vol. 16, 2, 1910.

<sup>30</sup> J. Chlumsky, *Chronique*, "Revue de Phonétique", 1911, pp. 384-385.

<sup>31</sup> "Revue de Phonétique", 1911, p. 384. Une réunion analogue, ayant pour objet la transcription phonétique, eut lieu en juillet 1912. Rousselot proposa l'analyse des différents systèmes

6.4. *Transcription nationale ou internationale?*

Le débat autour de la transcription internationale vs nationale devait se prolonger bien au-delà du début du XXe siècle<sup>32</sup>.

Dans son *Traité de phonétique* M. Grammont, après avoir souligné le caractère vernaculaire de l'alphabet Rousselot écrit: "L'Association phonétique internationale a essayé de dresser un alphabet universel permettant de représenter les phonèmes de n'importe quelle langue. Son principe est d'éviter les signes diacritiques et de n'employer que les caractères les plus usuels soit en les renversant, soit en y ajoutant des signes de ponctuation, etc. Cet alphabet assez disgracieux pour l'oeil, n'a guère été employé que pour transcrire quatre ou cinq langues d'Europe, particulièrement le français, l'anglais, l'allemand. Il a rendu des services considérables; mais il est loin de noter toutes les nuances même de ces trois langues, surtout en ce qui concerne les voyelles."<sup>33</sup>

En 1957 au moment de la mise en chantier du grand *Trésor de la langue française*, Georges Straka posait le problème du choix d'un système de transcription scientifique. Les deux principaux systèmes de notation avaient été créés en France: le système français (dû à Rousselot, adopté en dialectologie) et le système international (né comme outil pédagogique) lié au nom de Passy.

Straka relevait les inconséquences dans les transcriptions employées par les dictionnaires français alors que l'A.P.I. avait été adopté et généralisé en milieu anglophone. Toutefois il était encore séduit par les avantages de la notation française: "La notation de Rousselot /Gilliéron se prête mieux à la transcription du français car elle est plus proche de la graphie officielle"<sup>34</sup>.

employés, en particulier celui du "Maître Phonétique" et celui de la "Revue des patois gallo-romans". Cfr. P.J. Rousselot, *Chronique*, "Revue de Phonétique" 1912, p. 312.

<sup>32</sup> En 1925 se réunissaient à Copenhague les savants les plus éminents dans tous les domaines de la recherche linguistique chargés de mettre de l'ordre dans le labyrinthe des notations. Pour une discussion Cfr. J. Laziczius, *Lehrbuch der Phonetik*, Akademie Verlag, Berlin 1961, pp. 16-37.

<sup>33</sup> M. Grammont, *Traité de phonétique*, Delagrave, Paris 1933, p. 29.

<sup>34</sup> G. Straka, *La transcription phonétique de la prononciation*, in *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes. Orientations et exigences actuelles*, Colloques Internationaux du CNRS; Strasbourg 12-16 nov. 1957, Ed. du CNRS, 1961, pp. 123-131.

Tout récemment encore, André Martinet écrivait à propos des dictionnaires de langue que pour des francophones unilingues on peut préférer une notation qui s'écarte le moins possible des habitudes graphiques françaises. Si on pense aux étrangers, l'A.P.I. paraît s'imposer mais "si l'on veut, ce qui est légitime, contrecarrer victorieusement certaines identifications lettre-son préalables, il faut renoncer à l'internationalité et trouver pour un phonème très particulier d'une langue donnée une graphie tout à fait originale"<sup>35</sup>.

A un siècle de distance et en dépit des progrès accomplis par les sciences phonétiques, les données du problème n'ont pas changé: toute transcription impose des choix. C'est bien pourquoi l'A.P.I., résultat d'un compromis entre une description phonétique et une analyse phonologique avant la lettre, pour autant que l'on prenne en compte les latitudes et les contraintes que ses pères fondateurs avaient reconnues, peut rendre aujourd'hui encore, bien des services.

Pierre Delattre écrit<sup>36</sup> que la phonétique telle que Passy l'entendait était marquée par ce même esprit de simplicité, de clarification qui orientait toute son existence. Car dans la représentation de la parole il éliminait tout ce qui n'est pas réellement prononcé; il entendait réduire au minimum le nombre de symboles pour chaque langue, mais un minimum fonctionnel, gouverné par le principe suivant: un seul symbole pour chaque son, à chaque son le même symbole. Quant à la transcription des variantes, Passy était partisan de l'emploi des diacritiques que l'on ajoute dans les notations à finalité restreinte. Ce souci de l'essentiel a permis à l'A.P.I. de s'imposer universellement.

Chez Passy, l'A.P.I. a cristallisé plusieurs intentions:

- une visée philanthropique qui, à la base de son engagement, le conduit à se mettre au service du progrès social des classes défavorisées (et l'un des moyens serait, selon lui, un enseignement débarrassé de l'orthographe). Que l'on pense à la parution (ô combien éphémère!) du journal

<sup>35</sup> A. Martinet, *Un dictionnaire pratique de la prononciation du français?*, "La linguistique", vol. 27, fasc. 1/1991, p. 91.

<sup>36</sup> P. Delattre, *Paul Passy, or the Return to Elementals*, "Books Abroad", Vol 16, number 3, July 1942, pp. 241-246.

phonétique hebdomadaire "Le réveil des campagnes" qui ne vécut qu'un mois (janv. 1891-févr. 1891);

- un projet de progrès et d'unité de la science.

Sa première idée croise inévitablement les objectifs des adeptes de la réforme de l'orthographe mais les dépasse largement.

Le deuxième ne va pas sans rappeler aux amoureux de l'histoire quelques souvenirs. Car le problème d'une transcription unique, universelle, rejoint, à mon avis, le thème de la recherche d'une langue internationale<sup>37</sup> qui est, à son tour, un détournement/prolongement de la quête de la langue universelle chère aux philosophes du Siècle des lumières<sup>38</sup>.

La génération de Passy qui s'intéresse prioritairement à l'oral est sensible à la variation socio-situationnelle, géographique, générationnelle (cf. les thèses de Rousselot et Passy<sup>39</sup>. Voir aussi l'anthologie phonétique d'E. Koschwitz, *Les parlars parisiens*, qualifiée par l'auteur: "un coup d'oeil dans le laboratoire de la prononciation vivante", p. XXVII).

Mais l'oreille fine du pédagogue et du professeur de F.L.E. se heurte au problème du modèle de référence qu'il doit proposer aux allophones. Les textes français prévus pour l'enseignement aux enfants ou aux étrangers donnaient une prononciation unifiée et normalisée. Ceci explique la récurrence de la référence à la prononciation des gens cultivés du nord de la France (recouvrant différents styles bien qu'un seul soit recommandé aux étrangers: la prononciation familière ralentie).

L'intuition pré-phonologique reconnue par Passy en raison des nécessités pratiques de la notation, a fonctionné comme un filtre, une sorte de crible ramenant la variation concrète à la représentation d'unités distinctives abstraites. Le projet pratique visant l'intercompréhension l'a

<sup>37</sup> L'idée d'une langue internationale destinée aux rapports internationaux fut d'ailleurs débattue au sein de l'Association phonétique internationale, cfr. P. Passy, *La langue internationale*. "Le Maître Phonétique" août-sept. 1903, pp. 82-85. En outre, un Comité d'initiative fut chargé de choisir une langue internationale vivante. Cfr. "Le Maître Phonétique", févr. mars 1904, pp. 42-44. Il est intéressant de noter que quelques années auparavant la SLP, sollicitée par L. Bollack, créateur de la langue bleue, refusa de nommer une Commission qui étudierait la question du langage international.

<sup>38</sup> Cfr. M. Yaguello, *Les fous du langage*. Seuil, Paris 1984.

<sup>39</sup> Cfr. sur ce sujet la contribution de S. Aurox, *La catégorie du parler et la linguistique*, "Romantisme", n. 25-26, 1979, pp. 157-178.

emporté sur le projet de “fidélité” à l’oral. Le “mythe” de la “bonne” prononciation se superpose à l’épanouissement des études sur l’oral et en masque complètement les effets.

L’A.P.I. généralisé (internationalisé, si j’ose dire), dissocié de son contexte d’origine, véhicule d’un modèle de prononciation unique choisie par les dictionnaires, a contribué à effacer la variété réelle au bénéfice d’une unité abstraite, artificielle et bien sûr, inexistante.

Mais il fallait en passer par là car comme l’écrit Jakobson: “les textes s’efforçant de noter toutes les nuances de prononciation, même les plus délicates, à peine perceptibles et fortuites, sont, comme le fait observer Antoine Meillet, difficiles à lire et difficiles à imprimer. Ce n’est pas uniquement une difficulté technique. C’est de nouveau le problème des unités dans la variété qui nous tourmente car, sans solution à ce problème inquiétant, il n’y a point de système, point de classification. La matière phonique du langage tombe en poussière”<sup>40</sup>.

La phonologie structuraliste qui a évacué la variation de ses préoccupations, a contribué à figer la représentation de la prononciation en un moule idéal, statique, qui a fini par coïncider subrepticement avec “le” modèle unique du bon usage.

L’A.P.I. vidé de ses objectifs humanitaires d’origine n’est plus aujourd’hui qu’une vive voix gelée, un processus où se reconnaît l’incidence des pesanteurs économiques – la disponibilité en caractères d’imprimerie –, scientifique – la tentation absolutiste des phonéticiens – et sociale – le patriotisme linguistique.

La transcription, phonétique au départ, est devenue phonologique.

Le rôle normatif de l’école et le point de vue des non phonéticiens ont contribué à privilégier la codification/gestion de la langue au détriment de la parole, ce qui fait que des générations entières d’étudiants croient, et aujourd’hui encore, qu’il n’existe qu’une seule prononciation du français.

<sup>40</sup> R. Jakobson, *Six leçons sur le son et le sens*, Ed. de Minuit, Paris 1976, pp. 3-7.

## 7. ETUDE DE CAS

### **La méthode phonétique pour l'enseignement du FLE en Italie à travers la lecture du "Maître phonétique" et du "Bollettino di Filologia Moderna" (1894-1895; 1901-1909)**

Le fait que le sigle A.P.I. soit connu dans le monde entier tient sans doute beaucoup plus à la célébrité de l'Alphabet Phonétique International qu'à la connaissance de l'Association homonyme à laquelle nous devons pourtant sa mise au point.

Contrairement à ce que son nom semble indiquer, cette association créée en 1886 pour regrouper les professeurs d'anglais, s'ouvrit très bientôt à tous les enseignants de langues vivantes<sup>1</sup>. Elle eut, dès le départ, un caractère international, la liaison entre les différents membres étant assurée par le porte-parole de l'Association, un fascicule qui devint vite une revue de renommée internationale, "Le Maître Phonétique" ("M.F.")<sup>2</sup>.

"Le Maître Phonétique" est une revue qu'il vaut la peine de connaître pour plusieurs raisons: pour les personnalités marquantes qui ont collaboré à sa rédaction (Passy, Jones, Viëtor, Jespersen etc.) et pour les idées résolument modernes qu'on y retrouve.

A ne pas négliger non plus, son caractère international au véritable sens du mot car la liaison était assurée, pour ainsi dire, entre tous les

<sup>1</sup> L'"Association phonétique des professeurs d'anglais", née 1886, devint en 1889 "Association phonétique des professeurs de langues vivantes" et, en 1897, "Association phonétique internationale".

<sup>2</sup> "Le Maître Phonétique" né en 1886 comme bulletin de l'association des professeurs d'anglais; paru en 1887 comme supplément à l'"Instituteur sténographe"; ensuite, dès 1889 organe de l'Association phonétique des professeurs de langues vivantes; et à partir de 1897 organe de l'Association phonétique internationale. Depuis 1971 paraît comme "Journal of the International Phonetic Association".

continents (des Etats-Unis au Chili, de Zanzibar à l'Inde, de l'Australie à la Nouvelle Zélande aux Philippines: de quoi faire rêver...) ce qui permettait (et nous permet encore) de savoir où en était l'enseignement des langues dans les différents pays du globe. Cette ouverture sur le monde entier et sa vocation avouée de tribune d'échange et de débats en font un instrument privilégié pour l'étude de l'histoire de la didactique du français langue maternelle et langue étrangère.

Ayant parcouru les pages du "M.F." à l'occasion de recherches précédentes, j'y ai retrouvé l'écho de la situation italienne et j'y ai découvert nombre de choses intéressantes concernant l'Italie qui, tout en ayant accumulé du retard dans le domaine de la recherche phonétique théorique et appliquée (surtout par rapport à d'autres pays européens comme la France et l'Allemagne), n'en était pas moins intéressée au renouvellement que la didactique allait connaître avec le remplacement de la vieille méthode grammaire/traduction par la méthode directe.

Au départ c'était, bien entendu, l'affaire d'une minorité (je dirais même qu'on peut les compter sur les doigts d'une main) qui se donnait du mal, s'activait pour sensibiliser le corps enseignant, l'opinion publique et les autorités compétentes.

Mais les "masses" sont souvent inertes, c'est bien connu, ce qui fait que l'effort de ces valeureux avant-coureurs n'eut sans doute pas le succès mérité (ou espéré).

Mon propos, dans cette étude, est de signaler les nouvelles d'Italie telles qu'elles apparaissent à travers le filtre de la rédaction du "Maître Phonétique", sans oublier, là où il y a lieu, la contribution de mes concitoyens au débat méthodologique en cours.

Cela me permettra peut-être de dévoiler quelques détails inconnus et d'indiquer des itinéraires de recherche qui restent à parcourir.

L'une de ces trouvailles est la découverte du Bulletin de la 1ère Association des enseignants de langues étrangères en Italie, fondé en 1894<sup>3</sup>. C'est à travers le "M.F." que nous avons appris son existence, ses contenus et sa chronologie peu linéaire, reconstituée non sans difficulté, grâce au concours de plusieurs bibliothèques du Nord de l'Italie.

<sup>3</sup> Cfr. G. Rossignotti, *La didattica della lingua francese attraverso l'analisi del "Bollettino di Filologia Moderna" (1894-95; 1901-1909)*, Documents de la SIHFLES, n. 8 sept. 1991, pp. 265-276.

La deuxième partie de ce chapitre concerne le “Bollettino” et ses contenus phonétiques.

### 7.1. “Le Maître Phonétique”: une lecture instructive

1894 est une année importante. Dans le numero d’avril, Romeo Lovera fait sa première apparition dans la liste des membres adhérents à l’A.F. En mai 1894, dans la rubrique *Echanges*, on signale la naissance du “Bollettino di Filologia Moderna”: “si pubblica il 15 e il 30 d’ogni mese (bimensuel), 5 lire l’anno, 17 via Trabucco, Salò”. Cette adresse est celle du directeur-fondateur, Romeo Lovera.

Au courant de cette année ‘94, on remarque 4 nouvelles inscriptions à l’A.F.

En juillet ‘94, dans la rubrique *Réponses* (à des questions posées dans les numéros précédents), Lovera annonce qu’il abordera dans le “Bollettino” la question du meilleur dictionnaire italien/français. Sur le même problème R. Quattrocchi remarque que beaucoup de dictionnaires ne répondent pas aux exigences modernes de l’étude des langues. Il regrette surtout que, même dans les meilleurs, la prononciation soit traitée avec une incompetence “inconcevable”. Il signale aussi que la phonologie, en Italie, garde une perspective essentiellement historique et n’a pas donné lieu à des applications aux langues vivantes.

Dans la rubrique *Revue des Périodiques* (juillet 94) on signale les contenus du “Bollettino” (30.6.94 *Il vocabolario, l’insegnamento e i programmi di francese*, comme cela avait été annoncé par Lovera).

A partir de cette date, les parutions du “Bollettino” et ses contenus sont signalés régulièrement dans la Revue des Périodiques. Il figure également dans la liste des revues en échange.

En 1895, l’Italie compte 5 inscrits à l’Association Phonétique Internationale; le signalement des parutions du “Bollettino” continue. En particulier en mars, dans une note, on indique que les collègues italiens ont pris l’initiative d’un Congrès Néophilologique qui doit se réunir à Salò du 25 au 29 septembre 1895. Parmi les sujets traités on signale: *Alfabeto fonetico uno* (C. Reyer); *La riforma ortografica e i sistemi fonetici ora in uso per l’insegnamento del francese* (rapporteur R. Lovera).

Commentaire de la rédaction: “Ça promet d’être intéressant; espérons qu’il y aura beaucoup de membres de l’Association Phonétique venus de

divers pays". En fait, après cette première annonce, la rédaction ne revient jamais plus sur le sujet ce qui nous avait paru bien étrange.

Après maintes recherches dans les bibliothèques lombardes et à Salò, nous avons enfin découvert que ce Congrès tant attendu n'a jamais eu lieu. C'était peut-être prématuré pour l'Italie où les nouvelles idées avaient du mal à se frayer un chemin...

En octobre 1895, dans la revue des périodiques on apprend à travers les contenus du "Bollettino" daté 30.6.95, l'Inaugurazione del Circolo neofilologico di Salò.

En décembre 1895 un italien, R. Quattrocchi (Arezzo) figure parmi les candidats au Conseil de l'A.F. Il obtint 44 voix et il s'en est fallu de peu (1 voix) qu'il soit élu.

A ces deux années 1894-95 d'activité intense et de collaboration étroite, suit une période d'éclipse qui ne trouve aucune explication dans le "M.F."

En 1896 le nombre des inscrits se réduit à deux. On signale, en janvier, un compte-rendu de P. Passy, *Sons du français*, dans le Bollettino" du 30.11.1895, ensuite c'est le silence total.

En 1897 Lovera disparaît de la liste des membres tout comme le "Bollettino" de la liste des échanges.

La situation se poursuit sans changements en 1898 (4 membres mais aucune intervention) et en 1899 (zéro membres).

Après une éclipse de 6 ans, en 1901 l'Italie redonne signe de vie. Dans le numéro d'avril-mai 1901 un célèbre phonéticien d'origine italienne, Giulio Panconcelli-Calzia, figure parmi les membres et dans la partie des élèves deux transcriptions de dialectes italiens sont dues à sa plume (d'autres paraîtront la même année et les années suivantes).

Dans une *Note* (p. 62), on lit: "Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à un nouveau confrère, ou plutôt à un ancien confrère ressuscité: le Bollettino di Filologia Moderna dirigé par R. Lovera l'un des champions de la réforme en Italie. L'abonnement coûte 2 francs. Adresse: ai frari 2585 Venezia".

Voilà notre énigme résolue: entre 1896 et 1900 le "Bollettino" avait tout simplement cessé de paraître.

En juin 1901 (Revue des périodiques) on signale dans le "Bollettino" du 31.3.01 une contribution de P. Passy: *Méthode classique et méthode directe* et, dans le numéro daté 31.5.01, *Simplification de l'enseignement*

de la syntaxe française. En décembre on signale un article de Lovera: *Il metodo grammaticale...*

En 1903, R. Lovera réapparaît dans la liste des membres actifs. En mai, le "M.F." publie une contribution signée Manfredini, intitulée: *Come si insegnano le lingue moderne in Italia?* Etant donné l'intérêt de cette page, elle est reproduite ci-dessous dans sa version originale (en A.P.I.).

### ¿kome s in'sejano le lingwe mo'derne in i'talja?

Ł ita'ljani 'studjan "si le 'lingwe straniere, kke im'parano kon no'tevole fat'fili'ta, ma, in d'zene'rale, le 'studjan "male, pper'ke kon i 'vækki 'metodi, in real'ta 'kwesto non e ppo' 'tutta 'kolpa loro, ma ppu'ttosto d'ef inse'panti kke son ben di rad a l'al'tetssa del 'kompito lor affi'dato e press i 'kwali rep 'uno fetti 'f'izmo skonfor'tante. nella skwola si segw ag'kora il 'metodo grammati'kale ed i pro'grammi ri'k'iedon 'ssempr la tradu'ts'ione, sin nel prim 'anno d insepa'mento.

le preskri'tts'ioni uff'i'fali, kke san di v'iet e stan'tio, son kontrarie allo 'spirito del 'tempo ed 'alle ten'dentse 'pratika kke 'anke kwi 'vvegon manife'standosi: 'poki pe'ro 'ozan interpre'tarle libera'mente e sko'starsi dalla 'rutin' tradits'io'nale.

kontr il vo'kk'ume de' 'metodi i' 'llo'dziti' ed a'ssurdi, io ed 'altri 'me'fo di me, an'diam komba'ttendo 'dalle kol'onne del 'nostro mo'desto *Bollettino* (?) nel kwal a'parve fra l 'altre 'ko'ze 'una 'serie di strin'dzent ar'tikoli del *prof. Lovera*, kke e vera'mente bene'merito per la 'kauza del l insepa'mento neo filo'lo'dzik in i'talja. 'kollo 'stesso 'skopo stiam 'ora fon'dand un assot'fats'io'ne de' prof'e'ssor ita'lijani di 'lingwe mo'derne. in 'kwesto 'modo noi spe'riamo di po'ter prepa'rar il te'rreno per 'kwelle ri'forme parti'siali kke son indi'spensabili ed ur'dzenti, t'še, 1. zve'kk'iar i regula'menti, i pro'grammi, le kom'mission ezamina'tritsi e Ł ezami d' abilita'tsion a l insepa'mento 'delle 'lingwe stra'n'iere; 2. rekla'mar l istitu'tsione della 'laurea in filolo'dzia nelle 'nostre print'ji'pal universi'ta. noi inten'diam pur atti'rar l atten'tsione de' 'nostri kol'legi su la fo'netika e le sue applika'tsioni 'pratika, e su l utili'ta della traskri'tsione: ma in 'kwesto 'kampo abbiamo da lo'ttar 'kontr innume'revoli os'takoli e predzu'ditsi.

¿n'ufi'remo? 'spero di si, ma t'ji vo'rra 'tempo.

ben, di, manfre'dini.

fe'rrara, 'maddzo 1903.

1. *Bollettino di filologia moderna*; Venezia, ai Frari 2555; 2 lire.

Comment se porte donc l'enseignement des langues modernes en Italie en ce début du XXe siècle? Assez mal, si on en juge par cette page: les enseignants sont sceptiques et rarement à la hauteur de la tâche qui leur est confiée, les méthodes utilisées et les programmes officiels sont périmés. Des réformes sont réclamées par les rédacteurs du "Bollettino" à plusieurs niveaux institutionnels, essentiellement dans les programmes et dans la formation des enseignants. Ils réclament, entre autres, l'institution d'une Laurea en philologie dans les principales universités italiennes et la prise en compte de la phonétique et de ses applications dans le domaine de l'enseignement.

Pendant toute l'année 1903 les contenus du "Bollettino", signalés avec régularité dans "le Maître Phonétique", indiquent une attention constante de la part de Lovera pour les parutions d'ouvrages de phonétique (recensions de Nyrop, Sweet...).

En décembre de cette même année, dans la liste des noms suggérés pour le Conseil de l'AF figure R. Lovera (Venezia) qui, nous l'apprenons en mars 1904, sera élu au Conseil où il siègera avec des collègues illustres tels que Passy, Viëtor, Jespersen. Il sera réélu en 1905, 1906, 1907, 1908, 1909.

Dans le même numéro, on apprend également qu'un événement important s'est produit en Italie: l'Association des professeurs de Langues Etrangères s'est définitivement constituée dans une réunion tenue à Cremona les 26 et 27 septembre 1903. Elle a élu pour la direction un Conseil de 9 membres dont le président, le secrétaire et le trésorier sont des collègues de l'AF, les professeurs Lovera, De Meo et Manfredini.

Ces noms suffisent, lit-on dans le "M.F.", pour marquer les tendances progressistes de l'Association dont le "Bollettino" devient l'Organe officiel.

En 1904 l'Italie compte 5 associés à l'AF: Lovera (Venise), De Meo (Pise), Manfredini (Ferrare), Palatina Biblioteca (Parme), Restori (Messine).

Comme d'habitude, tout au long de cette année, le "M.F." renseigne les lecteurs sur les parutions du "Bollettino" en signalant les thèmes les plus intéressants qui y sont abordés. En décembre on publie des spécimens de transcriptions de divers patois italiens (signés P. Passy).

En 1905 une brochure de propagande de l'Association Phonétique

est préparée par la rédaction (*Exposé des principes de l'Association Phonétique Internationale*); elle sera jointe à deux revues: le "Bulletin de la Société des professeurs de Langues Vivantes" et le "Bollettino". Ce dernier publie, entre autres, *Difficoltà della pronunzia francese* de R. Lovera, et une pétition de Lovera (en sa qualité de président de l'association nationale des professeurs de langues étrangères) au Ministère de l'Instruction Publique pour demander la création d'une chaire de phonétique dans une des universités italiennes afin d'assurer une préparation adéquate des professeurs de langues vivantes<sup>4</sup>. On apprend aussi que l'Association italienne avait examiné la question de l'introduction de la méthode directe dans l'enseignement secondaire des langues modernes. En rapportant ces nouvelles, P. Passy ajoute que l'Italie était en train de récupérer le retard qu'elle avait pris sur les deux questions.

"Alors qu'il ne reste plus que l'écho de la bataille menée avec tant d'enthousiasme à partir des pages du "Maître Phonétique", on écrit de plus en plus sur la méthode directe dans le "Bollettino di Filologia Moderna", écrira P. Passy en 1908. En effet, si l'on peut considérer que la bataille est gagnée en France, il n'en est pas de même en Italie.

Au cours des années 1902-1909, les articles de phonétique se succèdent à un rythme pressant qui montre bien que la bataille est livrée à fond (1902: *La fonetica/La fonetica come scienza ausiliare*; 1903: *L'application de la phonétique à l'enseignement des langues vivantes*/révisions de: Sweet, *Primer of phonetics* et de Nyrop: *Manuel de phonétique du français parlé*; 1904: *Lessons by phonograph/Applicazioni della fonetica*; 1905: *Difficoltà della pronunzia francese/Un enseignement expérimental de la prononciation française/La mouillure. Son origine. Sa raison d'être/Recherches expérimentales*

<sup>4</sup> Cet appel au Ministère resta, probablement, sans réponse puisqu'en 1914, lors du 1er Congrès international de phonétique expérimentale à Hambourg, les participants italiens s'exprimèrent comme il suit: "considerata l'importanza della fonetica nello studio e nell'insegnamento delle lingue, ...si istituisca in ogni università che impartisca insegnamenti linguistici, una cattedra di fonetica e si prescriba come obbligatorio un esame di fonetica a tutti coloro i quali aspirano all'abilitazione dell'insegnamento di una lingua straniera" in S. Rivetta, *Della importanza della fonetica nello studio e nell'insegnamento delle lingue*, "Archivio di Otologia, Rinologia e Laringologia", XXV (sett. 1914), p. 336. Cet appel n'eut pas plus de succès que le premier et d'autres suivirent inutilement. On peut noter, en passant, qu'en Italie l'examen de phonétique n'est toujours pas obligatoire pour les futurs enseignants de langues.

*sur le timbre des voyelles nasales françaises; 1906: Le vocali nasali francesi/ L'alfabeto fonetico francese/La questione ortografica nelle lingue francese e inglese; 1907: Questions phonétiques et philologiques/ La trascrizione fonetica nell'insegnamento; 1908: La fonografia applicata all'insegnamento delle lingue moderne/L'insegnamento del francese a mezzo del grammofono/Questions phonétiques. L'appareil enregistreur et la transcription phonétique/L'enseignement de la prononciation et la Méthode directe/Rassegna di fonopedagogia; 1909: Il metodo fonetico nell'insegnamento neofilologico/L'enseignement phonétique et la nouvelle circulaire ministérielle en France.*

En 1910 Lovera, conseiller sortant, cède la place à A. Camilli qui collaborait régulièrement avec le "M.F." depuis 1909.

En mars-avril 1910, on lit dans la rubrique *Çà et là* (p. 59):

"Notre collègue R. Lovera, le directeur du "Bollettino di Filologia Moderna" publie maintenant un nouveau journal l'"Echo français" destiné aux amateurs de la langue française en Italie".

Après cette date, le rideau tombe définitivement sur cette aventure italienne.

Doit-on considérer que cette expérience s'est soldée par un échec? Certainement pas.

C'est un fragment de l'histoire de la didactique du français en Italie qui nous permet de rendre hommage aux précurseurs qui se sont battus pour l'abandon des vieilles méthodes en faveur de la méthode directe.

Pour conclure cette première partie, je voudrais souligner l'ouverture de l'Italie vers l'extérieur et une certaine attention et perméabilité aux idées nouvelles venant de l'Hexagone et d'ailleurs. En effet on a pu constater que des échanges avec le "Maître Phonétique" existaient depuis 1894 grâce à R. Lovera et à son "Bollettino". Des inscriptions (discontinues) à l'Association Phonétique de P. Passy qui a tant de mérite dans le succès des nouvelles méthodes sont enregistrées dès 1887. En 1893 on trouve un membre d'exception: le secrétaire du Ministère de l'Instruction Publique Italien (G. Cattabeni, Roma) et, en 1894, G. Francini de l'Istituto Fonografico de Rome. Entre 1910 et la guerre, (1914) le nombre des inscrits tourne autour de 30 unités.

A partir de 1889, dans la section *Partie des élèves* du "M.F." on trouve des textes italiens en transcription A.P.I. Certes, le nombre des adhésions venant d'Italie n'est pas comparable à celui provenant

## statistik

lə tablo sɥi:vā ē:dik lə nɔ:brə de mɑ:brə də l af o kəmɑ:smā  
d ʃak anc.

	1886	'87	'88	'89	'90	'91	'92	'93	'94	'95	'96	'97	'98	'99	1900	'01
France	12	24	24	33	35	29	29	39	46	63	71	97	99	135	149	152
Anglet.		5	12	27	32	28	21	27	38	45	54	53	59	64	140	123
Allemagn.	1	9	35	95	98	131	150	147	164	156	202	272	284	291	290	335
Autr.-Hon.			11	18	24	23	26	35	29	30	36	48	60	59	57	55
Suisse				3	4	5	6	8	11	11	10	17	30	30	24	22
Belgique		1	2	2	5	6	6	7	5	6	5	6	9	11	11	11
Hollande	1	1	3	3	3	10	16	16	13	16	14	15	21	19	20	21
Luxemb.											2	2	1	1	1	1
Italie		1			1	1			1	5	2	2	4	0	3	3
Espagne			1	3	3	3	3	6	14	11	6	4	5	4	5	6
Portugal			1	1	2	2	2	5	9	10	10	8	8	6	5	7
Dancemark	3	3	8	14	17	18	35	38	38	78	78	77	73	69	77	
Islande	3		4	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3
Norvège	3	6	6	7	8	7	7	7	26	27	25	22	25	22	26	
Suède	6	26	101	103	101	105	75	63	75	92	79	59	45	36	35	
Finlande		1	5	4	10	19	26	42	35	39	38	61	43	31	33	
Russie			1	1	3	4	8	9	10	9	9	6	9	8	11	
Roumanie													2	1	0	0
Turquie									1				1	1	1	2
Etats-Unis		2	3	7	9	8	6	9	23	24	39	40	25	27	29	34
Canada		1	1	3	4	3	2	4	5	28	17	17	19	19	17	20
Amér. centrale															3	1
Brésil				1	1	1	1				1	1	1	1	1	1
Chili								2	7	11	27	39	47	50	55	58
Tunisie													1	2	2	1
Zanzibar													1	1	1	1
Madagas.												1	6	7	2	2
Afr. d. Sud													1	1	1	0
Congo indépendant									1	1	1	1	0	1	1	1
Congo français															1	0
Sierra Leone												1	1	1	1	1
Af. Oc. Portugaise															1	0
Japon														1	1	2
N <sup>lle</sup> Zélande												1	0	0	0	0
Australie														1	2	2
Total	14	59	140	321	352	381	427	459	522	603	743	865	907	935	953	1047

“Le Maître Phonétique”, mars 1901, p. 41.

d'Allemagne, et les chiffres restent plutôt modestes considérés par rapport à ceux d'autres pays (cfr. Tableau p. 169). C'est quand même l'indice d'un réveil confirmé en 1903 par la fondation de la 1ère Association des professeurs de Langues vivantes dont le "Bollettino" fut le porte-parole. Toutes ces initiatives sont liées à la personnalité, aux intuitions et au travail incessant de R. Lovera.

### 7.2. *La phonétique et l'enseignement du français dans le "Bollettino di Filologia Moderna"*

Ce paragraphe concerne la place de la phonétique et de ses applications à l'enseignement du français dans le "Bollettino di Filologia Moderna".

Dès 1894, date de fondation du "Bollettino", R. Lovera signale l'existence de l'Association phonétique internationale (à l'époque "Société phonétique des professeurs de langues vivantes") qui se propose de donner la priorité aux sons en se servant, entre autres, d'un alphabet conventionnel appelé transcription phonétique. Lovera est de l'avis que cette transcription peut rendre d'énormes services à ceux qui, vivant hors de France, veulent avoir une idée exacte de la prononciation du français.

Voulant donner aux lecteurs quelques specimens de transcription appliquée au français, mais ne pouvant pas satisfaire ce désir à cause de problèmes typographiques insurmontables, il s'adressa directement à Passy qui mit à la disposition du public italien 450 exemplaires de son *Alphabet phonétique appliqué au français* dont un extrait est présenté dans le "B.F.M"<sup>5</sup>. (Cfr. *Il sistema fonetico per la lingua francese*, "B.F.M." anno I, n. 7, pp. 4-7).

Dans ce même numéro, Lovera discute la distinction quelque peu sévère proposée par Ch. Marelle entre le phonétiste qui observe les faits et les décrit, et le phonétiseur. Ce dernier fait partie des disciples qui, à la suite des premiers, appliquent la phonétique à l'enseignement scolaire, prétendant "réformer d'après la phonétique dite réelle, naturelle, la prononciation et l'orthographe de la langue littéraire qui pour lui (le

<sup>5</sup> Les extraits sont tirés de *L'écriture Phonétique. Exposé populaire avec application au Français et à 137 langues ou dialectes*, par P. Passy, Librairie Populaire, Paris 1896.

phonéticteur) est presque toujours fausse, artificielle, antinaturelle” (*La réforme de l’orthographe française*, “B.F.M.” anno I n. 16, p. 3). C’était là une critique vis-à-vis des auteurs de manuels de prononciation qui transcrivaient les vers suivant une prononciation “vraie” qui était en fait indiquée par une “orthographe antiprosodique et iconoclaste”. D’après Marelle “le phonéticteur français – du moins à l’étranger – peut, malgré tout, se rendre utile à ses élèves en leur enseignant le parler familier avec ses négligences, ses hardiesses, et tout son laisser aller caractéristique des différentes classes de la société; mais comme ce docteur ès argot manque absolument du sens musical de la langue et du sens plastique de l’écriture, il doit laisser à l’orthoépiste l’enseignement de l’orthographe et de la diction traditionnelles pour la lecture de la prose et des vers d’un style tant soit peu relevé”. (p. 3) Certes, le fait que l’on puisse lire les vers “comme on parle”, sans tenir compte des règles prosodiques qui en sont l’ossature intime, paraît tout à fait illogique et a quelque chose de choquant. Néanmoins, il faut souligner que, si ces tentatives ont existé, elles n’ont pas été faites par les grands de la réforme (Passy, Viëtor, Nyrop) qui, contrairement à l’affirmation de Marelle, tout en étant des “phonétistes proprement dits” se sont intéressés de très près à l’enseignement et ont écrit des manuels pour l’école. La distinction proposée par Marelle est donc jugée tout à fait arbitraire<sup>6</sup>.

En janvier 1901 (“BFM”, pp. 14-15), dans un compte-rendu du *Dictionnaire phonétique de la langue française* de H. Michaelis et P. Passy, Lovera nous apprend qu’à cette époque, la prononciation du français était enseignée par les vieilles règles basées sur l’orthographe et qu’il n’existait en Italie aucun livre traitant de la phonétique théorique et expérimentale qui, dans d’autres pays, avait acquis droit de cité dans l’enseignement universitaire et secondaire (il cite l’Angleterre avec Sweet, le Danemark avec Jespersen, l’Allemagne avec Viëtor, la France avec Passy et Rousselot)<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Les critiques que Lovera adresse à Ch. Marelle sont reprises de manière plus détaillée dans R. Lovera, *La réforme de l’orthographe française*, in *Fra lingue e letteratura straniera*, C. Clausen, Torino 1896, pp. 111-126.

<sup>7</sup> Sur la tradition italienne en matière d’enseignement des sons cfr. A. M. Mandich, *Comment décrire les sons? La description phonétique dans les grammaires de français publiées en Italie aux 17e et 18e siècles*, “Documents” S.I.H.F.L.E.S., n. 19 (1997), pp. 23-36; N. Minerva, *Les sons nasaux enseignés aux Italiens aux 17e et 18e siècles*, *Ibid.*, pp 51-64; A. Bossut, *La pro-*

Dans ce compte-rendu, Lovera parle de l'Association Phonétique Internationale, de son alphabet et de la nécessité absolue de la phonétique dans l'apprentissage des sons d'une L2.

En mars-avril 1902, le "BFM" publie le premier d'une série d'articles de vulgarisation à travers lesquels la revue se propose de faire connaître en Italie les avantages que l'enseignant de langues peut tirer de la phonétique. *La Fonetica. Appunti preliminari* (pp. 56-59), consacré à la physiologie de la parole, est signé R. Lovera. L'auteur y décrit l'appareil phonatoire et illustre le rôle joué par chacune de ses parties dans la phonation.

Dans le "BFM" daté 31.5.1902, un entrefilet au titre provocateur *Eppur si muove!* (pp. 78-80), annonce que les langues modernes (le français, l'anglais et l'allemand) vont pour la première fois entrer dans les universités italiennes grâce au Ministre Nasi. Le noeud de la question est la nouvelle jeune discipline appelée phonétique à l'avancement de laquelle l'Italie n'a pas encore contribué. Par la même occasion on déplore que l'Italie ne compte que 4 inscrits à l'Association Phonétique Internationale (seulement 1 de plus que le lointain Japon) et cela malgré les efforts déployés dès 1894 par le "BFM" pour faire connaître les buts de cette association.

Cette situation de stagnation n'allait pourtant pas décourager l'ardeur des néophytes entièrement gagnés à la cause de la phonétique appliquée à l'enseignement des langues.

En 1902 ("BFM" giugno-luglio, pp. 89-104) la phonétique est à la une du "Bollettino" grâce à un article de A. Laharner qui s'adresse plus particulièrement aux enseignants d'allemand: *La Fonetica trattata come scienza ausiliare nell'insegnamento della lingua tedesca*.

Dans le même numéro du "Bollettino" (pp. 108-113) on illustre dans le détail les programmes des cours d'été organisés à Marburg (pp. 108-109). On publie également (pp. 109-113) un extrait de la préface de la *Chrestomathie française* de J. Passy et A. Rambeau. Les principes pédagogiques qui forment le programme de l'Association phonétique internationale y sont énoncés de façon claire sous forme d'articles. On peut les synthétiser ainsi:

*nonciation dans les manuels de langue française pour Italiens d'Averardo Montesperelli, Ibid., pp. 76-85.*

1. priorité à la langue parlée;
2. les sons d'abord;
3. emploi de textes suivis ("c'est en procédant toujours par phrases qu'on évitera d'ennuyer les élèves et de leur bourrer la tête de mots isolés qu'ils ne savent pas comment assembler.", p. 113)
4. enseignement de la grammaire inductive d'abord, systématisation à la fin (la grammaire apparaîtra ainsi comme "la généralisation des lois du langage, et non un recueil de dogmes obscurs exemplifiés par des paradigmes alambiqués", p. 113);
5. éviter, autant que possible, la traduction en langue maternelle;
6. nécessité d'une progression dans les tâches écrites proposées aux élèves.

La traduction, précieuse pour les linguistes déjà forts, est à éviter au début de l'enseignement "la traduction embrouille et la règle ne débrouille pas" (p. 112).

Une contribution de P. Passy, *L'application de la phonétique à l'enseignement des langues vivantes* ("BFM" 15 avril 1903, pp. 133-136)<sup>8</sup> est particulièrement éclairante sur le rôle que la phonétique était appelée à jouer dans l'enseignement.

Passy rappelle la nécessité (désormais reconnue) de donner aux élèves une bonne prononciation dès le début tout en étant conscient que cela ne s'acquiert pas par la simple imitation "non dirigée". Loin de là!

La démarche à suivre va de la recherche des causes (généralement les différences entre les systèmes en présence) à l'application des remèdes.

Passy développe dans cet article les idées qui lui sont chères en les étayant de nombreux exemples et de "recettes" variées. D'après lui, la phonétique doit jouer dans l'étude de la prononciation le même rôle que l'anatomie dans l'étude de la gymnastique; elle est l'auxiliaire indispensable de l'enseignant à qui la tâche incombe de reconnaître et de traiter "le mal". En effet "C'est au maître à trouver (sic) les procédés qui conviennent le mieux aux cas spéciaux qu'il doit traiter; – écrit Passy – ces

<sup>8</sup> Cet article a paru également dans le "Bulletin de la Société des Professeurs de langues vivantes", N. 19.

procédés se présentent d'eux mêmes suivant les besoins, quand le professeur connaît l'articulation des sons; autrement dit quand il possède des connaissances élémentaires de phonétique." (p. 136) "Il faut, toutes les fois qu'un son cause des difficultés, montrer aux élèves comment on doit manoeuvrer les organes de la parole pour l'obtenir. La chose est souvent très facile, à condition que le maître sache ce qu'il en est; c'est-à-dire, à condition qu'il possède quelques notions sommaires de phonétique." (p. 134)

Un bilan de F.V. Massard sur *Les cours de vacances à Marburg* ("BFM", ott.-nov. 1904, pp. 287-291) se prête à quelques considérations historiques sur l'apport de cette ville au progrès de la didactique des langues surtout dans le domaine de la formation des professeurs<sup>9</sup>. En effet, l'auteur souligne que la ville de Viëtor devient de plus en plus le rendez-vous des adhérents de la méthode directe provenant de tous les pays d'Europe et même d'Amérique.

Dans la dernière édition, la méthodologie de l'enseignement des langues modernes, et en particulier la méthode directe, a retenu l'attention des présents. Massard ajoute que cette méthode n'a pas encore résolu tous les problèmes. Parmi les questions qui restent ouvertes certaines nous sont familières et occupent, de nos jours encore, les méthodologues: Comment faut-il enseigner la prononciation? Jusqu'à quel point faut-il se servir de la phonétique? Faut-il se servir de la transcription phonétique, et jusqu'à quel point?

*Di alcune difficoltà della pronuncia francese* apparaît dans le "BFM" febbraio 1905 (pp. 45-48). L'auteur, R. Lovera, part du présupposé que le caractère spécifique des phonèmes d'une langue, caractère qui échappe souvent aux apprenants étrangers, réside dans l'articulation des sons, c'est-à-dire dans la position que les organes de la parole prennent pour chaque son pendant la phonation. De là l'accent mis sur la phonétique (et, ajouterons-nous, sur la phonétique articulatoire) dans l'apprentissage des sons. Traitant plus particulièrement du mode de production des voyelles françaises orales, Lovera met l'accent sur les phonèmes qui n'existent pas dans le système de l'italien (mais se retrou-

<sup>9</sup> Signalons que cette année-là R. Lovera inaugure à Marburg des "conférences italiennes". Son cours élémentaire suivant la méthode directe eut beaucoup de succès.

vent dans le dialect lombard) et sur la gestuelle articulatoire qui permet d'arriver à une production correcte (jeu de la langue, des lèvres, de la mâchoire).

Dans la parution de mars de la même année, l'intérêt est centré sur les voyelles nasales grâce à un article de Zünd-Burguet: *Recherches expérimentales sur le timbre des voyelles nasales françaises*, (pp. 66-71). L'auteur illustre les caractères spécifiques de l'articulation nasale en français tels qu'ils sont apparus d'après des expériences faites par Rousselot et par lui-même à l'aide de la méthode graphique, du palais artificiel et de la photographie.

En 1905, après 12 ans de combat incessamment mené aux niveaux des enseignants, de l'opinion publique et des autorités ministérielles, Lovera marque le premier but vers le renouvellement de l'enseignement des langues vivantes en Italie ("BFM" giugno-luglio 1905, *La prima vittoria*, pp. 184-187).

La méthode directe est reconnue par le Ministre Bianchi comme la seule méthode "applicabile nelle scuole medie inferiori" (p. 185).

Après l'Allemagne, la France, la Suisse, la Belgique, la Norvège etc. – commente Lovera – l'Italie aussi entre dans le camp de la réforme. Dans une circulaire du 31 mai 1905 le Ministre sus-mentionné s'est occupé des programmes de langue française dans l'intention de mettre enfin de l'ordre dans ce domaine.

Au lieu de paraphraser les contenus, je cite directement quelques passages de la circulaire concernant les programmes de français:

"nel primo semestre della scuola tecnica e complementare (l'insegnamento) dovrà essere del tutto **pratico e diretto**, senza ingombro di teorie grammaticali, affinché i giovani, da una parte, non siano disorientati da un brusco mutamento di metodo, dall'altra abbiano agio di **acquistare un piccolo patrimonio di vocaboli e di addomesticarsi con le forme della nuova lingua**" (p. 186). Il ajoute plus loin "Si raccomanda dunque, agli insegnanti di dedicare il primo trimestre di scuola, quasi interamente, allo **studio della pronuncia** e dell'ortografia, ad esercizi graduati di **lettura** e ad esercizi di **nomenclatura**. Nel secondo semestre potrà, con maggiore utilità, incominciarsi lo studio della grammatica, secondo quanto è prescritto dai vigenti programmi..." (p. 186).

Le texte ministériel insiste également sur le climat détendu que l'enseignant doit instaurer dans la classe pour développer chez les élèves la

confiance en soi et le sens de responsabilité, et pour que le travail soit le fruit d'une collaboration réelle entre les apprenants et les enseignants qui deviennent "i plasmatori del loro insegnamento linguistico" (p. 187).

*Un enseignement expérimental de la prononciation française*, ("BFM" nov. 1905, pp. 262-267) propose quelques extraits de la préface de Th. Rosset, *Exercices pratiques d'articulation et de diction composés pour l'enseignement de la prononciation française*<sup>10</sup>. Le but est de faire connaître aux lecteurs la méthode originale développée à l'université de Grenoble (Cfr. 2.3.1 et 2.3.2).

Cette méthode d'avant-garde, rigoureuse et scientifique, avait tout pour plaire à Lovera et lui offrait l'occasion pour revenir sur une idée qui lui était chère: la nécessité de fonder en Italie des Laboratoires de phonétique "Ma chi sa quando questo voto verrà realizzato!" (cfr. note 1, p. 264). C'était, certes, une excellente idée, mais quelque peu prématurée par rapport au rythme italien<sup>11</sup>.

Au début de l'année 1906 Lovera reprend le sujet de la nasalité vocalique traité de manière théorique par Zünd-Burguet, pour indiquer aux enseignants les applications pratiques (*Le vocali nasali francesi*, "BFM" gennaio 1906, pp. 7-9). Il constate que les explications de la nasalité données dans les manuels sont insatisfaisantes ou nulles, car aucun n'indique en quoi consiste cette nasalité et comment on peut arriver à la produire. C'est là le but que Lovera se propose en illustrant le

<sup>10</sup> Dans l'édition que nous avons consultée, *Exercices pratiques d'articulation et de diction composés pour l'enseignement de la prononciation française aux étrangers. Avec l'alphabet de l'Association Phonétique Internationale*, quatrième édition, J. Allier imprimeur de l'Université, Grenoble 1923, pp. 204, la préface de la première édition, partiellement publiée dans le "Bollettino" n'est pas reproduite. On y trouve par contre des *Recommandations aux élèves* (pp.6-7) sur ce qu'il faut faire pour progresser et arriver à lire correctement, et *Quelques conseils* (pp. 8-13) pour les professeurs sur la meilleure façon de procéder.

<sup>11</sup> Le voeu de Lovera était destiné à se réaliser avec beaucoup de difficultés, grâce à l'esprit d'initiative de quelques courageux, dans un climat d'indifférence et de désintérêt surprenant. Depuis 1902 il existait à Bologne le Gabinetto di glottologia fondé par F.L. Pullé, le premier en Italie, qui s'enrichit de nombreux appareils inventés à l'époque par l'Abbé Rousselot. Le deuxième en ordre chronologique fut le Laboratorio di psicologia que A. Gemelli fonda en 1921 à Milan et où il entreprit ses très célèbres études sur le langage à la fin des années '20. Cf. S. Pop, *Informations sommaires sur les Instituts de phonétique et sur les archives phonographiques en Italie*, in *Instituts de phonétique et archives phonographiques*, Louvain 1956, pp. 277-281 et E. Galazzi, *Gli studi di fonetica di Agostino Gemelli*, Vita e Pensiero, Milano 1985.

mode de phonation des voyelles nasales d'une manière simple qui peut être comprise par les élèves. Il ajoute quelques "trucs" qu'il a expérimentés dans ses classes: pour prononcer correctement une voyelle nasale on doit éviter de fermer la bouche sous peine de voir apparaître un appendice consonantique (déformation oh combien fréquente!): "Bocca aperta!- sia, in questo caso, il vostro motto che mai non fallirà, se avrete pazienza." (p. 9).

Dans *L'alfabeto fonetico francese* ("BFM" maggio 1906, pp. 116-117), Lovera reproduit l'A.P.I., donne un specimen de transcription voulant montrer aux enseignants, généralement rebutés par ces symboles, le secours qui peut leur venir de la connaissance de la phonétique.

Sur l'opportunité (très controversée) d'introduire la transcription phonétique dans l'enseignement, une prise de position de Lovera apparaît en 1907 (*La trascrizione fonetica nell'insegnamento*, "BFM" genn. 1907, pp. 11-13). Tout en reconnaissant appartenir "ab imo pectore alla moderna scuola fonetica" (p. 12), Lovera considère l'A.P.I. comme un auxiliaire précieux pour le maître, indispensable dans les études phonétiques, mais n'est pas partisan de son introduction systématique dans la classe. En effet il écrit: "...la trascrizione fonetica è una zavorra ingombrante che aumenta la fatica ai giovanetti, giacché un giorno o l'altro dalla trascrizione fonetica bisognerà pure passare alla ortografia comune." (p. 12) C'est l'occasion pour montrer qu'elle est totalement inutile lorsqu'on enseigne la prononciation d'une façon naturelle. La première étape est l'imitation par la répétition variée (jusqu'à l'appropriation et sans recours à l'écrit), sous l'oreille vigilante de l'enseignant qui corrige en indiquant la position correcte des organes. Après l'acquisition orale on passe à la lecture qui va permettre d'aborder tout naturellement la relation son(s)-graphie(s) avec des interventions ponctuelles de l'enseignant là où il le faut. Finalement, pour Lovera, la transcription a une rentabilité pédagogique moindre; c'est la correction articulatoire qui est utile, beaucoup plus que le symbole choisi pour indiquer le son. Par contre, la transcription et la phonétique doivent faire partie du bagage professionnel de tout enseignant compétent.

L'article de G. Panconcelli Calzia *La Fonoautografia applicata all'insegnamento delle lingue moderne* ("B.F.M." febbraio 1908) est à l'origine d'une lettre ouverte intitulée *L'insegnamento del francese a*

*mezzo del grammofono* signée G. Malavasi, professeur de français au Regio Istituto tecnico et à la Regia Scuola Militare de Modena ("B.F.M." giugno 1908, pp. 121-123). Nous y apprenons que le phonographe avait fait son entrée dans la classe de langue française depuis quelques années déjà. Les disques disponibles à l'époque ne reproduisent pas la langue de tous les jours mais plutôt les textes classiques (poèmes, prose, extraits d'opéras célèbres).

L'exploitation illustrée par l'auteur, prévoit plusieurs écoutes (d'abord sans texte et ensuite avec le texte sous les yeux), la relecture par le maître complétée d'une analyse linguistique et littéraire et encore d'autres écoutes (texte fermé) jusqu'à saturation des oreilles des élèves, puisque l'éducation de l'oreille est la base de tout enseignement linguistique.

Un article de R. de Souza, extrait de la revue "L'Occident" est publié en juin *L'appareil enregistreur et la transcription phonétique* ("B.F.M." giugno 1908, pp. 126-134). Il s'agit d'un texte de divulgation sur les avantages des différentes techniques d'analyse des sons de la parole utilisées en phonétique expérimentale. De Souza, (disciple de l'Abbé Rousselot), s'arrête tout particulièrement sur l'appareil enregistreur conçu par l'Abbé Rousselot, appareil dont il illustre le fonctionnement et les avantages indiscutables.

Dans *L'enseignement de la prononciation et la méthode directe* ("B.F.M." dicembre 1908, pp. 225-226) Zünd-Burguet s'en prend à tous les praticiens qui croient avoir trouvé en la méthode directe la panacée universelle, alors que plusieurs d'entre eux ignorent la valeur exacte de ce mot magique (cfr. à ce sujet l'intervention polémique de M.L. Schmitt, *Ce qui est contre nature dans notre Méthode Directe*, "B.F.M." novembre 1908).

Sans vouloir par là défendre la vieille méthode, il se demande laquelle des deux démarches suivantes est plus illogique, irrationnelle, en un mot anti-pédagogique: celle où l'on perd un temps précieux à traduire des multitudes de phrases hétérogènes et sans aucun intérêt (du genre: "ton parapluie est ouvert", "sa soeur est malade"... ) ou l'autre "d'après laquelle le professeur ouvre et referme une porte en articulant un ensemble de sons, dont la signification restera étrangère aux élèves les plus astucieux..." (p. 225).

Toutefois ce n'est là qu'un préambule, car l'intention de l'auteur est bien de discuter de la méthode directe mais en sa qualité de phonéticien.

Il rappelle que les grammairiens traditionnels (auteurs de livres destinés à l'enseignement) "négligeaient complètement ou à peu près, la prononciation"; pour eux, les langues se composaient de lettres et non de sons ou d'articulations. L'importance de cette lacune regrettable était amoindrie, d'après l'auteur, par le fait que "autrefois on désirait savoir lire plutôt que de savoir parler une langue étrangère" (p. 226).

En venant au problème de l'enseignement de la prononciation qui est un moment indispensable si l'on veut apprendre à parler une langue, Zünd-Burguet se range du côté de ceux qui doutent que l'emploi de la transcription phonétique constitue un moyen infaillible pour enseigner la prononciation correcte d'une langue. Une autre erreur très répandue, consiste à croire que l'apprentissage de la prononciation doit se faire sur le modèle de la langue maternelle, c'est-à-dire uniquement par l'oreille (lisez: par la méthode directe). En effet, les tenants de la méthode "naturelle" oublient que l'enfant a bénéficié, pour sa langue maternelle, d'exercices phonétiques quotidiens et prolongés, alors que ses organes n'avaient encore contracté aucune habitude. C'est là une condition privilégiée et unique qui ne peut d'aucune manière se comparer à une situation d'apprentissage scolaire. D'ailleurs Passy avait bien mis en garde contre cette analogie subreptice dont l'absurdité ne lui avait pas échappé<sup>12</sup>.

Zünd-Burguet termine son intervention en se déclarant contraire à l'emploi de la transcription phonétique comme moyen d'apprentissage de la prononciation: "l'écriture phonétique est un aide mémoire, mais ne constitue pas un moyen didactique direct..." (p. 226). En passant par des signes graphiques, la méthode directe enseigne des lettres et non pas des sons, tout comme la méthode traditionnelle tant décriée.

Dans une note, Lovera affirme qu'il partage la position de son illustre ami Zünd-Burguet par laquelle il espère susciter le débat en Italie.

<sup>12</sup> Cfr. P. Passy, *De la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes*, (Société pour la propagande des langues étrangères en France, Concours 1898), Colin, Paris 1899, pp. 37 et suiv. Après avoir illustré les limites de la "méthode naturelle", P. Passy propose une méthode qu'il appelle "d'imitation raisonnée".

Le "Bollettino" de décembre 1908, voit apparaître pour la première fois une rubrique pratique, confiée à G. Panconcelli Calzia: *Rassegna di fonopedagogia*.

L'illustre phonéticien discute, à l'intention des enseignants, les applications pratiques des appareils dont se servent les phonéticiens dans leurs laboratoires (machines parlantes et disques). Le but avoué est de faire connaître aux enseignants les matériaux produits par différentes sociétés (Edison, Pathé, Deutsche Grammophon-Gesellschaft etc.) afin de les aider à choisir ce qui s'adapte le mieux au travail dans la classe.

Dans cette première revue il rend compte de trois enregistrements français édités chez Favorite Record, en donnant des conseils pour l'exploitation en classe Il s'agit de deux contes populaires: *L'aveugle et le paralytique*, *La lanterne magique* et de l'*Extrait du Monologue de Don Carlos* (tiré de *Hernani* de V. Hugo) réalisés par M. Gary de la Comédie Française.

Au début de l'année 1909 le "Bollettino" revient sur le problème de l'enseignement de la prononciation qui n'avait pas trouvé une solution satisfaisante et était au centre d'une polémique encore vive. Dans *Il metodo fonetico nell'insegnamento neofilologico*, ("B.F.M." febbraio 1909, pp. 46-49) Lelia Cavalli se range du côté des novateurs modérés. Elle déplore qu'en Italie le problème de l'enseignement de la prononciation soit encore traité de deux manières opposées et également illusoire: d'un côté les tenants de la méthode traditionnelle qui s'occupent plus des lettres que des sons et, de l'autre, les prosélytes des idées nouvelles (très peu nombreux en vérité), qui font de véritables cours de phonétique dans leurs classes et utilisent la transcription phonétique pour apprendre à lire.

Tout comme Zünd-Burguet, L. Cavalli voit dans l'emploi de la transcription phonétique une perte de temps et une difficulté supplémentaire pour l'étudiant.

Par ailleurs elle reconnaît la valeur de la méthode phonétique qui donne la priorité à la langue parlée, et donc aux sons qui doivent être expliqués selon les principes de la phonétique articulatoire, principes qui doivent être aussi simples que possibles et utilisés essentiellement pour les sons qui n'ont pas de correspondants dans la langue maternelle des apprenants (pour le français il sera très utile de montrer la formation des

voyelles antérieures labialisés et des nasales qui n'existent pas en italien). C'est uniquement à ce niveau-là que la transcription pourra être utile, selon L. Cavalli, pour indiquer la prononciation, mais certainement pas de façon systématique pour apprendre à lire. Bien au contraire, il faudra passer tout de suite des sons à l'orthographe en montrant graduellement pour chaque son les différentes graphies possibles à travers des exercices de lecture et des dictées.

La revue des articles du "Bollettino" consacrés à la phonétique se termine avec une dernière contribution de Zünd-Burguet (avec photo de l'auteur) intitulée *L'enseignement Phonétique et la nouvelle circulaire ministérielle en France* ("B.F.M." marzo aprile 1909, pp. 57-63). Il s'agit d'un article intéressant parce qu'il trace une sorte de bilan sur l'application de la phonétique à l'enseignement des langues.

La circulaire ministérielle dont il est question (datée janvier 1909) prescrit formellement "l'éducation de l'oreille et des organes vocaux" et reconnaît (pour la sixième et la cinquième) la nécessité d'un enseignement phonétique spécial. Si cette prescription n'avait pas été faite au moment où l'enseignement des langues étrangères a été basé sur la méthode directe, c'est parce que, d'après Zünd-Burguet, "on prêtait à la dite méthode des vertus qu'elle ne possède point" (p. 57).

Cette entrée en matière nous fait comprendre clairement qu'au moment de l'adoption de la méthode directe les problèmes posés par l'apprentissage de nouvelles habitudes articulatoires étaient loin d'être résolus. Cela revient aussi à reconnaître l'inefficacité absolue de la méthode imitative ou directe ("basée sur l'imitation directe par l'ouïe et par la vue").

Cette inefficacité est due à un ensemble de circonstances physiologiques défavorables qui n'existent pas seulement pour l'adulte, mais aussi pour l'élève de 10-12 ans que l'on avait cru (à tort) pouvoir assimiler au petit enfant qui apprend le phonétisme de sa langue maternelle.

Zünd-Burguet cite, tout au long de l'article, les avis de nombreux linguistes (Bréal, Marey, Sievers, Passy, Bremer...) qui tous concordent à reconnaître l'insuffisance de l'imitation. Même avec de jeunes enfants, cette dernière doit être complétée par des procédés didactiques mieux appropriés et donc plus rationnels, à savoir par l'explication de la place des organes et en particulier de la langue. Il insiste sur la nécessité que la

méthode imitative en usage devienne aussi descriptive: "La prononciation deviendra alors ce qu'elle aurait dû être toujours: l'objet d'un *enseignement méthodique*, c'est-à-dire d'un *enseignement phonétique*" (p. 61).

Par la suite, en discutant les limites de l'application de cette méthode descriptive, Zünd-Burguet fait allusion à des appareils pratiques et scolaires extrêmement simples et peu coûteux, véritables jouets scientifiques grâce auxquels "l'enseignement pratique des sons les plus difficiles à obtenir correctement en temps ordinaire devient un jeu". (p. 62) Ces moyens mécaniques s'ajoutent à la méthode imitative et descriptive et la remplacent lorsqu'elle est inefficace<sup>13</sup>.

Quant à la transcription phonétique, dont on a exagéré les mérites quitte à lui déclarer la guerre lorsque les résultats espérés tardaient à venir, Zünd-Burguet est de l'avis que sa valeur pédagogique exacte n'a jamais été comprise par ceux qui sont passés d'un extrême à l'autre. La transcription est une excellente chose quand on sait quelle place il convient de lui assigner.

L'auteur ne saurait conclure sans toucher au problème épineux de la formation des enseignants. Pour assurer un enseignement méthodique de la prononciation tel qu'il est prévu par la circulaire ministérielle et tel qu'il s'impose d'après la démonstration qui a été faite dans cet article, il ne suffit pas de savoir prononcer correctement, il faut avoir "étudié, analysé, appris sciemment les éléments phonétiques de sa langue maternelle et ceux des langues étrangères" (p. 63). Pour que l'enseignant soit initié à la pédagogie de cet enseignement nouveau Zünd-Burguet lance un appel au ministre pour qu'il institue sans tarder l'enseignement phonétique à l'intention des professeurs.

<sup>13</sup> Après le grand nombre de découvertes que la phonétique expérimentale a connues à la fin du siècle dernier, de nombreux instruments ont été inventés pour la correction des fautes de prononciation (guide-langues, cadran indicateur des mouvements respiratoires, de la langue et des lèvres etc.). Pour une description de ces appareils ingénieux voir A. Zünd-Burguet, *La méthode phonotechnique dans la prononciation des langues vivantes*, "Revue de Phonétique", 6 (1), 1929, pp. 41-64).

### 7.3. Bilan

Le climat scientifique qui entoure la naissance du “*Bollettino di Filologia Moderna*” voit d’une part le plein essor de la phonétique théorique et expérimentale dans des pays limitrophes tels que la France et l’Allemagne (et plus généralement dans de nombreux pays européens), et, d’autre part, l’absence quasiment totale de cette discipline en Italie.

Par ailleurs, le vent de la réforme des vieilles méthodes d’enseignement des langues soufflait pour ainsi dire sur l’Europe entière depuis le célèbre pamphlet intitulé *L’enseignement des langues doit changer*, publié par Viëtor en 1882 sous le pseudonyme Quousque Tandem<sup>14</sup>. De nombreux pays avaient suivi l’exemple de l’Allemagne.

Un débat passionné sur l’enseignement pratique des langues vivantes fut soulevé par Lundell en 1886 au Congrès philologique de Stockholm où il fut question, en particulier, de la valeur des doctrines de la jeune école “phonétique” qui représentait le parti des réformateurs<sup>15</sup>. Ils revendiquaient en premier lieu la part essentielle de la phonétique dans l’enseignement des langues. Voilà pourquoi, pendant quelques années, “méthode phonétique” fut synonyme de “méthode de la réforme”<sup>16</sup>.

On a l’impression que le vent de la réforme, pourtant assez violent, n’avait pas franchi les Alpes avant la fondation du “*Bollettino*” qui joua donc le rôle décisif d’initiateur en diffusant les idées nouvelles dans un pays où les langues continuaient à être enseignées selon les vieilles méthodes que personne ne songeait à remettre en question. Une enquête lancée par le “Maître Phonétique” pour faire le point sur l’enseignement des langues modernes dans les différents pays, nous dévoile une Italie où, en 1903, les enseignants, sceptiques et incompetents, emploient toujours les vieilles méthodes (voir le texte cité p. )

Pourtant, dès sa fondation, en 1894, le “*Bollettino*” présenta une première fois (et maintes fois par la suite) l’Association phonétique interna-

<sup>14</sup> Dans le “*Bollettino*” on parla de l’initiative de Viëtor en 1902 sans que cela paraisse avoir ému le public italien.

<sup>15</sup> La lutte engagée par les réformateurs au Congrès de Stockholm où ils remportèrent un grand succès, est illustrée par P. Passy, *Le Phonétisme au Congrès Philologique de Stockholm en 1886*, Delagrave, Paris 1887, pp. 40. Cfr. 2.1.

<sup>16</sup> Cf. B. Cambiaghi, *Didattica della lingua francese*, La Scuola, Brescia 1983, p. 13 et suiv.

tionale (dans laquelle avaient convergé les réformateurs de tous les pays et avec laquelle il entretenait des rapports suivis), l'Alphabet qu'elle avait mis au point (A.P.I.) et les buts qu'elle poursuivait dans le renouvellement de l'enseignement des langues. Il faut croire que le "Bollettino" n'était pas beaucoup lu, ce qui est tout à fait vraisemblable et, qui n'est pas moins vraisemblable, que la phonétique n'attirait pas grand-monde, en Italie. Cet isolement et cette indifférence ne découragèrent pas les animateurs infatigables du "Bollettino" auxquels se joignaient, de temps à autre, quelques collaborateurs étrangers (pour la France P. Passy, A. Zünd-Burquet, R. de Souza).

Dans le domaine de la phonétique, le but de R. Lovera et de ses collaborateurs était de faire connaître en Italie les avantages que l'enseignement de langues pouvait tirer des découvertes de cette discipline, en particulier ses applications à l'enseignement de la prononciation qui, négligée depuis toujours dans les manuels, était devenue, dans l'esprit de la réforme, le point de départ prioritaire.

Sur l'ensemble des contenus phonétiques publiés par le "B.F.M." (surtout entre 1901 et 1909) on peut distinguer deux sortes de contributions:

1. d'une part, des articles généraux de vulgarisation portant essentiellement sur la phonétique physiologique (les organes de la phonation) et segmentale (les modes d'articulation des voyelles et des consonnes, les voyelles nasales) et sur la pédagogie de la prononciation (présentation de techniques de correction, de nouveaux appareils, d'ouvrages récents, de cours de vacances). Le but visé est l'(in)formation des enseignants de langues à l'intention desquels les rédacteurs du "Bollettino" réclamaient des réformes urgentes, notamment la création d'un cursus universitaire spécifique et l'institution de la chaire de phonétique;

2. des articles polémiques, des lettres, des réponses qui favorisaient le débat et les prises de positions autour des problèmes méthodologiques les plus controversés liés aux applications de la phonétique dans la classe.

En effet, les réformateurs les plus acharnés souhaitaient l'introduction de la phonétique comme matière d'enseignement dans la classe de langue, tandis que leurs adversaires voulaient l'en exclure totalement. Les uns prônaient l'emploi exclusif de la transcription phonétique, les autres n'admettaient aucun symbole phonétique.

Dans cette dispute, les collaborateurs du “*Bollettino*”, le directeur en tête, se rangent sans doute du côté des réformateurs modérés. A ce propos, l’attitude de Lovera, vis-à-vis de la transcription est significative. Sa position évolue nettement allant d’un accueil favorable (en 1894) à un refus catégorique au moment où elle fut présentée comme une véritable méthode d’apprentissage de la lecture, rapide et efficace<sup>17</sup>. Dans son esprit, la transcription est un auxiliaire précieux pour le maître, un aide-mémoire, mais elle ne saurait être en aucun cas un moyen d’apprentissage direct pour l’élève.

Par ailleurs, Lovera déclarait appartenir entièrement à la nouvelle école phonétique. En ce sens, il croyait fermement pouvoir résoudre tout problème de production par la description articulatoire (physiologique) en indiquant la position des organes de la parole. Il partagea donc avec les plus illustres phonéticiens de son temps cette illusion: que l’on puisse régler la position des organes comme celle d’un mécanisme. C’était ignorer l’infinie complexité des mouvements articulatoires et les nombreux phénomènes de compensation qui peuvent intervenir. La description n’était certes pas infaillible et certaines limites avaient été clairement vues puisqu’on conseillait de recourir à des méthodes mécaniques (appareils spécialement conçus) chaque fois que la méthode imitative et descriptive n’était pas à même de fournir des résultats phonétiques rapides et sûrs.

Néanmoins, la description physiologique représentait un progrès par rapport à la simple imitation qui, conseillée par la méthode directe à ses débuts, s’était révélée tout à fait insuffisante provoquant de violentes réactions de la part des enseignants.

Le “*Bollettino*” accorda également une place aux appareils que l’on peut considérer comme les précurseurs des laboratoires de langue. En effet, Lovera avait pressenti les possibilités pédagogiques offertes par les technologies mises au point dans les laboratoires de phonétique de son temps, en particulier par le phonographe, tant et si bien qu’il confia à un phonéticien illustre, G. Panconcelli Calzia, une rubrique d’information appelée *Fonopedagogia* (à partir de 1908) où sont présentés et critiqués les nouveaux appareils et les disques en commerce. On apprend par

<sup>17</sup> Cfr. R. Lovera, *La trascrizione fonetica nell’insegnamento*, “B.F.M.” 31 gennaio 1907, pp. 11-13.

là que l'écoute de disques avait déjà cours dans certaines écoles italiennes (p.e. Modena) en 1906<sup>18</sup>.

Si le "Bollettino" joua un rôle indéniable dans la diffusion des nouvelles idées et des nouvelles méthodes, il n'est pas certain que ses efforts aient été couronnés de succès. Une indication pourrait venir de l'analyse des manuels publiés dans cette période-là ou de l'"Echo français" qui succéda au "Bollettino". Autant de pistes qui restent à parcourir...

<sup>18</sup> Il est intéressant de rappeler que les phonographes et les disques se commercialisent en 1890 tandis qu'en 1900 on fait les disques en série. Cfr. P. Léon, *Laboratoires de langue et correction phonétique*, cit., p. 25.

## 8. CONCLUSION

Le branle-bas phonétique n'avait pas été sans effet. En 1904 O. Jespersen dans son célèbre ouvrage *How to teach a foreign language* qui illustre les principes de l'enseignement linguistique, écrivait que l'application de la phonétique et l'emploi de la transcription dans l'enseignement des langues modernes devaient être considérés comme l'un des progrès majeurs réalisés dans le domaine de la pédagogie moderne<sup>1</sup>.

Au tournant du siècle le combat contre la vieille méthode grammair-traduction qui avait mobilisé tant d'énergies semblait gagné en France et le nouveau siècle s'ouvrait sur un événement célébré par Passy comme une victoire.

En effet, en France, la circulaire signée en 1901 par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts G. Leygues, prescrivait l'emploi de la méthode directe pour l'enseignement des langues vivantes sur l'ensemble du territoire national<sup>2</sup>:

“Au lycée et au collège, les langues vivantes ne doivent donc pas être enseignées comme les langues mortes. On ne doit pas en faire un instrument de culture littéraire ou une gymnastique intellectuelle.

Il faut employer la méthode qui donnera le plus rapidement et le plus

<sup>1</sup> O. Jespersen, *How to teach a foreign language*, 1ère ed. en danois 1901, trad. en anglais Swan Sonnenschein, London 1904.

<sup>2</sup> Pour plus de détails sur les circulaires ministérielles et plus généralement sur les textes officiels relatifs à l'enseignement des langues cfr. Ch. Puren, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Clé International. Paris 1088, pp. 447. Pour ce qui est de l'imposition de la méthode directe au début du siècle l'auteur parle de “coup d'Etat pédagogique” (p. 59).

sûrement à l'élève la possession effective de ces langues.

Cette méthode, c'est la méthode directe. S'inspirant des moyens naturels par lesquels l'enfant apprend sa langue maternelle, elle comporte peu de syntaxe et moins encore de philologie. Elle consiste surtout en exercices oraux, conversations, récits, lectures, explications d'auteurs et de textes usuels, ces exercices étant les plus propres à mettre à la disposition de l'élève un vocabulaire étendu, à l'habituer à la prononciation et à la construction rapide des phrases"<sup>3</sup>.

Voilà ce que le Ministre entendait par méthode directe, et cette interprétation n'est pas sans importance pour la suite des événements.

Il est légitime de se demander quelle fut la réaction des enseignants à cette imposition venant de Paris.

Il faut croire que la circulaire ministérielle répondait à une attente car apparemment elle fit son chemin<sup>4</sup>. En 1903 le nouveau Ministre de l'Instruction Publique Chaumié, résolu à faire triompher la méthode directe, pouvait affirmer que "convaincus ou résignés, tous les professeurs appliquent la méthode directe avec conscience..."<sup>5</sup>. Toutefois, la circulaire de 1901 avait peut-être posé plus de problèmes qu'elle n'en avait résolu: pour des enseignants formés à la vieille école, quelque ouverts qu'ils fussent aux nouvelles idées, il ne devait pas être facile d'appliquer ce nouveau crédo.

C'est pourquoi enseignants et élèves allaient à l'encontre de pas mal de déboires.

<sup>3</sup> Le texte de la circulaire est reproduit en entier dans "Le Maître Phonétique", Janvier 1902, pp. 26-28. L'extrait cité est à la page 27. On apprend qu'une Commission a été chargée de procéder à une révision des programmes et de rédiger des instructions à l'intention des professeurs de langues vivantes. Un "Projet d'instructions relatives à l'étude des langues vivantes dans les lycées et collèges" élaboré par cette commission a paru dans "Le Maître Phonétique", février 1902, pp. 37-39. D'après Passy, ces indications, qui par ailleurs se rapprochent du programme de l'Association phonétique, présentent une lacune sérieuse parce qu'on y ignore totalement les applications de la phonétique et l'emploi de la transcription.

<sup>4</sup> Il est intéressant de rappeler que depuis des années on s'interrogeait (on se disputait parfois) sur les buts de l'enseignement des langues vivantes dans l'école et sur la méthode à utiliser: forger les esprits à travers la lecture des auteurs ou bien apprendre d'abord la langue voie d'accès indispensable à la littérature? Voir à ce propos les idées passablement réactionnaires débattues au sein de la "Société pour l'étude des questions sur l'enseignement secondaire", citées dans "Le Maître Phonétique", février 1889, p. 26.

<sup>5</sup> P. Passy, *La réforme en France*, "Le Maître Phonétique", janvier-février-mars 1903, p. 32.

Passy avait fait remarquer dès le départ que si la circulaire prescrivait bien la méthode préconisée par son Association, elle passait entièrement sous silence les applications de la phonétique dont l'importance n'avait pourtant pas échappé "en haut lieu"<sup>6</sup>.

Mais comment traduire les prescriptions ministérielles dans la pratique pédagogique?

Le débat autour des applications possibles de la phonétique dans l'enseignement des langues se poursuit, dans le milieu enseignant, pendant la première décennie du XXe siècle et bien au-delà. Preuve en soient les articles nombreux publiés dans "Les Langues Modernes", Bulletin de la Société des Professeurs de Langues vivantes. Intervenaient dans ce débat passionné aussi bien des professeurs universitaires (Piquet, Rosset, Passy défini "spécialiste autorisé" en la matière) que des enseignants-praticiens oeuvrant dans les écoles secondaires, surtout les professeurs des deux langues étrangères principales enseignées en France, l'anglais et l'allemand<sup>7</sup>.

Tandis que pour certains, hostiles ou indifférents, le phonétisme restait suspect, nombreux étaient ceux qui nourrissaient un intérêt très vif pour l'étude des problèmes de prononciation auxquels ils étaient,

<sup>6</sup> Ibid., p. 32. Il est vrai que l'avènement des nouvelles méthodes connut dans les différents pays des avancements inattendus et des reculs tout aussi imprévus. Au même moment où la France semblait s'engager dans la voie de la Réforme, La Suède, berceau de la Quousque Tandem, faisait marche arrière. Une loi préparée en 1902 était approuvée par le Parlement, loi réactionnaire qui recommandait l'emploi de la vieille méthode grammaticale pour l'étude des langues vivantes, et cela dès le début (à l'âge de 9 ans). Cfr. P. Passy, *Recul*, "Le Maître Phonétique", sept.-octobre 1904, pp. 126-127. Si la méthode phonétique connut un recul, notamment dans les pays qui avaient été le berceau de la réforme, c'est bien parce que ses principes, en particulier la transcription, avaient été mal interprétés et par conséquent mal appliqués par des gens qui ne connaissaient rien à la phonétique. Le zèle des néophytes ne donne pas toujours les résultats espérés!

<sup>7</sup> Je me limiterai à citer quelques titres: H. Massoul, *Quelle prononciation allemande nous faut-il enseigner?*, "Les Langues Modernes", déc. 1903; P. Passy, *L'application de la Phonétique à l'enseignement des langues vivantes*, Ibid., n. 19, 1905; G. Camerlynck, *La Phonétique et ses applications possibles à l'enseignement de la prononciation*, Ibid., mars 1907; Id., *Discussion*, Ibid., avril 1907; Id., *Discussion*, Ibid., mai 1907; F. Piquet, *Quelques réflexions sur le rôle de la phonétique descriptive dans l'enseignement secondaire*, Ibid., oct. 1907; Th. Rosset, *Du rôle de la phonétique dans l'enseignement des langues vivantes*, Ibid., juillet 1909. Après 1910 de nombreux articles sont consacrés à l'enseignement de la prononciation par le phonographe, cfr. chap. 4.

qu'ils le veuillent ou non, concrètement confrontés et qu'ils mettaient beaucoup de diligence à résoudre. Il est intéressant de noter que ce sujet donna lieu à de vastes débats au sein des associations des enseignants de différents pays<sup>8</sup>.

En France, la tradition des conférences annuelles créée par la Société des professeurs de langues vivantes se renouvela en 1906 avec au programme une intervention de G. Camerlynck sur *La Phonétique et ses applications possibles à l'enseignement de la prononciation*<sup>9</sup>. Contraire à tout radicalisme phonétique aussi bien qu'à tout rejet injustifié, se voulant critique et impartial, exempt tant des affirmations enthousiastes et tranchantes des uns que des moqueries et des aveugles préventions des autres, l'orateur donne une leçon de modestie et de bon sens, de modération et de lucidité.

La conférence fut suivie d'une discussion très animée dont la revue de l'Association se fit l'écho en publiant les textes et en invitant tous les enseignants de Paris et de la province à envoyer leur opinion et le compte-rendu de leurs expériences sur la question. En discutant des applications de la phonétique à l'enseignement, les noeuds incontournables étaient l'étude des articulations et l'emploi de l'A.P.I. autour duquel la polémique ne cessait de s'alimenter.

Pour ce qui concerne l'apprentissage des articulations, la tendance dominante qui se dégage de cette enquête est contraire au principe de la simple imitation et favorable à un travail systématique et méthodique qui vise à former l'oreille, à assouplir les organes, à enseigner les valeurs d'une scrupuleuse exactitude. Un consensus unanime se fait autour de la nécessité pour l'enseignant de se familiariser avec les résultats d'une discipline qui était désormais devenue l'auxiliaire indispensa-

<sup>8</sup> Cfr. la conférence faite par A. Grégoire au Congrès de l'Association belge des Professeurs de Langues Vivantes, tenu à Gand du 18 au 22 sept. 1906, dont des extraits sont publiés dans les "Langues Modernes", mai 1907, pp. 172-175 (*La Phonétique et ses applications possibles à l'enseignement de la prononciation*) et une autre semblable, *L'application de la Phonétique à l'enseignement des langues modernes*, faite par D.L. Savory le 3 janvier 1907 au Congrès annuel des professeurs tenu à Londres sous les auspices du London County Council (Conference of teachers). Des extraits de cette dernière ont paru dans les "Langues Modernes", avril 1907, pp. 131-133.

<sup>9</sup> Conférence faite à l'Assemblée générale de la Société des professeurs de langues vivantes, le 27 décembre 1906 à l'amphithéâtre Michelet, in "Langues Modernes", mars 1907, pp. 78-90.

ble de tout bon enseignement des langues. Bien avant de discuter du droit de cité de la phonétique dans la classe, il fallait se rendre compte de l'importance qu'elle a pour l'enseignant qui doit tout d'abord surveiller sa propre prononciation, l'améliorer, aiguïser son ouïe contre l'inévitable détérioration que son accent subit au contact avec les élèves.

Pour ce qui concerne les élèves, les tenants de la phonétique réclamaient un enseignement méthodique de la prononciation par une gymnastique vocale basée sur des exercices de lecture et de répétition collective à haute voix de séries de mots contenant le même son, des exercices qui devaient être simples, fréquents et infatigablement répétés, afin d'amener les élèves à prendre, par l'imitation, de nouvelles habitudes physiologiques et musculaires, pour que la prononciation devienne un automatisme<sup>10</sup>. Cet entraînement était généralement précédé d'une sorte de "préface" phonétique (qui ne faisait pourtant pas l'unanimité), une leçon zéro consacrée à de simples remarques ou expériences d'anatomie à l'aide d'images, larynx en carton, reproductions de la gorge, palais artificiel, tableaux. La surdité des élèves aux sons étrangers est souvent évoquée tout comme l'action de filtre exercée par la langue maternelle<sup>11</sup> et l'intérêt d'une analyse contrastive pour déjouer les pièges des fausses similitudes entre les deux langues en présence.

Quant au deuxième noeud, la transcription phonétique, la lecture des articles et des discussions parus dans "Les Langues Modernes" fait apparaître la tendance à confondre subrepticement deux aspects bien distincts: l'enseignement scientifique de la prononciation et la notation phonétique née pour déjouer les pièges de l'orthographe, identification réductrice s'il en fût qui se soldait au grand dam de la première. Tour à tour considérée comme gain ou perte de temps, comme surcharge de travail ou économie des efforts, la transcription a décidément fait couler beaucoup d'encre.

<sup>10</sup> Dans *Enseignement phonétique initial*, "Langues Modernes", nov.-déc. 1904, pp. 564-567, H. Massoul, professeur d'allemand au lycée de Nantes, indiquait la précision musculaire comme le premier but à atteindre. Pendant les phases d'entraînement phonétique, un rôle important était joué par le tableau de Viëtor souvent cité par les enseignants.

<sup>11</sup> On songe inévitablement au crible phonologique dont parlera plus tard Troubetzcoj. Cfr. André Borrell, *Correction phonétique de la prononciation et rééducation de l'audition par la méthode verbo-tonale*, "Travaux de didactique du FLE", Montpellier, n. 8 (1982), pp. 11-28.

La contestation dont la transcription (interprétée à tort comme une fin en soi) n'avait cessé d'être l'objet avait fini par porter préjudice à l'ensemble de la question et fut la source de bien des malentendus. Ainsi, paradoxalement, d'excellents enseignants ayant rejeté violemment la transcription avaient cru rejeter par là la phonétique tout court alors qu'ils avaient l'habitude de montrer aux débutants la position des organes de la parole et la place des sons dans la cavité orale. Tout comme Monsieur Jourdain, ils faisaient de la phonétique sans le savoir<sup>12</sup>!

Dans l'esprit des plus modérés, la transcription, instrument de travail et de compréhension des phonéticiens entre eux, était à considérer comme un auxiliaire précieux surtout pour les jeunes débutants, dont il appartenait au maître d'établir les temps et les modes d'utilisation suivant les besoins de son public.

Le problème de l'apprentissage de nouvelles habitudes phoniques, qui avait suscité de si nombreuses réactions, n'avait pas été abordé de façon rigoureuse et explicite dans les textes officiels, d'où le besoin de préciser par une nouvelle circulaire, en 1909, la nécessité d'un travail ponctuel sur cet aspect prioritaire de l'apprentissage.

La circulaire ministérielle de janvier 1909 reconnaît la nécessité d'un enseignement phonétique spécial pour la 6ème et la 5ème et prescrit formellement pour ces deux classes "l'éducation de l'oreille et des organes vocaux" si bien que la première préoccupation du professeur doit être la prononciation. Par quels moyens? En faisant de la prononciation l'objet d'un enseignement méthodique, d'exercices exclusivement consacrés à elle: il ne suffit pas de donner l'exemple à l'élève, il faut aussi lui expliquer la place des organes et, en particulier, le jeu de la langue. La transcription phonétique est présentée comme un moyen didactique de premier ordre.

Ces indications on ne peut plus officielles, sanctionnent définitivement l'échec de la méthode de l'imitation directe fondée sur l'illusion que les circonstances physiologiques défavorables à l'acquisition par l'i-

<sup>12</sup> Cfr. A. Coleman, *Practical Phonetics in Junior College french*, "Modern Language Journal", Published by the National Federation of Modern Language Teachers, Vol. I, N. 5, frb. 1917, pp. 155-162.

mitation directe n'existent que chez l'adulte, l'élève de 10-12 ans pouvant être assimilé au petit enfant qui apprend le phonétisme de sa langue maternelle.

Ce point de vue, inévitablement destiné à l'échec, n'avait jamais été partagé par l'école des jeunes phonétistes<sup>13</sup>.

Cette circulaire soulevait le problème de la formation des enseignants et en particulier de leur initiation à la pédagogie de la prononciation, problème auquel allaient répondre, au moins partiellement, les cours de vacances organisés, de plus en plus nombreux, au quatre coins de l'Europe.

Mais cette circulaire était également destinée à ranimer le vieux débat (et parfois la polémique) autour du rôle de la phonétique dans l'enseignement.

Les représentants de 19 pays réunis à Paris en avril 1909 à l'occasion du Congrès International de la Société des professeurs des langues vivantes de l'enseignement public ne pouvaient pas l'ignorer.

Les contenus de ce Congrès nous donnent en quelque sorte la température du moment.

Trois sections thématiques furent retenues par les organisateurs vu leur intérêt et leur état d'urgence: I. *Questions se rapportant à la préparation des professeurs de langues vivantes en France et dans les autres pays*; II. *Questions se rapportant aux programmes et aux méthodes d'enseignement scolaire en France et dans les autres pays*; III. *Questions se rapportant à l'enseignement extrascolaire et post-scolaire des langues vivantes en France et dans les autres pays*. Trois contributions concernaient la phonétique et ses applications pédagogiques: *Du rôle de la phonétique dans l'enseignement des langues vivantes*, signé par Th. Rosset, directeur de l'Institut de phonétique de Grenoble et responsable d'un enseignement pilote de la prononciation dès 1905; *L'enseignement phonétique et la nouvelle circulaire ministérielle en France* d'A. Zünd-Burguet, ancien collaborateur de Rousselot et représentant de la méthode phonotechnique; *Les applications de la phonéti-*

<sup>13</sup> Pour une analyse critique de cette circulaire cfr. A. Zünd-Burguet, *L'enseignement phonétique et la nouvelle circulaire ministérielle*, in Actes du Congrès International des professeurs de langues vivantes..., Paris 1909, cit., pp. 160-167.

*que expérimentale à l'enseignement des langues vivantes* de F. Piquet, professeur à l'Université de Lille.

Les contenus de ces interventions, déjà évoqués à plusieurs reprises, n'exigent pas d'autres commentaires.

Ce qui nous intéresse ici, ce sont plutôt les échanges "à chaud" entre les participants. Rappelons l'intervention significative d'un personnage en vue, F. Brunot, qui se définissait lui-même "un des anciens et chauds amis des langues vivantes"<sup>14</sup> et que personne ne pouvait soupçonner d'être hostile à l'enseignement de la phonétique étant donné les efforts qu'il avait déployés en faveur de cette discipline.

Dans son *Discours d'inauguration*<sup>15</sup>, Brunot, soulignait avec humour le côté cocasse de sa présence – un professeur de français à la présidence d'un congrès sur les langues étrangères – d'autant plus que dans les Facultés, qui étaient surtout historiques, le français siégeait parmi les prestigieuses langues classiques (grec et latin) et non du côté des langues modernes.

Tout en déplorant l'absence de cours de formation pour les futurs enseignants, il estimait qu'une généralisation de l'enseignement phonétique au niveau universitaire était prématurée, faute de crédits et de personnel enseignant, ce qui ne l'empêchait pas d'affirmer que la phonétique était également indispensable pour le français langue maternelle à tous les niveaux de l'enseignement.

Brunot se déclare favorable à l'initiative du Ministre et déplore l'absence de cours de formation adéquats. Il souligne en outre le paradoxe qui consiste à ne pas prescrire le même enseignement phonétique pour le français (langue maternelle) alors que la nécessité en est évidente à tous les niveaux, de l'école maternelle jusqu'à l'Académie Française<sup>16</sup>:

"Ainsi nous pourrions bien demander que l'on fit à Paris, même pour le français, ce que l'on veut faire pour les langues étrangères, c'est-à-

<sup>14</sup> Actes du Congrès Int. de la Société des professeurs de langues vivantes..., cit., p. 115.

<sup>15</sup> Cfr. *Compte Rendu général*, Librairie H. Paulin & Cie ed., Paris 1909, pp. 67-72 et 115-123. Venant juste après la circulaire ministérielle de janvier 1909 qui indiquait le travail phonétique comme prioritaire dans l'apprentissage des langues, ce Congrès fut le lieu d'échanges très animés sur la question.

<sup>16</sup> D'après Brunot, la majorité des membres de cette Assemblée avait une idée de la prononciation française fort discutable, basée sur "la langue forte" c'est à dire la langue écrite.

dire qu'on enseignât aux maîtres que tout ce qui s'écrit ne se prononce pas"<sup>17</sup>. De la même manière, il considère que la transcription phonétique a, au moins, une vertu négative: celle de ne rien ajouter à un mot tel qu'il est réellement prononcé. Les interventions de Brunot se font à l'enseignement de l'humour, mais aussi du bon sens. S'adressant aux enseignants, de qui dépend, en grande partie, le succès de toute réforme de l'enseignement, Brunot souligne le rôle central qu'ils sont appelés à jouer et fait appel à leur conscience professionnelle lorsqu'il affirme: "toute l'histoire de l'enseignement des langues modernes, en France au moins, se divise en trois phases: le temps où cet enseignement n'existait pas, le temps où on faisait croire qu'il existait, et enfin la période qui vient de commencer, où définitivement reconnu, il deviendra ce que vous le ferez vous-mêmes"<sup>18</sup>. Pour que les enseignants cessent d'être des caricatures et sachent se montrer à la hauteur de leur tâche, la formation professionnelle, qui comporte l'ouverture aux progrès scientifiques et méthodologiques faits dans les sciences du langage, est considérée comme un impératif.

Brunot estime qu'il est indispensable de faire pénétrer peu à peu certaines notions de phonétique dans la classe, mais en évitant surtout de décréter que tout le monde doit être phonéticien. C'était le mot qu'il fallait pour rassurer les enseignants: on n'exige pas d'eux qu'ils se transforment en Pic de la Mirandole!

Il ressort des Procès-Verbaux des séances qu'à la fin d'un débat animé autour de l'enseignement des sons et de la transcription phonétique, les Congressistes votèrent, à l'unanimité moins deux, la proposition que l'enseignement de la phonétique fût introduit dans toutes les Facultés tandis qu'ils rejetèrent l'introduction d'une épreuve de phonétique dans les divers examens et concours.

De toute évidence, les Universités n'étaient pas à la hauteur de la tâche qui leur était confiée en matière de formation ni à même de répondre à la demande qui leur venait du monde enseignant. F. Piquet exprimait à ce propos, un jugement sévère: "A l'heure présente il n'existe, en France, guère de cours de phonétique expérimentale. On ne songe pas à

<sup>17</sup> Ibid., p. 69.

<sup>18</sup> Ibid., p. 116.

préparer les futurs professeurs de langues vivantes à enseigner une prononciation correcte à leurs élèves. Dans aucun examen, dans aucun concours, on n'exige des candidats qu'ils démontrent leur aptitude à cet enseignement.

La pédagogie des langues vivantes est restée à cet égard en deçà des premiers bégaïements<sup>19</sup>.

Malgré tout ce que Passy avait fait pour la pédagogie de la prononciation, malgré les fondements scientifiques sans cesse consolidés par Rousselot, les portes des Facultés restaient closes (sauf exception) à l'enseignement de la phonétique, surtout de la phonétique appliquée<sup>20</sup>.

Si la circulaire de 1909 reconnaissait l'importance de l'enseignement phonétique pour la classe de langue, il restait à résoudre au niveau de l'institution scolaire supérieure le problème du recyclage et de la formation des enseignants car, sans leur collaboration, toute réforme était destinée à rester lettre morte.

En dépit de l'inertie des institutions, l'action menée par les phonéticiens a le mérite d'avoir secoué les esprits en montrant la nécessité d'un changement réel des hommes et des méthodes.

Mais les changements dans ce domaine ne sont que trop lents et l'on a parfois l'impression que l'histoire se répète sans pour autant s'améliorer. En effet, un siècle s'est écoulé et nous en sommes encore à souhaiter l'intégration de la phonétique dans les cursus qui préparent les futurs enseignants. En effet on peut lire dans un numéro récent de la Revue de l'Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public: "Si la phonétique/phonologie est incluse dans la formation des étudiants en langues, elle est généralement descriptive et normative. [...] Mais l'aspect "appliqué" destiné à aider le futur maître de langue dans sa classe demeure trop souvent absent du cursus"<sup>21</sup>.

<sup>19</sup> F. Piquet, *Les applications de la phonétique expérimentale...*, cit., p. 144.

<sup>20</sup> Cfr. dans le même sens les remarques de F. Brunot qui cite parmi les exceptions dues "aux efforts de quelques maîtres de l'Enseignement supérieur", Piquet à Lille, Grammont à Montpellier, Rosset à Grenoble. Cfr. les Actes du Congrès de la Société des professeurs de langues vivantes, cit., p. 68.

<sup>21</sup> J. Feuillet, *Présentation*, in *Et la Phonétique?*, "Les Langues Modernes", LXXXVIème année, n. 3 (1992), p. 10.

L'essor que la phonétique (théorique et appliquée) connaît à la fin du 19<sup>e</sup> siècle peut être considéré, suivant le point de vue adopté, comme la cause ou bien la conséquence du renouvellement méthodologique qui accorde à la langue parlée la priorité dans l'apprentissage d'une langue.

Le paradoxe n'est qu'apparent: d'une part, cette centration sur la langue parlée est le résultat de la lutte menée par phonéticiens-linguistes; d'autre part, elle est à l'origine du développement formidable des recherches en pédagogie de la prononciation.

En effet, il faut reconnaître que les phonéticiens ont le grand mérite d'avoir engagé les hostilités contre la domination de la langue écrite et ce que les Allemands appelaient *Schreibsprache*, *Papiersprache*, *Papiener Stil*, *Tintensprache*, *Tintenteufel* proclamant très haut que la langue est pour l'oreille et pour la bouche et non seulement pour l'encre et le stylo<sup>22</sup>.

Puisque les applications suivent toujours de près les options théoriques dominantes, on voit aisément que, parallèlement au courant "classique" représenté par Passy, c'est la phonétique expérimentale qui domine et inspire la recherche et ses applications: de la prise en compte essentielle des aspects articulatoire, acoustique et perceptif jusqu'à la grande illusion représentée par la méthode phonotechnique. Celle-ci laissait entendre qu'il était possible de régler les organes de la phonation comme les rouages d'un mécanisme.

On peut affirmer que le courant "phonotechnique" n'a jamais été tout à fait déserté car, de nos jours encore, les phonéticiens poursuivent le rêve de pouvoir inventer des machines pour l'enseignement et la correction de la prononciation. On en retrouve les traces dans la méthodologie S.G.A.V. (appareil SUVAG LINGUA pour la correction phonétique en classe), dans les nombreuses tentatives de visualisation de l'intonation sur écran avec possibilité de surimpression de la courbe de l'élève sur un patron-modèle<sup>23</sup>, dans les logiciels de la dernière heure. Les progrès de

<sup>22</sup> Note de R. Lovera in A. Laharner, *La Fonetica*, "Bollettino di Filologia Moderna", luglio 1902, p. 99.

<sup>23</sup> Pour plus de détails cfr. J. Cureau/B. Vuletic, *L'enseignement de la prononciation. Le système verbo-tonal (S.G.A.V.)*, Didier 1976, pp. 108 et G. Boulakia et alii, *Visualisation de l'intonation: application à l'enseignement*, Colloque sur l'Anglais oral, Villeteuse, 26.4.1982.

la technologie et des connaissances sur la parole laissent entrevoir une nouvelle génération de matériels destinés à l'apprentissage et à la correction phonétique<sup>24</sup>. L'ordinateur est roi: il oriente nos espoirs, il nous désoriente parfois. L'admiration face au développement des systèmes informatisés sophistiqués qui ouvrent des perspectives insoupçonnées, cède parfois la place au doute lorsqu'on lit à propos de l'emploi de l'ordinateur: "Parmi les avantages de ce procédé, notons l'approche indirecte (par contraste avec la Méthode Directe) qui contribuera à réduire la gêne qu'il y a à employer une autre langue, et qui dirigera l'étudiant vers des questions et des problèmes linguistiques autres que ses propres tentatives orales ou écrites"<sup>25</sup>.

Le luxe technologique caractérisant notre époque risque-t-il de balayer les principes mêmes de la méthode directe en faisant miroiter à nos yeux d'autres chimères? C'est là qu'on se rend compte de la nécessité de faire l'histoire de l'enseignement de la phonétique: une didactologie ne peut se fonder sans élucider son histoire.

Certes, les progrès technologiques que le XX<sup>ème</sup> siècle a connus paraissent nous éloigner de plus en plus des appareils rudimentaires du début du siècle qui ressemblent parfois plus à des instruments de torture qu'à des auxiliaires pédagogiques.

N'empêche que, même s'ils nous font souvent sourire par leur ingénieuse naïveté, ces appareils témoignent d'une intégration réelle des recherches théorique et appliquée et de la collaboration entre savants venus d'horizons différents mais limitrophes.

Enseignants, phonéticiens, linguistes, philologues, médecins et plus généralement passionnés du langage, se croisent en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tous animés par la même foi du progrès scientifique dont les effets devaient tout naturellement contribuer à l'amélioration de l'enseignement des langues. Outre les phonéticiens dont nous avons longuement parlé, il faut mentionner des linguistes et universitaires célèbres

<sup>24</sup> Cfr. A. Durand-Deska/P. Durand, *Quelques perspectives en correction phonétique: pour un renouveau technique et méthodologique*, "Revue de Phonétique Appliquée", 98, 1991, pp. 15-31.

<sup>25</sup> J.H. Esling, *La Parole sur ordinateur dans l'enseignement de la phonétique et de la langue seconde: Matière Académique au Niveau avancé*, "Revue de Phonétique Appliquée", 95-96-97, 1990, p. 149.

dont le rôle a été essentiel. M. Bréal, F. Brunot, G. Paris pour n'en citer que quelques-uns, sont des esprits éclairés qui se sont battus contre l'inertie des institutions et ont compris d'emblée la nécessité d'ouvrir les portes des Facultés à la phonétique tout en lui demandant de faire ses preuves. Ouverture donc, mais aussi prudence ainsi que l'indique Ferdinand Brunot:

“Je fais des réserves au sujet des instruments actuellement en usage, du moins des instruments théoriques. J'attends, après l'analyse du langage, que la synthèse soit faite, pour être sûr que l'analyse est exacte; comme savant, je ne peux la reconnaître telle tant que la synthèse n'est pas faite”<sup>26</sup>.

<sup>26</sup> in *Actes du Congrès International des professeurs...* Paris 1909, cit., p. 68.



## BIBLIOGRAPHIE

- ABERCROMBIE DAVID, *Forgotten Phoneticians*, Transactions of the Philological Society for 1948, London 1949, reprinted in *Studies in Phonetics and Linguistics*, Oxford Univ. Press, London 1965.
- ABRY, DOMINIQUE & BOË LOUIS JEAN & RAKOTOFIRINGA HIPPOLYTE, *Théodore Rosset et l'établissement de la phonétique expérimentale à Grenoble*, Documents de la SIHFLES n° 20, déc. 1997, pp. 54-72.
- ACKERMANN PAUL, *Essai sur l'analyse physique des langues*, Terzuolo, Paris/Brockhaus, Leipzig, 1838, XVI, p. 44.
- Actes du Congrès International organisé à Paris du 14 au 17 avril 1909 par la Société des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public*, Librairie Henry Paulin & Cie Editeurs, Paris 1909.
- ALTMAN CHRISTINA, *Universality and diversity in Missionary grammars, VIII conf. Int. d'Histoire des sciences du langage*, Ens. Fontenay/St Cloud 1419/9/1999 (Résumés des communications), p. 2.
- ANDRÉ AUGUSTE, *Manuel de diction et de prononciation françaises*, Payot & Cie Libraires Editeurs, Lausanne 1893.
- ANTOINE GÉRALD et ROBERT MARTIN (eds.), *Histoire de la langue française. 1880-1914*, Ed. du CNRS, Paris 1985.
- ANTOINE GÉRALD et ROBERT MARTIN, *Histoire de la langue française. 1914-1945*, Ed. du CNRS, Paris 1995.
- ANTOINE GÉRALD et ROBERT MARTIN (eds.), *Histoire de la langue française. 1945-2000*, Ed. du CNRS, Paris 2000.
- ASHER RONALD E. and EUGÉNIE J. A. HENDERSON (eds.), *Towards a History of Phonetics*, Univ. Press, Edinburgh 1981.
- AUROUX SYLVAIN, *La catégorie du parler et la linguistique*, "Romantisme", n. 2526 (1979), pp. 157-178.
- AUROUX SYLVAIN, *Notes sur les progrès de la phonétique au 18ème siècle*, in S. Auroux (ed.), *Histoire des idées linguistiques*, Vol. II. *Le développement de la grammaire occidentale*, Mardaga, Liège 1992, pp. 598-606.

- AUROUX SYLVAIN et CALVET LOUIS-JEAN, *De la phonétique à l'apprentissage de la lecture. La théorie des sons du langage au XVIII s.*, "La Linguistique" IX/1 (1973), pp. 71-88.
- BARBEAU ALFRED and EMILE RODHE, *Dictionnaire phonétique de la langue française*, Stockholm 1930.
- BERGHEAUD ANNE, *Dial o for oral. Les belles histoires de l'oncle Paul Passy (1859-1940)* "Linguistique et Didactique", Cahiers Charles V 1995, pp. 59-84.
- BERGOUNIOUX GABRIEL, *La science du langage en France de 1870 à 1885: du marché civil au marché étatique*, "Langue française", 63, 1984, pp. 7-41.
- BERGOUNIOUX GABRIEL (ed.), *Enquêtes, Corpus et témoins en France, hier et aujourd'hui*, "Langue Française", 93, février 1992, pp. 1-24.
- BERGOUNIOUX GABRIEL, *Aux origines de la Société de Linguistique de Paris (1864-1876)*, "Bulletin de la Société de Linguistique de Paris", t. XCI (1996), pp. 1-36.
- BERGOUNIOUX GABRIEL, *Phonétique et Dialectologie au XIXe siècle*, "L'analisi linguistica e letteraria", anno IV (1996) 1, Vita e Pensiero, Milano, pp. 27-46.
- BERGOUNIOUX GABRIEL, *L'école de linguistique française avant le comparatisme. Linguistique et philologie universitaires en France de 1850 à 1870*, in Gerda Hassler & Jürgen Storost (eds.), *Kontinuität und Innovation. Festschrift für Werner Bahner*, Nodus Publ. Münster 1997, pp. 237-257.
- BESSE HENRI, *Ferdinand Brunot, méthodologue de l'enseignement de la langue française*, "Histoire Epistémologie Langage" XVII, fasc. 1, 1995, pp. 41-74.
- BEYER FRANTZ, *Das Lautsystem des Neufranzösischen: mit einem kapitel über Aussprachereform und Bemerkungen für die Unterrichtspraxis*, Schultze, Cöthen 1887.
- BEYER FRANTZ, *Französische Phonetik für Lehrer und Studierende*, Schultze, Cöthen 1888.
- BEYER FRANTZ et PAUL PASSY, *Elementarbuch des gesprochenen Französisch* (Texte, Grammatik und Glossar), Schultze, Cöthen 1893. (2e éd. 1904).
- BLANCHE-BENVENISTE CLAIRE § ANDRÉ VALLI, *L'intercompréhension: le cas des langues romanes*, "Le Français dans le Monde". Recherches et Applications, Janvier 1997.
- BOË LOUIS-JEAN et JEAN SYLVAIN LIÉNARD, *Les sciences de la parole. Constitutions et développement*, "Bulletin de l'Institut de Phonétique de Grenoble", 1988-1989, vol. 17/10, pp. 1-52.
- BOË LOUIS-JEAN / JEAN-PIERRE TUBACH, *De A à Zut. Dictionnaire phonétique du français parlé*, Ellug, Grenoble 1992.
- BONNARD GEORGES, *An Elementar Grammar of Colloquial French on Phonetic Basis*, W. Heffer & Sons, Cambridge 1915.
- BORRELL ANDRÉ, *Correction phonétique de la prononciation et rééducation de l'audition par la méthode verbo-tonale*, "Travaux de didactique du FLE", Montpellier, n. 8 (1982), pp. 11-28.
- BORRELL ANDRÉ et BILLIÈRES MICHEL, *L'évolution de la norme phonétique en français contemporain*, "La Linguistique", 25, 1989/2, pp. 45-62.
- BOSSUT ANNETTE, *La prononciation dans les manuels de langue française pour Italiens d'Averardo Montesperelli*, "Documents" SIHFLES, n. 19 (1997), pp. 76-85.

- BOULAKIA GEORGES et ALII, *Visualisation de l'intonation: application à l'enseignement*, Colloque sur l'Anglais oral, Villetaneuse 26.4.1982.
- BOURQUIN JACQUES, *Léon Clédat [1850-1930] et la Revue de Philologie Française*, in Hélène Huot (ed.), *La grammaire française entre comparatisme et structuralisme. 1870-1960*, Colin, Paris 1991, pp. 25-72.
- BOUTET JOSIANE, *La linguistique variationniste face à l'expertise linguistique et au sens*, "Langages", 108, 1992, pp. 90-100.
- BOUTON CHARLES P., *Discours physique du langage. Genèse et histoire de la neurolinguistique*, Klincksieck, Paris 1984.
- BRÉAL MICHEL, *Les progrès de la grammaire comparée*, Mémoires de la Société linguistique de Paris, Tome I, 1868, pp. 72-89.
- BRÉAL MICHEL, *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, Hachette, Paris 1872.
- BRÉAL MICHEL, *Comment on apprend les langues étrangères*, "Revue politique et littéraire. Revue Bleue", 1er semestre 1886, n. 11, 13 mars 1886, pp. 324-334.
- BRÉAL MICHEL, *La réforme de l'orthographe française*, Extrait de la "Revue des deux Mondes" du 1er déc. 1889, Hachette Paris 1890.
- BRÉAL MICHEL, *La grammaire française au XXe siècle*, "Revue Bleue", n. 26, 26 décembre 1903.
- BRÉAL MICHEL, *De l'enseignement des langues vivantes*, Conférence faite aux étudiants en Lettres de la Sorbonne, Hachette, Paris 1893.
- BRÉAL MICHEL, *Les lois phoniques. A propos de la création du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France*, Mémoires de la S.L.P., Tome X (1898), i-ii.
- BRETHOME JACQUES, *Les professeurs d'allemand des lycées en France, 1850-1880*. Thèse de Doctorat, Univ. de Nantes, 1996, Directeur J.P. Barbe.
- BREYMANN HERMANN, *Die neusprachliche Reform-literatur von 1894-1899. Eine bibliographisch-kritische Übersicht*, 2t., Deichert, Leipzig 1895, 1900.
- BREYMANN HERMANN, *Die Phonetische Literatur von 1876-1895*, A. Deichert Verl., Leipzig 1897.
- BRUZIÈRE MAURICE, *L'Alliance Française. Histoire d'une institution*, Hachette, Paris 1983.
- BRUNOT FERDINAND, *Discours*, Actes du Congrès International de la Société des enseignants de langues vivantes, Paris 14/17 avril 1909, pp. 119-120.
- BRUNOT FERDINAND, *Discours de M.F. Brunot*, Univ. de Paris, Inauguration des Archives de la parole, Paris, 3 juin 1911.
- BRUNOT FERDINAND, *L'enseignement de la langue française*, Colin, Paris 1909.
- BRUNOT FERDINAND, *Huit conférences sur l'enseignement du français*. Publiées par la Société Pédagogique de la Chaux-de-Fonds, Imprimerie Moderne Mettler-Wyss, La Chaud-de-Fonds 1911.
- BRUNOT FERDINAND, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Colin, nouvelle ed., Paris 1966.
- CALBRIS GENEVIÈVE, *La prononciation et la correction phonétique*, in Reboullet André (sous la dir. de), *Guide pédagogique pour le professeur de français langue étrangère*, Hachette, Paris 1971, pp. 59-78.

- CAMBIAGHI BONA, *Didattica della lingua francese*, La Scuola, Brescia 1983.
- CAMBIAGHI BONA (a cura di), *Tre secoli di glottodidattica*, "Scuola e Lingue Moderne", 1/2, 1987.
- CAMERLYNK G., *La Phonétique et ses applications possibles à l'enseignement de la prononciation*, "Langues Modernes", mars 1907, pp. 78-90.
- CARTON FERDINAND, *La phonétique expérimentale, la phonologie, les archives sonores*, in Antoine G. et R. Martin (eds.) 1995, pp. 873-894.
- CARTON FERDINAND, *La prononciation*, in G. Antoine et R. Martin (eds.), 2000, pp. 25-60.
- CATACH NINA, *Un point d'histoire de la langue. La bataille de l'orthographe aux alentours de 1900*, "Le Français Moderne", 1963, pp. 111-120.
- Cercle de recherche sur l'enseignement du français, *Plan d'une expérience d'étude consciente de la prononciation française*, "Etudes françaises" (Société des professeurs de français en Amérique), Ed. Les Belles Lettres, Paris, 13e cahier, 15 octobre 1927.
- CHAPUIS ALFRED et GELIS EDOUARD, *Le monde des automates: étude historique et technique*, [Paris 1928], Slatkine, Genève 1984.
- CHAPUIS ALFRED, *Les automates dans les oeuvres d'imagination*, Ed. du Grifon, Neuchâtel 1947.
- CHERVEL ANDRÉ, ... *et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire de la grammaire scolaire*, Payot, Paris 1977.
- CHERVEL ANDRÉ, *Les grammaires françaises. 1800-1914.*, INRP, Paris 1982.
- CHEVALIER JEAN-CLAUDE/ENCREVÉ PIERRE, *Vers une histoire sociale de la linguistique*, "Langue française", 63, Larousse, Paris 1984.
- CHEVALIER JEAN-CLAUDE, 1880. *Un couplage: La réforme de l'orthographe et l'enseignement des langues vivantes*, in *Mélanges Léon: Phonétique, Phonostylistique, Linguistique et Littérature*, Ed. Mélodie, Toronto 1992, pp. 77-84.
- CHEVALIER JEAN-CLAUDE, *Un précis d'orthographe et de grammaire phonétiques pour l'enseignement du français à l'étranger en 1890*, "Documents" SIHFLES, n. 5, 1990, pp. 33-34.
- CHISS JEAN-LOUIS et PUECH CHRISTIAN, *Le langage et ses disciplines. XIXe-XXe siècles*, Duculot, Paris-Bruxelles 1999.
- CHLUMSKY JOSEPH, *Chronique*, "Revue de phonétique", Tome III (1913), pp. 310-311.
- CHLUMSKY JOSEPH, *Chronique. Réunions de phonétique*, "Revue de phonétique", T. I (1911), pp. 384-386.
- CHRIST HERBERT et DANIEL COSTE (eds.), *Contributions à l'histoire de l'enseignement du français*, Actes de la 3<sup>ème</sup> Section des Romanistentag, Aix-la-Chapelle 27-29.9. 1989, Narr, Tübingen 1990.
- CHRIST HERBERT/COSTE DANIEL (eds.), *Pour et contre la méthode directe. Historique du mouvement de Réforme de l'enseignement des langues de 1880 à 1914*, Didier, Paris 1993 ("Etudes de Linguistique Appliquée", 90).
- CLAVEAU OCTAVE, *L'enseignement de la parole aux sourds-muets*. Préface à Meyer 1885, pp. VII-XXIV.
- CLAVÈRES MARIE-HÉLÈNE, *Bréal et l'enseignement des langues vivantes ou "dans quel état on devient une référence"*, "HEL" XVII, Fasc 1, 1995, pp. 75-94.

- CLÉDAT LÉON, *Phonétique raisonnée du français moderne*, "Revue de philologie Française et Provençale" 1892, VI, 241-302; 1893 VII, pp. 292-305.
- CLÉDAT LÉON, *Précis d'orthographe et de grammaire phonétiques pour l'enseignement du français à l'étranger*, Masson, Paris 1890.
- CLÉDAT LÉON, *Grammaire raisonnée de la langue française*. Préface de G. Paris [1894], 8ème éd. Le Soudier, Paris 1896.
- COHEN JOHN, *Les robots humains dans le mythe et dans la science*, Vrin, Paris 1968.
- Commission Européenne, *Enseigner et Apprendre. Vers la société cognitive*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg 1995.
- COMPANYS EMMANUEL, *L'évolution de la comparaison phonologique appliquée à l'enseignement des langues*, "Le Français dans le monde", 81, juin 1971, pp. 20-28.
- COMPANYS EMMANUEL, *L'enseignement de la prononciation. Principes, méthodes et techniques*, Institut de Linguistique Appliquée et Didactique des Langues, Besançon 1976.
- COSTE DANIEL (ed.), *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945. Matériaux pour une histoire*, Hatier, Paris 1984.
- CUQ JEAN PIERRE, *La chaire de philologie Moderne destinée à l'enseignement du français aux étrangers à l'Université de Grenoble*. "Documents" de la SIHFLES N° 20, décembre 1997, pp. 22-36.
- CUREAU JEAN /VULETIC BRANKO, *L'enseignement de la prononciation. Le système verbo-tonal (S.G.A.V.)*, Didier, Paris 1976.
- DARCHINI GAETANO, *I corsi estivi di Grenoble*, "La Cultura", Anno XXVII, n. 4, 15 febbraio 1908, pp. 129-132.
- DELASALLE SIMONE/CHEVALIER JEAN CLAUDE, *La linguistique, la grammaire et l'école. 1750-1914*, Colin, Paris 1986.
- DELATTRE PIERRE, *International Phonetics. A Founder and Pioneer — Paul Passy*, "The French Forum", 7, 1944, pp. 289-290.
- DELATTRE PIERRE, *Paul Passy, or the Return to Elementals*, "Books Abroad", Vol. 16, number 3, July 1942, pp. 241-246.
- DELATTRE PIERRE, *Advanced training in French pronunciation, With tapes*. Middelbury, VT: The College Store 1949.
- DELATTRE PIERRE, *Studies in French and Comparative Phonetics*, Mouton, La Haye 1966.
- DEMENY GEORGES, *Analyse des mouvements de la parole par la chronophotographie. Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, CXIII (1891) pp. 216-217.
- DESMET PIET/SWIGGERS PIERRE, *Gaston Paris: aspects linguistiques d'une oeuvre philologique*, in Lorenzo Pamon (ed.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Linguística e Filoloxia Romanicas*, Univ. de Santiago de Compostela, 1989, A. Coruña, Fundacion Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa, pp. 207-232.
- DESMET PIET, *La linguistique naturaliste en France (1876-1922): nature, origine et évolution du langage*, Peeters, Leuven/Paris 1996.
- DIETH EUGEN, *Vademekum der Phonetik. Phonetische Grundlagen für das wissenschaftliche und praktische Studium der Sprachen*, Francke, Bern 1950 (2e ed. 1968).
- DUDLEY, HOMER & TAMÁS H. TARNOCZY, 1950. *The Speaking Machine of Wolfgang von*

- Kempelen. Journal of the Acoustical Society of America* 22: 2, 1950, pp. 151-166.
- DUMÉNIL H., *L'enseignement des langues vivantes. La langue parlée*, "Revue de l'enseignement des langues vivantes", n. 6, 1902, pp. 250-257.
- DUPONT-VERNON HENRI, *L'art de bien dire. Principes et applications*, Paris 1891, 4e ed.
- DURAND MARGUERITE, *L'oeuvre dialectologique de l'Abbé Rousselot*, "Orbis", 1, (1952), pp. 245-253.
- DURAND DESKA A.-DURAND PIERRE, *Quelques perspectives en correction phonétique*, "Revue de Phonétique Appliquée", 98, 1991, pp. 15-31.
- D'ELIA RAFFAELE, *I corsi estivi di Grenoble*, "Bollettino di Filologia Moderna", marzo 1908, pp. 60-62.
- ESLING J.H., *La parole sur ordinateur dans l'enseignement de la phonétique et de la langue seconde: matière académique au niveau avancé*, "Revue de Phonétique Appliquée", 95-96-97, 1990, pp. 145-151.
- FÉLINE ADRIEN, *Dictionnaire de la prononciation*, Paris 1851.
- FERRETTE JULES, *Trété d'ekritûr Fonetik*, Lausanne 1887.
- FEUILLET JACQUELINE, Présentation in *Et la phonétique?*, "Les Langues Modernes", LXXXVIème année, n. 3 (1992).
- FIORELLI PIERO, *Paul Passy et les sons de l'italien*, "Journal of the Int. Phonetic Association", Vol. 16, 1966, pp. 17-21.
- FOLDVIK ARNE KJELL, *Sweet to Storm on narrow and wide*, "JIPA" vol. 7, n. 1, June 1977, p. 49.
- FÓNAGY IVAN, *La métaphore en phonétique*, "Studia Phonetica" 16, Didier, Ottawa 1979.
- FRANKE FELIX, *Die Praktische Sprachelernung auf Grund der Psychologie und der Physiologie der Sprache Dargestellt*, Henninger, Heilbronn 1884.
- FRANKE FELIX, *Phrases de tous les jours*, [3aufl.1889], Reisland, Leipzig 1886.
- FRANKE FELIX, *Ergänzungsheft zur Phrases de tous les jours*, 3 aufl 1889, Reisland, Leipzig 1886.
- FREI HENRI, *La grammaire des fautes*, Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève pour l'obtention du grade de docteur ès Lettres, Société Anonyme des Arts Graphiques de France, Bellegarde (Ain) 1929.
- FRIJHOFF WILLEM, *L'introduction des langues modernes à l'université: questions de théorie et de méthode*, "Documents" SIHFLES, n. 16 (déc. 1995), pp. 45-64.
- FRIJHOFF WILLEM et ANDRÉ REBOULLET (eds), *Histoire de la diffusion et de l'enseignement du français dans le monde*, "Le français dans le monde". Recherches et Applications, janvier 1998.
- FRY DENNIS BUTLER, *Future Phoneticians*, "Journal of the International Phonetic Association", Vol. 3, n. 1, June 1973, pp. 2-10.
- GALAZZI ENRICA, *Gli studi di fonetica di Agostino Gemelli*, Vita e Pensiero, Milano 1985.
- GALAZZI ENRICA, *Paul Passy: la fonetica al servizio dell'insegnamento delle lingue*, in *Tre secoli di glottodidattica* (a cura di B. Cambiaghi), "Scuola e lingue moderne", 1987 1/2, pp. 15-18.
- GALAZZI ENRICA, *La méthode phonétique dans l'enseignement du FLE en Italie à tra-*

- vers la lecture du "Maître phonétique" et du "Bollettino di filologia moderna", in *Pour une histoire de l'enseignement du français en Italie*, Actes du 1er Colloque International de la SIHFLES, Parme 1416 juin 1990, "Documents pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou seconde" N. 8, septembre 1991, pp. 277-300.
- GALAZZI ENRICA, 1880-1914. *Le combat des jeunes phonéticiens: Paul Passy* "Cahiers F. de Saussure", 46 (1992), pp. 115-129.
- GALAZZI ENRICA, *Machines qui apprennent à parler, machines qui parlent: un rêve technologique d'autrefois*, "Études de Linguistique Appliquée", 90, 1993, pp. 73-84.
- GALAZZI ENRICA, 1995. *Phonétique/Université/Enseignement des langues à la fin du XIXe siècle*, "Histoire Epistémologie Langage", XVII/1, pp. 95-114.
- GALAZZI ENRICA, *L'Alphabet Phonétique International à ses débuts. Transcription universelle et variations*, "L'Analisi Linguistica e Letteraria", anno IV, (1996), n. 1, Vita e Pensiero, Milano, pp. 47-64.
- GALAZZI ENRICA, *Physiologie de la parole et enseignement de la prononciation fin XIXe/début XXe siècles*. Congrès Int. de la SIHFLES: *Phonétique et pratiques de prononciation...* Linköping, mai 1996, "Documents" de la SIHFLES, n. 19, 1997, pp. 166-183.
- GALAZZI ENRICA, *Théodore Rosset: une méthode originale pour l'enseignement de la prononciation française à l'Université de Grenoble dès 1904*, in *L'apport des centres de français langue étrangère à la didactique des langues*, coll. SIHFLES, "Documents" n. 20, 1997, pp. 37-53.
- GALAZZI ENRICA, *L'Association Phonétique Internationale*, in S. Auroux (ed.), *Histoire des idées linguistique* Vol. III, *L'Hégémonie du Comparatisme*, Mardaga, Liège 2000, pp. 499-516.
- GALAZZI ENRICA, *Paul Passy, Etude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux*, in Colombat Bernard (ed.), *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques* (tome 2), "Histoire Epistémologie Langage", Hors Série n. 3, 2000, pp. 394-397.
- GALAZZI ENRICA, *Physiologie de la parole et phonétique appliquée au XIXe et au début du XXe siècle*, in *Histoire des sciences du langage*, E. F. K. Koerner, S. Auroux et alii (eds.), Vol. XXVIII, *L'étude de la parole et des langues non écrites pendant le XIXe siècle et sa continuation au XXe siècle*, de Gruyter, Berlin-New York (sous presse).
- GOURMONT RÉMY DE, *La question du E muet*, in *Le problème du style. Questions d'Art, de Littérature et de Grammaire*, Mercure de France, Paris 1902, pp. 169-190.
- GRAMMONT MAURICE, *Phonétique historique et phonétique expérimentale*, "Scientia" XII, XXIV/4, 1912 (extrait, pp. 28).
- GRAMMONT MAURICE, *L'Abbé Rousselot, 1846-1924*, "Revue Universitaire" 1925, pp. 19-24.
- GRAMMONT MAURICE, *La néophonologie*, "Le Français moderne", T.VI/3, juin 1938, pp. 205-211.
- GRÉGOIRE ANTOINE, *La linguistique*, Delagrave, Paris 1939.
- GRÉGOIRE ANTOINE, *La phonologie et la philologie classiques*, Droz, Paris s.d.

- GROMAIRE G., *Le phonographe dans l'enseignement*, "Les Langues modernes", 1910/5, pp. 214-215.
- GRUCA ISABELLE, *Les enseignements organisés par le Comité de Patronage des Etudiants Etrangers de 1896 à 1975: entre modernisme et tradition*, "Documents" SIHFLES, n. 20 (1997), pp. 86-99.
- GSELL RENÉ, 1956. *L'institut de phonétique de la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble (1904)*, in S. Pop, *Instituts de phonétique et archives phonographiques*, Louvain 1956, pp. 218-228.
- GUEUNIER NICOLE et ALII, *Les français devant la norme. Contribution à une étude de la norme du français parlé*, Ed. Champion, Paris 1978.
- GUEx FRANÇOIS, *Des recherches phonétique et de leur application à l'enseignement des langues vivantes*, Wissenschaftliche überlage zum Programm der Kantonsschule in Zurich, 1890.
- GUIMBRETIERE ELISABETH, *La phonétique, une épine dans le flanc de la didactique*, in E. Guimbretière (ed.), *La Phonétique aujourd'hui*, "Reflète" (Revue des enseignants de FLE), n. 26, CREDIF-Hatier, Paris juin 1988, pp. 18-22.
- GUIMBRETIERE ELISABETH (ed.), *Apprendre, enseigner, acquérir: la prosodie au cœur du débat*, Collection Dyalang, Publications de l'Univ. de Rouen 2000.
- HAISSLUND NIELS, *Otto Jespersen*, "Englische Studien", 75 (1943) pp. 273-283.
- HAMMAR ELISABET, *L'enseignement du Français en Suède jusqu'en 1807. Méthodes et Manuels*, Akademilitteratur, Stockholm 1980.
- HAMMAR ELISABET, *De l'idée à la salle de classe/De Viëtor à l'élève suédois 1882-1905*, "Études de Linguistique Appliquée", 90, avril-juin 1993, pp. 23-32.
- HAMMAR ELISABET (ed.), *Phonétique et pratiques de prononciation. L'apprentissage de la prononciation. Chemins parcourus jusqu'à nos jours*. Actes du Colloque de Linköping/Vadstena 22-25 mai 1996, "Documents" de la SIHFLES, n. 19, 1997.
- HÉMARDINQUER PIERRE, *Le phonographe et ses merveilleux progrès*, Masson, Paris 1930.
- HENRIKSEN TURID, *Le rôle de Johan Storm dans le mouvement de rénovation de l'enseignement des langues modernes en Norvège*, Communication présentée au Colloque International SIHFLES *Universités Européennes, Sciences du Langage et Enseignement des Langues. Mouvements d'innovation de 1880 à 1914*, Genève 26-28 sept. 1991, "Études de Linguistique Appliquée", 90, avril-juin 1993, pp. 85-92.
- HENRIKSEN TURID, *Entre les Anciens et les Modernes. Trois exemples de manuels pour débutants publiés en Norvège vers la fin du XIXe siècle*, "Documents" SIHFLES, n. 16 (déc. 1995), pp. 23-40.
- HENRIKSEN TURID § CHANTAL LYCHE, *L'enseignement de la prononciation du français en Norvège dans la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle: évolution des stratégies*, in *Phonétique et pratiques de prononciation*, E. Hammar (ed.), pp. 206-220.
- HERVIEU MARCEL, *Pour apprendre par les yeux à bien parler*, "Je sais tout", avril 1934, pp. 690-691.
- HJELMSLEV LOUIS, *Otto Jespersen*, (Nécrologie) "Acta Linguistica", 3 (1942-43), pp. 119-130.
- HUOT HÉLÈNE (ed.), *La grammaire française entre comparatisme et structuralisme. 1870-1960*, Colin, Paris 1991.

- JAKOBSON ROMAN, *Six leçons sur le son et le sens*, Les Editions de Minuit, Paris 1976.
- JESPERSEN OTTO, *A Short Grammar of Spoken and Written English*, Copenhagen 1885.
- JESPERSEN OTTO, *Noter til F. Franke*, K. Larsen, Copenhagen 1886.
- JESPERSEN OTTO, *Fransk Laesebog*, K. Larsen, Copenhagen 1889.
- JESPERSEN OTTO, *The Articulations of Speech Sounds Represented by Means of Analphabetic Symbols*, Elwert, Marburg 1889.
- JESPERSEN OTTO, *Lehrbuch der Phonetik*, Teubner Leipzig/Berlin 1904 (traduit partiellement du danois).
- JESPERSEN OTTO, *What is the use of Phonetics?*, "Educational Review", February 1910, in *Selected Writing*, George Allen and Unwin, London [s.d.] pp. 545-555.
- JESPERSEN OTTO, *Phonetische Grundfragen*, Teubner, Leipzig/Berlin 1904 (traduit partiellement du danois).
- JESPERSEN OTTO, 1933 [1897]. "Zur Geschichte der Alteren Phonetik", in *Linguistica: Selected papers in English, French and German*, Levin & Munksgaard, Copenhagen 1933, pp. 40-80.
- JESPERSEN OTTO, *How to teach a foreign language*, 1904 [1902, en danois]. Trad. it. *Come si insegna una lingua straniera*, Sansoni, Firenze 1953.
- JONES DANIEL, *An Outline of English Phonetics* (1918), Cambridge Univ. Press, 1986, 9ème éd.
- JONES DANIEL, *A chart of English speech sounds, with key-words and notes*, Oxford 1908.
- JONES DANIEL, *Intonation curves*, Teubner, Leipzig 1909.
- JONES DANIEL, *Phonetics at Grenoble*, "Le Maître Phonétique", nov.-déc. 1909, pp. 143-146.
- JONES DANIEL, *Phonetics at Grenoble*, "Le Maître Phonétique", mars-avril 1910, pp. 41-44.
- JONES DANIEL, *Paul Passy*, "Le Maître Phonétique", 3e série, 75, (1941), pp. 30-39.
- JONES DANIEL, *Rapport du secrétaire*, "Le Maître Phonétique", Juillet-sept. 1935, pp. 45-51.
- JONES DANIEL, *The Phoneme, its Nature and Use*, (1950), 2e éd. Heffer & Sons Ltd, Cambridge 1962.
- JONES DANIEL et PAUL PASSY, *Alphabet phonétique organique*, suppl. au "Maître Phonétique", 1907.
- JUGNET LOUIS, *Paul Passy, un Apôtre*, Imprimerie des Tablettes de l'Aisne, Laon 1929.
- JUUL ARNE and NIELSEN HANS F., *Otto Jespersen. Facets of his life and work*, Studies in the History of the Language Sciences 52, Benjamins, Amsterdam 1989.
- KEMP J. ALAN, 1995. *Phonetics: Precursors of modern approaches*, in *Concise History of the Language Sciences* ed. by E. F. K. Koerner & R. E. Asher, Pergamon Press, Oxford & New York 1995, pp. 371-388.
- KLINGHARDT HERMANN, *Lautphysiologie in der Schule*, "Englische Studien", 8, 1885, pp. 287-323.
- KOERNER KONRAD, *The importance of F. Techmer's Internationale Zeitschrift für Allgemeine Sprachwissenschaft in the development of general linguistics.*, John Benjamins, Amsterdam 1973.

- KOERNER KONRAD, *Practicing Linguistic Historiography*, John Benjamins, Amsterdam and Philadelphia 1989.
- KOERNER KONRAD, *Professing Linguistic Historiography*, John Benjamins, Amsterdam & Philadelphia 1995.
- KOHLER KLAUS, *Three Trends in Phonetics: the Development of Phonetics as a Discipline in Germany since the Nineteenth Century*, in *Towards a history of Phonetics*, ed. by R.E. Asher and E.J.A. Henderson, Univ. Press Edinburgh 1981, pp. 161-178.
- KOSCHWITZ EDUARD, *Neufranzösische Formenlehre nach ihrem Lautstande dargestellt*. Eugen Frank, Oppeln § Leipzig 1888.
- KOSCHWITZ EDUARD, *Zur Aussprache des Französischen in Genf und Frankreich*, W. Gronau, Berlin 1892.
- KOSCHWITZ EDUARD, *Les parlers parisiens d'après les témoignages de MM. de Bornier, Coppé, A. Daudet, Desjardins, Got, d'Hulst, le P. Hyacinthe, Leconte de Lisle, G. Paris, Renan, Rod, Sully Prudhomme, Zola, et autres. Anthologie phonétique*, Welter, Paris & Leipzig 1893.
- ISAMBERT VIVIANE, *La formation pédagogique des professeurs à la fin du dix-neuvième siècle*, "Journal de Psychologie Normale et Pathologique", 67 (1970), pp. 261-294.
- LA PERGOLA AREZZO ERSILIA, *Phonology and Language. A Historical Perspective*, "Rassegna Italiana di Linguistica Teorica e Applicata", anno X, n.1, genn.-aprile 1978, pp. 1-18.
- LAHARNER A., *La Fonetica*, "Bollettino di Filologia Moderna", luglio 1902, pp. 89-104.
- LAZICZIUS JULIUS, *Introduction à la phonologie* (en hongrois), Société Hongroise de Linguistique, Budapest 1932, pp. 13-14.
- LAZICZIUS JULIUS, *Lehrbuch der Phonetik*, Akademie Verlag, Berlin 1961.
- LÉON MONIQUE, *Exercices systématiques de prononciation française*. Hachette/Larousse, Paris 1964, I. articulation; II. Rythme et intonation, (avec trois disques correspondant à ces deux volumes).
- LÉON PIERRE, *Les méthodes en phonétique corrective*, "Le Français dans le Monde", 2, 1961, pp. 6-9.
- LÉON PIERRE, *Laboratoires de langues et correction phonétique*, Didier, Paris 1962.
- LÉON PIERRE et MONIQUE, *Introduction à la phonétique corrective à l'usage des professeurs de français à l'étranger*, Hachette/Larousse, Paris 1964, (2e éd. 1975).
- LÉON PIERRE et PHILIPPE MARTIN, *Prosodie et technologie*, in E. Guimbretière (ed.) 2000, pp. 135-150.
- LHOTE ELISABETH, *Le paysage sonore d'une langue, le français*. Helmut Buske, Hamburg 1991.
- LICHTENBERGER HENRI, *La méthode directe et son application*. Conférence pédagogique faite au Grand Amphithéâtre de la Faculté ds Lettres de Nancy le 27 novembre 1902, "Revue de l'enseignement des langues vivantes", janvier 1903, n. 11, pp. 465-471.
- LIÉNARD JEAN-SYLVAIN, *From speaking machines to speech synthesys*, in *Actes du XIIème Congrès Int. des Sciences phonétiques*, Aix-en-Provence, 19-24 août 1991,

- Vol. 1, pp. 18-27, Aix-en-Provence, Univ. de Provence, Service des publications.
- LOVERA ROMEO, *La réforme de l'orthographe française*, "Bollettino di Filologia Moderna", anno I (1894), n. 16, pp. 1-6.
- LOVERA ROMEO, *Un enseignement expérimental de la prononciation française*, "Bollettino di Filologia Moderna", novembre 1905, pp. 262-267.
- LOVERA ROMEO, *La trascrizione fonetica nell'insegnamento*, "Bollettino di Filologia Moderna", 31 genn. 1907, pp. 11-13.
- LUCIANI LUIGI, *Di una riforma ortografica basata sulla fonetica fisiologica*, Modena 1911.
- MAC MAHON, MICHAEL K.C., *The International Phonetic Association: The first 100 years*. "Journal of the International Phonetic Association", 16, 1986, pp. 30-38.
- MALMBERG BERTIL, *Maurice Grammont*, in SEBEOK T., *Portraits of Linguists*, Indiana Univ. Press, London 1966, pp. 249-252.
- MALMBERG BERTIL, *Les domaines de la Phonétique*, P.U.F., Paris 1971.
- MALMBERG BERTIL, *Histoire de la linguistique des Sumers à Saussure*, P.U.F., Paris 1991.
- MALMBERG BERTIL, *La phonétique dans la science du langage au 19ème et au 20ème siècles: une comparaison idéologique*, Communication présentée au XIIème Congrès Int. des Sciences Phonétiques, Aix-en-Provence, 19-24 août 1991.
- MANDICH ANNA MARIA/PELLANDRA CARLA (eds.), *Pour une histoire de l'enseignement du français en Italie*, Actes du Colloque de Parme 14-16 juin 1990, "Documents" SIHFLES, n.8, sept. 1991.
- MANDICH ANNA MARIA, *Comment décrire les sons? La description phonétique dans les grammaires de français publiées en Italie aux 17e et 18e siècles*, "Documents" SIHFLES, n. 19 (1997). pp. 23-36.
- MARCHAND LOUIS, *L'enseignement scientifique des langues vivantes. Rôle du phonographe*, "Les Langues Modernes", 1914/10, pp. 436-467.
- MARELLE CHARLES, *Affenschwanz Et Cetera. Variantes orales de Contes populaires*, s.l. [1889?].
- MARELLE CHARLES, *La prononciation française et les néophilologues allemands*, "Le petit temps", suppl. du journal "Le Temps", 21 juin 1894.
- MAREY ETIENNE JULES, *La méthode graphique dans les sciences expérimentales et particulièrement en physiologie et en médecine*, Masson, Paris 1878.
- MARICHELLE H., *La parole d'après le tracé du phonographe*. Préface de M. E.-J. Marey. Avec 79 figures copiées sur le cylindre du phonographe, Delagrave, Paris 1897.
- MARTIN PHILIPPE, *WinPitch: un logiciel d'analyse en temps réel de la fréquence fondamentale fonctionnant sous Windows*, Actes des XXIVèmes Journées d'études sur la Parole, Avignon, mai 1996, pp. 224-227.
- MARTIN PHILIPPE, *Utilisation d'un logiciel de visualisation pour l'apprentissage de l'oral en langue seconde*, Univ. de Franche-Comté 1999.
- MARTINET ANDRÉ-WALTER HENRIETTE, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, éd. France-Expansion, Paris 1973.
- MARTINET ANDRÉ, *Economie des changements phonétiques*, Francke, Berne, 3e éd. 1955.

- MARTINET ANDRÉ, *La phonologie*, "Le Français Moderne", T.VI/2, avril 1938, pp. 131-146.
- MARTINET ANDRÉ, *La prononciation du français entre 1880 et 1914*, G. Antoine et R. Martin (Eds.) 1985, pp. 25-40.
- MARTINET ANDRÉ, *Un dictionnaire pratique de la prononciation du français?*, "La Linguistique", vol. 27, fasc. 1, 1991, pp. 87-100.
- MARTINON PHILIPPE, *Comment on prononce le français. Traité complet de prononciation française avec les noms propres et les mots étrangers*, Larousse, Paris 1913.
- MASSOUL H., *Enseignement phonétique initial*, "Les Langues modernes", nov.-déc. 1904, pp. 564-567.
- MATHOREZ J., *Mélanges sur les langues, dialectes et patois renfermant, entre autres, une collection de versions de la parabole de l'Enfant Prodigue en cent idiomes ou patois différents presque tous de France: précédés d'un essai de travail sur la géographie de la langue française*, Paris 1831.
- MEILLET ANTOINE, *Michel Bréal* (Nécrologie), "Bulletin de la Société de Linguistique de Paris", 1915, pp. 10-19.
- MEILLET ANTOINE, *Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France*, in *Linguistique Historique et Linguistique générale*, Klincksieck, Paris 1951, pp. 212-227.
- MEUNIER CHANOINE J. M., *Le chanoine Pierre Rousselot, le savant phonéticien*, "Bulletin de l'Institut Catholique de Paris", janvier 1925, pp. 9-20.
- MEUNIER J.M., *Applications de la phonétique expérimentale à l'étude des langues vivantes et à la thérapeutique, c'est-à-dire à la correction des vices du langage et à la rééducation des sourds*, (Conférence donnée le 24-6-1926 à l'Université de Coïmbre), "Bulletin" de l'Institut de Coïmbre, 1927, pp. 11-35.
- MEYER GEORG HERMANN VON, *Unsere Sprachwerkzeuge und ihre Verwendung zur Bildung der Sprachlaute*, Brockhaus, Leipzig 1880. [Trad. française, *Les organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage*, Felix Alcan, Paris 1885.]
- MICHAELIS HERMANN & PASSY PAUL, *Dictionnaire phonétique de la langue française* (préface de G. Paris), C. Meyer, Hanovre & Berlin, 1897.
- MICHAELIS HERMANN & DANIEL JONES, *A Phonetic Dictionary of the English Language*, C. Mayer, Hanovre & Berlin, 1913.
- MILLET ADRIEN, *L'Abbé Rousselot: l'homme et l'oeuvre*, Billing and Sons, Londres 1924.
- MILLET ADRIEN, *Précis d'expérimentation phonétique. La physiologie des articulations. Précédé d'une Introduction sur l'oeuvre de l'Abbé Rousselot*, Didier Privat, Paris/Toulouse 1925.
- MILLET ADRIEN, *L'Abbé Rousselot: l'homme et l'oeuvre*, Billing and Sons, Londres 1924.
- MILLET ADRIEN, *L'oreille et les sons du langage d'après l'abbé Rousselot*. Vrin, Paris 1926.
- MILLET ADRIEN, *Les grammairiens et la phonétique ou l'enseignement des sons du français depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours*, Monnier, Paris 1933.

- MINERVA NADIA, *Les sons nasaux enseignés aux Italiens aux 17e et 18e siècles*, "Documents" SIHFLES, n. 19 (1997), pp. 51-64.
- MINISSI NULLO, *La scrittura fonetica. Guida per intendere e applicare i sistemi di trascrizione*, La Nuova Italia Scientifica, Roma 1990.
- MORF HEINRICH, *Compte-rendu du Précis d'orthographe et de grammaire phonétique de L. Clédat*, "Phonetische Studien", VI, 1893, pp. 111-114.
- NERLICH BRIGITTE, *De la phonétique à la phonologie. Eléments pour une histoire de la «Science des sons»*, "La Licorne", 1991/19, pp. 45-69.
- NIEDEREHE HANS J., *La naissance du savoir des langues amérindiennes du Canada et de leurs études*, VIII Conf. Int. Histoire des sciences du langage, ENS Fontenay/St Cloud 14-19/9/1999, Résumé des communications p. 42.
- NYROP KRISTOFFER [1893 Copenhague, en danois] *Manuel phonétique du français parlé*, 2ème éd. traduite et remaniée par E. Philipot, Picard, Paris 1902.
- OHALA JOHN J., 1991. *The Integration of Phonetics and Phonology*, in Proceedings of the XIIth Int. Congress of Phonetics Sciences, Aix-en-Provence, August 19-24, 1991, Vol. I, p. 216. Aix-en-Provence: Université de Provence. Service des Publications.
- PANCONCELLI CALZIA GIULIO, *Geschichtszahlen der Phonetik (1941), together with Quellenatlas der Phonetik, (1940)* New ed., with an introduction by Konrad Koerner, John Benjamins, Amsterdam & Philadelphia 1993.
- PARTINGTON V., *The Transition from Phonetic to Ordinary Spelling*, Supplement to the "Maître Phonétique", sept-oct. 1911, pp. 1-8. (reprinted from "Modern Language Teaching" May 1911).
- PASSY JEAN, *La dictée phonétique*, "Le Maître Phonétique", février 1894, pp. 34-38.
- PASSY JEAN, *La Société des parlers de France*, "Le Maître Phonétique", août-septembre 1893, pp. 121-124.
- PASSY PAUL, *L'anglais parlé ou Méthode pratique pour apprendre à parler, à comprendre et à lire en anglais sans maître*, F. Pitnam, Londres 1882.
- PASSY PAUL, *Elements d'anglais parlé*, [1886], 3e éd. Paris 1899.
- PASSY PAUL, *L'instruction primaire aux Etats-Unis*, Rapport présenté au Ministère de l'Instruction Publique, Delagrave, Paris 1885.
- PASSY PAUL, *Le français parlé. Morceaux choisis à l'usage des étrangers avec la prononciation figurée*, Henninger, Heilbronn 1886.
- PASSY PAUL, *Le phonétisme au Congrès philologique de Stockholm en 1886*, Rapport présenté au Ministère de l'Instruction publique par P. Passy, Delagrave, Paris 1887.
- PASSY PAUL, *Les sons du français, leur formation, leur combinaison, leur représentation*, F. Didot, Paris 1887.
- PASSY PAUL, *Etude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux*, Thèse pour le Doctorat présentée à la Faculté des Lettres de Paris, F. Didot, Paris 1890.
- PASSY PAUL, *Leçon d'ouverture du cours de phonétique descriptive et historique*, Faite à la Sorbonne le 17 décembre 1891, "Phonetische Studien", V, 3, 1892, pp. 257-262.
- PASSY PAUL, *Congrès philologique scandinave*, "Le Maître Phonétique" août-sept. 1892, pp. 118-121.

- PASSY PAUL, *L'écriture phonétique. Exposé populaire avec application au français et à 137 langues ou dialectes*, Librairie populaire, Paris 1896.
- PASSY PAUL, *Coup d'oeil sur nos principes*, "Le Maître phonétique", janvier 1897, numéro de propagande, pp. 3-10.
- PASSY PAUL, *De la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes* (Société pour la propagation des langues étrangères en France, Concours 1898), Colin, Paris 1899, in 8.
- PASSY PAUL, *Conférences de phonétique a Copenhague*, "Le Maître phonétique", oct.-nov. 1901, pp. 128-129.
- PASSY PAUL, *Petite phonétique comparée des principales langues européennes*, Teubner, Leipzig & Berlin 1901.
- PASSY PAUL, *La réforme en France*, "Le Maître Phonétique", janvier-février-mars 1903, pp. 31-32.
- PASSY PAUL, *La langue internationale*, "Le Maître Phonétique", août-sept. 1903, pp. 82-85.
- PASSY PAUL, *Recul*, "Le Maître Phonétique", sept.-octobre 1904, pp. 126-127.
- PASSY PAUL, *L'application de la phonétique à l'enseignement des langues vivantes*, "Les langues modernes", 19, 1905, pp. 121-123.
- PASSY PAUL, *Un quart de siècle*, "Le Maître Phonétique", mai-juin 1910, pp. 69-72.
- PASSY PAUL, *Compte-rendu de Th. Rosset, Exercices pratiques...*, 1912, 3ème ed., "Le Maître Phonétique", nov.-déc. 1912, pp. 137-139.
- PASSY PAUL, *Le progrès: apparences et réalités*, Paris 1913.
- PASSY PAUL, *Un Apôtre de la paix. La vie de Frédéric Passy racontée par son fils Paul Passy, professeur et cultivateur*, La Renaissance du livre, Paris 1927.
- PASSY PAUL, *La phonétique et ses applications*, Teubner, Leipzig 1929.
- PASSY PAUL, *Malentendus et quiproquos linguistiques*, Liéfra, par Fontette (Aube) 1930.
- PASSY PAUL, *Lectures variées mises en transcription phonétique par Paul Passy*, Didier, Paris 1930 (3e ed.).
- PASSY PAUL, *Souvenirs d'un socialiste chrétien*, 2 voll., Ed. "Je sers", Issy-les-Moulineaux 1930 et 1932.
- PEDERSEN HOLGER, *Linguistic Science in the Nineteenth century*. Harvard Univ. Press., Cambridge Mass. 1931 (Rep. comme *The discovery of language*. Indiana Univ. Press, Bloomington 1962).
- PENNISI ANTONINO, *Le lingue mutole. Le patologie del linguaggio fra teoria e storia*, La Nuova Italia Scientifica, Roma 1994.
- PERNOT HUBERT, *L'Institut de Phonétique de l'Université de Paris*, "Revue de Phonétique", V/1, 1928, pp. 28-43.
- PERNOT HUBERT, *L'Abbé Rousselot*, "Revue de Phonétique", V, 1925, pp. 10-23.
- PIQUET, FRANÇOIS, *Quelques réflexions sur le rôle de la phonétique descriptive dans l'enseignement secondaire*, "Les Langues Modernes", oct. 1907, pp. 289-292.
- PIQUET, FRANÇOIS, *Les applications de la phonétique expérimentale à l'enseignement des langues vivantes*, in *Actes du Congrès Int. de la Société des professeurs de langues vivantes...*, Paris 1909, op. cit., pp. 144-147.

- POIROT JEAN, *Compte-rendu de Th. Rosset, Recherches expérimentales pour l'inscription de la voix parlée*, "Revue de phonétique", T.I/2 (1911), pp. 190-196.
- POP SAVER, *La dialectologie*, Louvain 1950.
- POP SAVER, *Instituts de Phonétique et Archives phonographiques*, Louvain 1956.
- PORCHER LOUIS, *Le français langue étrangère, émergence et enseignement d'une discipline*, CNDP, Hachette, Paris 1995.
- PUREN CHRISTIAN, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues vivantes*, Nathan/Clé International, Paris 1988.
- PUREN CHRISTIAN, *Au commencement fut le verbe: methodologie directe, professionnalisation, formation*, Cahiers de l'ASDIFLE, n. 1, 1988, pp. 39-52.
- RAASCH FRIEDEN ALBERT (ed.), *Languages: ways towards peace: an incentive for language teaching—for peace= Langues: destination paix: un déclic pour l'enseignement des langues étrangères—pour la paix= Sprachen: Weg zum Frieden: Impulse für den Fremdsprachenunterricht—für Frieden*, Univ. Des Saarlandes, Saarbrücken 1997.
- RAKOTOFIRINGA HIPOLYTE, *Contributions du Comité de Patronage des Etudiants Etrangers au développement de l'Université de Grenoble durant les premières décennies de ce siècle*, "Documents" SIHFLES, n. 20 (1997), pp. 73-85.
- REBOULLET ANDRÉ, *Actualité du passé*, "Le français dans le monde", 221, nov.-déc. 1988, pp. 65-70.
- REINFRIED MARCUS, *La phonétique et le mouvement réformiste dans l'enseignement du français en Allemagne 1878-1910*, "Documents" SIHFLES, n. 19, juin 1997, pp. 184-197.
- REINFRIED MARCUS, *Le mouvement réformiste et la méthode directe en Allemagne: développement, fondement théorique, variations méthodologiques*, Actes du Colloque "L'enseignement de la langue et de la littérature françaises dans la seconde moitié du XIXe siècle", Sintra-Portugal 13 oct. 1998, "Documents" SIHFLES, n. 23 juin 1999, pp. 204-226.
- RENARD RAYMOND, *Examen de diverses méthodes de correction phonétique. La méthode articulatoire, in La méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Didier, Bruxelles 1979, pp. 29-38.
- RIP[P]MAN WALTER, *Elements of Phonetics English, French and German translated and adapted from prof. Viëtor's "Kleine Phonetik"*, J.M. Dew and Sons, London 1899.
- RIVETTA SILVIO PIETRO, *Della importanza della fonetica nello studio e nell'insegnamento delle lingue*, "Archivio di Otolologia, Rinologia e Laringologia", XXV, sett. 1914, p. 336.
- RODHE EMILE, *Essais de philologie moderne. I. Les Grammairiens et le français parlé*, Gleemp, Lund 1901.
- ROLIN GUSTAV, *Essai de grammaire phonétique*, I "Phonetische Studien", IV, 1891, pp. 307-334; II (fin) Ibid., V, 1892, pp. 33-46.
- ROSAPELLY CHARLES LÉOPOLD, *Essai d'inscription des mouvements phonétiques, Travaux du laboratoire de M. Etienne Jules Marey*, Masson, Paris 1876.
- ROSSET THÉODORE, *Exercices pratiques d'articulation et de diction composés pour l'enseignement de la langue française aux étrangers*, Gratier, Grenoble 1905; 4e ed.

- Avec l'alphabet de l'Association Phonétique Internationale, J. Allier imprimeur de l'Université, Grenoble 1923.
- ROSSET THÉODORE, *L'Institut de phonétique de l'Université*, Annales de l'Université de Grenoble, Tome XXI, 1909, pp. 444-449.
- ROSSET THÉODORE, *Du rôle de la phonétique dans l'enseignement des langues vivantes*, "Les langues modernes", juillet 1909, pp. 231-241.
- ROSSET THÉODORE, *Les origines de la prononciation moderne étudiées au XVII<sup>e</sup> siècle d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne*, Colin, Paris 1911.
- ROSSIGNOTTI GIOVANNA, *La didattica della lingua francese attraverso l'analisi del "Bollettino di Filologia Moderna" (1895-95; 1901-1909)*, in "Documents" SIH-FLES, n. 8 sept. 1991, pp. 365-276.
- ROUDET LÉONCE, *Eléments de phonétique générale*, Welter, Paris 1910.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Les Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*, Welter, Paris 1891.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *L'orthographe française*, "Bulletin de l'Institut Catholique de Paris", 3, janv. 1892, pp. 18-34.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*, "Le Maître Phonétique", janvier 1893, p. 105 (compte-rendu).
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Une Université Allemande. Greifswald*, "Bulletin de l'Institut Catholique de Paris", 4, janv. 1893, pp. 17-32; *II. Les gens de l'Université. Les professeurs*, Ibid., avril 1894, pp. 157-177; *III. Les étudiants*, Ibid., mai 1894, pp. 235-254; *IV. Cours de vacances*, Ibid., février 1895, pp. 49-68.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *La phonétique expérimentale*, "Bulletin de l'Institut Catholique de Paris", novembre 1894, pp. 366-384.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Applications pratiques de la phonétique expérimentale*, Conférence donnée à l'Institut Catholique, le 20 février 1899, "Revue de l'Institut Catholique de Paris", n. 3, 1899, pp. 193-210.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Historique des applications de la phonétique expérimentale*, "La Parole", juin 1899, pp. 1-19.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Etudes de prononciations parisiennes*, "La Parole", juillet 1899, pp. 483-549.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *L'enseignement de la prononciation par la vue*, "La Parole", octobre 1901, pp. 577-592, février 1902, pp. 80-83; juillet 1902, pp. 385-394; octobre 1902, pp. 513-529.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Synthèse phonétique*, "La Parole", nov. 1901, pp. 641-667.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN & FAUSTE LACLOTTE, [1902]. *Précis de prononciation française* (deuxième version revue et corrigée), Welter, Paris/Leipzig, 1913.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Vices de prononciation et troubles de l'audition*, "La Parole", juin 1903, pp. 1-14.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Phonétique expérimentale et surdité*, Welter, Paris 1903.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Edouard Koschwitz*, "Revue de l'Institut Catholique de Paris", 11, juillet-août 1906, pp. 317-340.

- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Notre programme*, "Revue de phonétique", Tome I, fasc.1, 1911, pp. 5-10.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Phonétique expérimentale et "Instrumentalphonetik"*, "Revue de phonétique" 1, 1911, pp. 11-16.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *La phonétique expérimentale jugée par M. Jespersen*, "Revue de phonétique", T. I/2 (1911), pp. 105-113.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Critique d'expériences*, "Revue de phonétique", T. I/3, 1911, pp. 201-231.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Dictionnaire de la prononciation française*, "Revue de Phonétique", I (1911), pp. 79-92; pp. 169-180; pp. 293-296; pp. 357-370; II (1912), pp. 159-191; pp. 260-285; III (1913), pp. 50-83; IV (1914), pp. 71-83.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Ce qu'un phonéticien peut apprendre d'une pendule*, "Revue de Phonétique", IV (1914), pp. 5-45.
- ROUSSELOT PIERRE-JEAN, *Principes de phonétique expérimentale*, H. Welter (ed.), Paris/Leipzig 1897-1908, 2 vols, p. 1109; 2e éd. Didier-Privat, Paris/Toulouse 1925.
- SAINT-GENÈS MARGUERITE DE, *A la mémoire de M. l'Abbé Rousselot, l'inventeur de la phonétique expérimentale*, Rodez, Paris 1925.
- SAUSSURE FERDINAND DE, *Cours de Linguistique générale*, Edition critique préparée par Tullio de Mauro, Payot, Paris 1975.
- SAYCE ARCHIBALD HENRY, *How to learn a language*, "Nature", Londres 1879.
- SCHARFF P., *Les langues vivantes au Congrès International de l'Enseignement moyen à Bruxelles* (14-18 sept. 1901), "Revue de l'enseignement des langues vivantes", XIXe année, n. 4, juin 102, pp. 145-154.
- SCHUMANN PAUL, *Französische Lautlehre für Mitteldeutsche, insbesondere für Sachsen*, Dresden 1884.
- SCRIPTURE EDUARD W., *Research in Experimental Phonetics*, Published by the Carnegie Institution of Washington, november 1906.
- SEBEOK THOMAS A., *Portraits of Linguists*, 2 vol., Indiana Univ. Press, London 1966.
- SHIBLES WARREN A., *The phonetics of French: Real Phonetik*. "Revue de Phonétique Appliquée", 110, 1994, pp. 53-85.
- SIEVERS EDUARD, *Grundzüge der Phonetik zur Einführung in das Studium der Lautlehre der Indogermanischen Sprachen*, Breitkopf und Härtel, Leipzig 1881 (2ème ed. de *Grundzüge der Lautphysiologie*, 1876).
- SIMONSEN ELNA, *Conférences de phonétique à Copenhague*, "Le Maître phonétique", oct.-nov. 1901, pp. 127-130.
- SOUZA ROBERT DE, *La phonétique expérimentale et son créateur, l'Abbé Rousselot*, "L'illustration", 12.1.1924, pp. 38-39.
- STEFANINI JEAN, *Histoire de la grammaire*. Textes réunis par V. Xatard. Préface de S. Auroux, Ed. CNRS, Paris 1994, Chap. 14. *Approches historiques de la langue parlée*, pp. 187-198.
- STORM JOHAN F.B., *Engelsk Filology*, Cammermeyer, Kristiania 1879 (trad. en allemand *Englische Philologie*, G. Henninger, Heilbronn 1881, 2e éd. Leipzig 1892).
- STORM JOHAN, *Dialogues Français*, Kristiania 1887.
- STRAKA GEORGES, *La transcription phonétique de la prononciation*, in *Lexicologie et*

- Lexicographie françaises et romanes. Orientations et exigences actuelles*, Colloques Internationaux du CNRS, Strasbourg 12-16 nov. 1957, Ed. du CNRS, Paris 1961, pp. 123-131.
- SWEET HENRY, *A Handbook of Phonetics, including a Popular Exposition of the Principles of Spelling Reform*, Clarendon Press, Oxford 1877.
- SWEET HENRY, *Elementarbuch der gesprochenen Englisch*, Clarendon, Oxford; Weigel Leipzig 1885.
- SWEET HENRY, *A primer of Phonetics*, Clarendon, Oxford 1890.
- SWEET HENRY, *The practical study of Languages*, Clarendon, London, H. Holt, New York, 1899.
- TECHMER FRIEDRICH, *Phonetik. Zur vergleichenden Physiologie der Stimme und Sprache*. 2 vols., W. Engelmann, Leipzig 1880.
- THUDICHUM GEORGES, *Manuel pratique de diction française à l'usage des étrangers: choix de morceaux en prose... avec tableaux des sons du français*, H. Kündig, Genève 1902 (4e éd. 1912, 6e éd. 1935).
- TRAUTMANN MORITZ, *Die Sprachlaute im Allgemeinen und die Laute des Englischen, Französischen und Deutschen im besonderen*, G. Fock. Leipzig 1884-1886.
- TRAUTMANN MORITZ, *Kleine Lautlehre des Deutschen, Französischen und Englischen*, Bonn 1901.
- TWIGHT A., *Les langues vivantes en France*, "Die Neuere Sprachen", Band II, Heft II, mai 1895, pp. 76-85.
- VAISSÉ LÉON, *Notes pour servir à l'histoire des machines parlantes*, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, Tome III, pp. 257-268.
- VENDRYÈS JOSEPH, [1923] *Le langage*, Albin Michel, Paris 1968.
- VIDON-VARNEY JEANNE, *L'Institut de phonétique de Paris*, "French Review", dec. 1934, pp. 135-143.
- VIDON-VARNEY JEANNE, *Enregistrements phonographiques de la prononciation des étudiants*, "French Review", avril 1935, pp. 389-396.
- VIËTOR WILHELM, *Der Sprachunterricht muss umkehren! Ein Beitrag zur Überbürdungsfrage*, Henninger, Heilbronn 1882 (la seconde édition, 1905, porte le nom de l'auteur).
- VIËTOR WILHELM, *Elemente der Phonetik und Orthoepie des Deutschen, Englischen und Französischen mit Rücksicht auf die Bedürfnisse der Lehrpraxis*, Henninger, Heilbronn 1884 (2e éd. 1887, 5e éd. Leipzig 1904).
- VIËTOR WILHELM, *Kleine Phonetik des Deutschen, Englischen und Französischen*, Reisland, Leipzig 1892 (10e éd. 1915).
- WEILL LOUIS, *L'Application du Phonographe à l'enseignement*, "Les Langues Modernes", 1910/5, pp. 217-219.
- WELLS RULON, *Phonemics in the Nineteenth Century, 1876-1900*, in *Studies in the History of linguistics* ed. by Dell H. Hymes, Indiana Univ. Press, Bloomington & London 1974, pp. 434-453.
- WRENN CHARLES L., *Henry Sweet*, in *Portraits of Linguists*, éd. par Thomas A. Sebeok, vol. I, Indiana Univ. Press, Bloomington 1966, pp. 512-532.
- WYLD HENRY CECIL, *Collected Papers of Henry Sweet*, Clarendon, Oxford 1913.

- YAGUELLO MARINA, *Les fous du langage*, Seuil, Paris 1984.
- ZÜND-BURGUET ADOLPHE, *Guérison des défauts de prononciation*, extrait de "La Parole", n. 1-2, 1899.
- ZÜND-BURGUET ADOLPHE, (1901). *Praktische Übungen zur Aussprache des Französischen*, Leipzig, version française: *Exercices pratiques et méthodiques de prononciation française spécialement arrangés pour les études pratiques aux universités et les cours de vacances*, Elwert, Malburg 1906.
- ZÜND-BURGUET ADOLPHE, *Méthode pratique, physiologique et comparée de prononciation française*, (accompagné d'un livret d'illustrations (18 planches hors texte et 69 figures), Kündig/Elwert, Paris-Marburg-Genève 1902.
- ZÜND-BURGUET ADOLPHE, *L'enseignement de la prononciation d'après la méthode expérimentale*, "Die Neueren Sprachen", 1902, 1-18, & Paris, Gymnase de la voix (extrait).
- ZÜND-BURGUET ADOLPHE, *L'enseignement phonétique et la nouvelle circulaire ministérielle en France*, in Actes du Congrès Int. de la société des professeurs de langues vivantes..., Paris 1909, pp. 160-167.
- ZÜND-BURGUET ADOLPHE, *Principes d'anacousie, rééducation auditive*, Paris 1913.
- ZÜND-BURGUET ADOLPHE, *La rééducation auditive d'après la méthode électrovocophonique*, "Archives Internationales de Laryngologie, d'otoologie et de rhinologie" (extrait, pp. 8, s.d.).
- ZÜND-BURGUET ADOLPHE, *Conduction sonore et audition. Etude historique, critique et expérimentale*, Maloine, Paris 1914.
- ZÜND-BURGUET ADOLPHE, *La méthode phonotechnique dans l'enseignement de la prononciation des langues vivantes*, "Revue de Phonétique", Tome VI (1929) pp. 41-63.
- AA.VV., *Correspondance*, "Revue de Phonétique" T. I/3, pp. 303-307.
- AA.VV., *Conférences à la Sorbonne sur l'enseignement des langues vivantes*, "Le Maître Phonétique", mars 1892, pp. 45-48; avril 1892, pp. 58-61; mai 1892, pp. 74-78.
- AA.VV., *Compte-rendu des cours de vacances à Paris (été 1888)*, "Verandi", Stockholm 1899, p. 24.
- AA.VV., *La Méthode Directe ne peut-elle pas devenir, au point de vue de la discipline, une source de difficultés particulières?*, "Les Langues Modernes", 1903, n. 4, p. 116.
- AA.VV., *La phonétique et ses applications possibles à l'enseignement de la prononciation. Discussion*, "Les Langues Modernes", avril 1907, pp. 123-133; mai 1907 pp. 172-178.
- AA.VV., *The means of training in Phonetics available for modern language teachers*, "Modern Language Teaching", march 1911 et supplément au "Maître Phonétique" juillet-août 1911, pp. 1-19.
- AA.VV., *Paul Passy*, "Le Maître Phonétique", février 1939, pp. 20-21.

*Revue:*

*Archives néerlandaises de phonétique expérimentale*, Amsterdam, 1925-1939.

*"Le Maître Phonétique"* Paris-Londres: 1886, Bulletin de l'Association phonétique des professeurs d'anglais; 1887 (supplément de l'"Instituteur sténographe"); 1889 organe de l'Association Phonétique des professeurs de langues vivantes; 1897: organe de l'Association Phonétique internationale; 1971: change son nom en "Journal of the International Phonetic Association".

*Phonetische Studien*, Zeitschrift für wissenschaftliche und praktische Phonetik, Marburg 1888-1893; 1893-1943 "Die Neueren Sprachen" Zeitschrift für neusprachlichen Unterricht.

*La Parole*, Revue Internationale de Laryngologie, Rhinologie, Patologie et Phonétique expérimentale, Paris, 1899-1904.

*Revue de Phonétique*, Paris 1911-1914; 1928-1930.

Bibliographia phonetica (1906-?) in *Medizinisch-Pädagogische Monatschrift für die gesamte Sprachbeilkunde*, Berlin 1891-1912.

*Documents* de la SIHFLES (Société internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde), n. 1 juin 1988 -

## INDEX DES NOMS PROPRES contenus dans le texte

### A

Abry D., 77, 88  
Ackermann P., 62  
Ahn J.F., 97  
Allier J., 80, 176  
Altman C., 128  
André A., 136, 140  
Antoine G., 64, 135  
Ascoli G., 128  
Auroux S., 19, 20, 35, 55, 127, 159

### B

Baudry F., 19  
Bérard L., 76  
Bergounioux G., 96, 130  
Beyer F., 56, 97, 130, 138, 139  
Bell A.M., 143, 156  
Berlitz M.D., 27  
Besse H., 24  
Billières M., 67  
Biville R., 39  
Blanche-Benveniste Cl., 31  
Boë J.L., 42, 77, 88  
Bollack L., 159  
Borrell A., 67, 191  
Bossut A., 171  
Boulakia G., 197

Bourquin J., 129, 131  
Boutet J., 76  
Branly E., 96  
Bréal H., 76  
Bréal M., 19, 22, 24, 25, 27, 28, 30,  
33, 36, 49, 50, 51, 52, 53, 63, 65,  
66, 70, 76, 128, 129, 138, 140,  
181  
Brebner M., 97  
Breymann H., 62, 97, 139  
Bremer O., 181  
Brethome J., 26  
Breul K., 97  
Briscombe, 46  
Brücke E., 96, 143  
Bruézière M., 74  
Brugmann K., 128  
Brunot F., 24, 25, 26, 33, 74, 88, 91,  
92, 111, 124, 128, 194, 195, 196

### C

Cambiaghi B., 25, 36, 183  
Camerlynck G., 50, 141, 189, 190  
Carton F., 64, 135, 143  
Catach N., 40  
Cattabeni G., 168  
Cavalli L., 180, 181  
Chapelle G., 136

Chapelle J., 136  
 Chapuis A., 121  
 Chervel A., 129, 137  
 Chevalier J.C., 37, 52, 59, 69, 112, 131  
 Chlumsky J., 114, 122, 156  
 Clausen C., 171  
 Claveau O., 95  
 Clavères M.H., 24  
 Clédât L., 29, 128, 129, 130-133  
 Cohen G., 156  
 Cohen J., 121  
 Coleman A., 192  
 Companys E., 136  
 Cornu J., 133  
 Cremer Th., 38  
 Cros C., 120  
 Cuq J.P., 93  
 Cureau J., 197  
 Czermak J., 96

**D**

D'Elia R., 88  
 D'Hulst M., 64, 68, 142  
 Darchini G., 88  
 De Gourmont R., 140  
 De Mauro T., 41, 48  
 De Meo V., 166  
 De Saint-Genès M., 64, 74, 122  
 De Souza R., 66, 178, 184  
 Delasalle S., 37  
 Delattre P., 102, 108, 158  
 Delbrück B., 128  
 Demeny G., 107  
 Desmet P., 129  
 Dieth E., 21  
 Duménil H., 32  
 Dupont Vernon H., 104  
 Durand M., 62

Durand P., 126, 198  
 Durand-Deska A., 126, 198

**E**

Edmont E., 128  
 Eggert B., 97  
 Ellis A.J., 97, 143  
 Encrevé P., 37  
 Esling J.H., 125, 198

**F**

Faber J., 63  
 Feuillet J., 196  
 Fouché P., 68, 124  
 Franke F., 41, 47, 97, 137  
 Frijhoff W., 30

**G**

Galazzi E., 19, 35, 36, 37, 176  
 Gaumont L., 122  
 Gelis E., 121  
 Gemelli A., 176  
 Gilliéron J., 89, 128, 153, 154  
 Gouin F., 27  
 Grammont M., 22, 68, 140, 157, 196  
 Grégoire A., 21, 22, 190  
 Gromaire G., 123  
 Gruca I., 87  
 Gsell R., 77  
 Guberina P., 108  
 Gueunier N., 68  
 Guex F., 99, 101  
 Guimbretièrre E., 126

**H**

Hammar E., 113

Havet L., 24, 55, 63, 130  
Hauvion M., 39  
Helmholtz H., 96  
Hémardinquer P., 122  
Henriksen T., 46, 105, 138, 145  
Hervieu M., 125  
Hoffory J., 97  
Hymes D., 21, 128

**J**

Jacotot J., 27  
Jakobson R., 22, 23, 108, 160  
Jespersen O., 20, 21, 29, 41, 44, 45,  
47, 49, 53, 66, 67, 95, 96, 100,  
102, 103, 132, 136, 137, 143, 145,  
161, 166, 171, 187  
Jones D., 40, 42, 90, 144, 152, 153,  
154, 161  
Jugnet L., 60

**K**

Koenig R., 66, 70  
Koerner E.F.K., 19  
Koschwitz E., 65, 72, 87, 97, 103,  
104, 130, 132, 142, 159  
Klinghardt H., 47, 97, 143

**L**

Labov W., 76  
Lacotte F., 67, 68, 81, 104, 113, 153,  
155  
Laharner A., 197  
Laziczus G., 49, 157  
Lefort J., 63  
Legouvé E., 95, 104  
Léon M., 107, 136  
Léon P., 42, 86, 87, 114, 136, 186

Leskien A., 128  
Liénard J.S., 63, 121  
Lioret H., 92  
Loth J., 65  
Lovera R., 80, 163, 164, 165, 166,  
167, 168, 170, 171, 172, 174, 175  
Luciani L., 95  
Lundell J., 20, 36, 41, 44, 45, 46, 47,  
96, 97, 98, 145, 183  
Lyche C., 105  
Lyman A.B., 51

**M**

Malavasi G., 178  
Malmberg B. 20, 22, 46  
Mandich A.M., 171  
Manfredini B., 165, 166  
March F., 44  
Marchand L., 123  
Marey E.J., 63, 98, 99, 181  
Marelle C., 140, 170, 171  
Martin P., 125  
Martin R., 65, 135  
Martinet A., 22, 42, 49, 68, 135, 158  
Martinon P., 68  
Marx K., 39  
Massard F.V., 174  
Massoul H., 108, 189, 191  
Mathorez J., 50  
Max Muller F., 44  
Meillet A., 54, 91, 160  
Merkel C.L., 96  
Merlette A.N., 39, 40, 47  
Meunier J.M., 65, 74, 76  
Mezzofanti G., 50, 151  
Mical Abbé, 120  
Michaelis H., 42, 56, 68, 130, 151,  
171  
Michel A., 102

Millet A., 19, 41, 65, 69, 92  
 Minerva N., 171  
 Minissi N., 143  
 Monod G., 54  
 Morf H., 132, 133

**N**

Natier M., 71  
 Nerlich B., 21, 22  
 Niederehe J.H., 128  
 Noreen A., 96  
 Nyrop K., 42, 81, 103, 166, 167, 171

**O**

Ollendorff G., 27

**P**

Panconcelli-Calzia G., 62, 123, 164,  
 177, 180, 185  
 Paris G., 24, 33, 54, 62, 64, 65, 72,  
 129, 130, 142, 199  
 Passy F., 38  
 Passy J., 103  
 Passy P., 20, 21, 24, 25, 29, 30, 31, 32,  
 33, 34, 35, 36, 37-61, 62, 66, 68,  
 69, 70, 77, 78, 80, 81, 87, 88, 90,  
 91, 95, 96, 97, 98, 101, 104, 119,  
 130, 132, 136, 137, 138, 139, 142,  
 143, 144, 145, 147-153, 154, 156,  
 157, 158, 159, 161, 164, 166, 167,  
 168, 170, 171, 172, 173, 179, 181,  
 183, 184, 187, 188, 189, 196, 197  
 Paul H., 20, 128  
 Pernot H., 156  
 Petersen M., 97  
 Piquet F., 85, 108, 119, 189, 194, 195,  
 196

Pitman E., 41, 44, 46, 143, 148  
 Ploetz K., 27  
 Poirot J., 92  
 Pop S., 77, 176  
 Pullé F.L., 176  
 Puren Ch., 25, 33, 187

**Q**

Quattrocchi R., 163, 164  
 Quiehl K., 97

**R**

Raasch F.A., 145  
 Rakotofiringa H., 77, 87, 88  
 Rambeau A., 97, 139, 172  
 Reboullet A., 50  
 Reinfried M., 105  
 Renard R., 108  
 Restori A., 166  
 Reyer C., 163  
 Reymond M., 87  
 Ripmann W., 97, 101  
 Rivetta S., 167  
 Robertson T., 27  
 Rodhe E., 86, 97, 138  
 Rolin G., 130, 133-136, 139  
 Rosapelly C.L., 62, 63, 71, 98, 116  
 Rosset Th., 25, 77-93, 120, 121, 122,  
 124, 153, 154, 176, 189, 193, 196  
 Rossignotti G., 162  
 Roudet L., 22, 156  
 Rousselot P.J., 20, 21, 22, 23, 24, 25,  
 30, 33, 34, 35, 36, 42, 59, 61-77,  
 78, 81, 87, 89, 90, 91, 92, 96, 97,  
 98, 100, 102, 104, 105, 110-114,  
 115, 116, 117, 119, 121, 122, 128,  
 130, 153-157, 159, 171, 175, 176,  
 178, 193, 196

**S**

Sachs H., 97  
Saussure F., 41, 57  
Savory D.L., 190  
Sayce A.H., 47, 97  
Scharff P., 31  
Schliemann H., 151  
Schmitt M.L., 178  
Schumann P., 97, 99  
Scripture E., 61  
Sebeok T., 22  
Shibles W.A., 143  
Sievers E., 20, 21, 36, 41, 44, 67, 96,  
97, 98, 128, 136, 143, 181  
Simonsen E., 57, 60  
Smidt J., 128  
Soames L., 97  
Spencer H., 97  
Storm J., 20, 21, 36, 41, 44, 46, 53,  
96, 97, 98, 136, 137, 138, 143,  
145  
Straka G., 157  
Sweet H., 20, 36, 41, 44, 46, 47, 49,  
53, 96, 97, 98, 136, 138, 143, 166,  
167, 171  
Swiggers P., 129

**T**

Techmer F., 97  
Thierry-Mieg, 46  
Thomsen F., 44  
Tostrup Th., 55, 151  
Trautmann M., 97, 101  
Tubach J.P., 42

Twight A., 28, 29, 31

**V**

Vaisse L., 63  
Valli A., 31  
Vendryès J., 102  
Vidon-Varney J., 124  
Viëtor W., 32, 36, 41, 44, 45, 47, 48,  
66, 73, 96, 97, 101, 143, 145, 147,  
161, 166, 171, 174, 183, 191  
Von Kempelen W., 120  
Von Pfeil L.G., 97  
Vuletic B., 197

**W**

Wäisse L., 101  
Walter M., 97  
Warnant L., 68  
Weiss L., 123  
Wells R.S., 21, 128  
Western A., 41, 45, 47  
White, 46  
Wulff F., 44, 47, 53, 96

**Y**

Yaguello M., 159

**Z**

Zünd-Burguet Ad., 74, 81, 85, 97, 99,  
100, 104-108, 113, 114-118, 121,  
175, 176, 178, 179, 180, 181, 182,  
184, 193

*Sources*

La recherche qui est à l'origine du présent travail s'inscrit dans le cadre de l'histoire et de l'épistémologie des sciences du langage. Elle vise à mettre en lumière les interactions de coopération et/ou conflictuelles ayant existé entre trois pôles: phonétique, Universités, enseignement des langues à la fin du XIXe siècle et à l'aube du XXe.

Notre parcours de recherche a été marqué, tout au long des quinze dernières années, par une série de publications qui constituent, partiellement, le point de départ d'où cet ouvrage prend source sans pour autant les reproduire intégralement. (Cfr. Bibliographie) En effet, l'ouvrage ici présenté n'est pas la simple juxtaposition d'articles déjà parus. Bien au contraire, ceux-ci ont été choisis selon un plan d'ensemble qui fait que certains ont été largement repris, d'autres complètement refondus. Quelques chapitres sont soumis à la bienveillance des lecteurs pour la première fois.

Nous remercions les éditeurs d'avoir bien voulu nous permettre d'utiliser tout ou partie des articles suivants:

GALAZZI E., *La méthode phonétique dans l'enseignement du FLE en Italie à travers la lecture du "Maître phonétique" et du "Bollettino di filologia moderna"*, in *Pour une histoire de l'enseignement du français en Italie*, Actes du 1er Colloque International de la SIHFLES, Parme 14-16 juin 1990, "Documents pour l'Histoire du Français Langue Etrangère ou seconde" N. 8, septembre 1991, pp. 277-300.

GALAZZI E., *1880-1914. Le combat des jeunes phonéticiens: Paul Passy "Cahiers F. de Saussure"* 46 (1992), pp. 115-129.

GALAZZI E., *Machines qui apprennent à parler, machines qui parlent: un rêve technologique d'autrefois*, "Études de Linguistique Appliquée" 90, 1993, 73-84.

GALAZZI E., *Phonétique/Université/Enseignement des langues à la fin du XIXe siècle*, "Histoire Epistémologie Langage", XVII/1, (1995), pp. 95-114.

GALAZZI E., *L'Alphabet Phonétique International à ses débuts. Transcription universelle et variations*, "L'Analisi Linguistica e Letteraria" anno IV, Milano (1996), n. 1, pp. 47-64.

GALAZZI E., *Physiologie de la parole et enseignement de la prononciation fin XIXe/début XXe siècles*. Congrès Int. de la SIHFLES: Phonétique et pratiques de prononciation... Linköping, mai 1996, Documents de la SIHFLES n. 19, 1997, 166-183.

GALAZZI E., *Théodore Rosset: une méthode originale pour l'enseignement de la prononciation française à l'Université de Grenoble dès 1904*, in *L'apport des centres de français langue étrangère à la didactique des langues*, coll. SIHFLES, Documents n. 20, 1997, pp. 37-53.

## TABLE DES MATIÈRES

<i>La jeunesse de l'autrefois</i> par Louis Porcher	7
<i>Préface</i> par Ivan Fónagy	9
Chapitre 1 - La phonétique "fin de siècle"	19
1.1. Phonétique et enseignement des langues avant la Réforme	25
Chapitre 2 - Les grands initiateurs: Paul Passy, Jean Rousselot, Théodore Rosset	33
2.0. Paul Edouard Passy et Pierre Jean Rousselot: deux itinéraires convergents	33
2.1. Paul Passy: la phonétique au service de l'enseignement des langues	37
2.1.1. De la pédagogie linguistique "sur le terrain" aux cours en Sorbonne	47
2.2. Pierre Jean Rousselot: une vie pour la phonétique expérimentale et ses applications	61
2.2.1. Froideur et méfiance: des débuts difficiles	61
2.2.2. De la linguistique à la balistique	70
2.3. Théodore Rosset: une méthode originale pour l'enseignement de la prononciation française à l'Université de Grenoble dès 1904	77
2.3.1. Un enseignement expérimental de la prononciation française	80
2.3.2. La phonétique à Grenoble d'après le "Maître Phonétique"	86
2.3.3. Théodore Rosset et la phonétique expérimentale	91
Chapitre 3 - Physiologie de la parole et enseignement de la prononciation fin XIXème /début XXème siècle	94
3.1. De la physiologie du son à la phonétique organogénétique	95
3.2. L'action des phonéticiens-pédagogues	97
3.3. L'enseignement des sons à l'époque de la Réforme	99
3.3.1. La méthode physiologique classique	100

3.4. L'apport de la phonétique expérimentale	104
3.5. De la physiologie encore et toujours	108
Chapitre 4 - Machines qui apprennent à parler machines qui parlent: un rêve technologique d'autrefois	110
4.1. Rousselot, la phonétique expérimentale et les cours d'été	110
4.2. "Nécessaire de phonétique expérimentale" pour professeurs branchés: Adolphe Zünd Burguet et la méthode phonotechnique	114
4.3. Les machines parlantes	120
Chapitre 5 - Les grammairiens et le français parlé: l'époque des grammairiens phonétistes	127
5.1. L'oral avant et après la naissance de la phonétique	127
5.2. Les grammairiens phonétiques: un leurre?	129
5.2.1. Le "Précis" de Léon Clédat (1890)	130
5.2.2. L'"Essai" de Gustav Rolin (1891-92)	133
5.3. Le prestige de l'oral en didactique ou la cause de la langue parlée	136
Chapitre 6 - L'Alphabet Phonétique International à ses débuts: alphabet universel et variations	142
6.1. Un peu d'histoire	144
6.2. L'action menée par P. Passy: un projet scientifique et humanitaire à la fois	147
6.3. Le système de Rousselot: un adversaire redoutable	153
6.4. Transcription nationale ou internationale?	157
Chapitre 7 - Etude de cas: La méthode phonétique pour l'enseignement du FLE en Italie à travers la lecture du "Maître phonétique" et du "Bollettino di Filologia Moderna" (1894-1895; 1901-1909)	161
7.1. "Le Maître phonétique": une lecture instructive	163
7.2. La phonétique et l'enseignement du français dans le "Bollettino di Filologia Moderna"	170
7.3. Bilan	183
Chapitre 8 - Conclusion	187
<i>Bibliographie</i>	201
<i>Sources</i>	226

# Pubblicazioni del Centro di Linguistica dell'Università Cattolica

## TRATTATI E MANUALI

1. E. RIGOTTI, *Principi di teoria linguistica*
2. A. CANTARINI, *Lineamenti di fonologia slava*
3. D. PEZZINI, *Storia della lingua inglese.  
Dalle origini al Quattrocento*
4. P.L. CERISOLA, *Trattato di retorica  
e semiotica letteraria*
5. B. CAMBIAGHI, *Didattica della lingua francese*
6. T. SLAMA-CAZACU, *Linguistique appliquée:  
une introduction*
7. R. TITONE, *Cinque millenni  
di insegnamento delle lingue*
8. G. BERNARDELLI, *Metrica francese.  
Fondamenti teorici e lineamenti storici*
9. G. PORCELLI, *Principi di glottodidattica*
10. G. BETTETINI, S. CIGADA, S. RAYNAUD, E. RIGOTTI  
(A CURA DI), *Semiotica I. Origini e fondamenti*



Pubblicazioni  
del Centro di Linguistica  
dell'Università Cattolica

*SAGGI E MONOGRAFIE*

1. *Le lingue straniere nella scuola elementare*
2. G. MICHELINI, *La linguistica testuale  
e l'indoeuropeo: il passivo*
3. *Processi traduttivi: teorie ed applicazioni*
4. *Diacronia, sincronia e cultura.  
Saggi linguistici in onore di Luigi Heilmann*
5. *La traduzione nell'insegnamento delle lingue straniere*
6. A. ROSELLINI (A CURA DI), *La «Geste francor» di Venezia.  
Edizione integrale del Codice XIII  
del Fondo francese della Marciana*
7. *Il linguaggio delle scienze e il suo insegnamento*
8. G. MICHELINI, *Linguistica stratificazionale  
e morfologia del verbo.  
Con applicazione alle lingue baltiche*
9. E. RIGOTTI e C. CIPOLLI (A CURA DI),  
*Ricerche di semantica testuale*

10. *Il linguaggio metafonologico.*  
*Ricerche sulle tecniche retoriche nell'opera narrativa di*  
*G. Cazotte, M.G. Lewis, E.A. Poe, G. Flaubert, O. Wilde*

11. E. FERRARIO, *La metafora zoomorfa*  
*nel francese e nell'italiano contemporanei*

12. M.C. GATTI, *Dalla semantica alla lessicologia.*  
*Introduzione al modello senso-testo di J.A. Mel'čuk*

13. G. GOBBER, *La sintassi fra struttura e funzione*

14. *L'insegnante di lingue nella scuola elementare*

15. F. MISSAGLIA, *Studi sul bilinguismo*  
*scolastico italo-tedesco*

16. *Studi di linguistica francese in Italia (1960-1996)*

17. E. GALAZZI, *Le son à l'école.*  
*Phonétique et enseignement des langues*  
*(fin XIX<sup>e</sup> siècle - début XX<sup>e</sup> siècle)*

18. *English vs Italian.*  
*Due codici, a confronto: per un'analisi contrastiva*  
*dei due sistemi linguistici inglese e italiano*

# Pubblicazioni del Centro di Linguistica dell'Università Cattolica

## QUADERNI

1. A. REALE, *L'evoluzione semantica nella linguistica tedesca dell'Ottocento* con la versione italiana di:  
Hermann Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte* (cap. IV)
2. A. CATTANEO, *Tecniche traduttive nell'Umanesimo inglese. L'Eneide in Gran Bretagna da Lydgate a Surrey*
3. M.T. ZANOLA, *L'emprunt lexical anglais dans le français contemporain: analyse d'un corpus de presse (1982-1989)*
4. H. WEIL, *L'ordine delle parole nelle lingue antiche comparate con le lingue moderne*
5. *La grammatica francese e il suo insegnamento*
6. G. PORCELLI (A CURA DI), *La grammatica inglese e il suo insegnamento*
7. M. IBBA (A CURA DI), *L'inglese delle scienze biomediche nel contesto accademico. Ricerca ed esperienza didattica*
8. P. PAISSA, *La Sinestesia. Storia e analisi del concetto*
9. P. PAISSA, *La Sinestesia. Analisi contrastiva delle sinestisie lessicalizzate nel codice italiano e francese*
10. B. CAMBIAGHI (A CURA DI), *La didattica della grammatica*

















# la collana

Il Centro di Linguistica dell'Università Cattolica, istituito presso la sede di Brescia dell'Università (via Trieste, 17 - Brescia), si propone di promuovere gli studi di linguistica teorica, storica e applicata, attraverso congressi e seminari ove si dibattono le più attuali problematiche delle scienze linguistiche, ed attraverso due collane di pubblicazioni, una di contributi monografici originali, l'altra di trattati scientifici che facciano il punto di specifici argomenti della teoria o storia linguistica.

## il libro

La scienza fonetica – teorica e applicata – svolge un ruolo fondamentale sia nell'ambito della ricerca linguistica storica, preminente nell'Ottocento, sia nella linguistica teorica del Novecento.

In quest'opera si ripercorre la storia del periodo centrale delle indagini sul suono linguistico (all'incirca dal 1880 al 1914) ponendo in rilievo come l'intensa ricerca fonetica a cavallo fra i due secoli sia stata la base, nel campo dell'insegnamento delle lingue, di una rivoluzione metodologica copernicana, che ha spostato la didattica dal modello scritto alla lingua parlata, determinando quel rinnovamento radicale che ha preso il nome di metodologia diretta.

ISBN 88 - 350 - 1330 - 5



9 788835 013303